

SQ

Terre d'innovations

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4.2. Règlement : Titre VII - Dispositions applicables au patrimoine bâti, naturel et urbain

REVISION ALLEGEE ENQUETE PUBLIQUE

ÉLANCOURT

GUYANCOURT

LA VERRIÈRE

MAGNY-LES-HAMEAUX

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

TRAPPES

VOISINS-LE-BRETONNEUX

1, rue Eugène-Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80 www.sqy.fr

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

PLU

Inventaire patrimonial

ELANCOURT

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

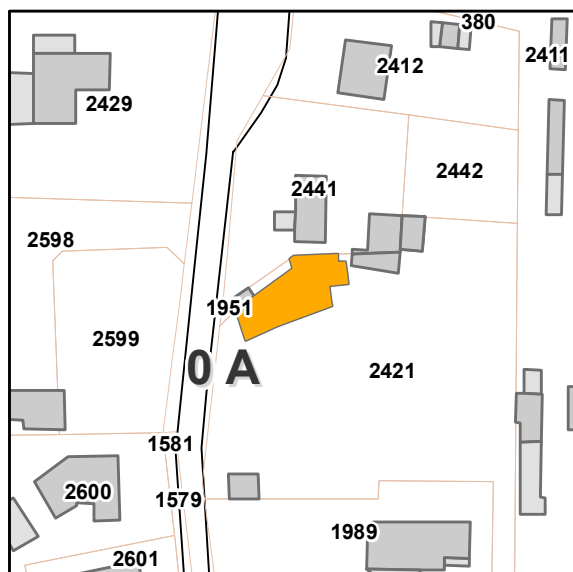
ELANCOURT

Le Hameau de Launay

Longère habitée

5, chemin de Launay

Références cadastrales:
0A n° 2421



EL0075

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Maison d'habitation aménagée dans un ancien Relais de Chasse avec murs en meulière avec poutre bois apparente et toiture traditionnelle en bâtière, saillie sur rive.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les matériaux et l'ordonnancement de la façade / Préserver la volumétrie de la toiture.

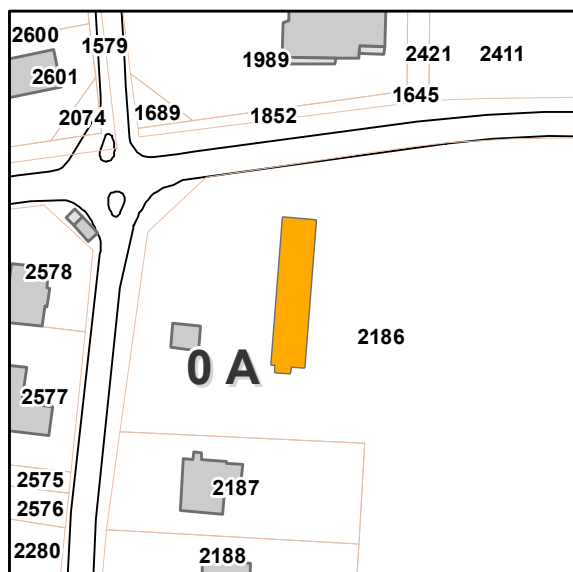
ELANCOURT

Le Hameau de Launay

Longère habitée

7, chemin de Launay

Références cadastrales:
0A n° 2186



EL0074

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Historique, urbain et paysager

Description :

Maison d'habitation aménagée dans une ancienne ferme en longère avec murs en meulière et toiture traditionnelle (1934).



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver matériaux de façade et volumétrie de la toiture.

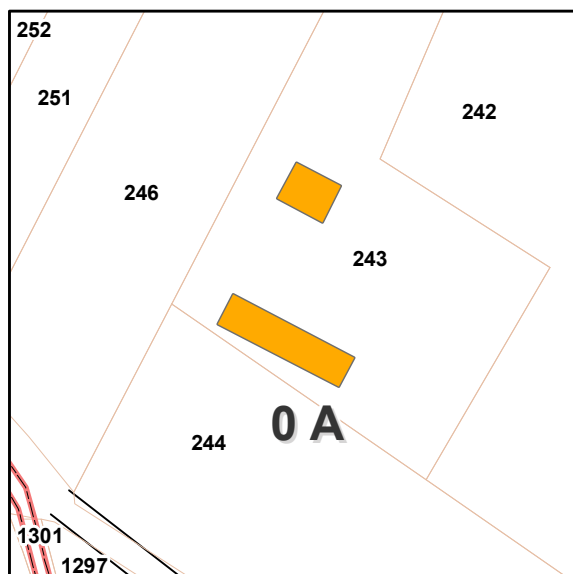
ELANCOURT

Le Hameau de Launay

Longère

Impasse de la coudriette

Références cadastrales:
OA n° 243



EL0030

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette longère en briques présente une dépendance en plein dans un cadre forestier.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver identité architecturale

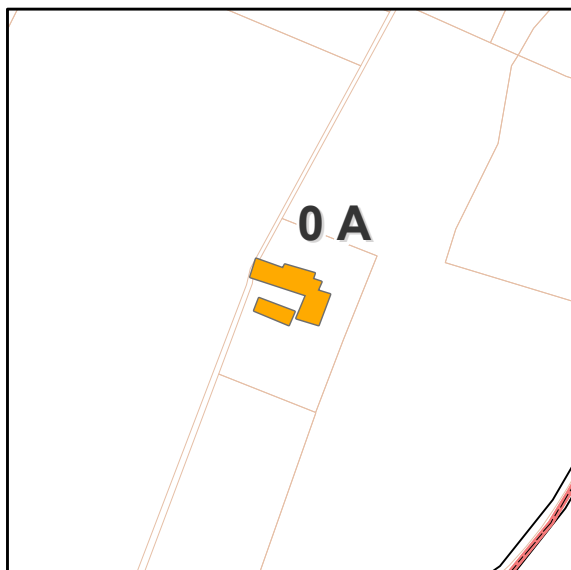
ELANCOURT

Le Hameau de Launay

Château de la Coudraie

58, clos des Coudriettes

Références cadastrales:
OA n° 223



EL0007

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :

La Coudraie, ancienne ferme transformée en château, nichée dans un site exceptionnel à proximité des Elancourtines, du Gandouget et du Village, présente un véritable intérêt patrimonial pour la commune. Elle est un élément fort du paysage naturel et boisé de l'ouest de la commune.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

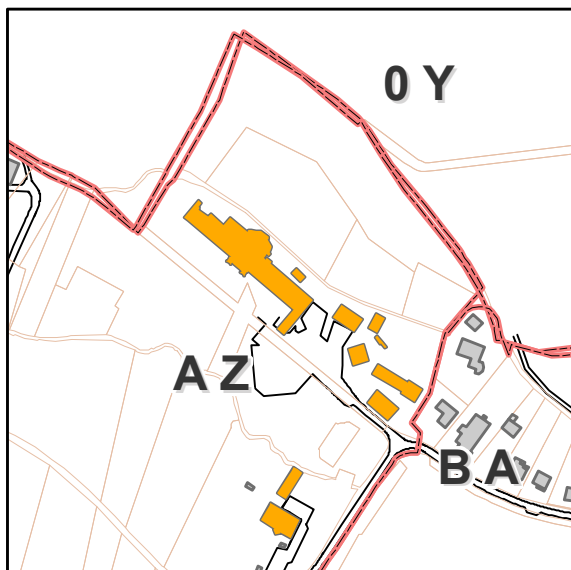
ELANCOURT

Le Village

Fondation Méquignon

16, chemin des Bordes

Références cadastrales:
AZ n° 17 et 24



EL0008EL004

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
La fondation Méquignon accueille un établissement d'accueil pour enfants dans des bâtiments construits de 1863 à 1869. C'est un élément de repère dans le paysage rural entre Jouars et le village d'Elancourt. L'architecte Calixte Le Brun a construit pour partie certains des éléments bâtis que l'on peut remarquer encore aujourd'hui. La chapelle devra être conservée et mise en valeur.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Pour la Chapelle, seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

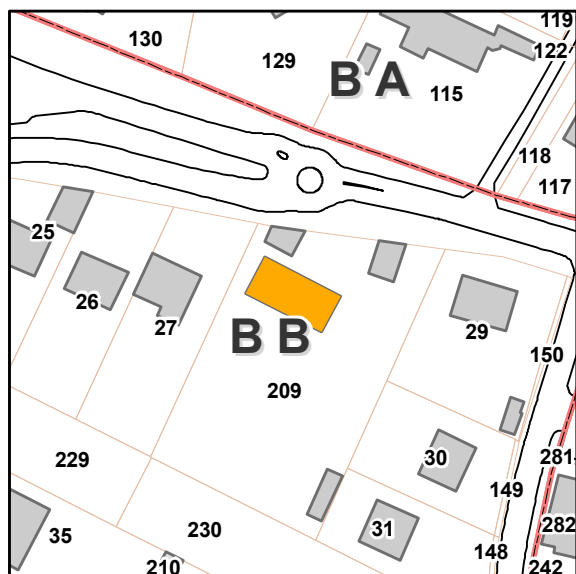
ELANCOURT

Le Village

Bâti traditionnel de centre bourg

20, route de Montfort

Références cadastrales:
BB n° 209



EL0077

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Maison d'habitation construite en 1890 dans un bâtiment traditionnel de centre bourg rural en meulière, avec toiture traditionnelle, ouverture régulière avec persiennes, porte surmontée d'une marquise.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver matériaux et ordonnancement de la façade / Conserver les détails architecturaux.

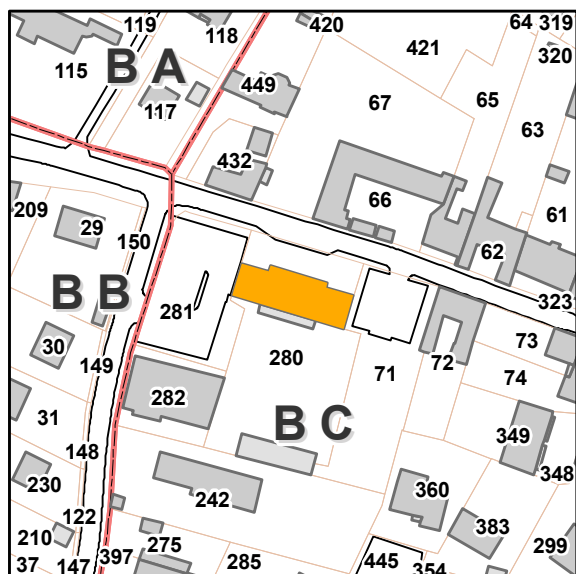
ELANCOURT

Le Village

Ancienne mairie-école du village

14, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 280



EL0005EL007

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
L'ancienne mairie école du village est un autre élément important de l'histoire d'Elancourt. Son réaménagement marque l'entrée ouest du village, tout en gardant le patrimoine historique de l'école-mairie à l'époque où Elancourt n'était qu'un village.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration / Autoriser les travaux de mise aux normes

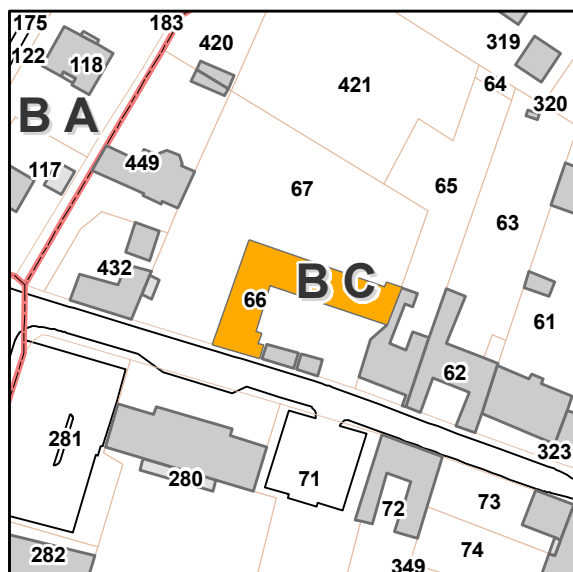
ELANCOURT

Le Village

Ancienne ferme

13 et 15, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 66



EL0032

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :
Cet ancien corps de ferme est aujourd'hui divisé en deux entités distinctes. Formé autour d'une cour centrale, le corps habité, dont la façade est composée de pierre meulière, comprend deux niveaux et des détails de façade légers tels que le dessus des ouvertures maçonné et peint en blanc et la mise en avant des chaînages d'angles.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

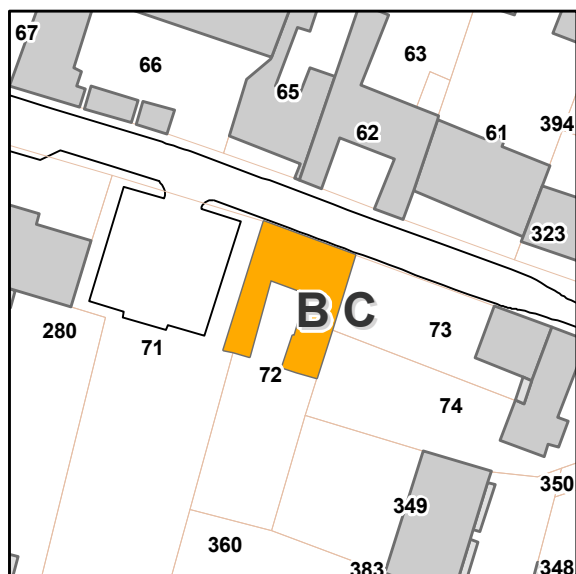
ELANCOURT

Le Village

Habitation typique village rue

12, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 72



EL0034

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Cette construction, à l'alignement et implanté en U, met en avant des encadrements de fenêtres très dessinés ainsi qu'un œil de bœuf et une plaque maçonnée en relief.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

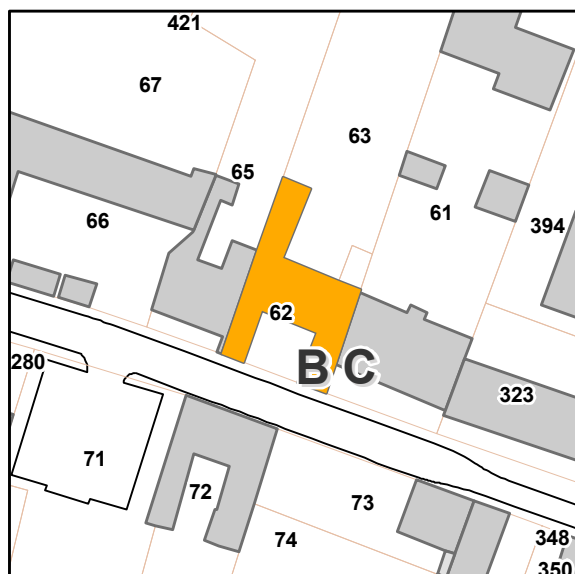
ELANCOURT

Le Village

Habitation ancienne

9, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 62



EL0033

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction de deux niveaux est implanté en U. Ce qui lui confère une certaine intimité. L'ordonnancement de la façade ajouté aux détails de modénature (encadrement des menuiseries, bandeau, corniche, œil de bœuf, marquise prolongée, ferronneries) rend compte d'un bâti très ouvragé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

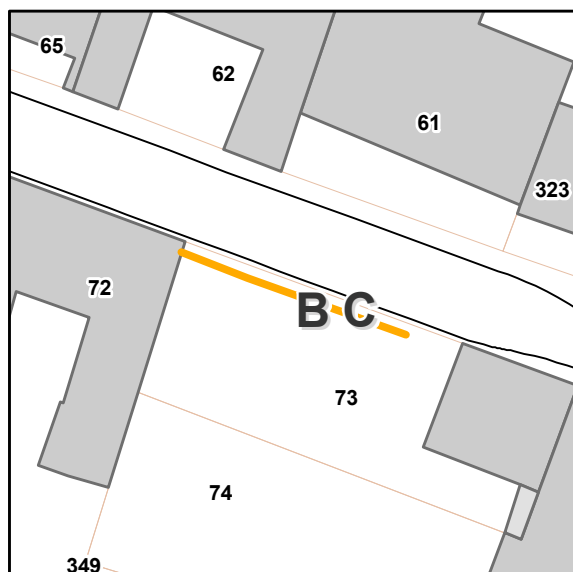
ELANCOURT

Le Village

Mur de clôture

10, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 73



EL0035

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain et architectonique

Description :
Mur de clôture en pierre meulière surmonté d'un chapeau en tuiles.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

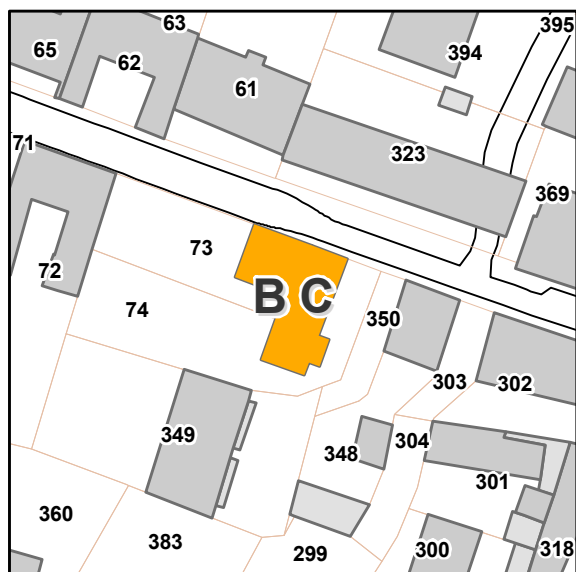
ELANCOURT

Le Village

Habitation et cabinet médical

8 et 10, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 73 et 74



EL0036

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain et architectural

Description :

Cette construction, aujourd'hui scindée en deux habitations distinctes, comprend deux niveaux d'habitation. Sa façade en pierre meulière est à l'alignement de la rue.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

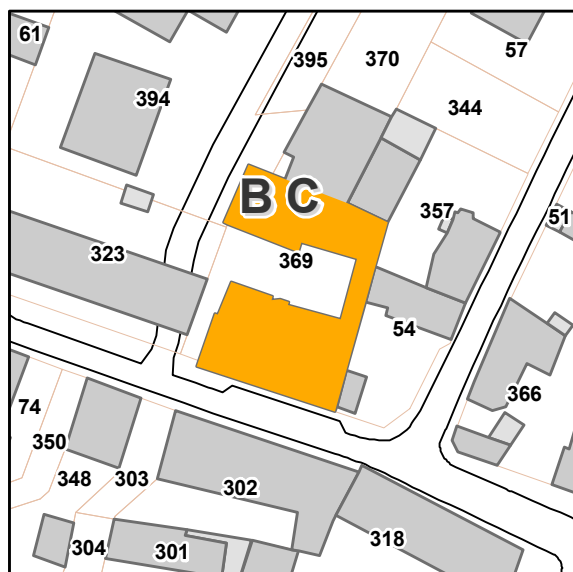
ELANCOURT

Le Village

Habitations et commerce

1, 3 et 5, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 369



EL0039

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Implantation et volumétrie

Description :

Cette construction comprend deux niveaux dont le rez-de-chaussée est pour moitié occupé comme commerce. Des reliefs maçonnés occupent l'étage supérieur et représentent de faux colombages. Son implantation en U réserve en arrière-cour un espace préservé de la vue.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

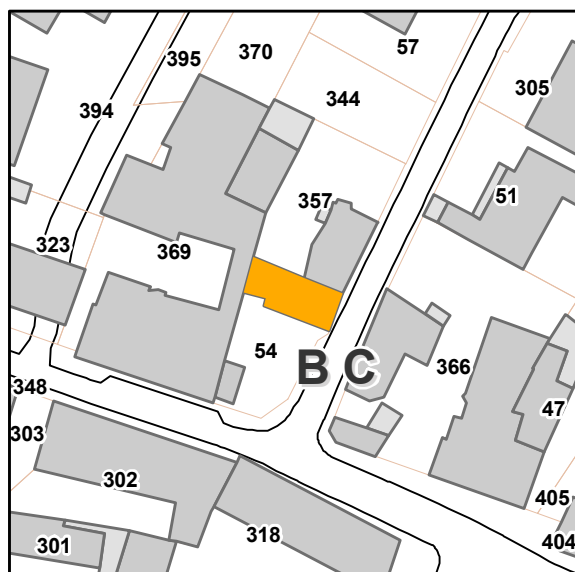
ELANCOURT

Le Village

Habitation

1, route de la muette

Références cadastrales:
BC n° 54



EL0040

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en rocaillage ordinaire de pierre meulière, se distingue par une façade très dessinée. Les différents reliefs mis en avant (encadrement de menuiseries, corniche, bandeau marquise) participent à la lisibilité des séquences de façade.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

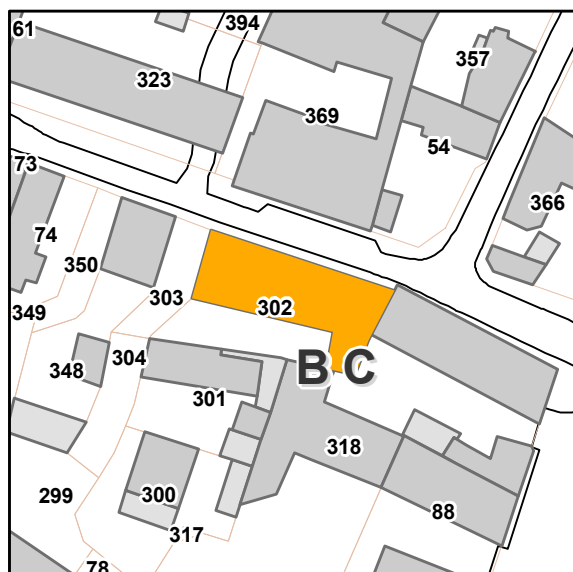
ELANCOURT

Le Village

Habitations

4, route de Montfort

Références cadastrales:
BC n° 302



EL0038

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Implantation et volumétrie

Description :

Ces constructions, à l'alignement de rue, participent à l'animation urbaine de la commune. La première construction présente un relief maçonné reprenant peut-être une ancienne enseigne. Les façades aux traitements simples comprennent une corniche très ouvragée aux multiples doucines.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

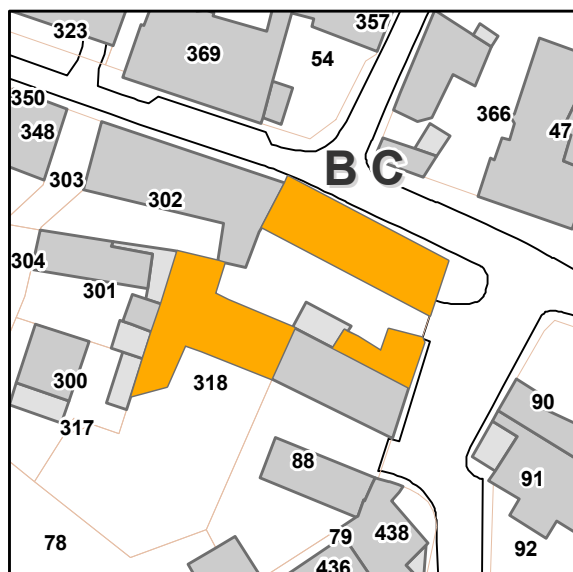
ELANCOURT

Le Village

Habitation

3, rue de l'Eglise

Références cadastrales:
BC n° 318



EL0041

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et volumétrie

Description :
Cette construction dont la face sur rue est en pierre meulière, tient à l'alignement sur rue. Implanté sur un U, le bâti se recentre sur lui-même.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

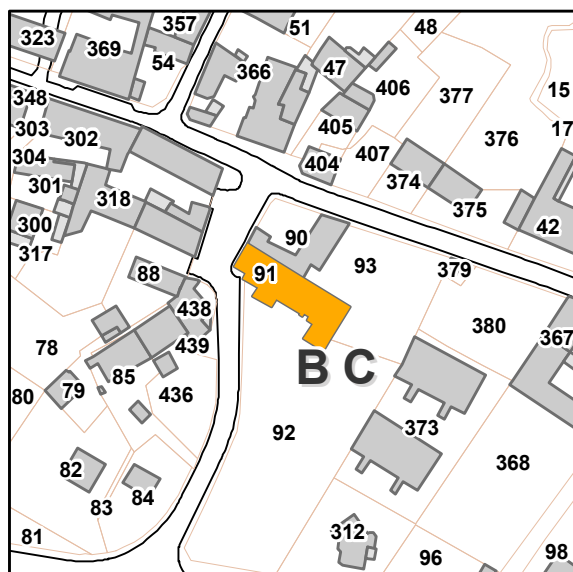
ELANCOURT

Le Village

Eglise Saint Médard

2, place de l'Eglise

Références cadastrales:
BC n° 91



EL0004EL003

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain, architectural et historique

Description :

L'église Saint Médard, dont la construction a commencé au X^{ème} siècle, est située au centre du cœur historique de la commune. Elle est le point de repère principal du village et est un témoin essentiel du passé du territoire.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

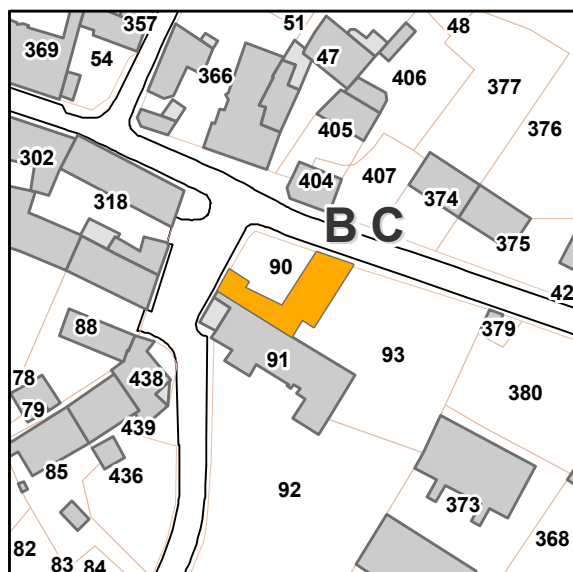
ELANCOURT

Le Village

Ancien presbytère

2, place de l'Eglise

Références cadastrales:
BC n° 90



EL0076

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Presbytère adossé à l'église et encadrant un jardin en surplomb par rapport à la rue adossé à un mur en meulière. La toiture présente un volume haut, et est constituée de petites tuiles plates. Le rythme des ouvertures ordonne la façade. Le pignon est en alignement sur la rue en meulière avec un enduit à fleur.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver matériaux et ordonnancement de la façade / Conserver mur et pignon en meulière / Conserver les petites tuiles et la volumétrie de la toiture / Maintenir organisation autour du jardin.

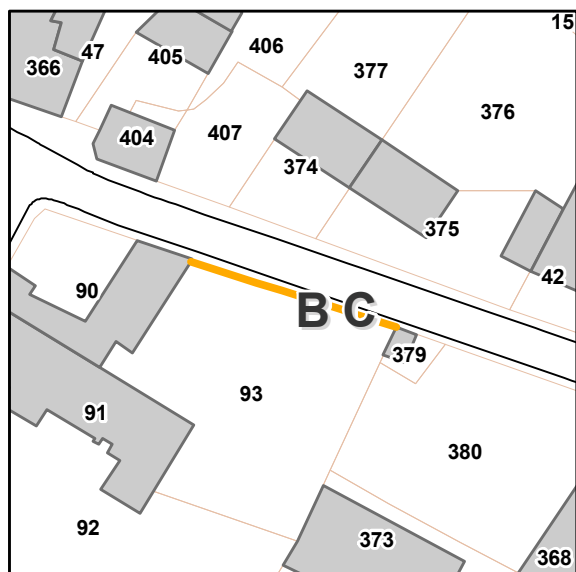
ELANCOURT

Le Village

Mur de clôture

Route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 93



EL0045

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain et architectonique

Description :
Mur de clôture en pierre meulière surmonté d'un chapeau en tuiles.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

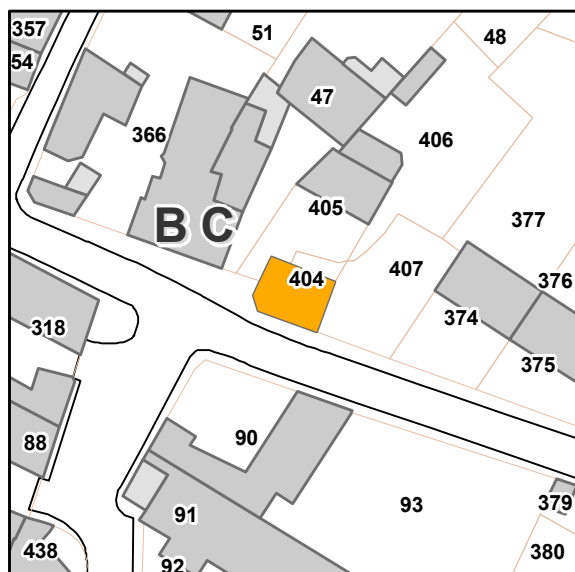
ELANCOURT

Le Village

Habitation

1, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 404



EL0043

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et volumétrie

Description :
Cette construction, à l'alignement, présente une façade au traitement simple. Une des particularités de ce bâti est dans la forme d'un des pans de mur pignon, celui-ci étant brisé et accueille deux ouvertures en lien avec la perspective sur la route de Montfort.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

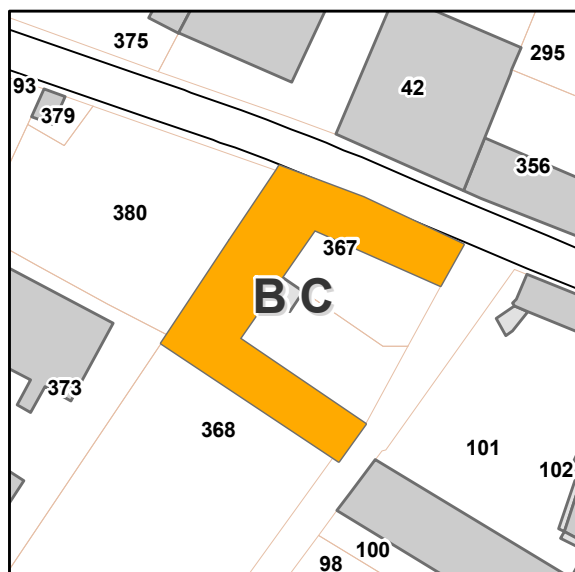
ELANCOURT

Le Village

Ancien corps de ferme - habitations

4 et 4a, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 367 et 368



EL0048

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain et architectural

Description :

Cet ancien corps de ferme accueille aujourd'hui deux habitations distinctes limitées dans l'ancien cœur de la cour centrale de la ferme. Celle-ci est fermée sur la route de Montfort, son accès se fait sur la sente du four. Les façades intérieures sont en pierre meulière et certaines d'entre elles sont surmontées d'un linteau en bois foncé apparent.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

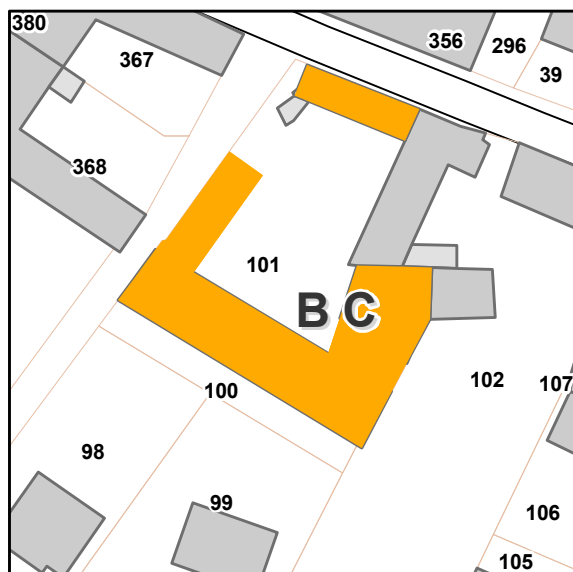
ELANCOURT

Le Village

Ancien corps de ferme

4bis, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 101



EL0049

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Cet ancien corps de ferme, aujourd'hui inoccupé, fait face au second corps de ferme sur la sente au four. On aperçoit les anciennes portes de la grange et des communs.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

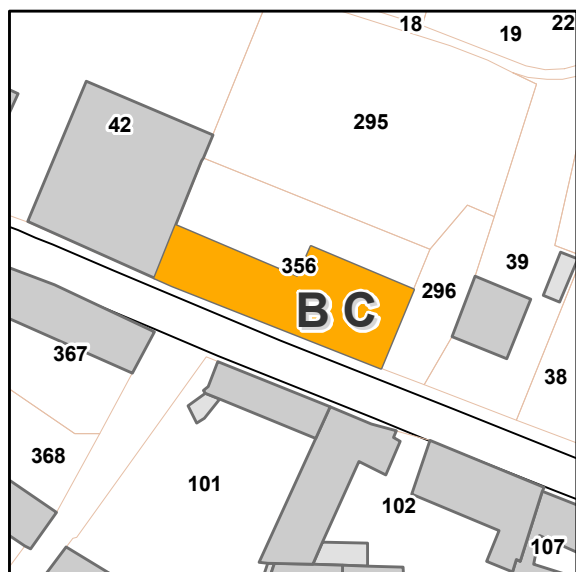
ELANCOURT

Le Village

Habitations typique village rue

9, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 356



EL0050

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation

Description :
Ces constructions présentent un intérêt du point de vue du profil qu'elles génèrent sur la voie, en effet leur alignement et leur hauteur permet ainsi de conserver " l'esprit " rue de village.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

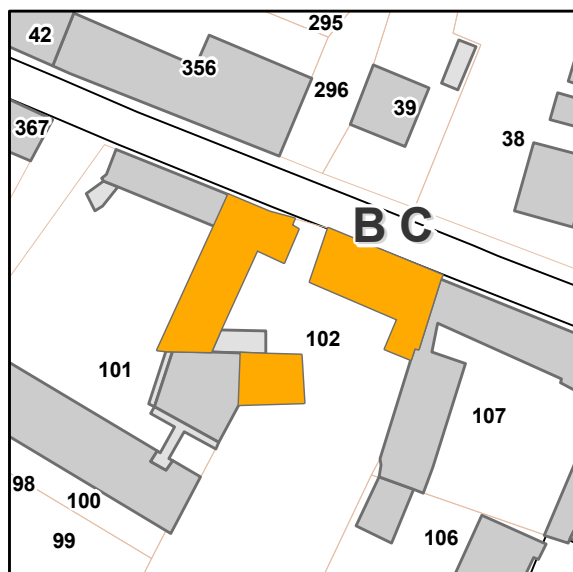
ELANCOURT

Le Village

Ancienne ferme

6, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 102



EL0052

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation

Description :
Cette bâtisse se situe entre deux corps de ferme, sa parcelle n'a pas été subdivisée et est encore traversante, elle donne sur la route du Mesnil.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

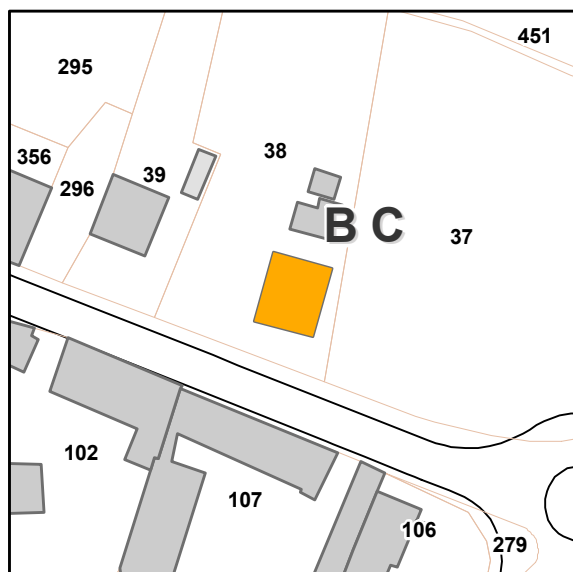
ELANCOURT

Le Village

Habitation " la châtaigneraie"

13, route de Trappes

Références cadastrales:
BC n° 38



EL0051

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction dont la toiture est en batière, en saillie sur rive, dispose de trois niveaux. Les tuiles de rives, abouts et fronton qui surmontent la façade sont très ouvragés. La prestance du bâti est magnifiée par une clôture : un mur-bahut dont la grille laisse apparaître une haie dense.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volume et ordonnancement des façades.

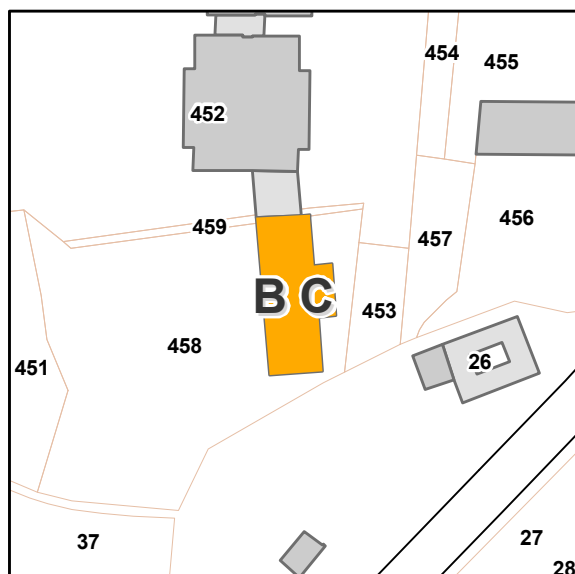
ELANCOURT

Le Village

Habitation

Route des Gâtines

Références cadastrales:
BC n° 23



EL0055

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et repère urbain

Description :

Cette construction proche du lavoir de l'Hermanderie s'apparente à une maison de maître avec ses lucarnes à la capucine, ses ferronneries très ouvragées, ses chaînages d'angle et les différents bandeaux et corniches. Implantée sur un vaste site arboré, elle devient un repère urbain depuis la route des Gâtines.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

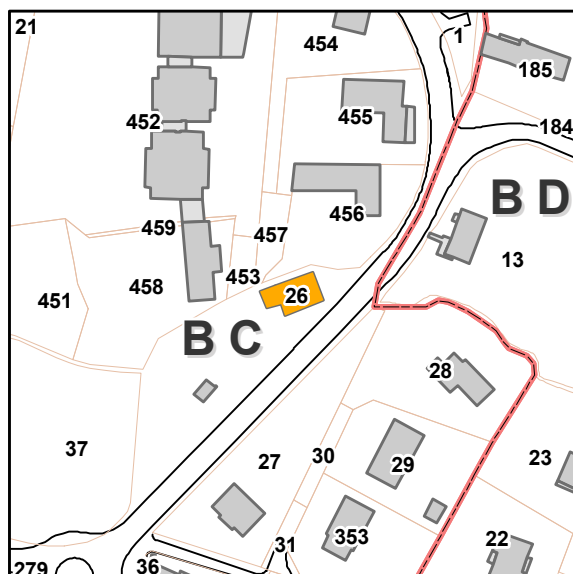
ELANCOURT

Le Village

Lavoir de l'Hermanderie

1, route des Gatines

Références cadastrales:
BC n° ... (espace public)



EL0006EL005

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Le lavoir de l'Hermanderie a été entièrement rénové. Il se positionne en entrée Est du village, légèrement en retrait de la voie principale, le long du rû d'Elancourt. Il est le seul lavoir couvert et clos de l'agglomération.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

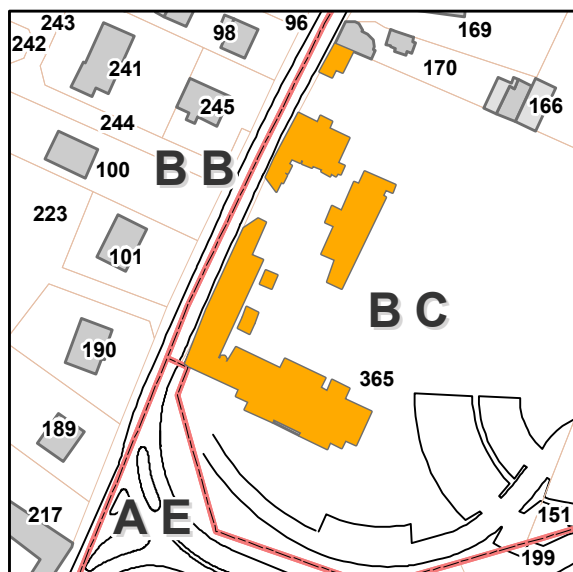
ELANCOURT

Le Village

Ferme du Mousseau

23, route du Mesnil

Références cadastrales:
BC n° 365



EL0002EL006

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain et architectural

Description :

La ferme du Mousseau, à l'entrée du village depuis le plateau, a été restructurée et réhabilitée en centre culturel communal (salle de spectacle, théâtre, salle de danse, ateliers artistiques...). Son positionnement en fait un élément structurant de l'entrée sud du village, avant de plonger dans la vallée du rû d'Elancourt.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Autoriser les travaux de mise aux normes

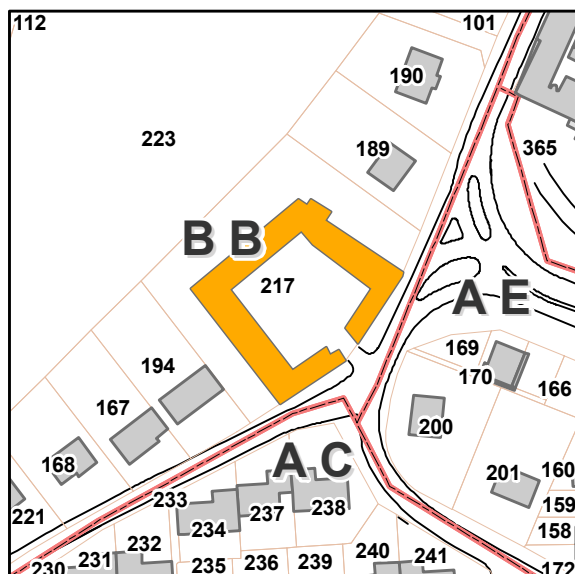
ELANCOURT

Le Village

Ferme de Gozet

42, route du Mesnil

Références cadastrales:
BB n° 217



EL0003

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
La ferme de Gozet, est située à proximité de la ferme de Mousseau, au lieu dit « le Fond des Roches ». Elle témoigne également du passé rural et agricole de la commune.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Maintenir la plaque Michelin

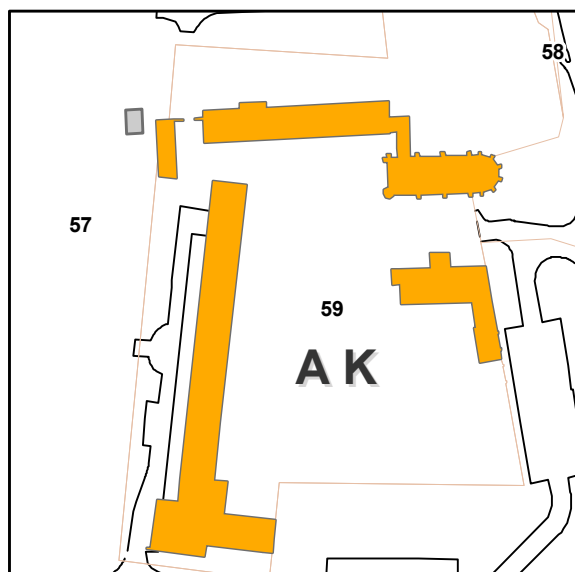
ELANCOURT

La Commanderie-Villedieu

Bâtiments de la Commanderie des Templiers de La Villedieu

Route de Dampierre

Références cadastrales:
AK n° 59



EL0001EL001

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Elle est le dernier vestige de la commanderie des templiers fondée à cet emplacement au XIIe siècle. Située sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, la commanderie sert de bastion pour les moines guerriers et de lieu d'accueil pour les pèlerins.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

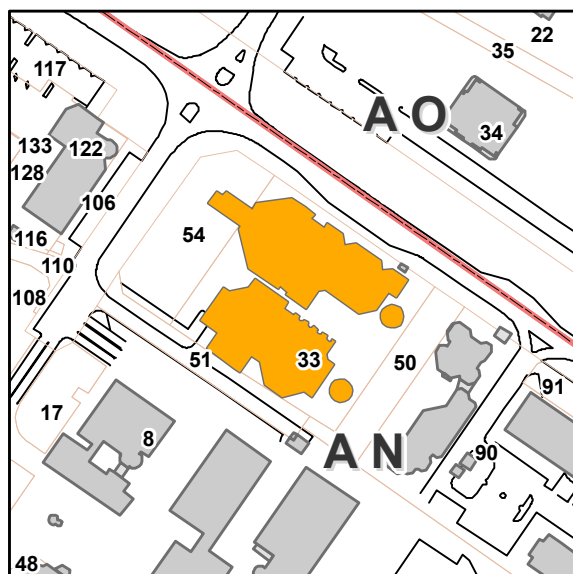
ELANCOURT

Les Sept Mares

Le centre administratif

Place Charles De Gaulle

Références cadastrales:
AN n° 33 et 54



EL0015EL015

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain et architectural

Description :

Ce monolithe de béton, qui témoigne de l'architecture brutaliste de l'époque, a été conçu par Jacques Kalisz (en collaboration avec Roger Salem et François Droucot). En 2011, un projet de réhabilitation a consisté à aménager des logements étudiants dans des parallélépipèdes supérieurs qui surplombent les parties administratives de l'hôtel de ville qui garde ses locaux.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver identité architecturale / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments permettant leur modernisation tout en conservant leurs structures

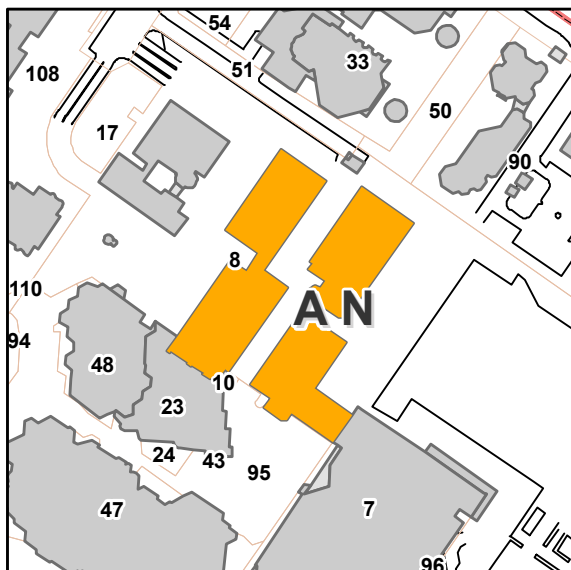
ELANCOURT

Les Sept Mares

Les vagues

10, 11, 12 et 13, rue du chemin aux Boeufs

Références cadastrales:
AN n° 8 et 95



EL0011EL009

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
L'aménagement du quartier fut confié à Philippe Deslandes, avec notamment l'immeuble aux balcons en forme de vagues. Ainsi, cet immeuble prendra naissance sur une rue piétonne sur dalle, afin de protéger le piéton des véhicules. Les façades en béton nervuré laissent apparaître les marques du coffrage en bois.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver identité architecturale / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

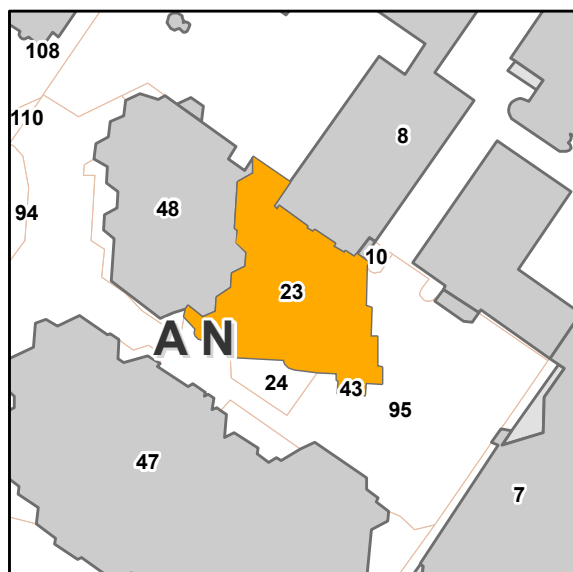
ELANCOURT

Les Sept Mares

Ciné 7

Place du Commerces

Références cadastrales:
AN n° 23 et 43



EL0070

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Sur un centre dessiné en 1975, ce bâti contemporain réhabilité en 2013 présente un fort contraste avec le bâti environnant dont les angles sont saillants. Le cinéma reprend un dessin de ligne imitant celui de l'immeuble voisin : "les vagues". Sa façade revêtue d'un bardage noir vient mettre en avant cet équipement sur la place où sont installés tous les équipements du centre.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver identité architecturale / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

ELANCOURT

Les Sept Mares

Le prisme

5 bis, place du Commerce

Références cadastrales:
AN n° 47



EL0012EL010

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Emplacement et architecture

Description :
Conçu par Pierre Venencie cet édifice reçoit plusieurs fonctions. L'architecte est parti de la forme de la scène principale pour faire les plans de la maison pour tous. Il s'est ainsi servi d'un triangle isocèle. A l'image d'une ruche, plusieurs alvéoles comprennent différentes pratiques artistiques.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver identité architecturale / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

Ensembles urbains remarquables

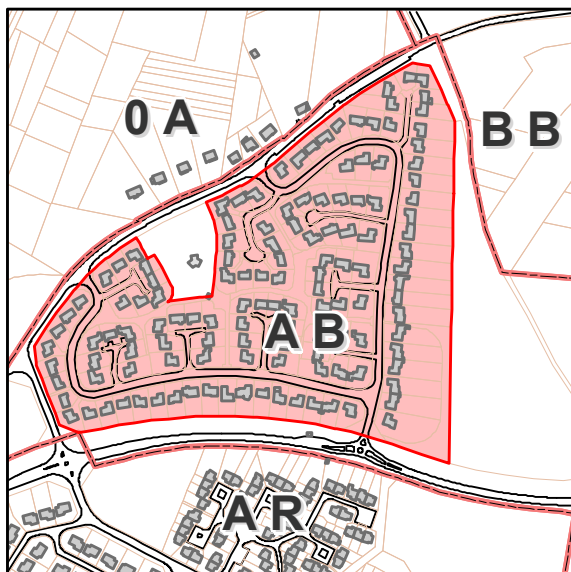
ELANCOURT

Le Gandouget

Habitations pavillonnaires - Les Elancourtines

Chemin de la coudriette

Références cadastrales:



EL0031

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Cette construction d'ensemble comprend différentes typologies. Les différentes toitures sont en ardoises, certaines constructions présentent des essentages en bois blanc. L'hétérogénéité des constructions participe à sa connexion avec le reste du quartier.



Prescription :
Ne pas démolir de maison / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité et son homogénéité : pas d'extension entre la façade sur rue et la rue, conserver le style architectural d'origine

ELANCOURT

Les Quatre Arbres

Maisons "pistons et cylindres"

Rue Bleue / rue Brune / rue Jaune / rue Mauve / rue Ocre / rue Orange /
rue Rose / rue Rouge / rue Verte

Références cadastrales:
AC n° 207 et 225



EL0010EL008

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain, architectural et historique

Description :

Ce programme compte 81 maisons de plain-pied : les pistons et 119 maisons mitoyennes en R+1 : les cylindres. Les volumes simples en béton sont ornés de fenêtres en losange, laissant entrevoir des cheminements piétons devant la porte de l'habitation. Les voitures, étant parkées dans des cylindres en bord de voie, laissent ainsi la place au centre du programme à un espace vert irriguant l'ensemble de l'opération. Lorsque le piéton rejoint les rues aux noms colorées, il n'a pas le même point de vue du fait de l'implantation du bâti en diagonale. Certaines façades laisseront ainsi apercevoir des illustrations en lien avec le nom de la rue.



Prescription :

Ne pas démolir de maison / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité et son homogénéité : pas d'extension entre la façade sur rue et la rue, conserver le style architectural d'origine

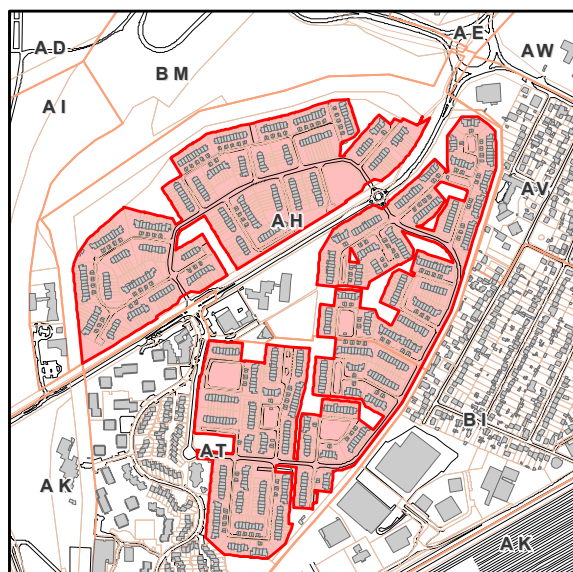
ELANCOURT

La Commanderie-Villedieu

Ensemble bâti "Commanderie Templiers"

La Commanderie-Villedieu

Références cadastrales:



EL0067

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Cet ensemble urbain articulé sur une trame de rues et de places est constitué de séquences de logements "en bande". Il se caractérise par l'ampleur et la qualité de ses espaces verts et par l'hétérogénéité du bâti. L'hétérogénéité du bâti provient de la diversité des parements (briques ou enduit gratté) ; des toitures (à la Mansart [brisis et terrassons couverts en bardeaux bituminés ou en ardoises naturelles] ou à deux pentes [couvertes en tuiles à emboîtement présentant des couleurs (marron ou vert) ou des nuances différentes]) ; les différentes couleurs des menuiseries (portes, volets) participent à l'animation des façades ; les décrochements sur les alignements de façades d'une habitation à l'autre. La qualité des espaces verts est liée à la variété des espaces plantés tant dans les espaces privés que publics et à la diversité des plantations (haies, massifs, arbres de haute tige) et des essences.



Prescription :

Conserver l'homogénéité de l'organisation urbaine et l'hétérogénéité du décor bâti / Ne pas démolir de maison / Pas d'extension entre la façade sur rue et la rue / En cas de garage en sous-sol, éviter la fermeture sur rue sauf pour les lots d'angle / Conserver le style architectural avec des matériaux pérennes : l'ardoise pourra remplacer le Shingle / Poursuivre, entre les maisons, l'alternance des styles, des nuances des tuiles et des couleurs des menuiseries.

Œuvres d'art

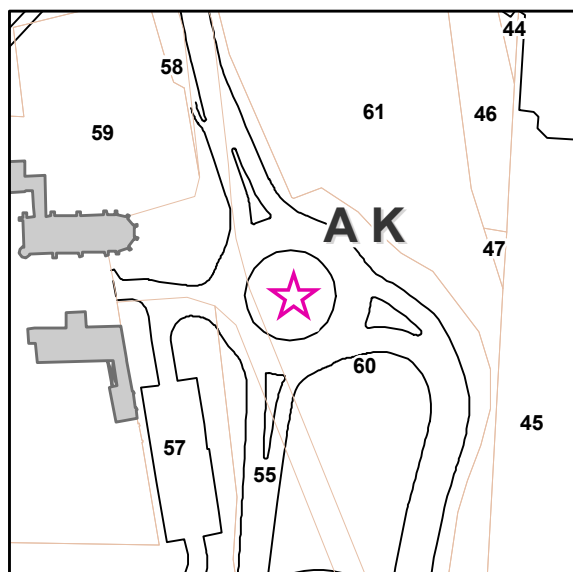
ELANCOURT

La Commanderie-Villedieu

Statue équestre du templier

Rond-point de l'Ordre des Chevaliers

Références cadastrales:
AK n° 60



EL002

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Art urbain

Description :

Elle représente un moine-chevalier. Ce bronze a été réalisé par des maîtres-bronziers dans la tradition de la grande statuaire animalière du XIXe siècle. D'autres sculptures animalières sont présentes dans la commune. Il s'agit d'une politique de commande à des artistes depuis 1995 afin de développer l'art urbain autour de la thématique animalière (aménagement de différents rond-points et entrées de quartier) : Roch Vandromme pour les 3 oies (rond-point Pré-Yvelines) ; les 8 lions en bronze (rond-point de l'hôtel-de-Ville) sur le modèle d'Auguste Cain ; et les 2 oursons (rond-point des 4 arbres).



Prescription :

Conserver l'oeuvre d'art en cas de réaménagement des espaces publics

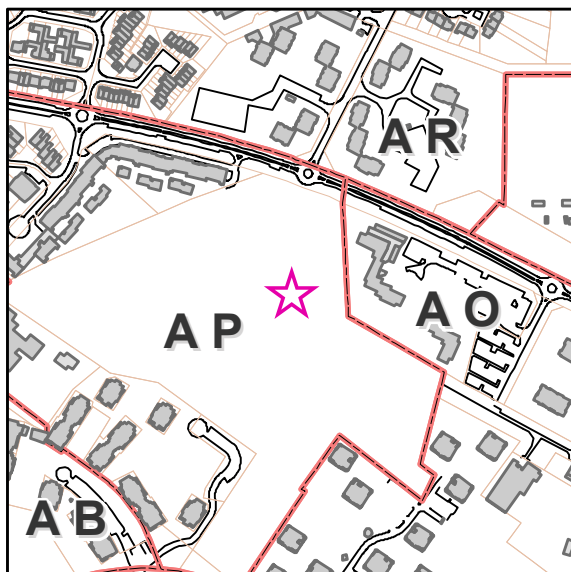
ELANCOURT

La Haie à Sorel - Les Nouveaux Horizons

Arborescence polymorphique

Parc des Coudrays

Références cadastrales:
AP n° 21



EL017

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Art urbain

Description :

Les 110 modules creux en résine de polyester sont une interprétation très libre d'une forme d'arbre. La forme et la couleur rouge valent à l'ensemble d'être baptisé par les habitants "les Spaghettis". L'oeuvre a été refaite à l'identique en 2004.



Prescription :

Conserver l'oeuvre d'art en cas de réaménagement des espaces publics

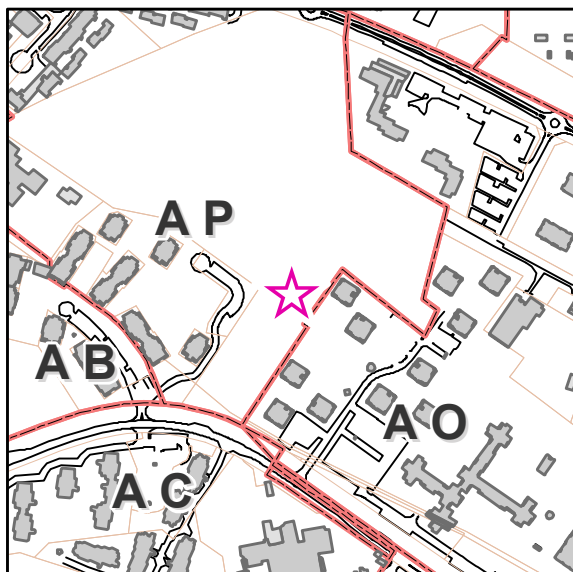
ELANCOURT

La Haie à Sorel - Les Nouveaux Horizons

Réflexion d'espace discontinu

Parc des Coudrays

Références cadastrales:
AP n° 21



EL018

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Art urbain

Description :

Implantée sur les lieux de passage des enfants du quartier, cette oeuvre en résine de polyester très colorée sur support acier et plexiglas est surnommée "le Mickey". Elle est restaurée en 2004 et réinstallée à l'identique.



Prescription :

Conserver l'oeuvre d'art en cas de réaménagement des espaces publics

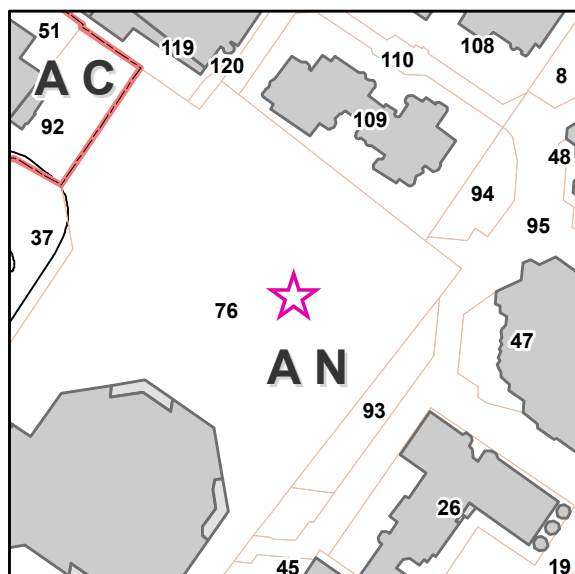
ELANCOURT

Les Sept Mares

La main divine

Parc de l'homme couché

Références cadastrales:
AN n° 76



EL014

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Art urbain

Description :

La sculpture symboliserait la main de Dieu sur l'Homme. Elle est réalisée en briques de Vaugirard non gélives, émaillées de couleurs par endroit. Ce matériau, comme la grande dimension du personnage, caractérise le travail de l'artiste.



Prescription :

Conserver l'oeuvre d'art en cas de réaménagement des espaces publics

PLU

Inventaire patrimonial

GUYANCOURT

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

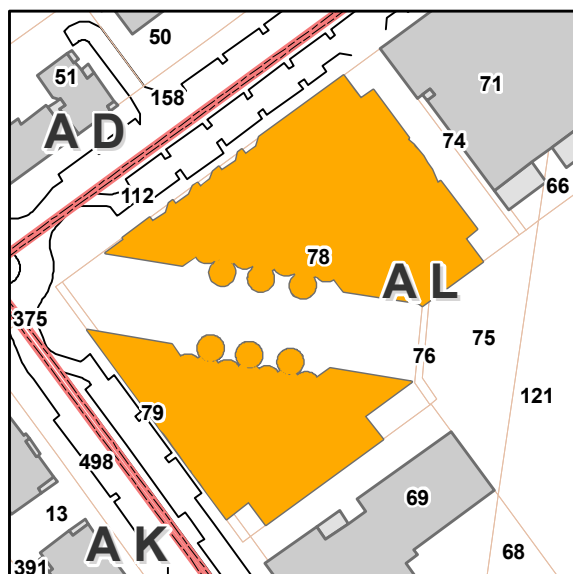
GUYANCOURT

Le Parc

Université

47, boulevard Vauban / 3, boulevard d'Alembert

Références cadastrales:
AL n° 78



GU0145GU053

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
L'Université a été construite en 1995 d'après les plans de l'architecte Grumbach.
Au niveau architectural, elle est un hommage à l'architecte Franck Lloyd Wright.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

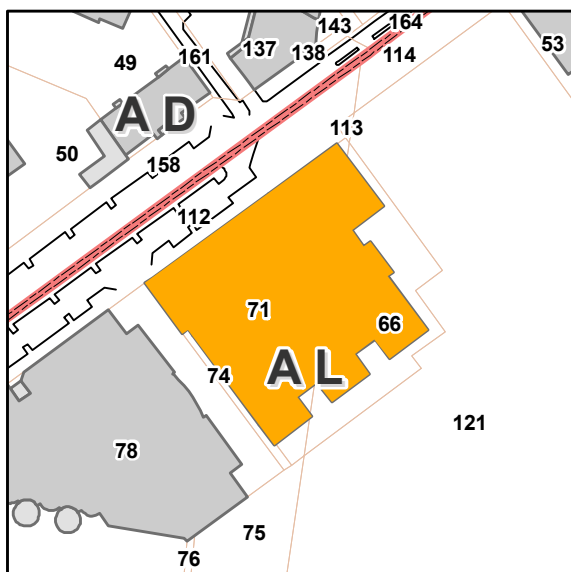
GUYANCOURT

Le Parc

Bibliothèque universitaire

45 et 45 bis, boulevard Vauban

Références cadastrales:
AL n° 66, 71 et 74



GU0146GU054

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
La Bibliothèque universitaire a été construite en 2005 d'après les plans de l'agence Ripault-Duhart et est un hommage également à Le Corbusier avec de grands volumes posés sur pilotis.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

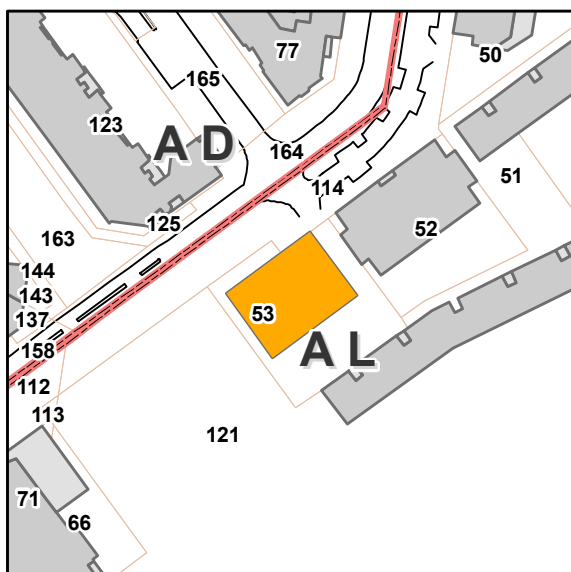
GUYANCOURT

Le Parc

La maison de la communication

43, boulevard Vauban

Références cadastrales:
AL n° 53

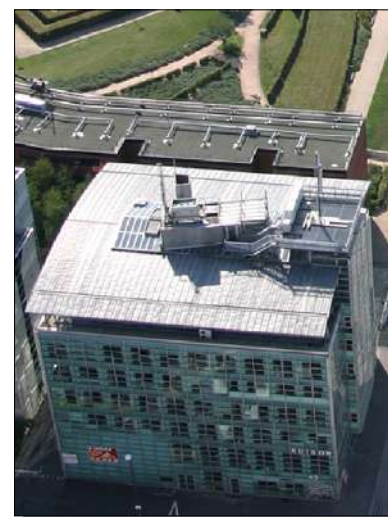


GU0143GU051

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
La maison de la communication a été construite en 1991 d'après les plans de l'architecte Fuksas. C'est un immeuble tout en transparence, avec une façade verre et acier.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver aspect extérieur (matériaux)

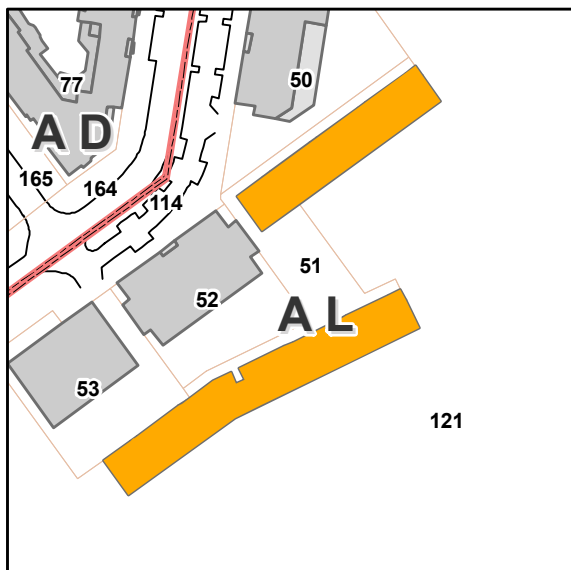
GUYANCOURT

Le Parc

Résidence Louis Lumière

1 à 10, résidence Louis Lumière (boulevard Vauban)

Références cadastrales:
AL n° 51



GU0144GU052

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
La Résidence Louis Lumière a été construite en 1992 d'après les plans de l'architecte Perrault, avec une inspiration des immeubles villas de Le Corbusier et une façade verre et brique ouvrant sur le parc.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volume et aspect extérieur (matériaux)

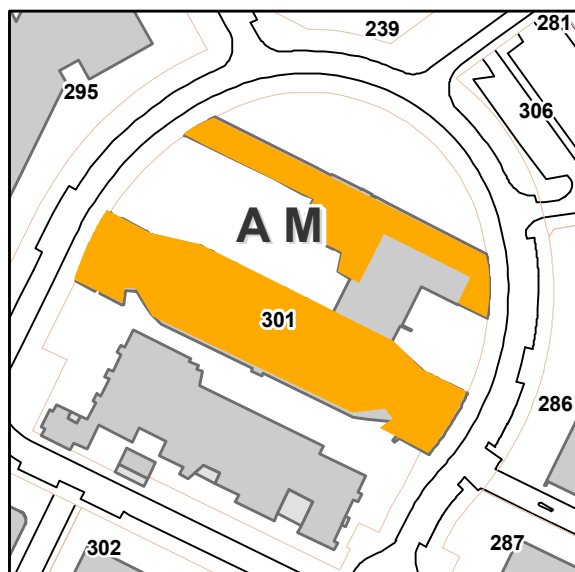
GUYANCOURT

Les Saules

La Redoute des Bouviers

1, 3 et 5, rue de la Redoute

Références cadastrales:
AM n° 294



GU0126GU058

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Patrimoine historique de la commune, fort défensif construit en 1879 et occupé jusqu'en 1932 ; architecture militaire du XIXème siècle en pierre de meulière, calcaire et brique composé de larges voûtes autoportantes, modénature de façade.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

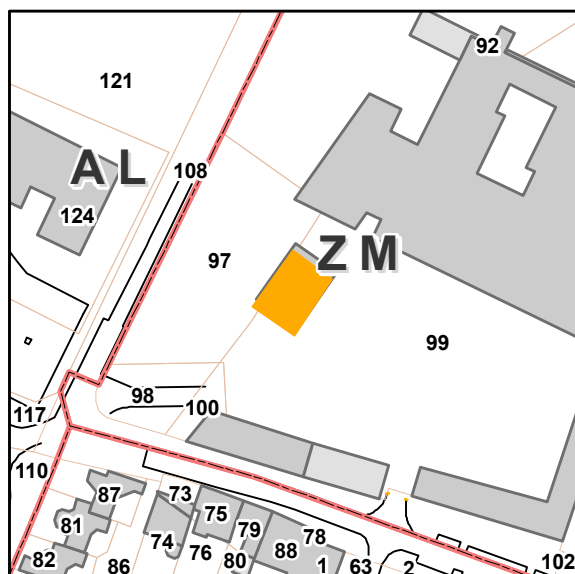
GUYANCOURT

Les Garennes

Maison de maître

11, boulevard d'Alembert

Références cadastrales:
ZM n° 97 et 99



GU0136

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Ancienne maison de maître rénovée : bandeaux des ouvertures, horizontaux et verticaux, soupiraux. Vestige de l'ancienne entrée de la ferme de Troux route de Troux : piliers en meulière et briques.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Respecter ordonnancement de la façade

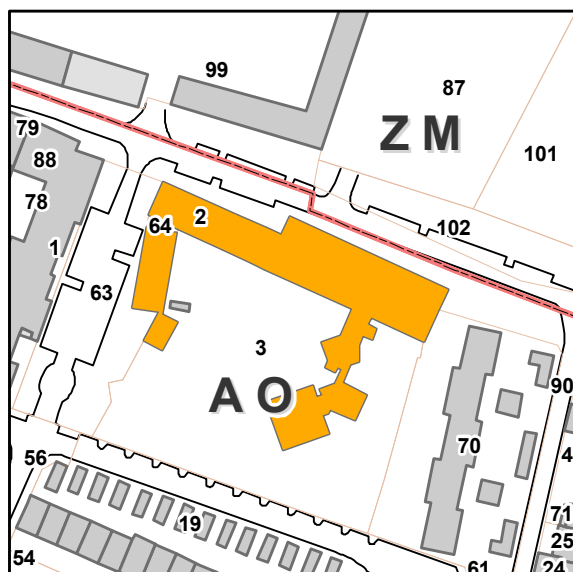
GUYANCOURT

Les Garennes

Ferme de Trous

67 et 67 bis, route de Trous

Références cadastrales:
AO n° 2, 3 et 64

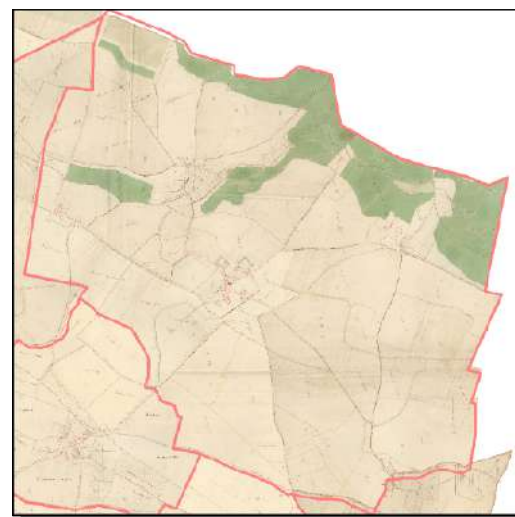


GU0152GU060

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
Bâtiment du XVIIe siècle, bâtiments agricoles devenus centre de prière (Cap Saint-Jacques).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

GUYANCOURT

Les Garennes

Mur de clôture

1 à 2, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 4 et 71



GU0138

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière, plein ou surmonté d'une claire-voie, auvent-portail, piliers.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Les Garennes

Puits

2 et 3, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 25 et 71

GU0137

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Deux puits anciens, maçonnerie en meulière dont un avec poulie en fer forgé fixé dans le mur.



Prescription :
Conserver en l'état

GUYANCOURT

Les Garennes

Maison individuelle en meulière

5, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 7



GU0273

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Ancienne maison d'habitation en pierre de meulière. Cette construction par son implantation en alignement, l'ordonnancement des percements en façade sur rue et ses matériaux participe à l'animation et au caractère insolite de la venelle Offenbach. Les façades nécessitent d'être rénovées.



Prescription :
Ne pas démolir / Maintenir implantation par rapport à la venelle / Conserver les matériaux extérieurs / Permettre une évolution qualitative du bâtiment / En cas de rénovation des façades, une attention particulière doit être portée à sa mise en œuvre et à la qualité des matériaux utilisés

GUYANCOURT

Les Garennes

Maison individuelle en meulière

4, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 24



GU0272

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :
Très ancienne maison d'habitation en pierre de meulière inscrite au cadastre napoléonien. Cette construction par son implantation en alignement, l'ordonnancement des percements en façade sur rue et ses matériaux participe à l'animation et au caractère insolite de la venelle Offenbach. Les façades nécessitent d'être rénovées.



Prescription :
Ne pas démolir / Maintenir implantation par rapport à la venelle / Conserver les matériaux extérieurs / Permettre une évolution qualitative du bâtiment / En cas de rénovation des façades, une attention particulière doit être portée à sa mise en œuvre et à la qualité des matériaux utilisés

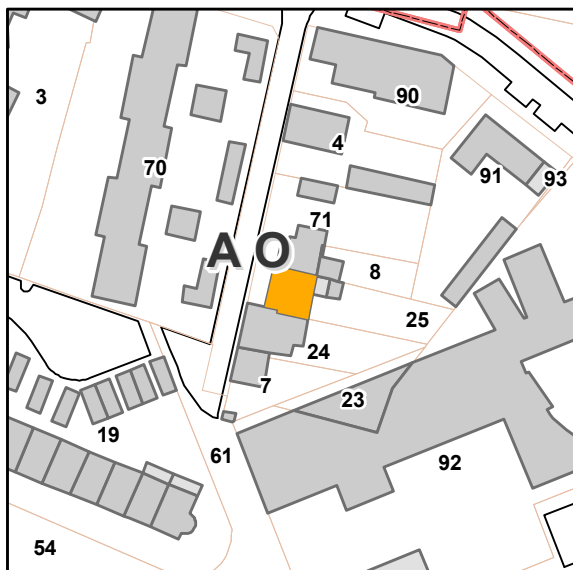
GUYANCOURT

Les Garennes

Maison individuelle en meulière

3, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 25



GU0271

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :
Très ancienne petite maison d'habitation en pierre de meulière inscrite au cadastre napoléonien. Cette construction par son implantation en recul et ses matériaux participe à l'animation et au caractère insolite de la venelle Offenbach.



Prescription :
Ne pas démolir / Maintenir implantation par rapport à la venelle / Conserver les matériaux extérieurs / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

GUYANCOURT

Les Garennes

Maison individuelle en meulière

2, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 71



GU0270

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Maison d'habitation construite dans les années 1950. Cette construction par son implantation en recul participe à l'animation et au caractère insolite de la venelle Offenbach.



Prescription :
Ne pas démolir / Maintenir implantation par rapport à la venelle / Permettre une évolution qualitative du bâtiment

GUYANCOURT

Les Garennes

Maison individuelle en meulière

1, venelle Jacques Offenbach

Références cadastrales:
AO n° 4



GU0269

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Bâtiment issu d'un ensemble agricole en pierre de meulière. Le pignon sur rue a été percé de 4 fenêtres dont l'ordonnancement est intéressante. Cette construction participe à l'animation et au caractère insolite de la venelle Offenbach.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes / Maintenir implantation par rapport à la venelle / Conserver les matériaux extérieurs / Maintenir ordonnancement du pignon sur rue / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

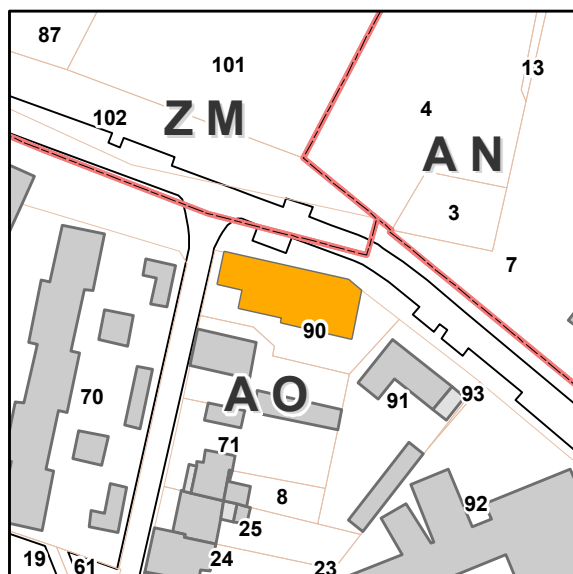
GUYANCOURT

Les Garennes

Bâtiment traditionnel

57 à 65, route de Troux

Références cadastrales:
AO n° 90



GU0274

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :
Très ancien ensemble d'habitations inscrit au cadastre napoléonien. Cette construction par son implantation en alignement sur la route de Troux, l'ordonnancement de sa façade sur rue participe à l'animation et à l'aspect village de ce secteur de Troux. Les façades nécessiteraient une valorisation et un traitement de qualité des baies, des menuiseries, des volets et des enduits.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et implantation / Assurer une évolution qualitative du bâtiment / En cas de rénovation des façades, une attention particulière doit être portée à sa mise en œuvre et à la qualité des matériaux utilisés

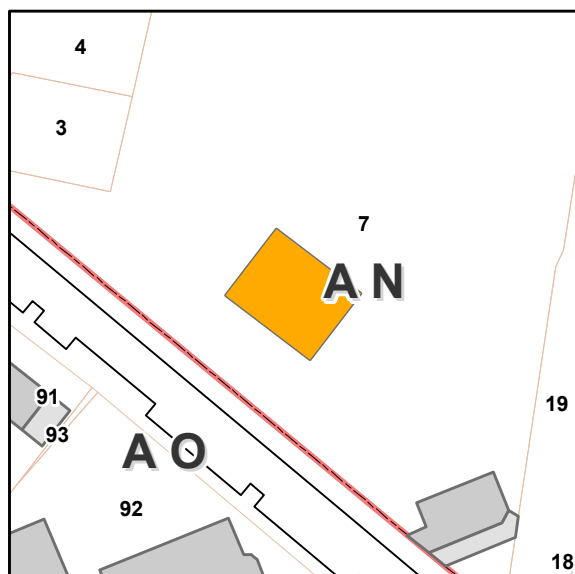
GUYANCOURT

Les Garennes

Habitation partiellement en meulière

Route de Troux

Références cadastrales:
AN n° 7



GU0263

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
En attente d'éléments de la part de la commune de Guyancourt.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et implantation / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

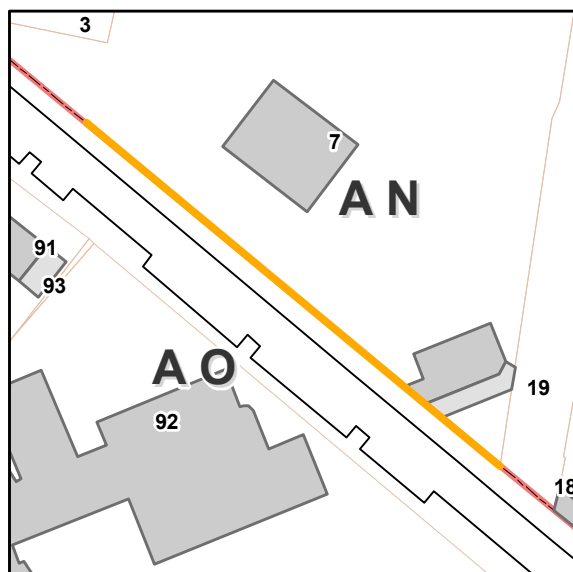
GUYANCOURT

Les Garennes

Mur de clôture

Route de Troux

Références cadastrales:
AN n° 7



GU0264

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Les Garennes

Le train d'habitations (T.G.V.)

2 à 18 (n° pairs) mail des Garennes

Références cadastrales:
AO n° 18



GU0141GU067

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Le train d'habitation (T.G.V.), immeuble en long à l'extrémité arrondi, composé d'une juxtaposition d'appartements en duplex accessibles par coursives extérieures conçu par l'architecte Pierre Gangnet en 1981.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Organisation des accès

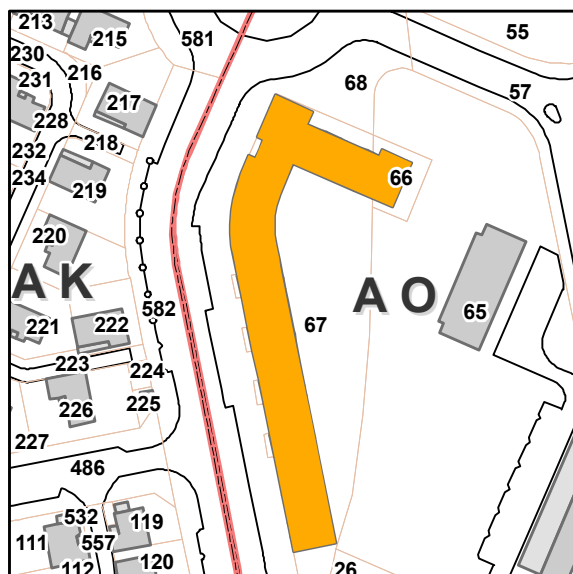
GUYANCOURT

Les Garennes

Immeuble à coursives

27 à 41 (n° impairs) boulevard D'Alembert / 81, boulevard L. V. Beethoven

Références cadastrales:
AO n° 66 et 67



GU0142GU068

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Immeuble à coursives, conçu par Paul Chemetov et Borja Huidobro en 1992 en réponse au train d'habitations, immeuble en courbe avec une variété en façade sur rue par le jeu des loggias, coursives, terrasses.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes et l'implantation sur espace public / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

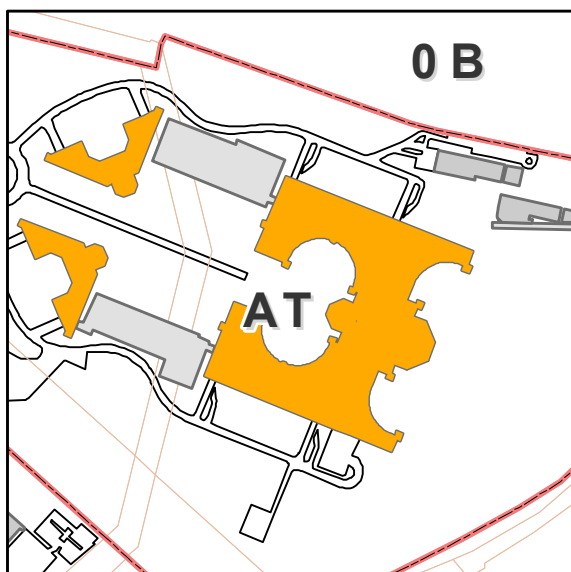
GUYANCOURT

Les Sangliers

Bouygues Challenger

1, avenue Eugène Freyssinet

Références cadastrales:
AT n° 1, 2 et 5



GU0150GU063

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
La signature d'un architecte américain de renom, Kevin Roche, vise à renforcer le prestige du groupe. Réalisé suivant une symétrie qui rappelle Versailles, ce "palais de verre" aux formes courbes s'ouvre sur une reproduction des chevaux du château de Marly.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

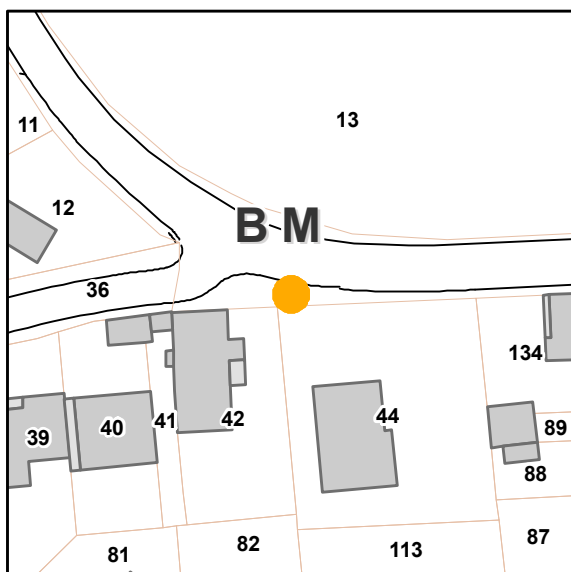
GUYANCOURT

Bouviars

Plaque

15, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n° 44



GU0063

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Plaque émaillée avec l'inscription de l'ancien département de Seine et Oise.



Prescription :
Conserver en l'état

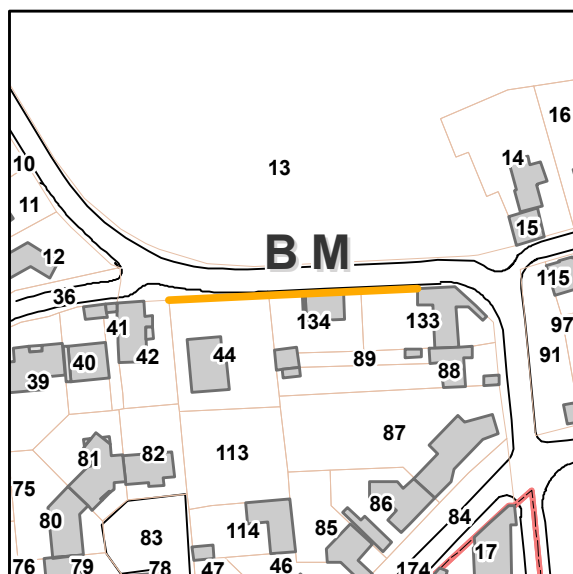
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

13 et 15, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n° 44 et 90



GU0062

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière en partie enduite et couvert de tuiles plates.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

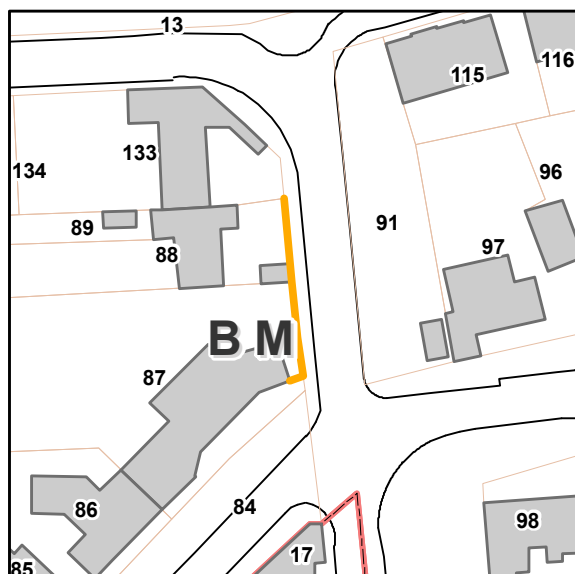
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

8, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n° 87 et 88



GU0057

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs et piliers en meulière



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

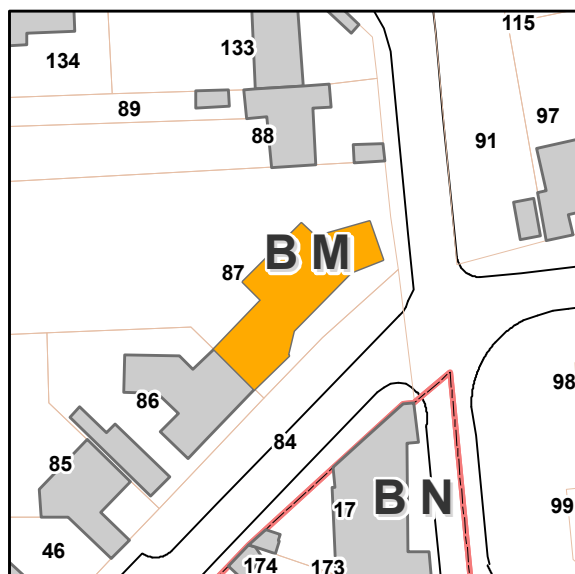
GUYANCOURT

Bouvier

Ancien Café-Epicerie Hameau de Bouvier

2, chemin de l'aqueduc

Références cadastrales:
BM n° 87



GU0056

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural

Description :

Ancien café épicerie et marchand de vin, elle comporte une cave voûtée, maçonnerie en meulière traditionnelle, linteaux rustique en bois, porte en demi-lune en brique.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

GUYANCOURT

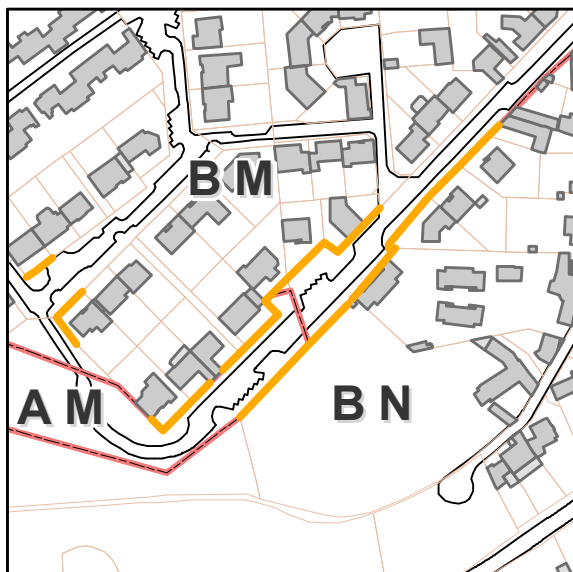
Bouvières

Murs en meulière

14 à 26 et 1 à 7, chemin de l'Aqueduc / 20 et 25, rue Joachim Du Bellay

Références cadastrales:

BM n° 49, 50, 52, 56, 57, 58, 61, 62, 63 et 68 / BN n° 8, 9, 10, 11, 13 et 15



GU0125

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs de clôture en meulière, intérêt paysager depuis l'accès par la passerelle.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

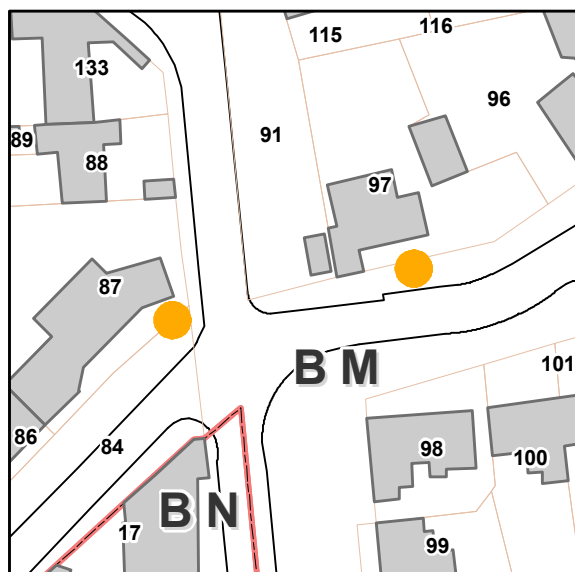
GUYANCOURT

Bouviars

Borne royale

2, chemin de l'aqueduc / 1, rue des Bouviars

Références cadastrales:
BM n° 87



GU0058

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Bornes royales (XVIII ème).



Prescription :
Conserver en l'état

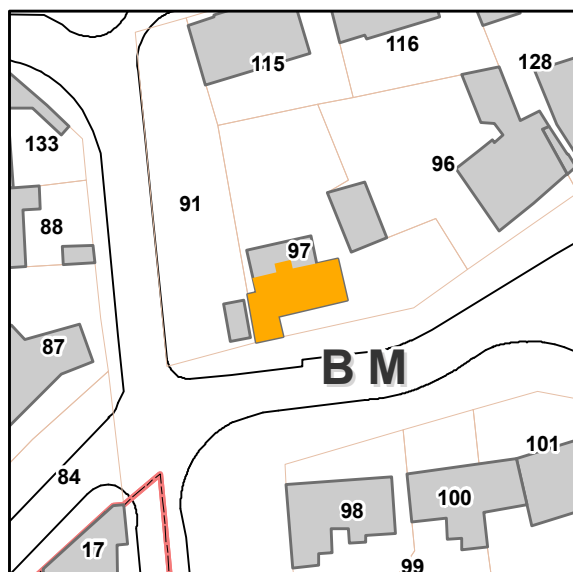
GUYANCOURT

Bouviars

Maison d'ouvriers agricoles

1, rue des Bouviars

Références cadastrales:
BM n° 97



GU0075

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière en partie enduite, éléments de modénature en façade (losanges sculptés de fleurs), marquise.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

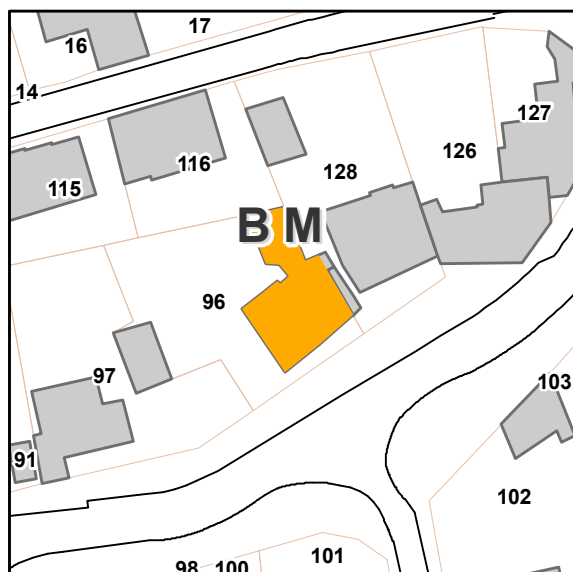
GUYANCOURT

Bouviars

Maison d'ouvriers agricoles

3, rue des Bouviars

Références cadastrales:
BM n° 96



GU0076

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, éléments de modénature en façade (losanges sculptés de fleurs de Lys).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

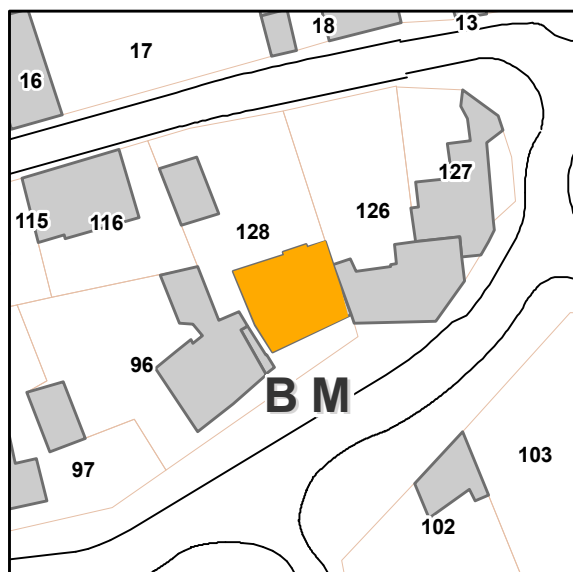
GUYANCOURT

Bouviers

Maison d'ouvriers agricoles

7, rue des Bouviers

Références cadastrales:
BM n° 93



GU0077

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, éléments de modénature en façade (losanges sculptés de fleurs).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

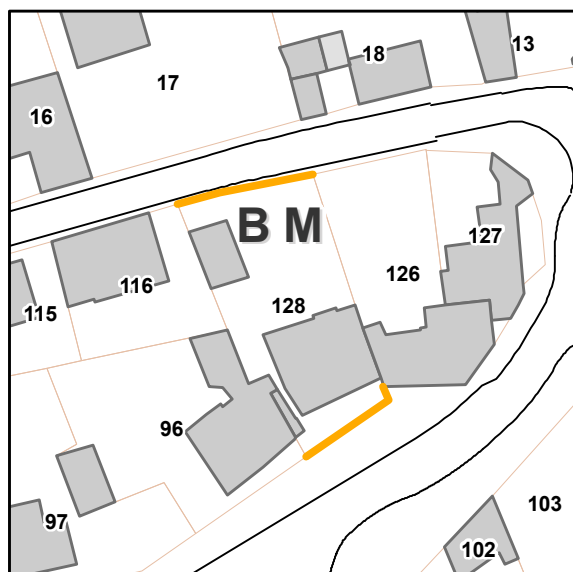
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

7, rue des Bouviars

Références cadastrales:
BM n° 93



GU0078

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Clôture et piliers de clôture en meulière surmonté d'une clairevoie en fer forgé, mur plein en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

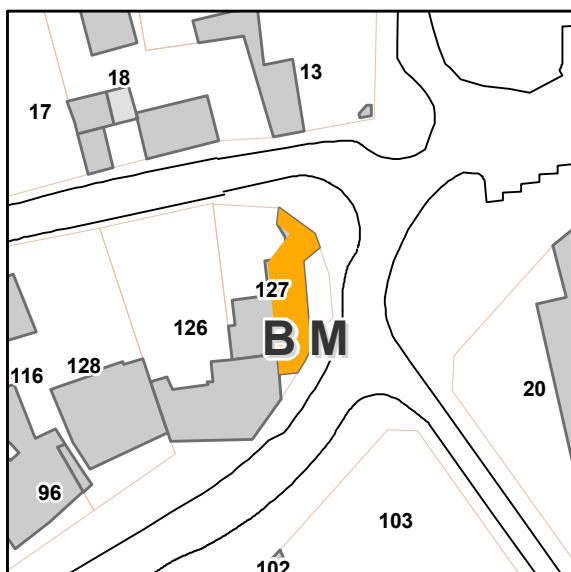
GUYANCOURT

Bouviars

Maison Hameau de Bouviars

11, rue des Bouviars

Références cadastrales:
BM n° 95



GU0079

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, modénature de façade (mascarons : visage au dessus des fenêtres), linteaux ouvragé de la porte et des fenêtres, garde corps en fer forgé, marquise en fer forgé, fenêtre en œil de bœuf avec barreaudage en fer forgé ouvragé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

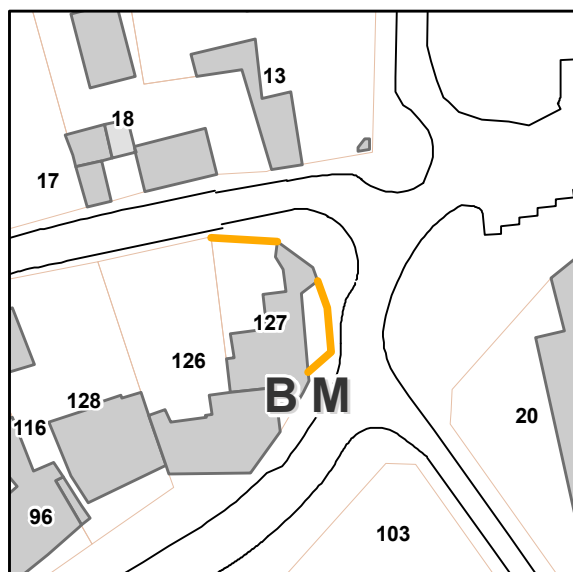
GUYANCOURT

Bouviere

Mur de clôture

11, rue des Bouviere

Références cadastrales:
BM n° 95



GU0080

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière surmonté de tuiles plates, mur en meulière surmonté d'une clairevoie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

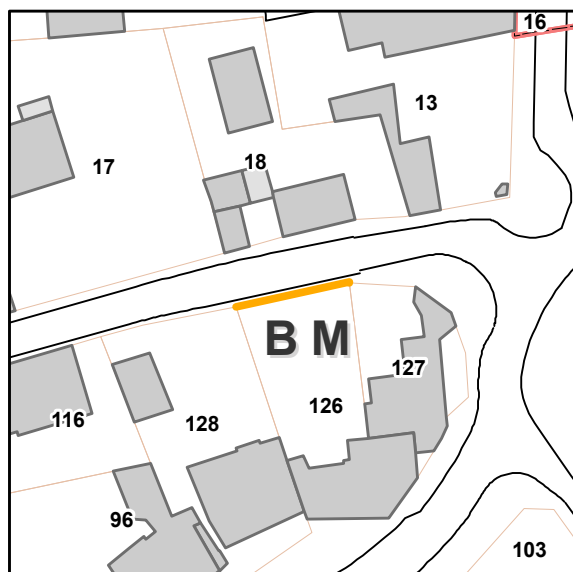
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

9, rue des Bouvières (rue des Sangliers)

Références cadastrales:
BM n° 94



GU0081

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

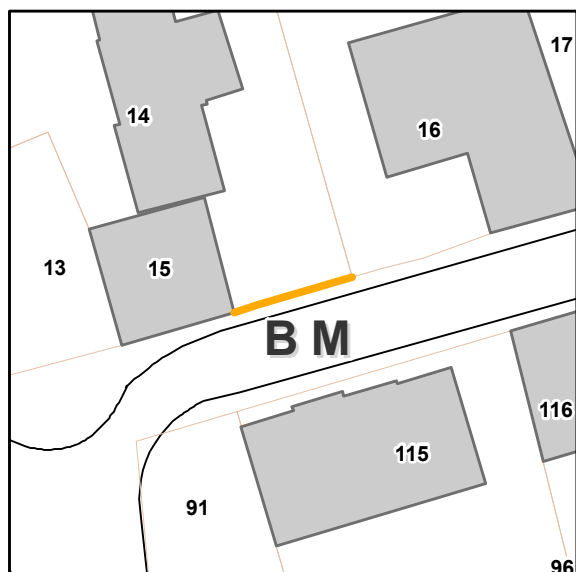
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

1, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 14



GU0108

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Maçonnerie en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

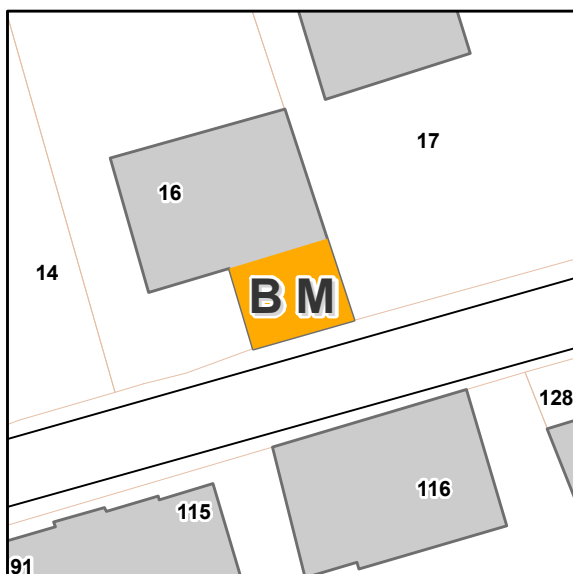
GUYANCOURT

Bouviars

Maison Hameau de Bouviars

1 bis, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 16



GU0105

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation

Description :
Maçonnerie en meulière et maçonnerie enduite.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

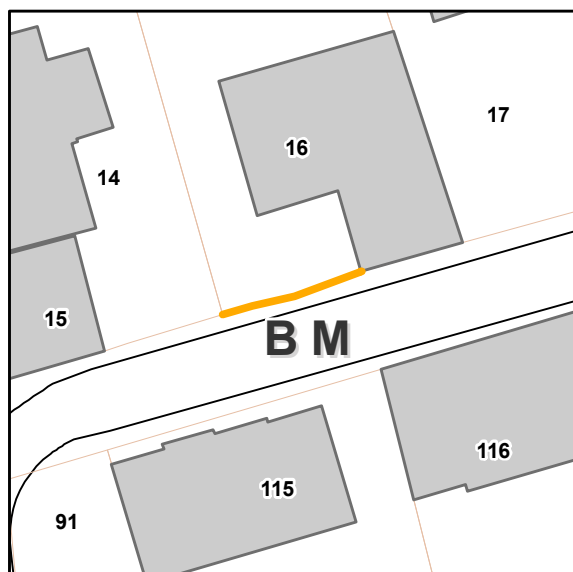
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

1 bis, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 16



GU0106

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Maçonnerie en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

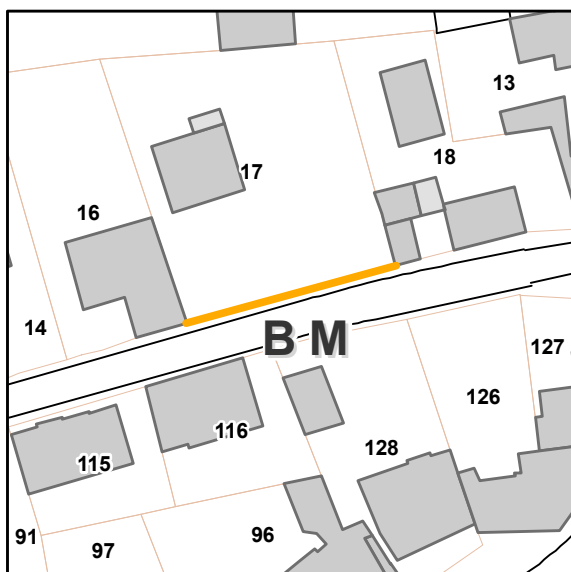
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

5, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 17



GU0104

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Maçonnerie en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Bouviere

Maison Hameau de Bouviere

3 bis, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 18



GU0102

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Maçonnerie en meulière et maçonnerie enduite, bandeaux des ouvertures, marquise.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

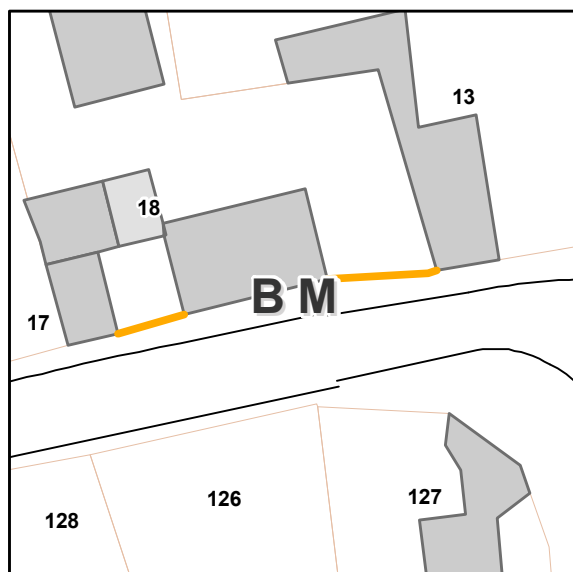
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

3 bis, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 18



GU0103

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Maçonnerie en meulière, maçonnerie enduite.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

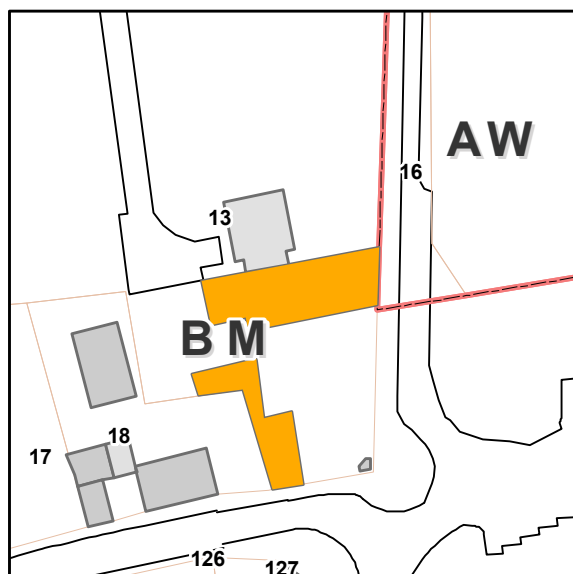
GUYANCOURT

Bouviars

L'Ermitage

3, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 13



GU0100

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Porche d'entrée, cour pavée, maçonnerie enduite, bandeaux des ouvertures, bandeaux verticaux et entre le rez-de-chaussée et le premier étage, œil de bœuf en façade, œil de bœuf en façade, marquise et garde corps en fer forgé, pompe, puits.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

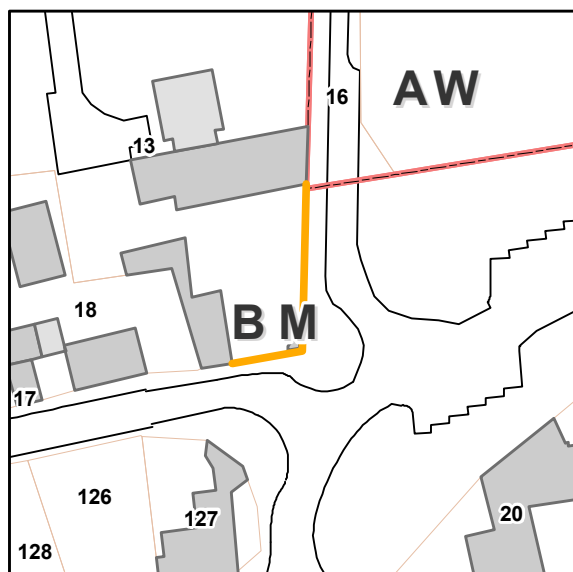
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

3, rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 13



GU0101

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Maçonnerie enduite.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

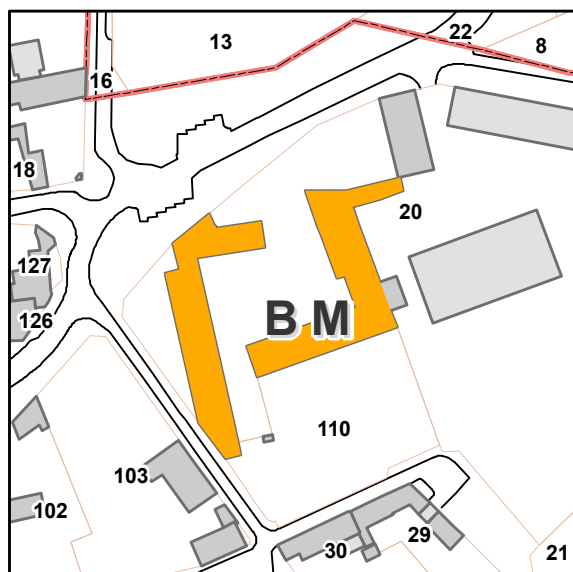
GUYANCOURT

Bouvières

Ancienne ferme

Rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n° 20



GU0098

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Bâtiments en meulière, verger en friche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

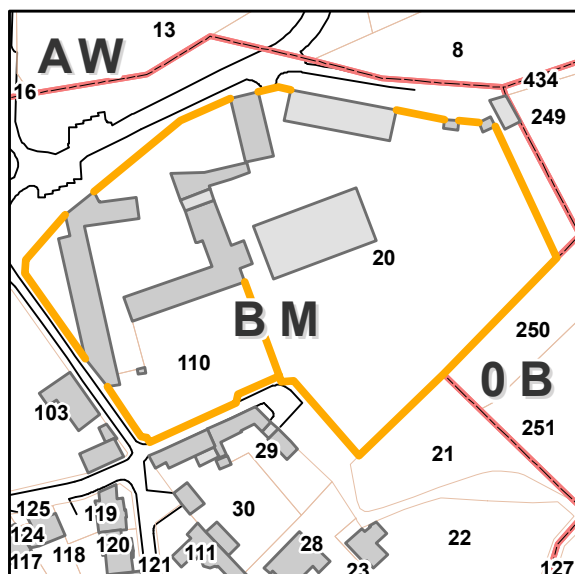
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

Rue des Sangliers

Références cadastrales:
BM n°20 et 110



GU0099

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

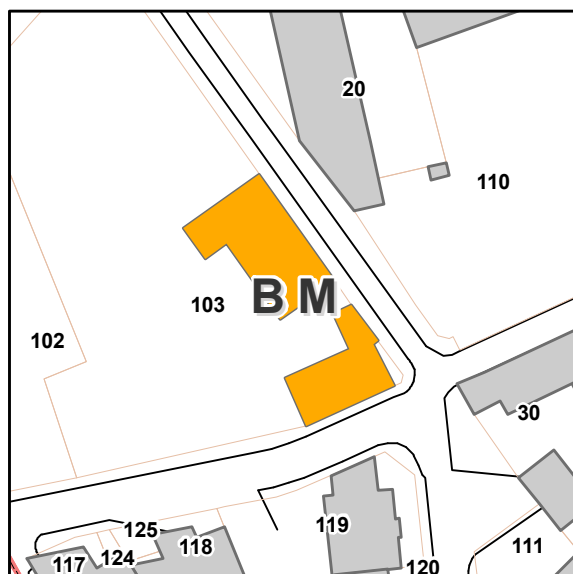
GUYANCOURT

Bouviars

Maisons : "La Verdurette"

1, rue de la Ferme

Références cadastrales:
BM n° 103



GU0073

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien. Maison donnant sur la rue de la Ferme (La Verdurette) : maçonnerie en meulière, toiture en demi-croupe, poulie en façade, escalier maçonné, véranda en fer forgé. Maison donnant sur la rue Gabrielle Benier: maçonnerie en meulière, lucarne rampante, linteaux en bois, rejingot en brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

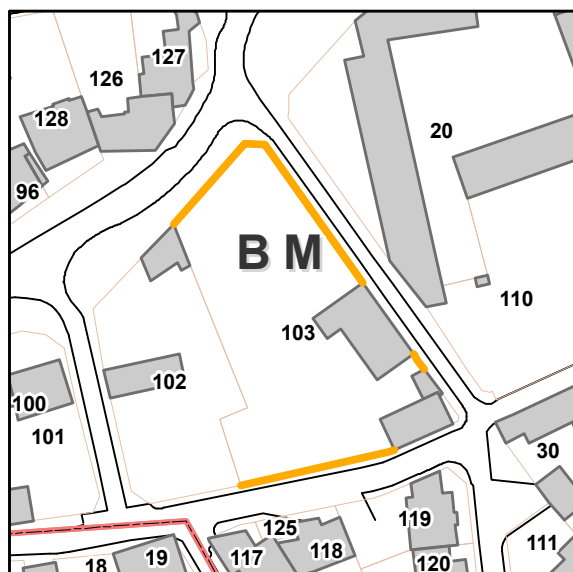
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

1, rue de la Ferme

Références cadastrales:
BM n° 103



GU0074

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière plein parfois surmonté d'un complément en brique.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

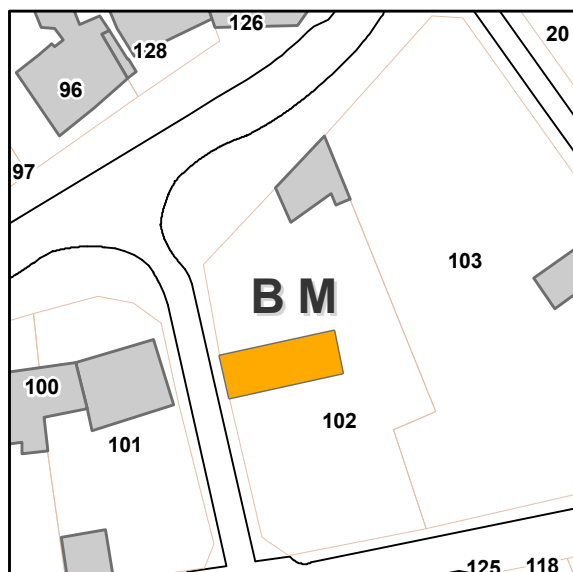
GUYANCOURT

Bouvières

Maisons : "Les Charmettes"

6, rue des Bouvières / 99, rue de la Pompe

Références cadastrales:
BM n° 102



GU0071

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Maçonnerie en meulière enduite, toiture à quatre pans en ardoise et faitage zinc, bandeau de façade entre le rez-de-chaussée et le premier étage.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs /Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

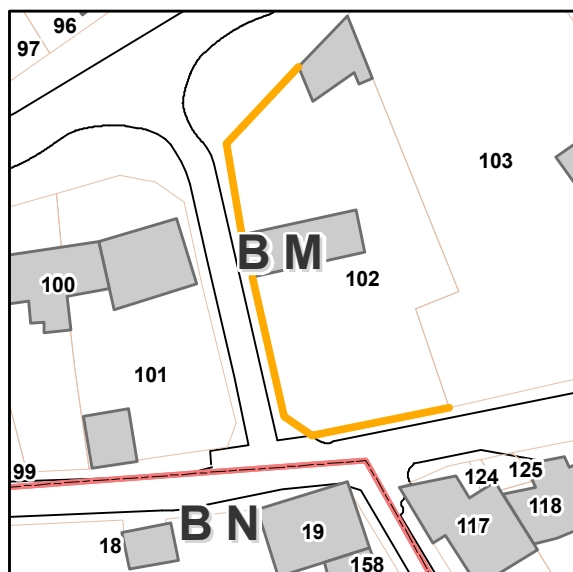
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

6, rue des Bouviars / 99, rue de la Pompe

Références cadastrales:
BM n° 102



GU0072

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière soit plein, soit surmonté d'une grille en clairevoie. Piliers en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

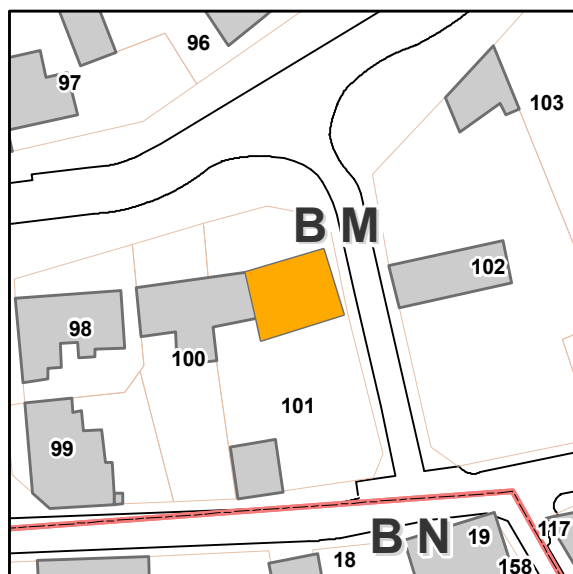
GUYANCOURT

Bouvières

Maison Hameau de Bouvières

11, rue Gabrielle Benier

Références cadastrales:
BM n° 101



GU0067

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Habitation présentant un intérêt architectural, notamment par la présence de lucarnes capucines.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture aspect extérieur (matériaux) / Préserver lucarne capucine

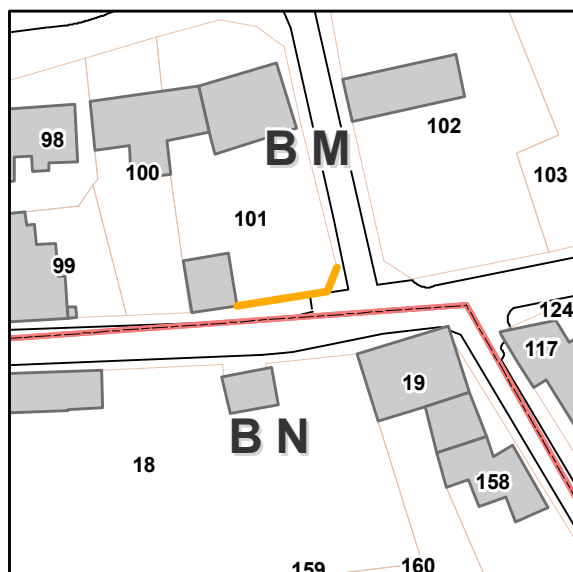
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

11, rue Gabrielle Benier

Références cadastrales:
BM n° 101



GU0068

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur et pilier en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

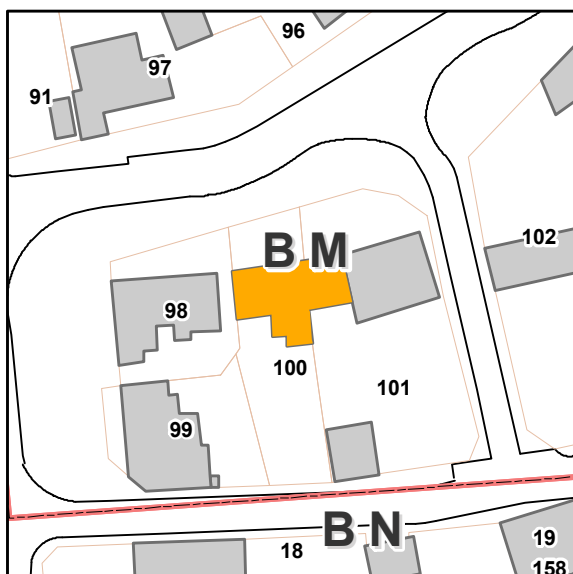
GUYANCOURT

Bouviere

Maison Hameau de Bouviere

2, rue des Bouviere

Références cadastrales:
BM n° 100



GU0065

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, lucarne rampante.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture aspect extérieur (matériaux) / Préserver lucarne rampante

GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

2, rue des Bouvières (rue Gabrielle Benier)

Références cadastrales:
BM n° 100



GU0066

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

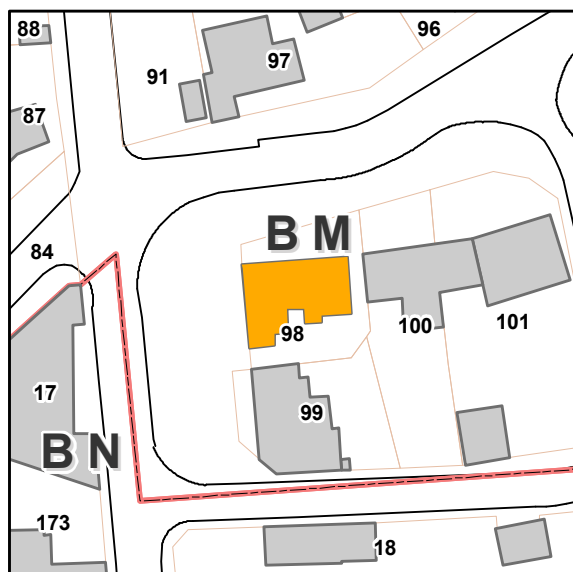
GUYANCOURT

Bouvières

Maison Hameau de Bouvières

2, rue des Bouvières

Références cadastrales:
BM n° 98



GU0064

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Bâtiment présent sur le cadastre napoléonien. Ancienne épicerie. Meulière enduite, devanture accolée à la façade, inscription décorative, bandeau de façade entre le rez-de-chaussée et le premier étage.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

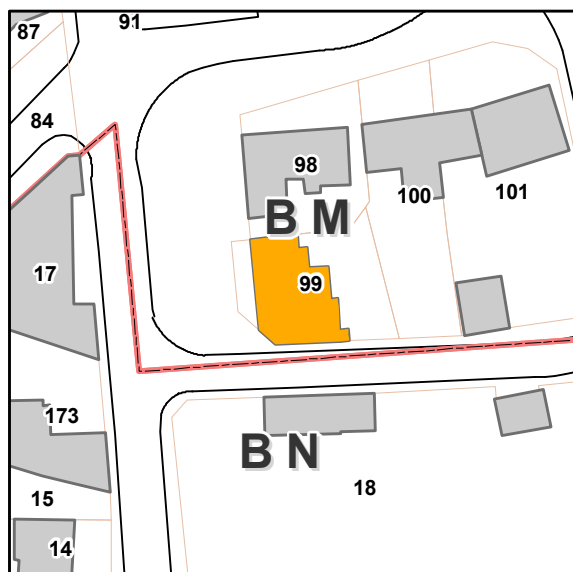
GUYANCOURT

Bouvier

Maison Hameau de Bouvier

1, Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n° 99



GU0069

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, marquise surplombant la porte d'entrée, garde corps en fer forgé, linteaux en métal et en brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie /Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

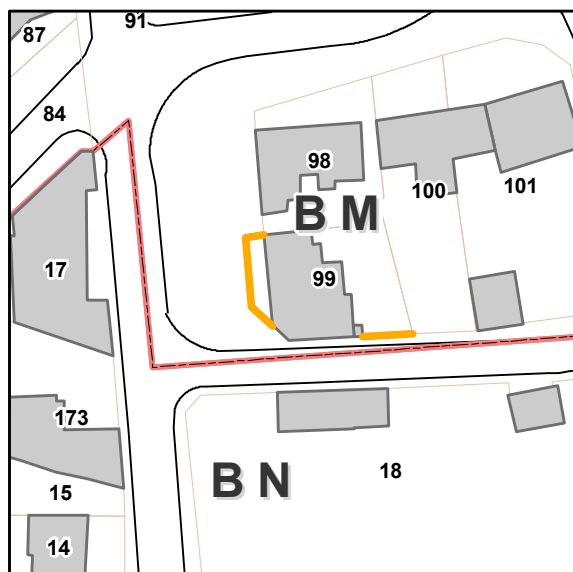
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

1, Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n° 99



GU0070

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière surmonté d'une clairevoie en fer forgé.



Prescription :

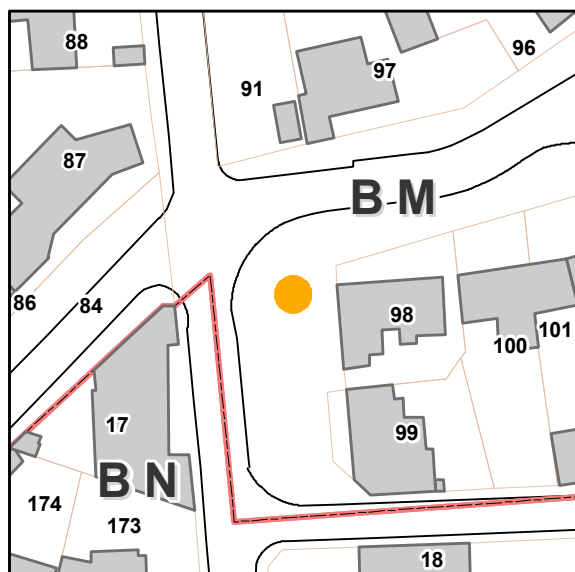
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Bouvier

Calvaire

Angle rue Allviger et Lanot et rue des Bouvier

Références cadastrales:
BM n°... (espace public)

GU0059

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Calvaire vraisemblablement du XIXème.

Prescription :
Conserver en l'état



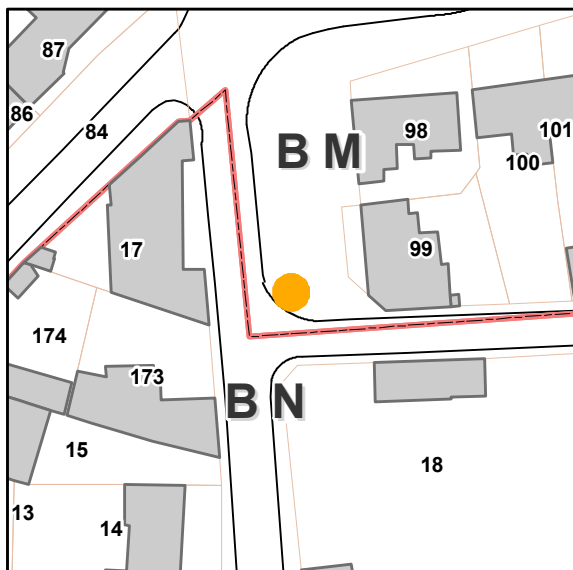
GUYANCOURT

Bouviere

Meule

Angle rue Allviger et Lanot et rue G. Benier

Références cadastrales:
BM n°... (espace public)



GU0060

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Meule présente sur l'espace public.

Prescription :
Conserver en l'état



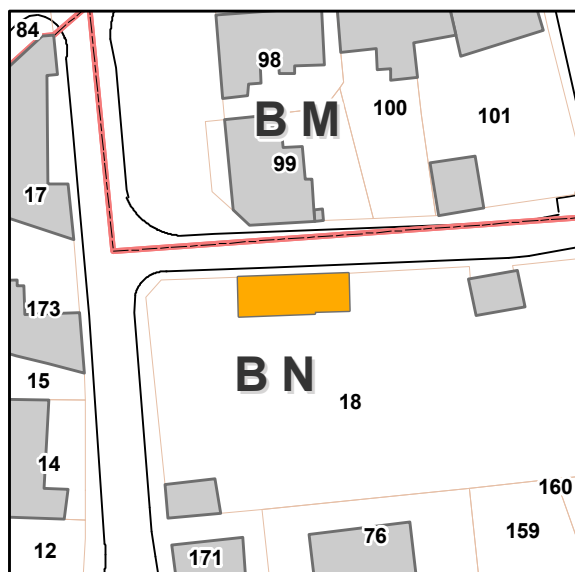
GUYANCOURT

Bouvières

Maison de maître

3, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BN n° 18



GU0082

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Habitation présentant un intérêt architectural, notamment par les éléments suivants : maçonnerie, œil de bœuf (2) et corniche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

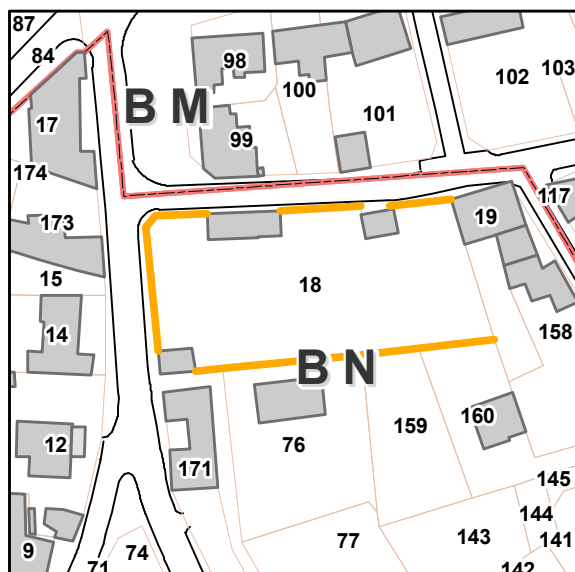
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

3, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BN n° 18



GU0083

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière enduite pour une grande part, piliers du portail d'entrée rue Allviger et Lanot en briques.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

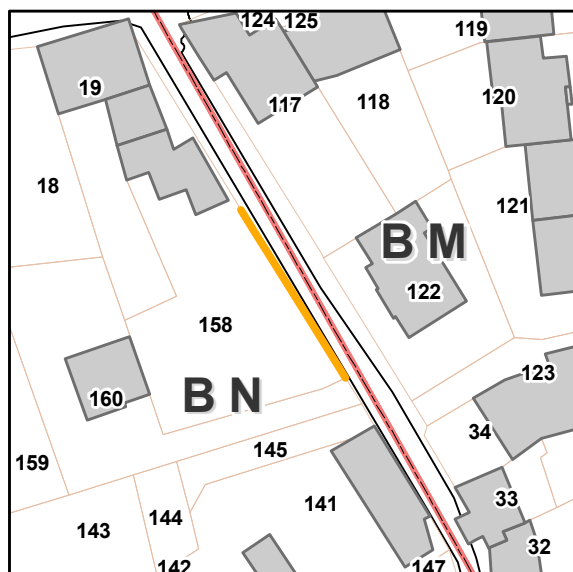
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

2, rue de la fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BN n° 158



GU0084

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière plein ou surmonté d'une clairevoie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

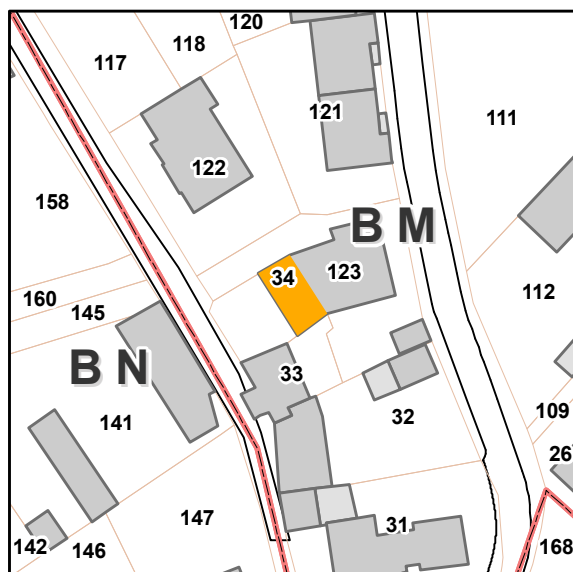
GUYANCOURT

Bouviere

Maison Hameau de Bouviere

3, rue de la Fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BM n° 34



GU0086

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en pierre meulière, linteaux en bois.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux)

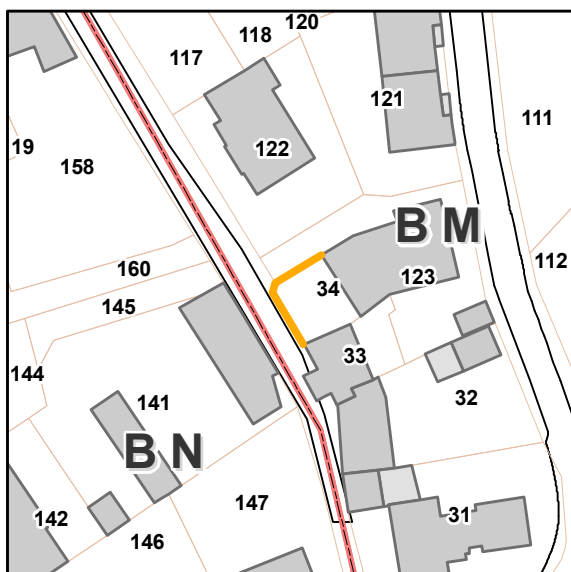
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

3, rue de la Fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BM n° 34



GU0087

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière surmonté d'une clairevoie.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

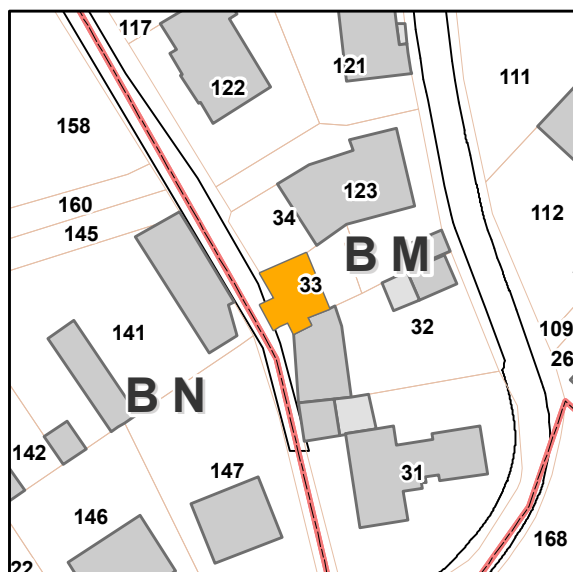
GUYANCOURT

Bouvières

Maison Hameau de Bouvières

5, rue de la Fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BM n° 33



GU0088

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (bâtiment déjà présent sur le cadastre napoléonien). Maisons en pierre meulière, linteaux en bois et réjingots en brique, marquise d'entrée.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

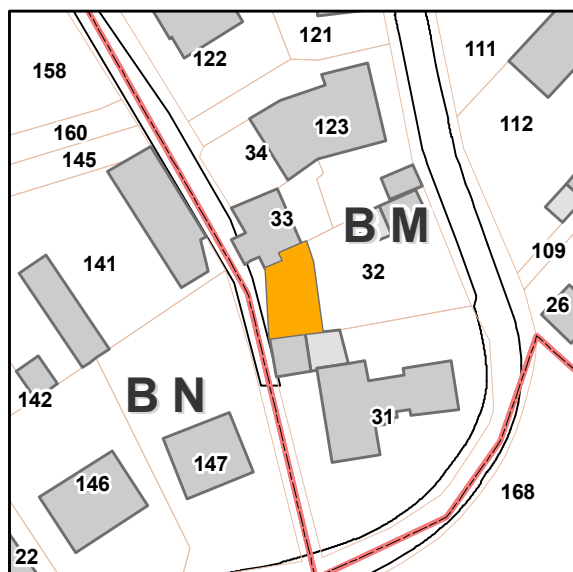
GUYANCOURT

Bouviars

Maison Hameau de Bouviars

7, rue de la Fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BM n° 32



GU0089

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (bâtiment déjà présent sur le cadastre napoléonien). Maisons en pierre meulière, linteaux en bois et réjingots en brique, marquise d'entrée.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

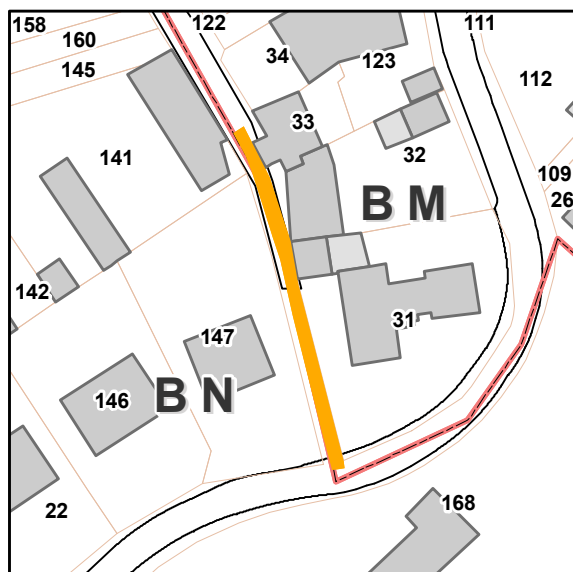
GUYANCOURT

Bouviars

Escalier

Rue de la Fontaine des Gobelins

Références cadastrales:
BM n°... (espace public) / BN n°... (espace public)



GU0090

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
L'escalier situé en bout de cette rue marque l'espace d'une empreinte particulière.



Prescription :
Conserver en l'état

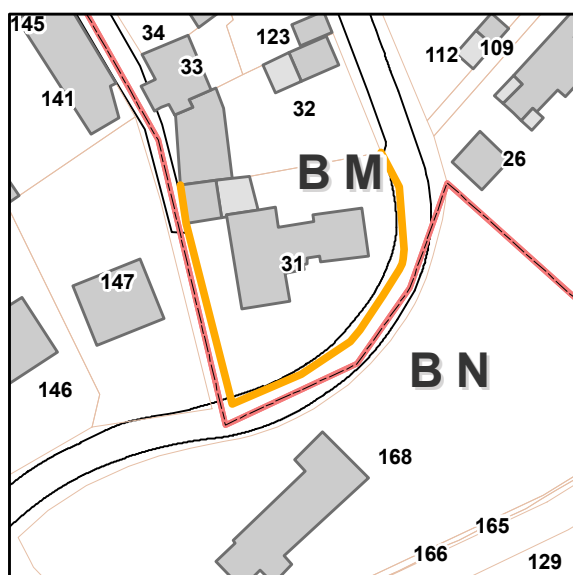
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

17, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 31



GU0085

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

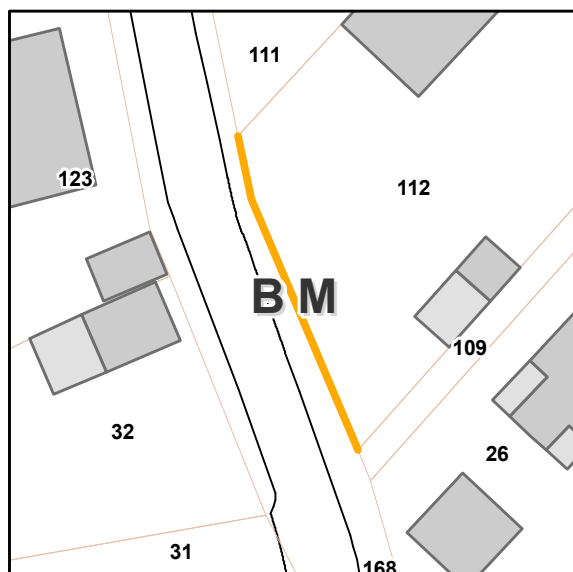
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

20B, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 112



GU0097

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

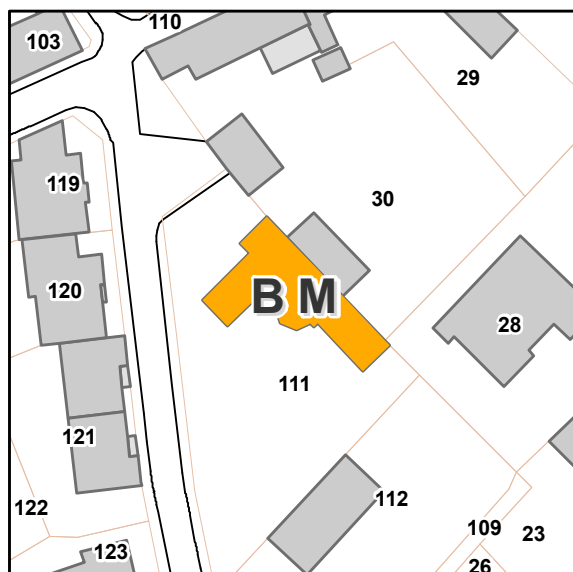
GUYANCOURT

Bouvières

Maison "La Terrasse"

22, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 111



GU0095

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Maison en meulière, rejingot en brique, lucarne pendante, fenêtres avec arc bombé à voussoir en pierre et brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

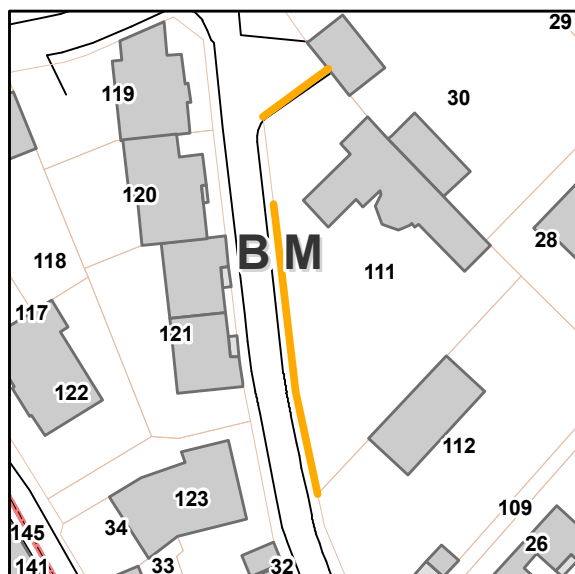
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

22, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 111



GU0096

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

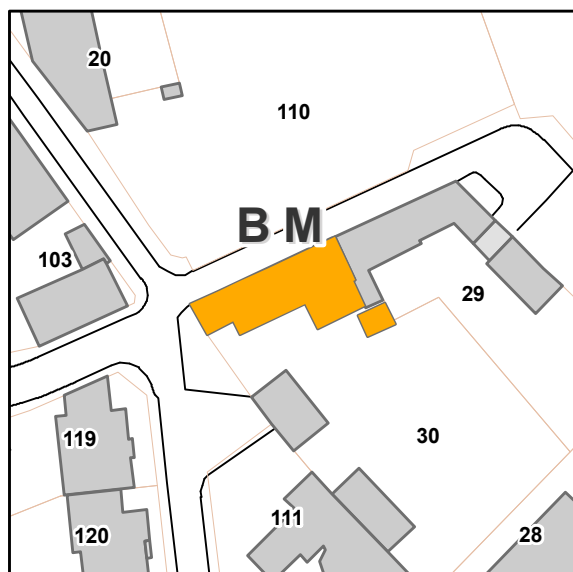
GUYANCOURT

Bouvières

Maison "L'Enclos"

24, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 30



GU0093

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Maisons en meulière, rejingot en brique, lucarne pendante.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

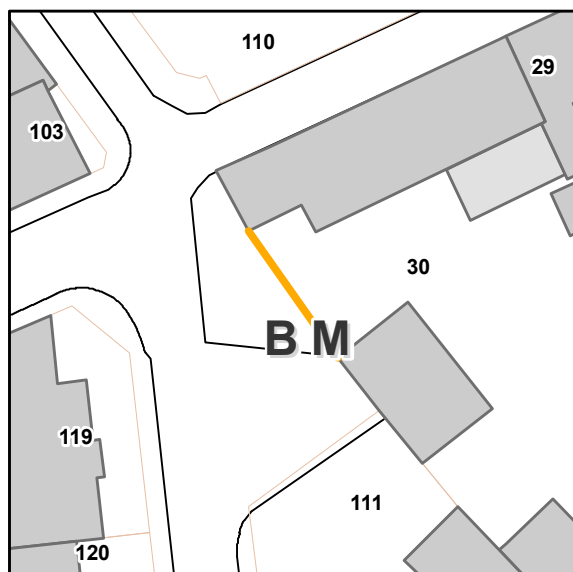
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

24, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 30



GU0094

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs de clôture en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

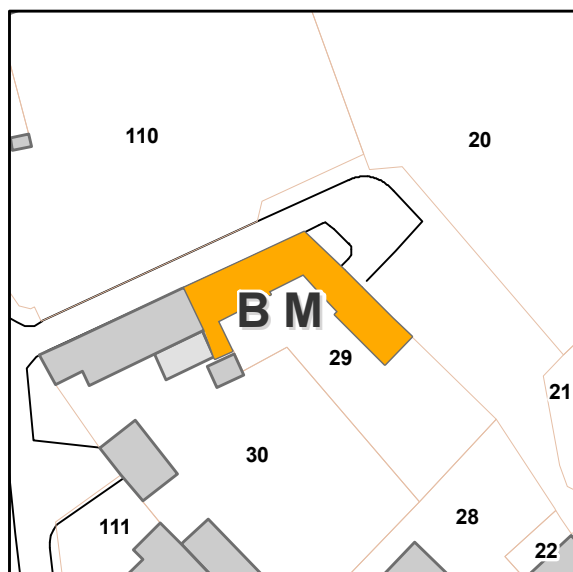
GUYANCOURT

Bouviars

Maison "L'Enclos des Gobelins"

2, chemin du Lavoir

Références cadastrales:
BM n° 29



GU0091

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Maisons en meulière, rejingot en brique, auvent-portail et porte.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

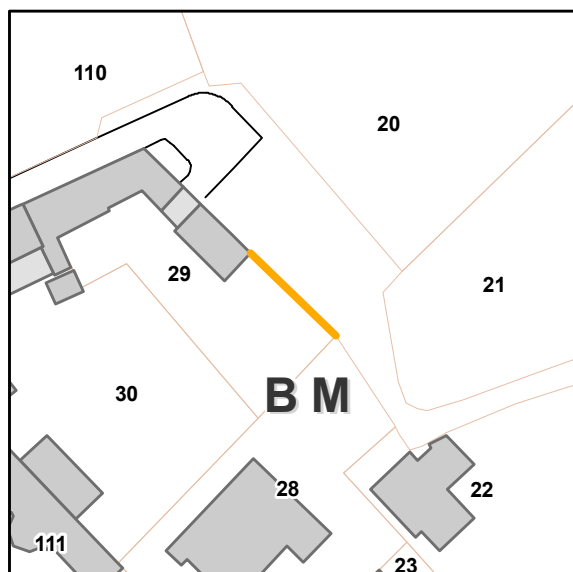
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

2, chemin du Lavoir

Références cadastrales:
BM n° 29



GU0092

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière en partie surmonté de tuiles, pilier en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Bouviars

Maison Néo-Normande en meulière

4, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 80



GU0123

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
De style néo-normand, maçonnerie en meulière, incrustation de briques, cheminées en briques.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

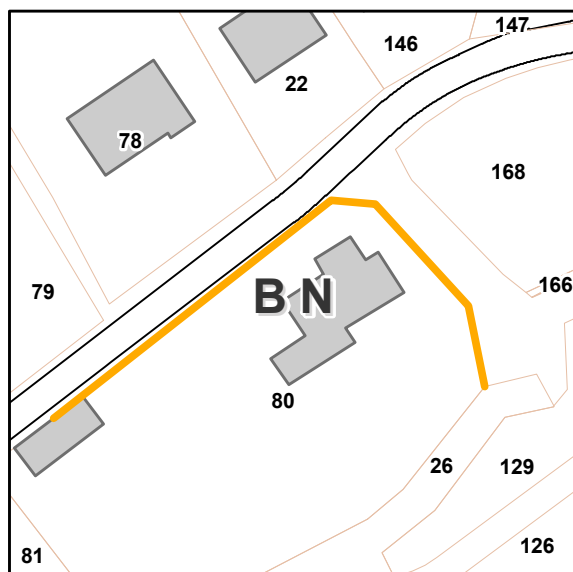
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

4, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 80



GU0124

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs de clôture en meulière avec alternance de claire-voie, piliers en briques.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

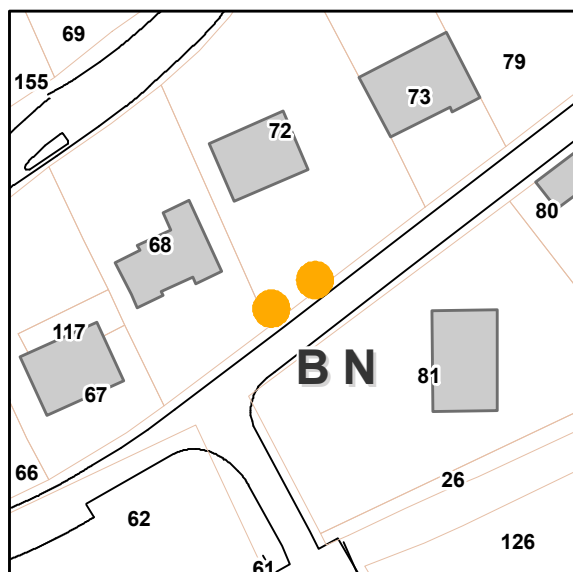
GUYANCOURT

Bouviars

Borne royale

7, sente de la vallée

Références cadastrales:
BN n° 72



GU0061

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Deux bornes royales (XVIIIème) marquent l'entrée de la propriété.



Prescription :
Conserver en l'état

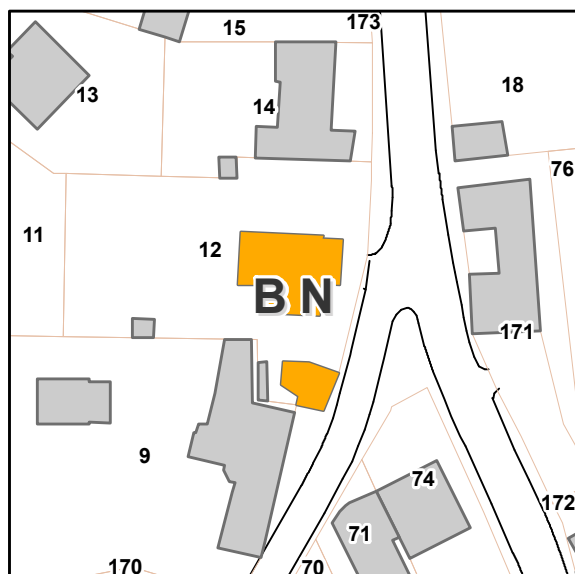
GUYANCOURT

Bouvières

Maison Hameau de Bouvières

2, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 12



GU0109

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Construction en meulière (en partie enduite), bandeaux entre le rez-de-chaussée et l'étage et autour des ouvertures, corniche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

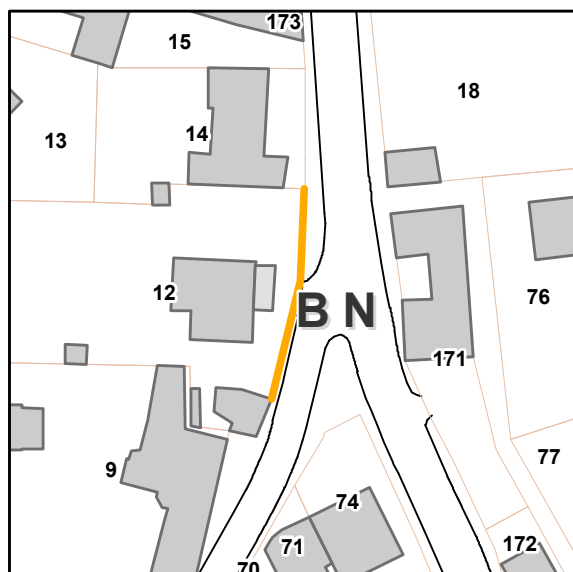
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

2, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 12



GU0110

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Murs et piliers de clôture en meulière. Balustrade en pierre, de type XVII – XVIIIème, ronde en poire à panse en quart-de-rond.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

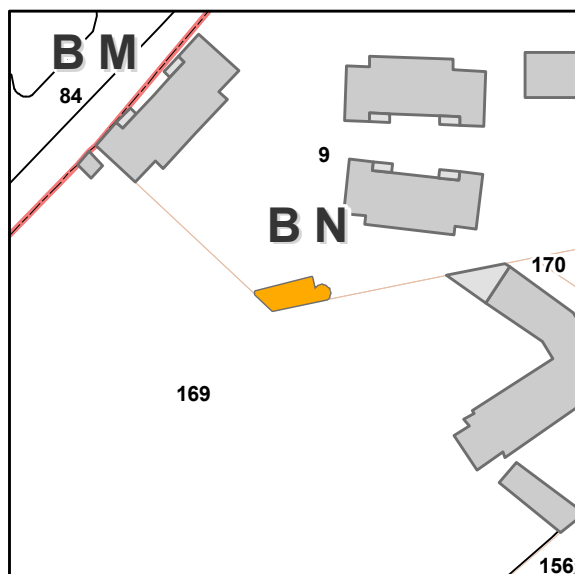
GUYANCOURT

Bouviars

Annexe, pigeonnier

4, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 9



GU0120

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Bâtiment original en particulier la tour.



Prescription :
Conserver en l'état / Permettre restauration

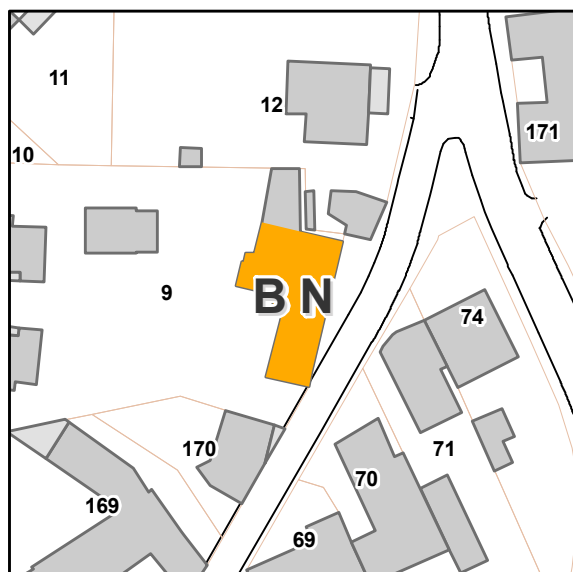
GUYANCOURT

Bouvières

Maison de maître

4, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 9



GU0118

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien), ce bâtiment pourrait être un ancien hôpital militaire (Louis XIV) indiqué dans des archives de 1680. Maçonnerie en meulière, pierre d'angle, bandeaux entre le rez-de-chaussée et le premier étage, bandeaux des ouvertures, casquette et bandeau de la porte, corniche, lucarne rentrante, toit à la Mansart, escaliers d'entrée, ferronnerie.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture, aspect extérieur (matériaux) / Respecter ordonnancement de la façade

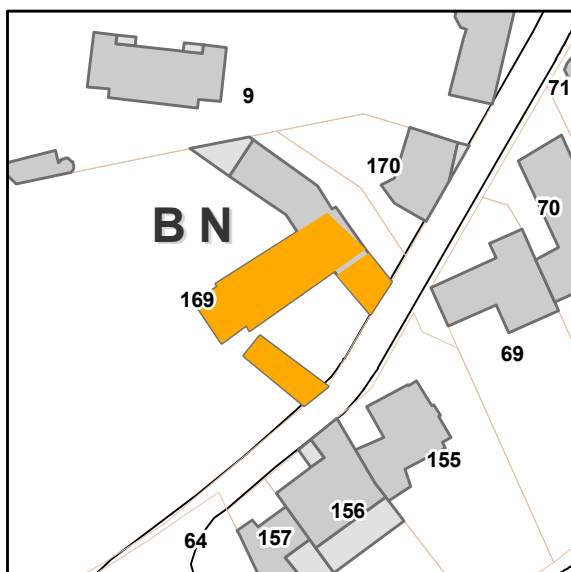
GUYANCOURT

Bouvières

Ancienne ferme

6, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 169



GU0121

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Aspect historique (certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien). Cour close pavée, maçonnerie enduite, rejingot en brique, lucarne capucine, auvent.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

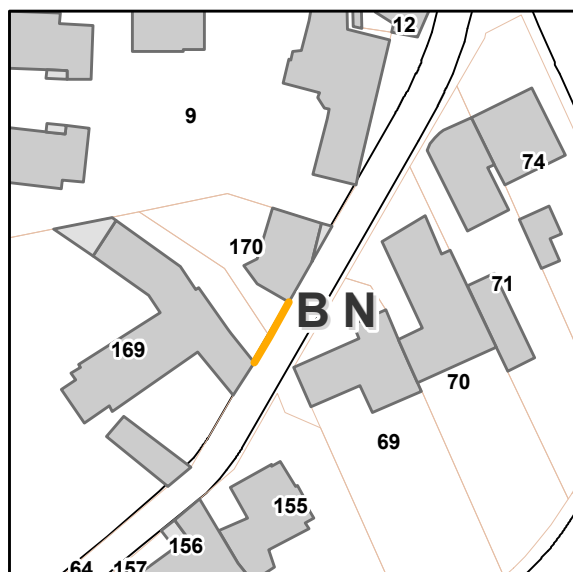
GUYANCOURT

Bouviars

Mur de clôture

6, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 169 et 170



GU0122

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

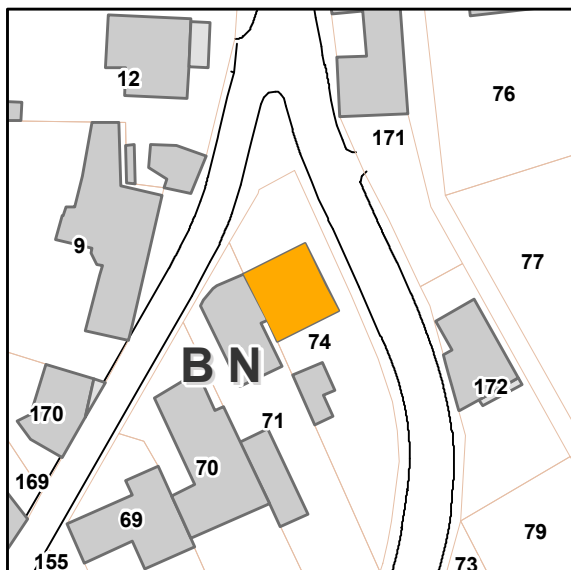
GUYANCOURT

Bouviere

Maison Hameau de Bouviere

1, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 74



GU0111

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en meulière, linteaux en bois.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux)

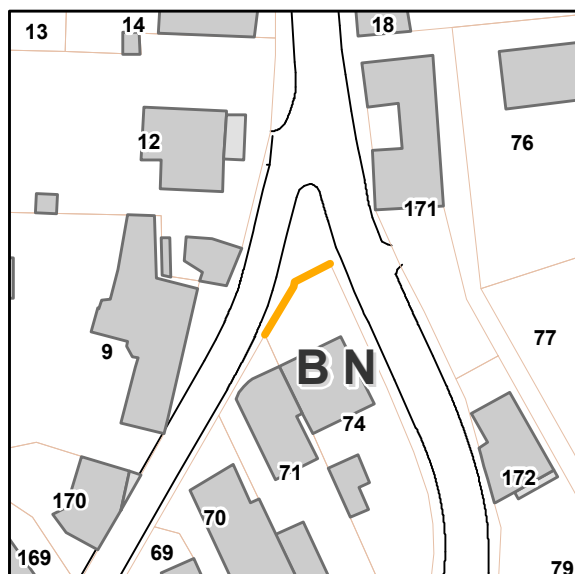
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

1, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 74



GU0112

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Muret de clôture en meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

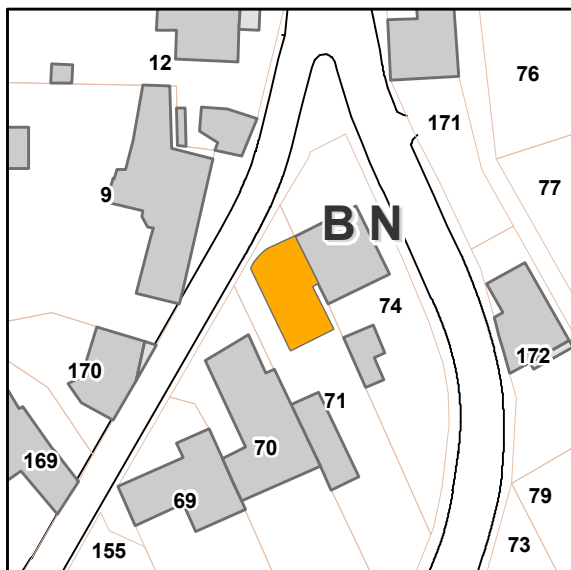
GUYANCOURT

Bouvières

Maison Hameau de Bouvières

3, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 71



GU0113

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en meulière, linteaux en bois.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux)

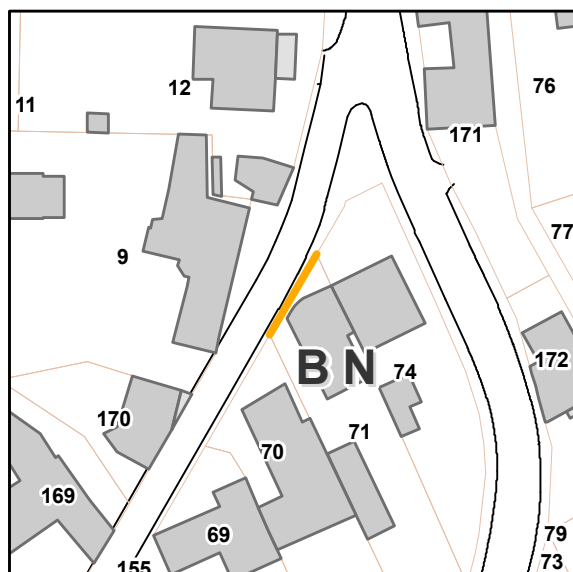
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

3, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 71



GU0114

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murets de clôture en meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

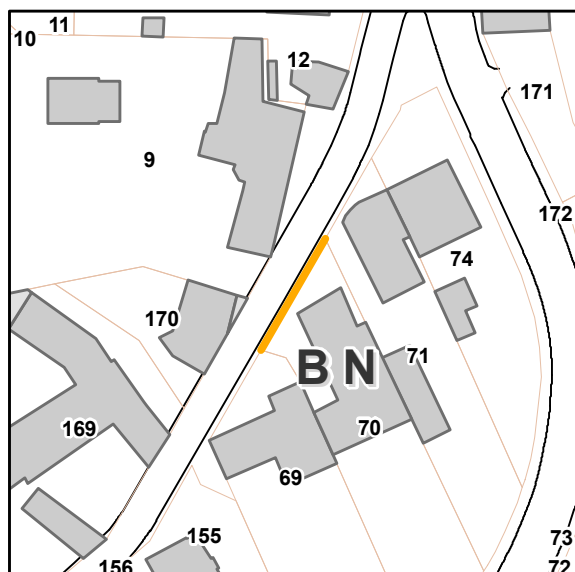
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

5, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 70



GU0115

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murets de clôture en meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, piliers d'entrée.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

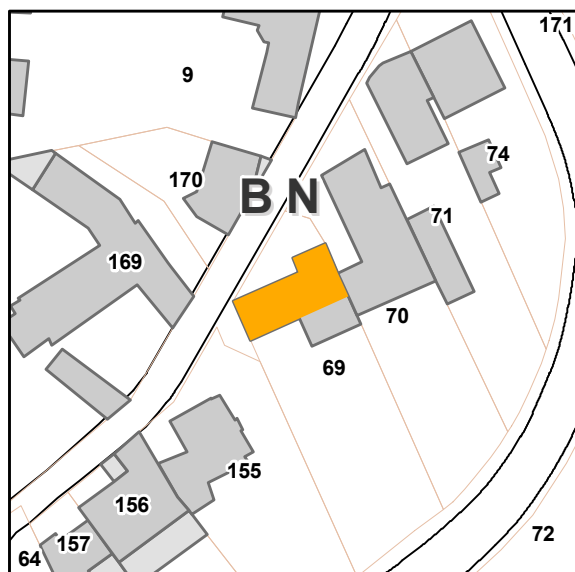
GUYANCOURT

Bouvier

Maison Hameau de Bouvier

7, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 69



GU0116

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en meulière enduite avec bandeaux entre le rez-de-chaussée et l'étage
et autour des ouvertures, garde-corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

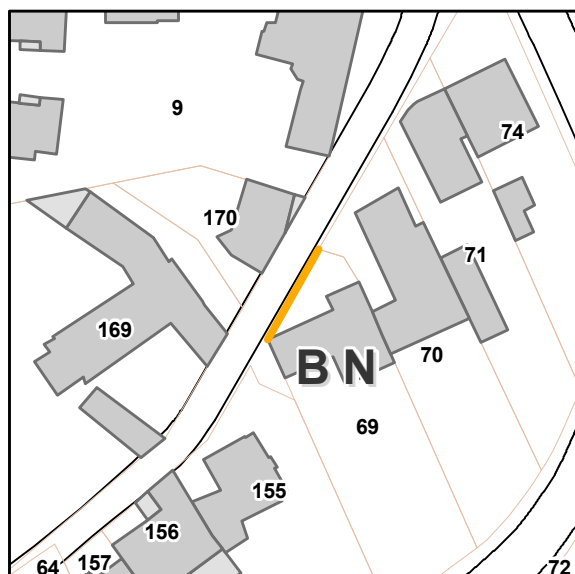
GUYANCOURT

Bouvières

Mur de clôture

7, rue Henri Ferchal

Références cadastrales:
BN n° 69



GU0117

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murets de clôture en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

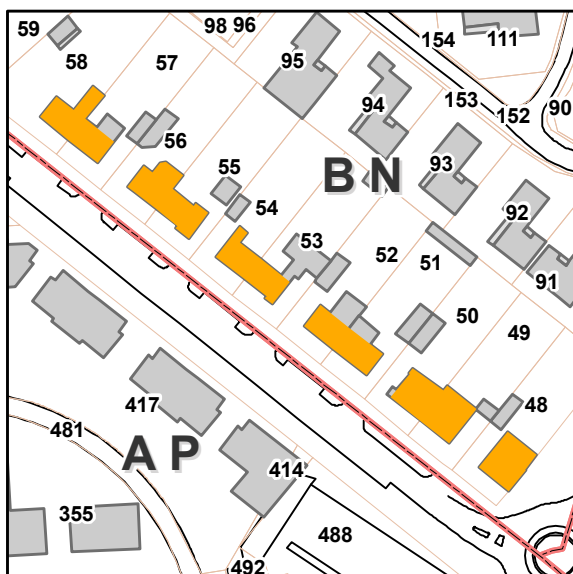
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Maisons ouvrières en bordure du centre ville

7 à 17, rue des Gravieres

Références cadastrales:
BN n° 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58



GU0001GU059

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Anciennes maisons ouvrières construites par le fermier Besnard au début du XXème siècle. Maçonnerie en meulière, bandeaux et chaînes d'angle en briques, linteaux en brique et métal.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

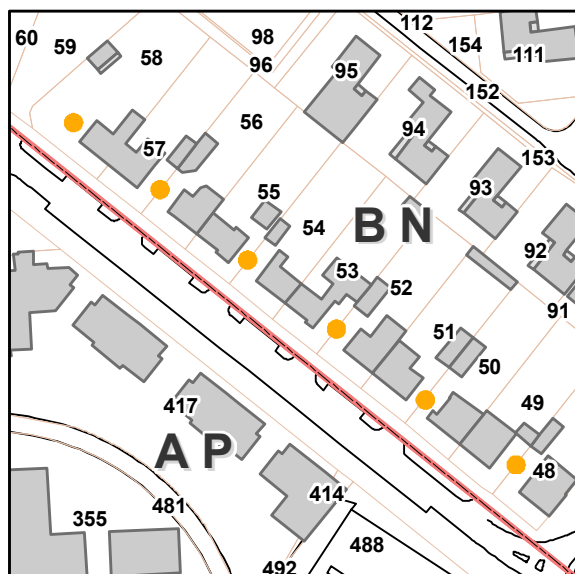
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Puits entre les maisons ouvrières

7 à 17, rue des Gravieres

Références cadastrales:
BN n° 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58



GU0002

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Puits communs implantés entre deux maisons voisines.



Prescription :
Conserver en l'état

GUYANCOURT

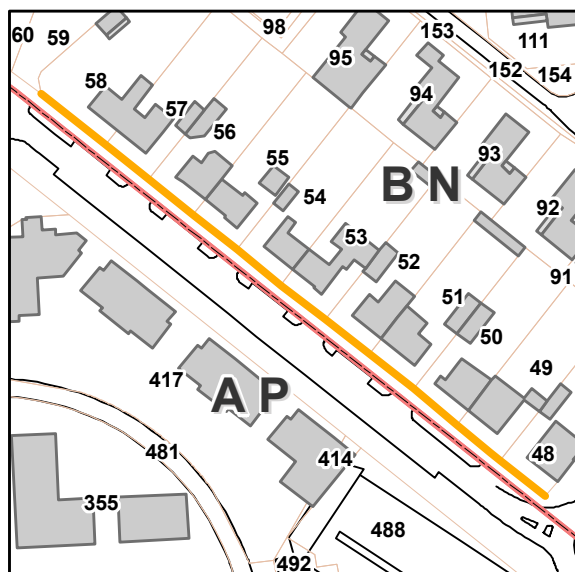
Le Bois de la Grille

Mur de clôture

7 à 17, rue des Gravieres

Références cadastrales:

BN n° 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58



GU0003

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Mur de clôture en meulière couronné de briques, surmonté d'une claire-voie généralement en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

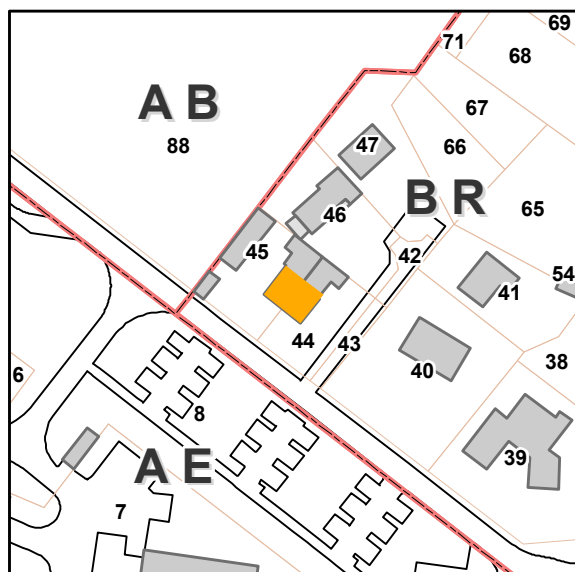
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Ancienne maison centre ville

3 et 5 ter, rue des Gravieres

Références cadastrales:
BR n° 44 et 45



GU0006

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Ancienne maison. Maçonnerie en meulière, bandeaux en brique, linteaux en brique et métal, réjoints en brique, garde corps en fer forgé, modénatures de façade et de faîtage, pignons coupés (toiture en demi-croupe).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

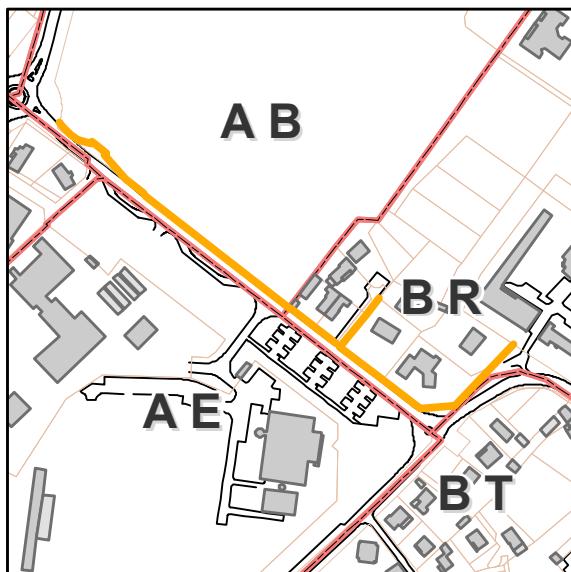
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Mur en meulière

Rue des Gravieres

Références cadastrales:
AB n° 88 et 90 / BR n° 38, 39, 40, 44 et 45



GU0007

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière couronné de briques par endroit. Plein, certaines parties surmontées d'une claire voie en fer forgé, prenant la forme d'un muret devant le bois de la grille.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

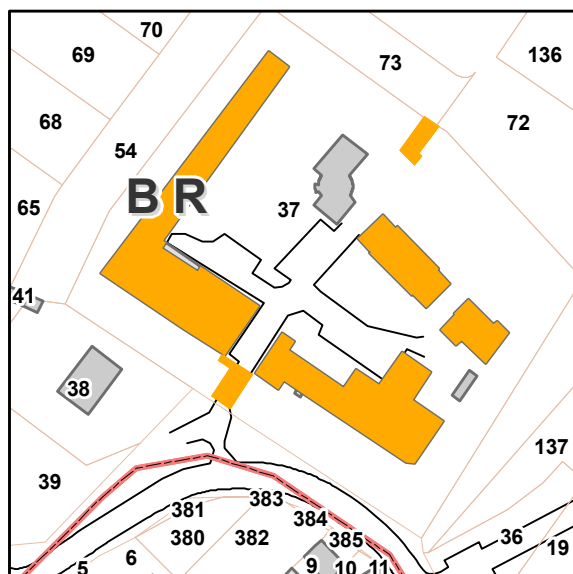
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Ferme de Châteauneuf

Clos de la Ferme de Châteauneuf

Références cadastrales:
BR n° 37



GU0008GU056

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Château de défense puis ferme royale avant de devenir l'une des plus grosses exploitations agricoles de la ville. Ensemble bâti. Maçonneries en meulière et brique, certains éléments de colombages ont été conservés (7). Toitures en tuiles (dont certaines parties en petite tuile plate ont été conservées) hormis l'ancienne maison principale en ardoise et zinc (4). Linteaux brique et / ou métal / bois, réjingots en briques, chaîne d'angle brique, garde corps en fer forgé, marquises, casquettes briques, lucarnes rampantes, et capucines. Pavage traditionnel de la cours intérieur. Douve aménagées sous Henri II et IV, maçonnées en meulière, ponts (levis puis en meulière à partir des années 1890) à l'avant et à l'arrière, mur d'enceinte et pilier en meulière, grille d'entrée en fer forgé (1).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

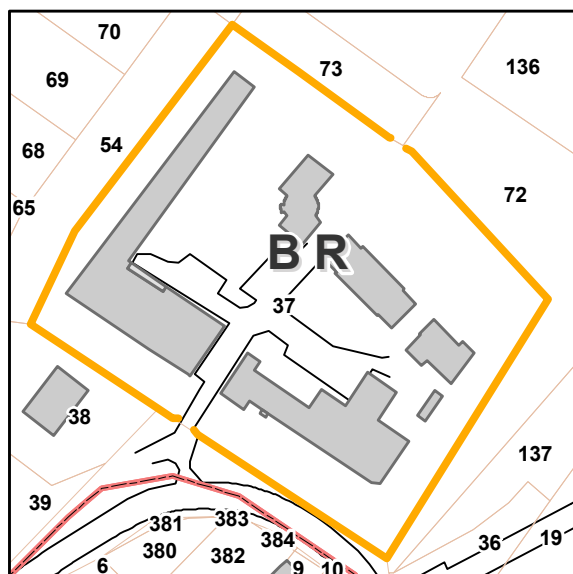
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Muret de clôture

Clos de la Ferme de Châteauneuf

Références cadastrales:
BR n° 37



GU0009

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Muret de clôture extérieure en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

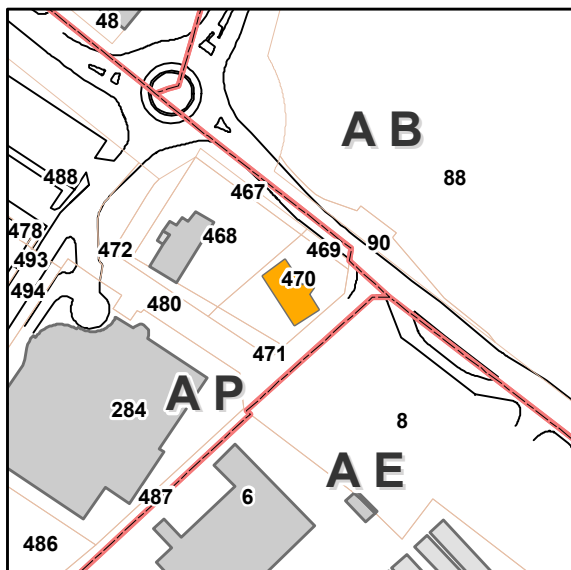
GUYANCOURT

Centre Ville

Ancienne maison centre ville

4, rue des Graviers

Références cadastrales:
AP n° 470



GU0004

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Construction existante sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière, linteaux en meulière et en bois, tuiles traditionnelles.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

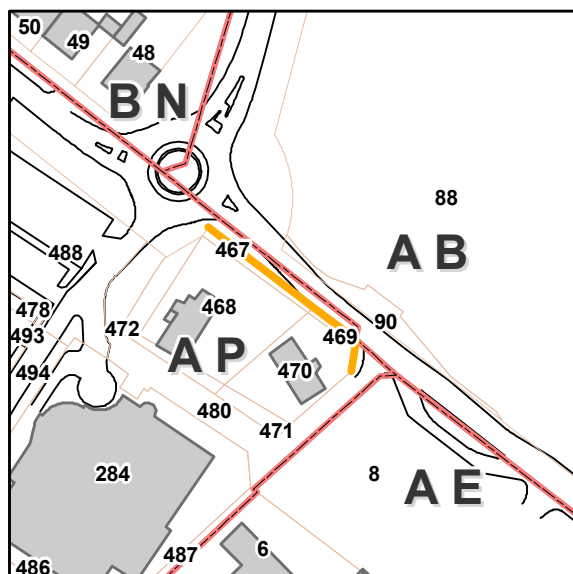
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

4, rue des Graviers

Références cadastrales:
AP n° 467, 469 et 470



GU0005

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

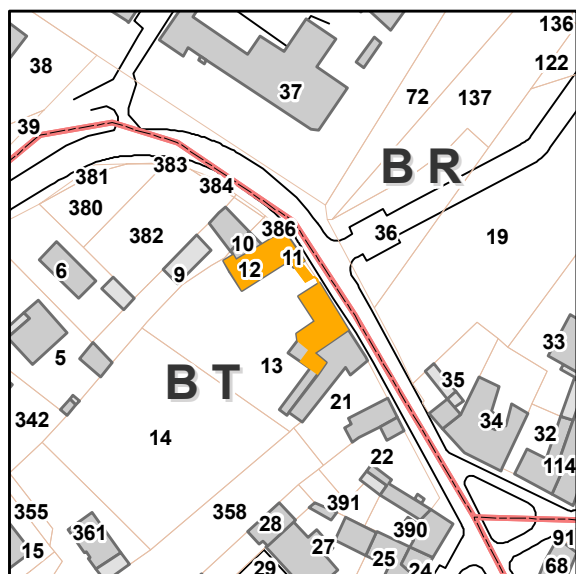
GUYANCOURT

Centre Ville

Relais de Poste

8, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 11, 12 et 13



GU0010

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Historique et architectural

Description :

Les Tournelles constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Ancienne pension de famille, peut-être ancien relais de poste. Maçonnerie en meulières apparente et enduite, lucarne capucine et pendante, auvent-portail, corniche, garde-corps en fer forgé.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

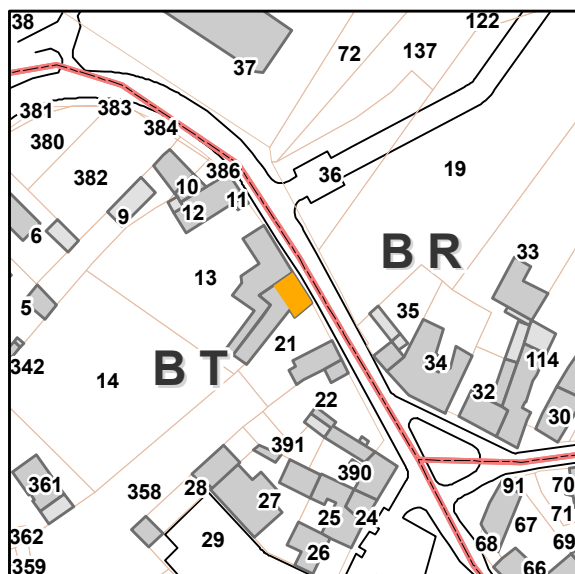
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre ville

10, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 21



GU0011

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière, bandeaux, réjingt en briques, œil de bœuf sur le pignon, soubassement enduit.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

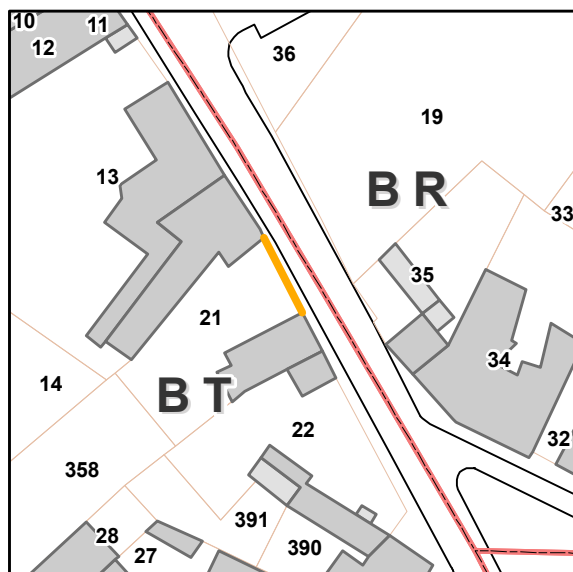
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

10, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 21



GU0012

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

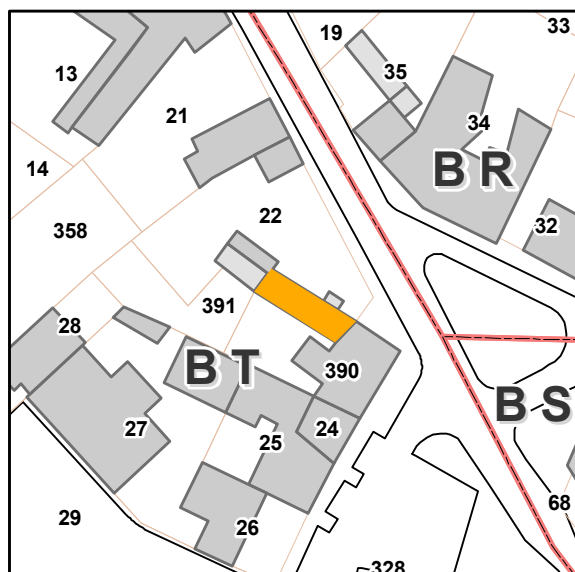
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

12, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 22



GU0013

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière, fenêtres à bandeaux tournant, garde corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

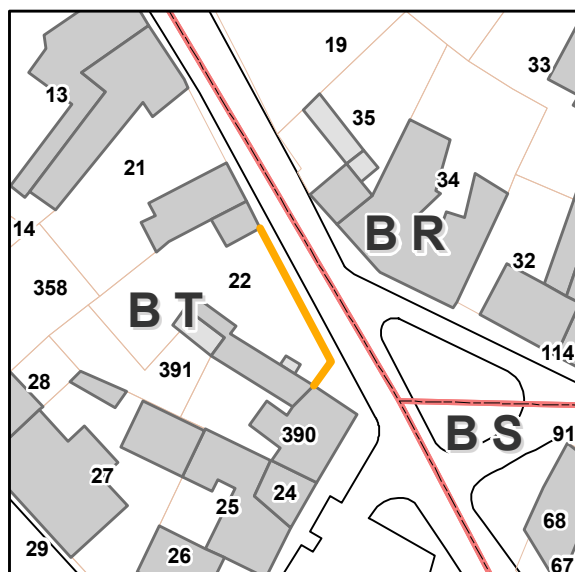
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

12, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 22



GU0014

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique

Description :
Mur de clôture en meulière



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

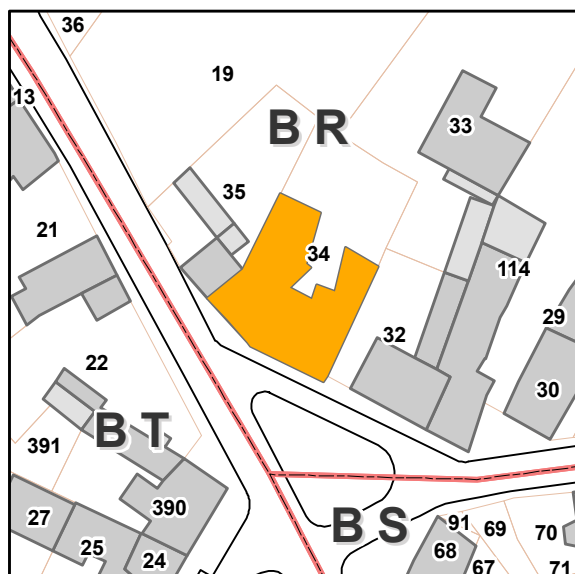
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

13, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BR n° 34



GU0025

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Maçonnerie en meulière apparente, fenêtres à bandeau tournant, lucarne à croupe avec piédroit en bois, garde-corps en fer forgé, poulie.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie /Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

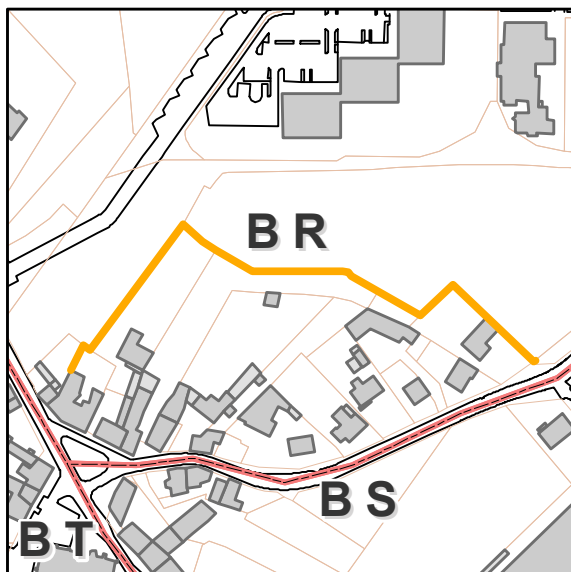
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

Promenade piétonne autour de l'étang du Château

Références cadastrales:
BR n° 20, 22, 31, 33 et 34



GU0018

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière, structure le paysage de la promenade.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

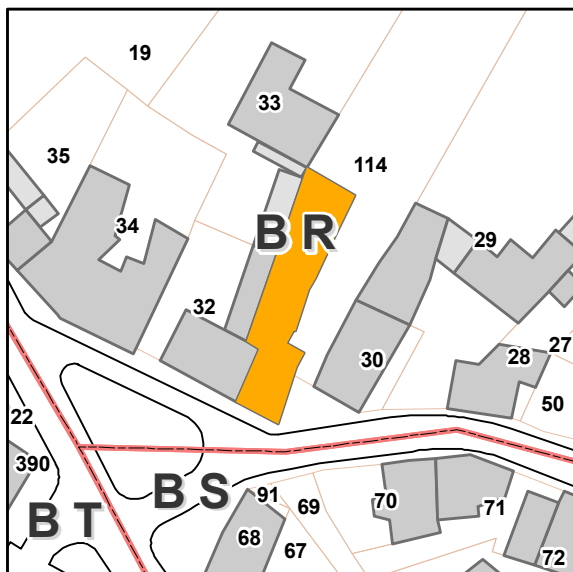
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

1, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BR n° 31



GU0015

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Maisons : maçonnerie en meulière, enduite sur la façade place de l'Église, linteaux en bois, réjingots en briques, toit et bardage en ardoises (sur cours), outeaux, lucarne capucine, auvent-portail.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

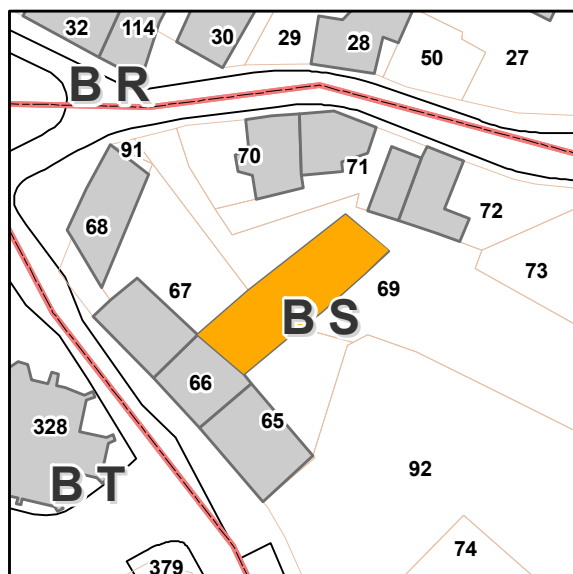
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

2, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 67 et 69



GU0017

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

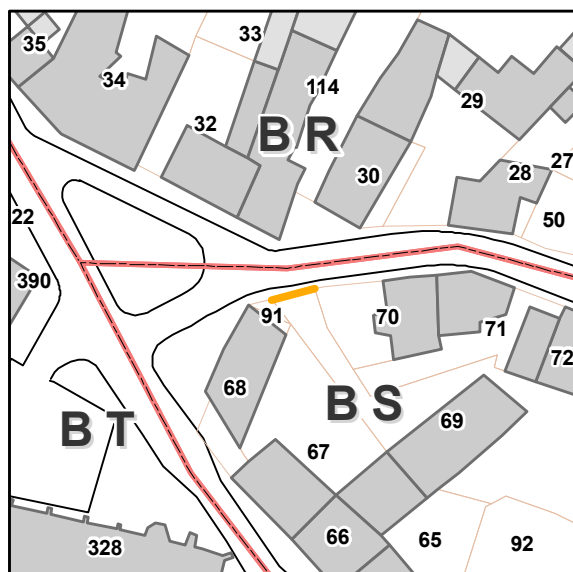
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

2, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BT n° 69



GU0016

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Muret et pilier de portail en meulière couronné de briques, claire-voie et portail en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

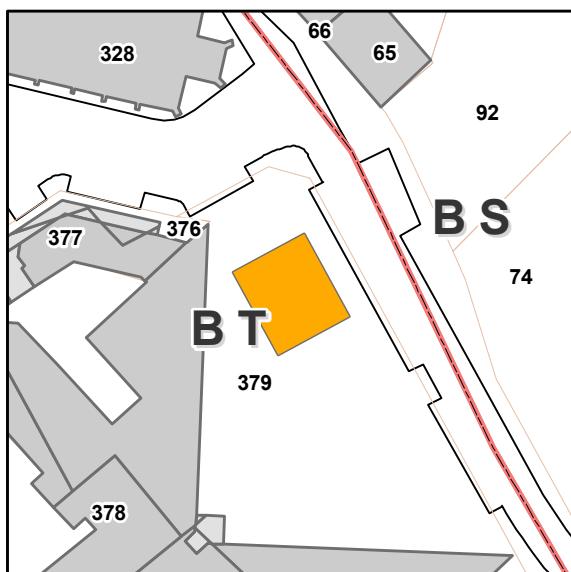
GUYANCOURT

Centre Ville

Ancienne mairie

10, place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 379



GU0023

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Construite en 1859 par l'entrepreneur Folain sur les plans de l'architecte Blondel ; fondations en meulière apparente, double bandeau entre le rez-de-chaussée et le premier étage, fenêtres à bandeau tournant, corniche, toiture à quatre pans en ardoises et zinc, modénature de faîtage.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

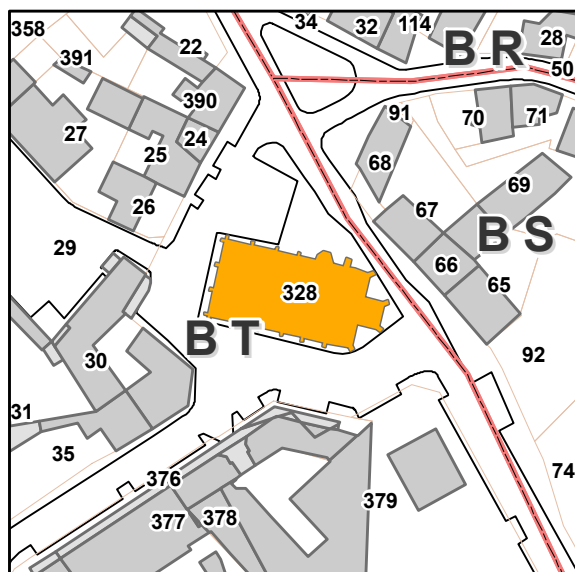
GUYANCOURT

Centre Ville

Eglise Saint Victor

3, place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 328



GU0055GU055

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Construite en pierre meulière au XVIe s., plusieurs fois remaniée, elle abrite les pierres tombales d'anciens seigneurs de Guyancourt. La cloche Marie est inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1944, l'église en 1951. Le cimetière recèle de sarcophages d'époque mérovingienne.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

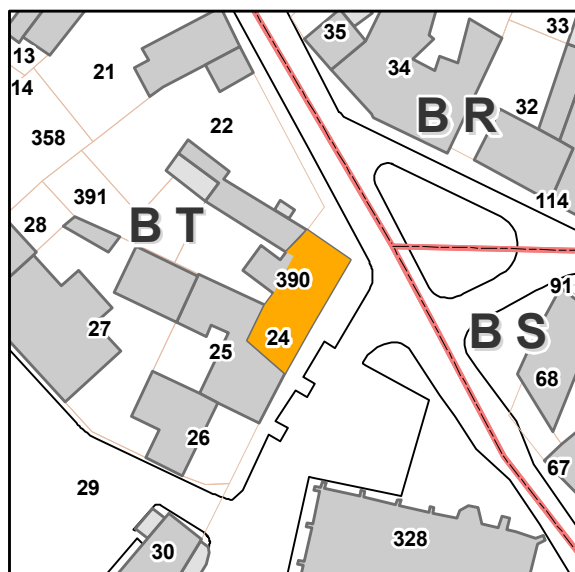
GUYANCOURT

Centre Ville

Habitation Centre Ville

1, place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 24 et 390



GU0026

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Fenêtres à bandeau tournant, lucarnes pendantes avec façade à piédroit en bois, garde-corps en fer forgé. Certains bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

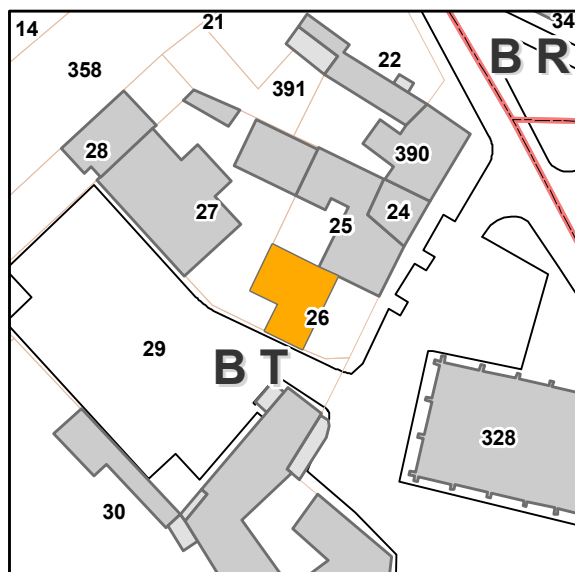
GUYANCOURT

Centre Ville

Presbytère

3, place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 26



GU0021GU061

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien. Une délibération décide de sa reconstruction en 1874. Il fut réhabilité en 2003. Maçonneries en meulière, bandeau avec briques entre le rez-de-chaussée et le 1er étage, corniche, fenêtres à bandeau tournant, garde corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

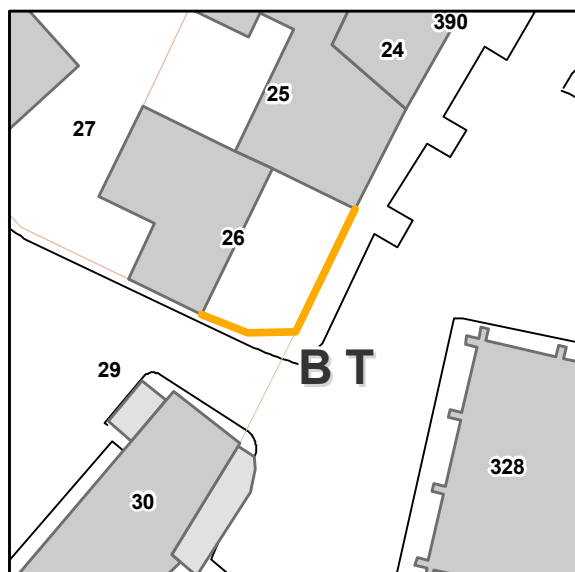
GUYANCOURT

Centre Ville

Muret en meulière

3, place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 26



GU0022

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Muret en meulière couronné de brique et surmonté d'une claire-voie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

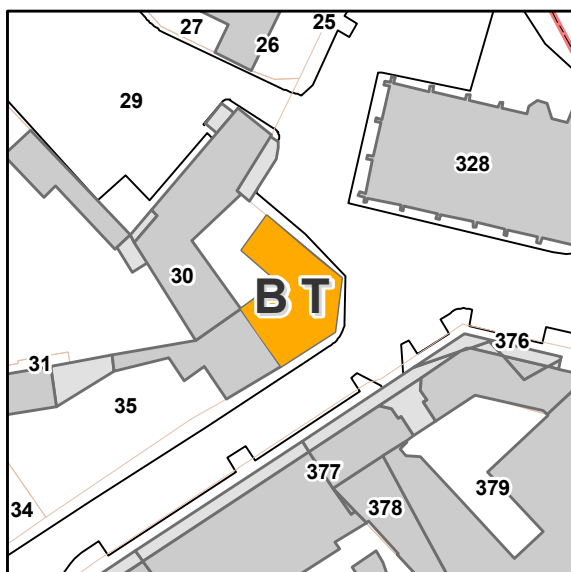
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

Place de l'église

Références cadastrales:
BT n° 30



GU0024

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Bâtiments déjà présents sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière apparente, fenêtres à bandeau tournant, linteaux en métal et briques, garde-corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

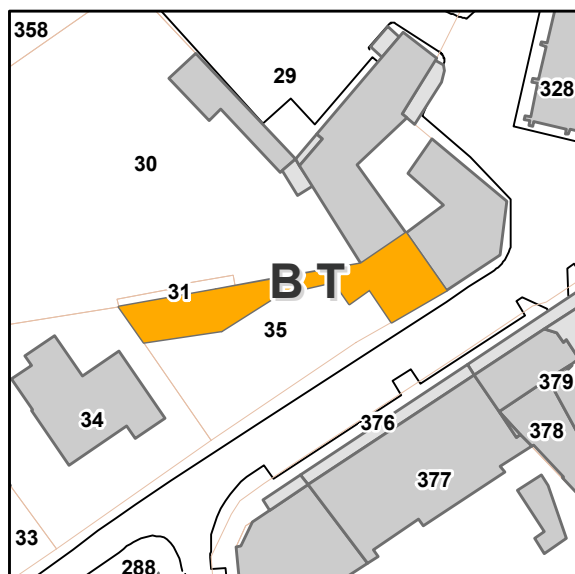
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

1, rue du Moulin

Références cadastrales:
BT n° 35



GU0044

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Une partie des constructions est existante sur le cadastre napoléonien.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Préserver verrière

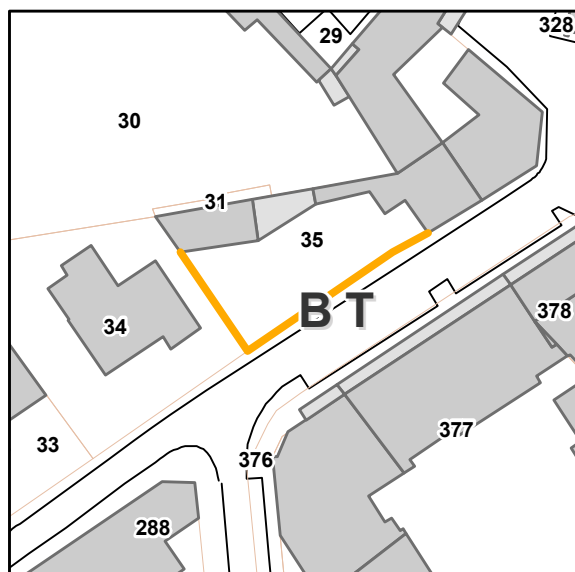
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

1, rue du Moulin

Références cadastrales:
BT n° 35



GU0045

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur plein en meulière couronné de tuiles traditionnelles, structure la rue.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Centre Ville

Maison ancienne Centre Ville

4, rue du Moulin

Références cadastrales:
BT n° 288



GU0042

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Maçonnerie en meulière, fenêtres à bandeau tournant, garde-corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Préserver détails architecturaux

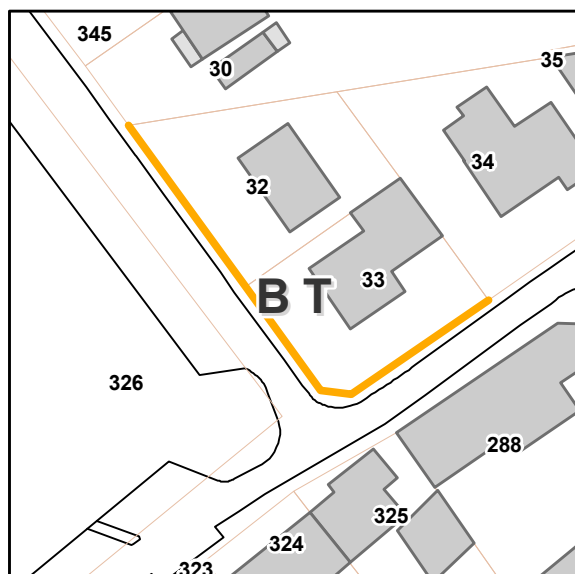
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

11 et 13, rues Louis Favier

Références cadastrales:
BT n° 32 et 33



GU0043

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique

Description :
Mur plein en meulière, structure l'angle et les rues.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

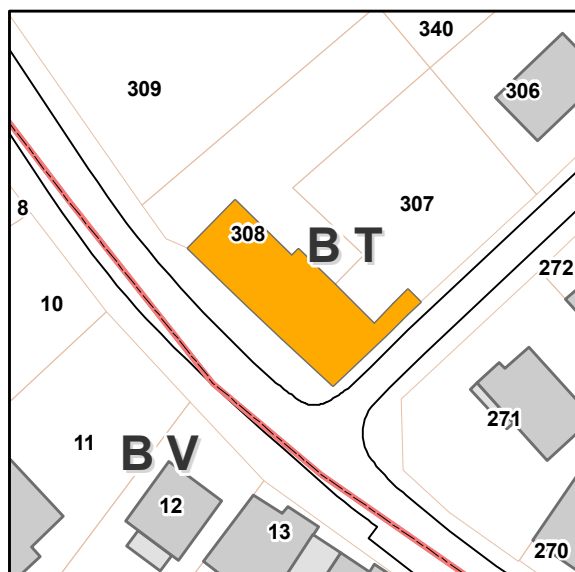
GUYANCOURT

Centre Ville

Maisons mitoyennes Centre Ville

8, 10, 12 et 14, route de Troux

Références cadastrales:
BT n° 307 et 308



GU0039

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Maisons déjà indiquées sur le cadastre napoléonien, maçonnerie en meulière apparente et enduite, corniche, fenêtre à bandeaux tournant, lucarne capucine, un réjingt en briques subsiste.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver détails architecturaux

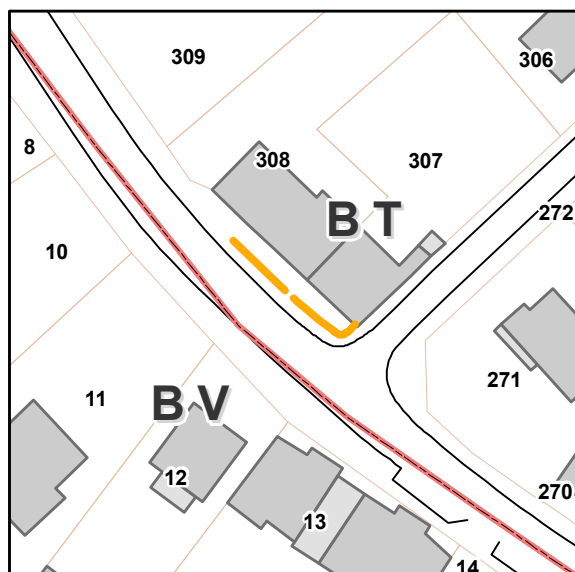
GUYANCOURT

Centre Ville

Vestiges d'un mur en meulière

8, 10 et 12, route de Troux

Références cadastrales:
BT n° ...(espace public)



GU0041

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
Vestiges d'un mur ancien en meulière, sur l'espace public, présent sur le cadastre napoléonien. Permet délimitation des espaces.



Prescription :
Conserver en l'état

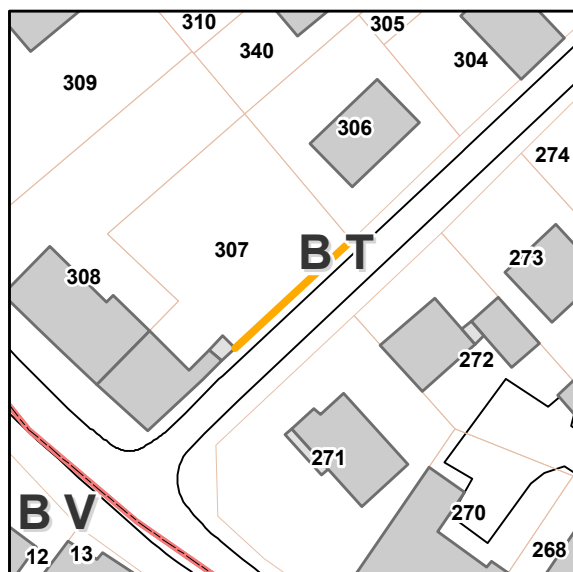
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

8, route de Troux (rue du Grand Noyer)

Références cadastrales:
BT n° 307



GU0040

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

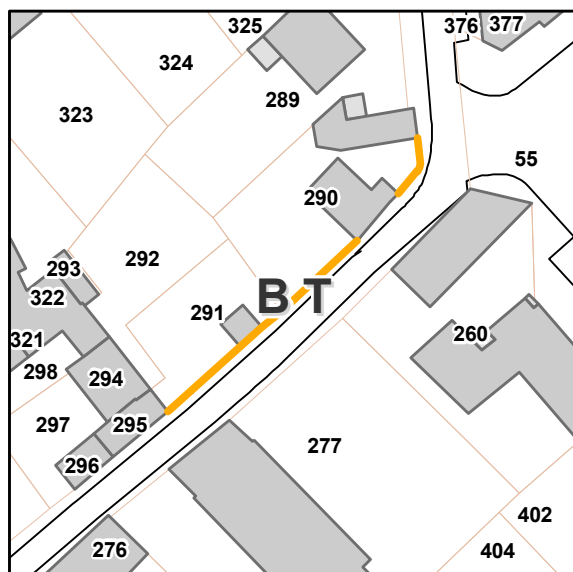
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

4, rue du Grand Noyer

Références cadastrales:
BT n° 290 et 291



GU0037

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière couronné en partie de tuiles plates.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

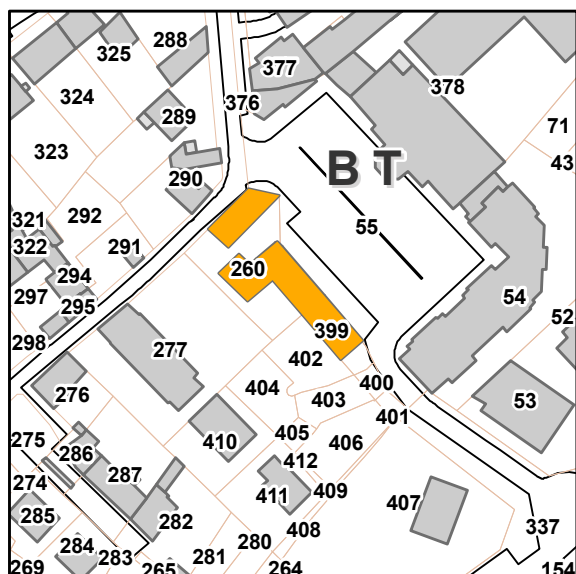
GUYANCOURT

Centre Ville

Ancien corps de ferme

9, 10, 10bis, 11 et 12, place de Bel Ebat

Références cadastrales:
BT n° 260 et 261



GU0036

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Ancien corps de ferme, habitations face à la salle de spectacle, maçonnerie en meulière, escalier extérieur couvert.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Préserver l'escalier extérieur couvert

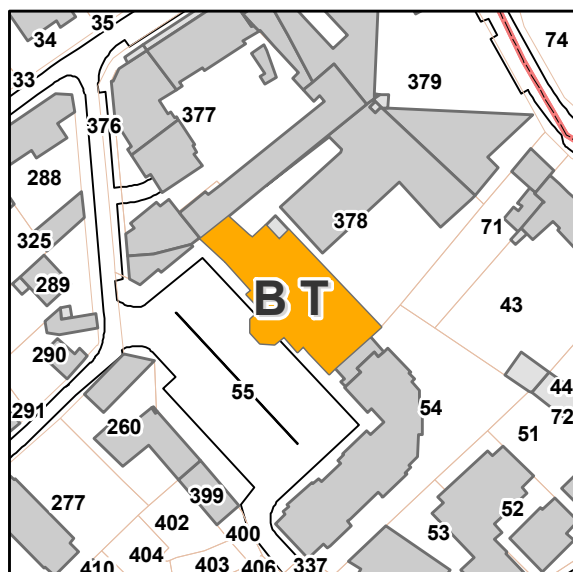
GUYANCOURT

Centre Ville

La ferme de Bel Ebat

1, place Bel Ebat

Références cadastrales:
BT n° 378



GU0035GU057

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Bâtiment principal, ancien corps de ferme transformé en salle de spectacle en meulière et bardage bois, toiture en tuiles plates traditionnelles et ardoises, avancée en demi-hexagone.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture

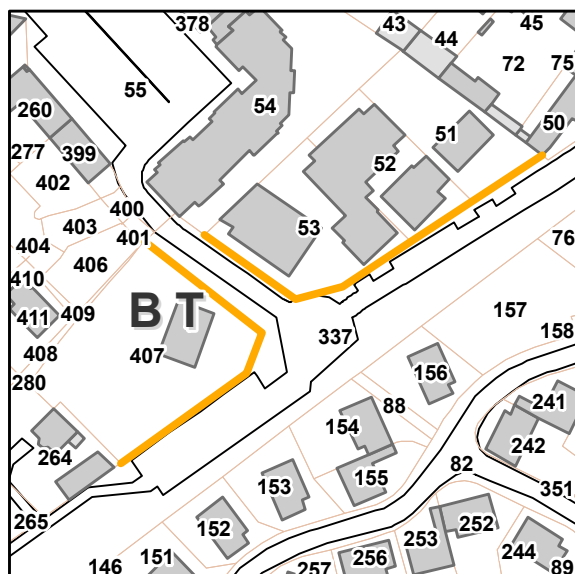
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

Rue de la Noël

Références cadastrales:
BT n° 51, 52, 53 et 263



GU0038

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière, en partie couronné de tuiles plates, structurant la rue.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

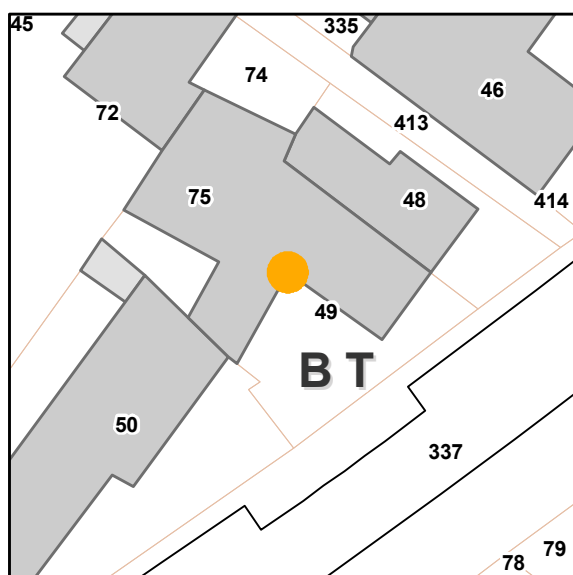
GUYANCOURT

Centre Ville

Oriel

5, rue de la Noël

Références cadastrales:
BT n° 49



GU0031

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Oriel.



Prescription :
Conserver en l'état / Permettre restauration

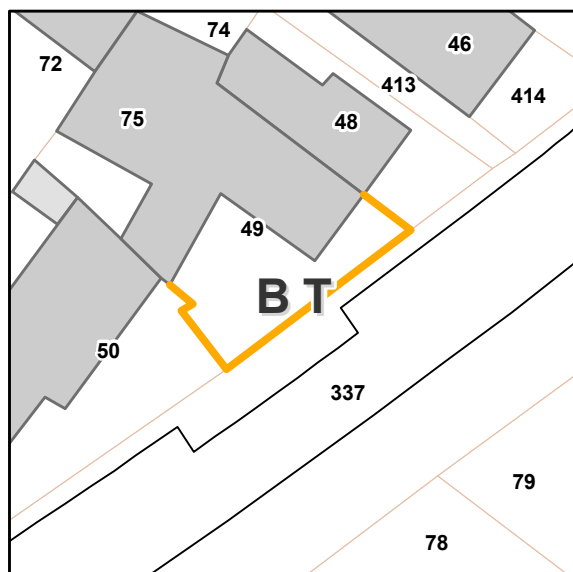
GUYANCOURT

Centre Ville

Muret de clôture

5, rue de la Noël

Références cadastrales:
BT n° 49



GU0032

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Muret de clôture en meulière couronné de briques et surmonté d'une claire-voie.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

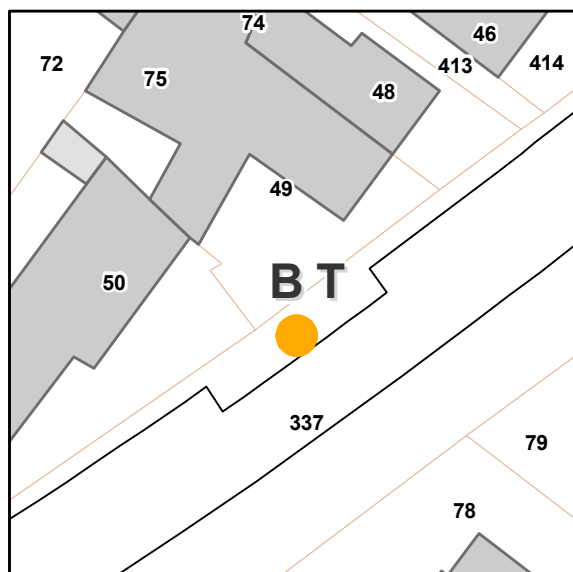
GUYANCOURT

Centre Ville

Borne royale

5, rue de la Noël

Références cadastrales:
BT n° 337



GU0033

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Présence d'une borne royale sur le domaine public.

Prescription :
Conserver en l'état



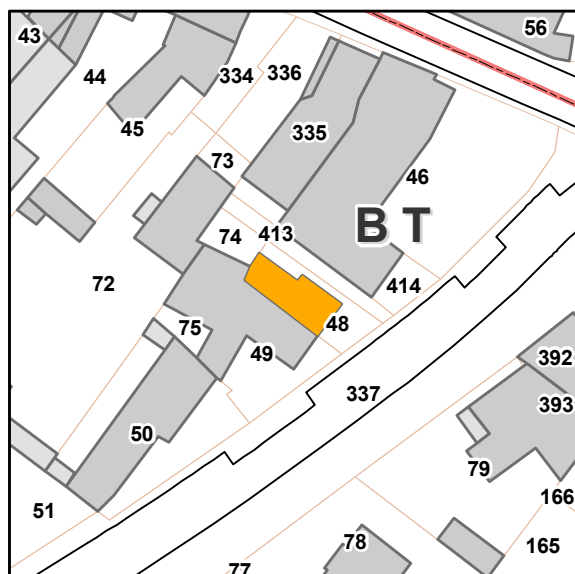
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

3, rue de la Noël

Références cadastrales:
BT n° 48



GU0030

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Constructions existantes sur le cadastre napoléonien. Maison en meulière, linteaux en bois, chaine d'angle, lucarne capucine, tuiles traditionnelles.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

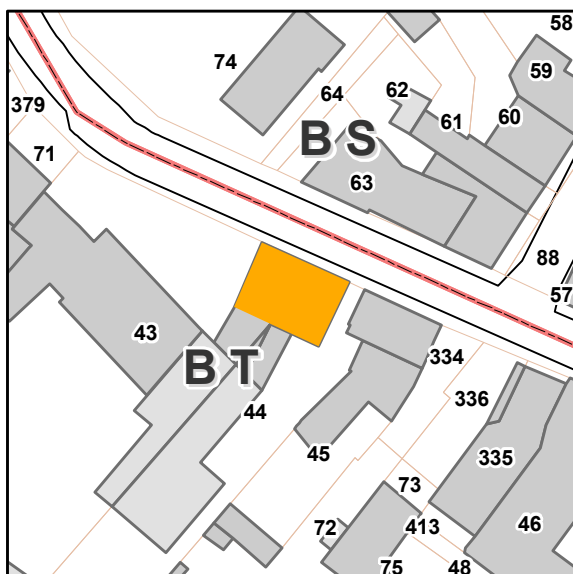
GUYANCOURT

Centre Ville

Bâtiment d'activité - Menuiserie

18, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 43



GU0029

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Maçonnerie en meulière, fenêtres à bandeau tournant et réjingots en briques, imposte de baie, arc de plein cintre en meulières. Toiture ardoise et zinc.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

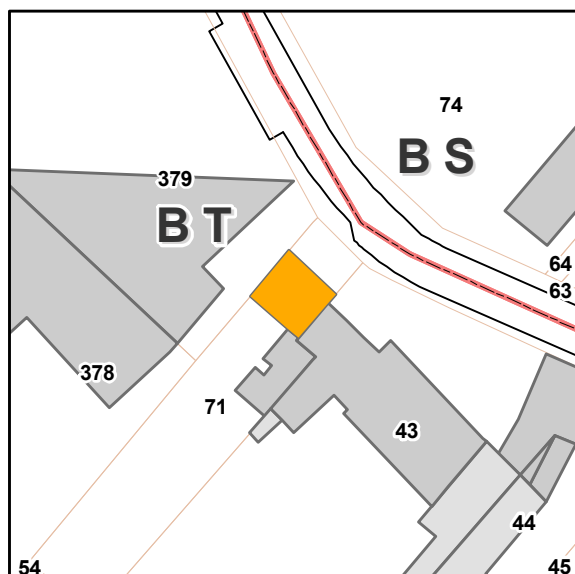
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison ancienne Centre Ville

16, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 71



GU0027

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en meulière, chaîne d'angle (laissant apparaître un agrandissement),
fenêtres à bandeau tournant, tuiles traditionnelles, une fenêtre avec arc à
double rouleau et réjingt en briques.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser
évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

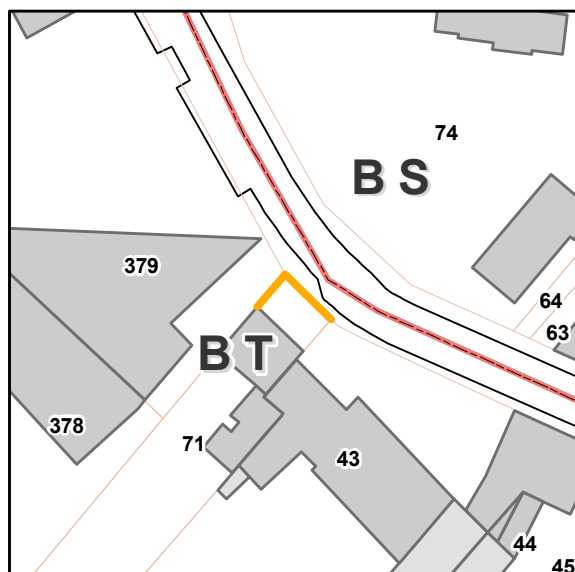
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

16, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BT n° 71



GU0028

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière couronné de tuiles plates et partiellement ouvert par une claire-voie en fer forgé.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

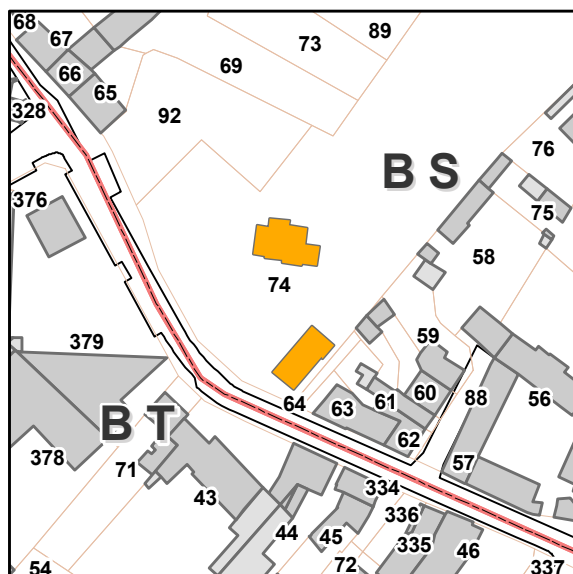
GUYANCOURT

Centre Ville

Villa des Roses

7, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 74



GU0019

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :

Maison dite « Villa les Roses ». Maçonnerie en meulière, couronnée d'un étage à colombage (architecture néo-normande) avec pignons coupés (toiture en demi-croupe), toiture en petites tuiles traditionnelles et en zinc, linteaux en briques, ouvertures du rez-de-chaussée à arc bombé à voussoir en briques et clefs passante en pierre, balcon et garde-corps en fer forgé, lucarnes pendante et rampante, souches de cheminées monumentales en briques et ancrages traditionnels, modénatures de faitage, bandeau de façade entre 1er et 2nd étage. Maison annexe avec maçonnerie en meulière, fenêtres à bandeau tournant, toiture en petite tuiles traditionnelles.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

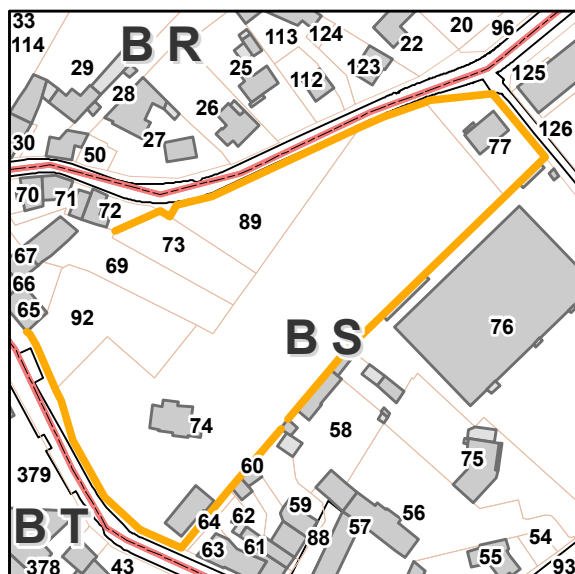
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture plein

7, rue Ambroise Croizat et 20, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 73, 74, 77, 89, et 92



GU0020

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture plein en meulière couronné de briques ou de tuiles plates, structure l'espace (les rues) et protège le parc.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

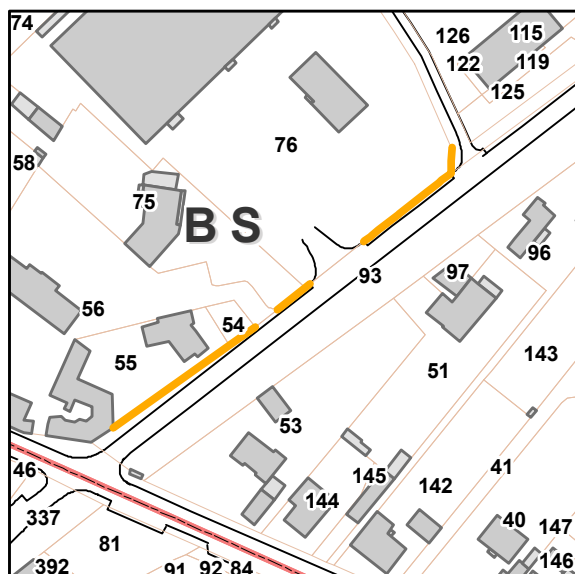
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

Rue de la Rigole

Références cadastrales:
BS n° 54, 55, 75 et 76



GU0034

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de clôture en meulière structurant la rue.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

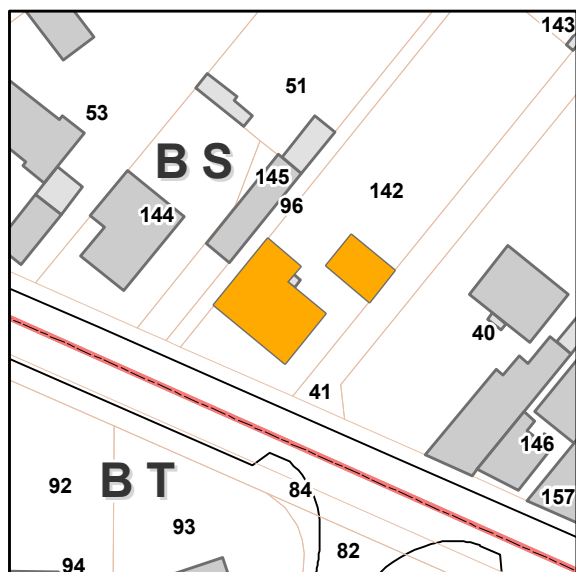
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

35, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 142



GU0046

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Bâtiment principal entièrement enduit, toiture en ardoise, garde-corps en fer forgé, encadrement de fenêtre linteaux en arc bombé à voussoir briques et clefs passantes en pierre, œil de bœuf. Bâtiment annexe en meulière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie /Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

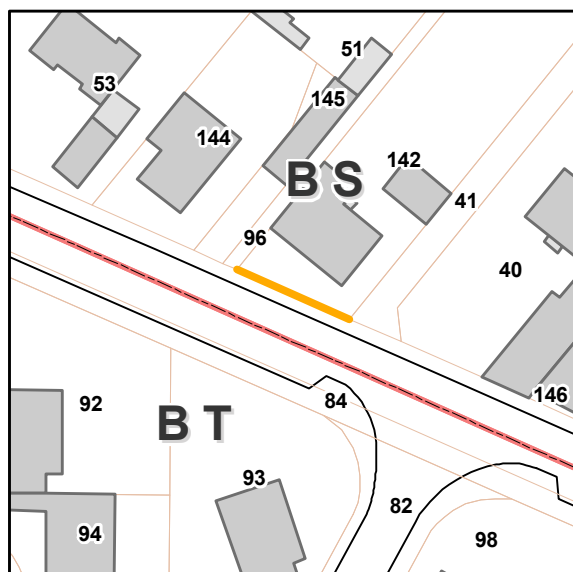
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

35, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 142



GU0047

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, pilier de portail en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre ville

37, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 40



GU0048

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Bâtiments en meulière entièrement, partiellement ou enduite.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

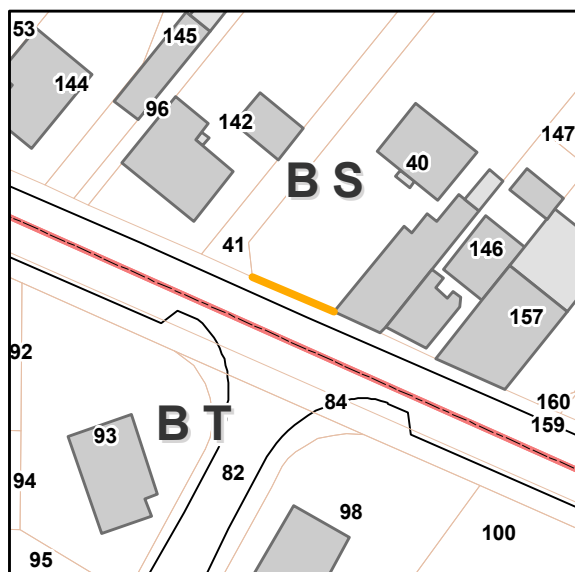
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

37, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 40



GU0049

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur meulière, auvent portail.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

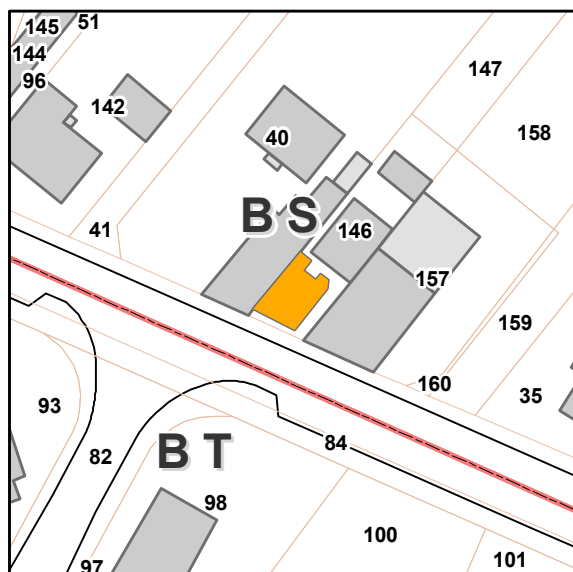
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

39, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 39



GU0050

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Bâtiment en meulière partiellement enduit, fenêtres à bandeaux tournant, marquise.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

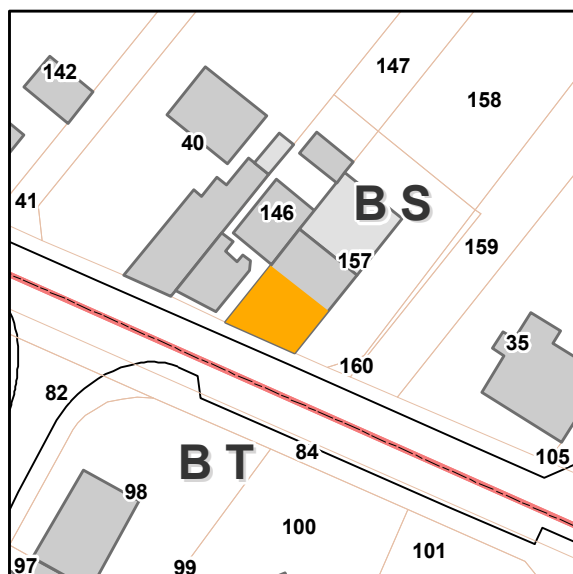
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison Centre Ville

41, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 157



GU0051

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Bâtiment en meulière partiellement enduit, garde-corps en fer forgé, fenêtres à bandeaux tournant, linteaux en métal et brique, modénature de façade.



Prescription :
Ne pas démolir le bâtiment ancien en Meulière / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) des façades visibles depuis la rue / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments.

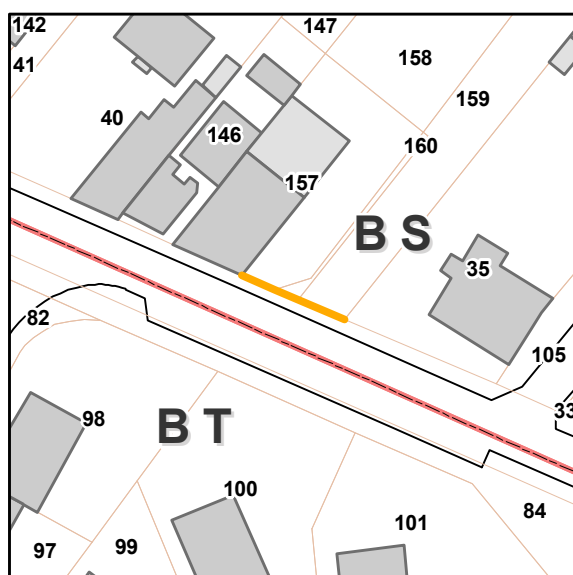
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

41, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 38 et 106



GU0052

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, pilier de portail en meulière et en brique.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

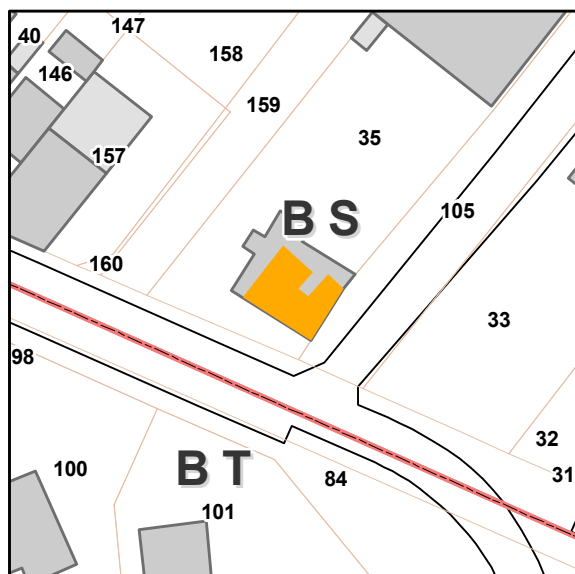
GUYANCOURT

Centre Ville

Maison centre Ville

43 et 45, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 35



GU0053

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Bâtiment en meulière, garde-corps en fer forgé, linteaux en métal et brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

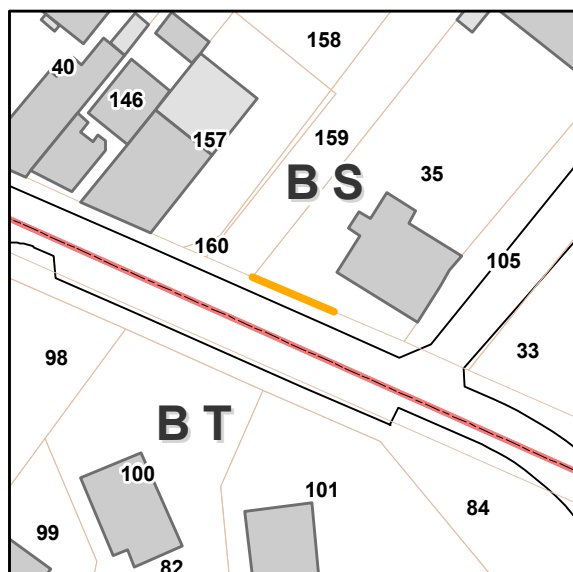
GUYANCOURT

Centre Ville

Mur de clôture

43, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 35



GU0054

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, pilier de portail en meulière et en brique.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

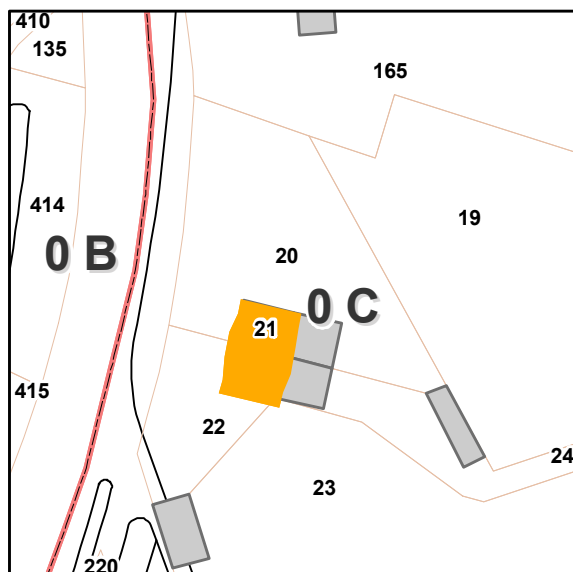
GUYANCOURT

La Minière

Maison ancienne Hameau de la Minière

24, route de Dampierre

Références cadastrales:
OC n° 21 et 22



GU0127

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en brique deux teintes (rouge et jaune), linteaux brique et métal, toiture en double bâtière avec pan coupé, ouverture en rez-de-chaussée à arc bombé et voussoir brique, garde-corps en fer forgé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

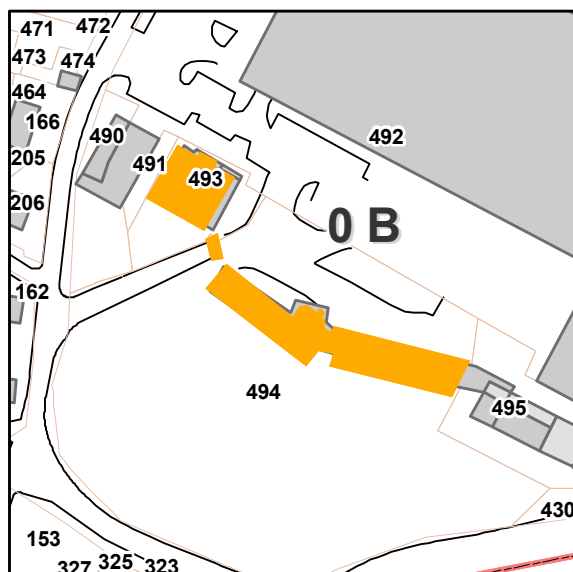
GUYANCOURT

La Minière

Batiment INRA

Chemin de la petite minière

Références cadastrales:
OB n° 386



GU0132

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :

Héritage du patrimoine agricole (apparent sur le cadastre napoléonien, ancienne ferme du domaine royal) et agro-industriel. De nombreuses époques marquent le bâtiment le plus ancien depuis le XI-XIIème siècle. Maçonnerie en pierre de taille et enduit, ouverture romane avec colonnes, intérieur voûté, lucarnes rampantes en briques, bandeau entre le rez-de-chaussée et le premier étage, toiture en tuiles traditionnelles (une petite partie en zinc), auvent-portail, cave voûtée. Bâtiment années 1950, maçonnerie enduite avec encadrements des ouvertures en imitation de pierre de taille, escaliers extérieurs à degrés convexes sur le perron Sud et à degrés rectangulaires sur le perron Est, toiture en pavillon à quatre croupes en tuiles traditionnelles et puit de lumière central.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

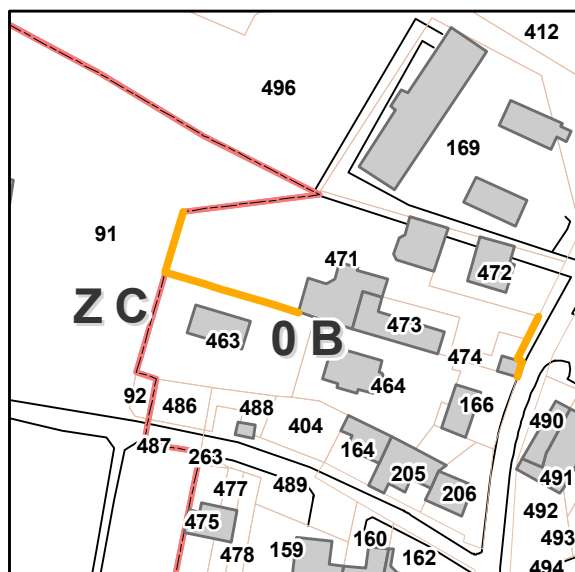
GUYANCOURT

La Minière

Mur de clôture

9, chemin de la Petite Minière

Références cadastrales:
OB n ° 471 et 474



GU0234

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public et les fonds de parcelle.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

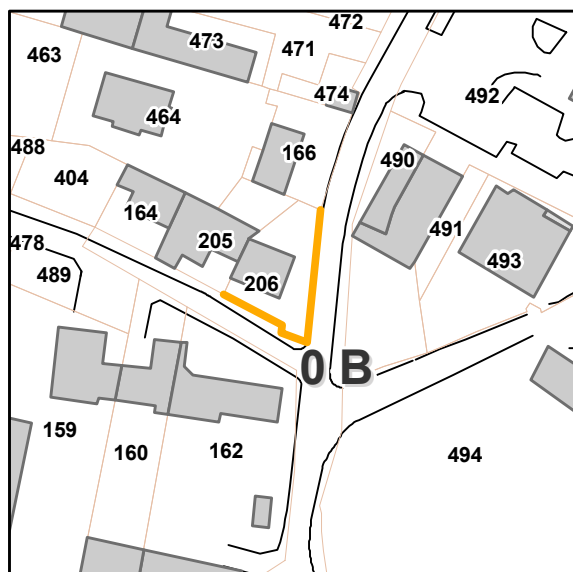
GUYANCOURT

La Minière

Mur de clôture

Chemin de la Petite Minière

Références cadastrales:
OB n ° 206



GU0235

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

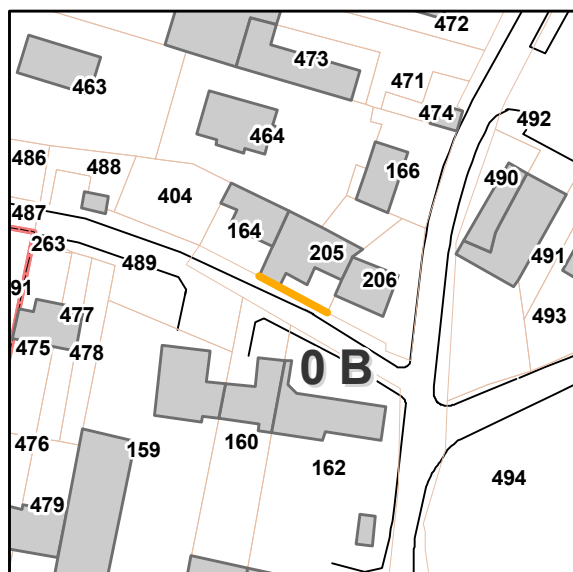
GUYANCOURT

La Minière

Mur de clôture

Impasse de la Mare Jarry

Références cadastrales:
OB n ° 205



GU0236

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

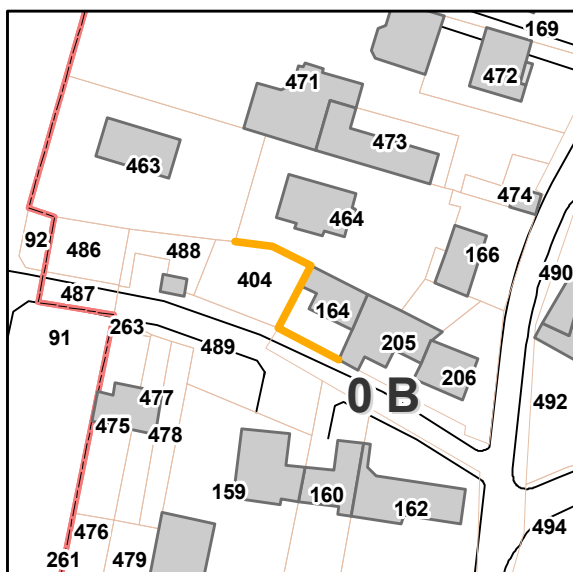
GUYANCOURT

La Minière

Mur de clôture

Impasse de la Mare Jarry

Références cadastrales:
OB n ° 164, 404 et 464

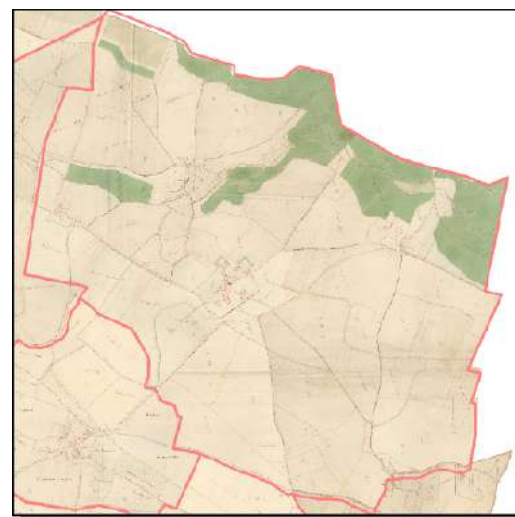


GU0237

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

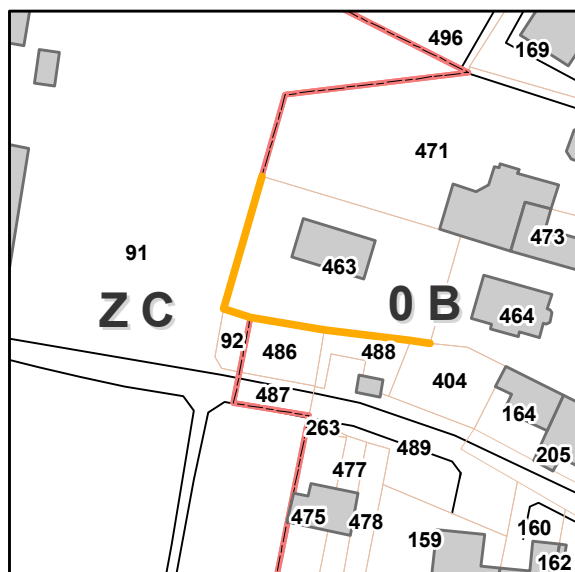
GUYANCOURT

La Minière

Mur de clôture

Chemin de la Petite Minière

Références cadastrales:
OB n ° 92, 404, 463, 486 et 488

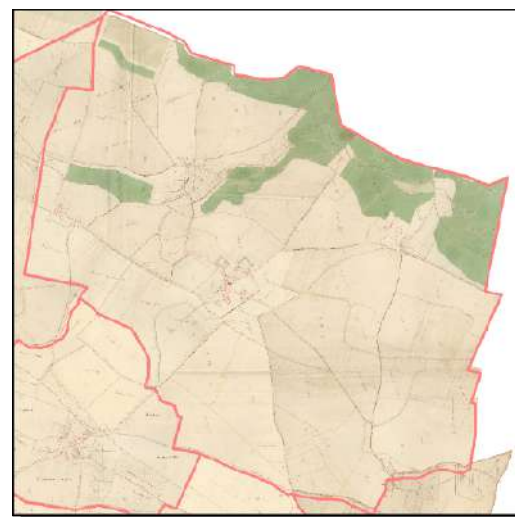


GU0238

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière contribuant à structurer l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

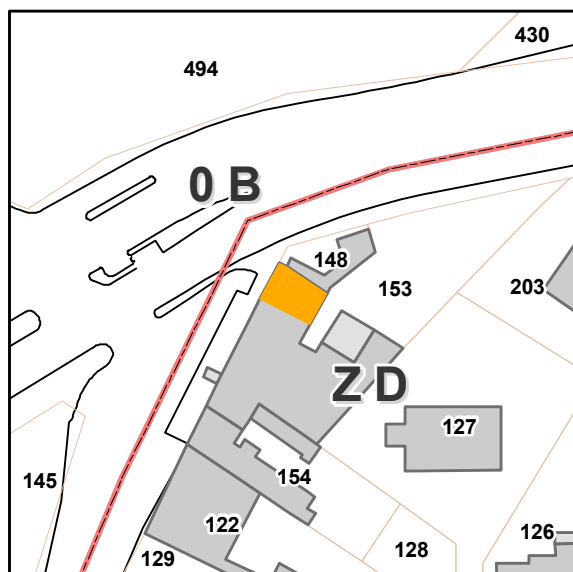
GUYANCOURT

La Minière

Maison Hameau de la Minière

6, place de la Commune de Paris

Références cadastrales:
ZD n° 148



GU0128

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maçonnerie en meulière, fenêtres à bandeau tournant.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

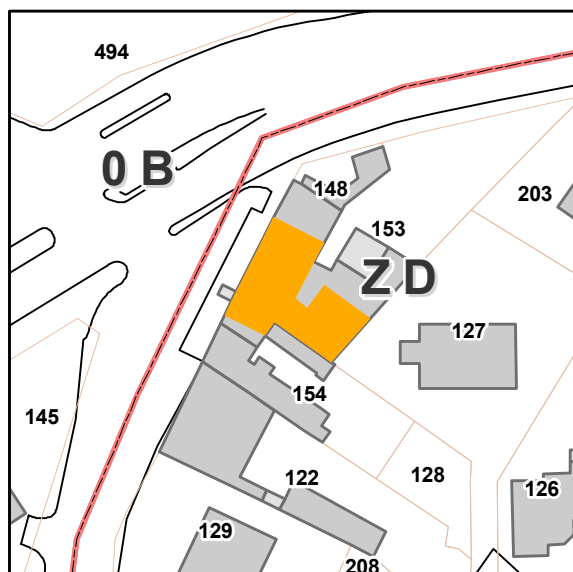
GUYANCOURT

La Minière

Restaurant

6 bis, place de la Commune de Paris

Références cadastrales:
ZD n° 153



GU0129

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Apparent sur le cadastre napoléonien, longue tradition de ce type d'activité. Maçonnerie en meulière visible et enduite, fenêtre à bandeau tournant, gardes corps fenêtre en fer forgé, enseigne avec rébus d'époque.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

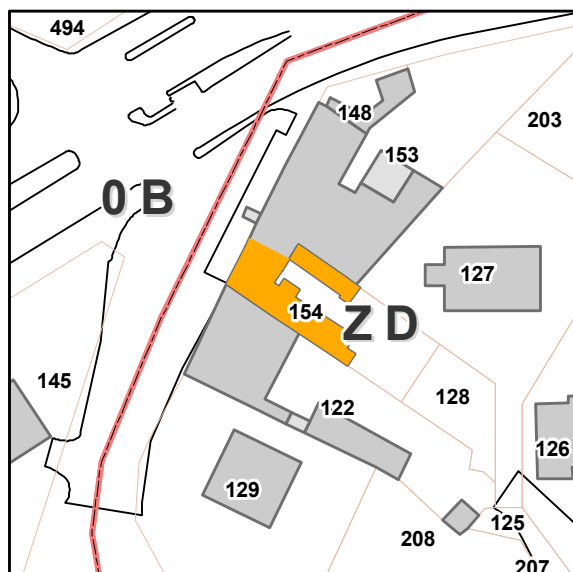
GUYANCOURT

La Minière

Maison Hameau de la Minière

6, place de la Commune de Paris

Références cadastrales:
ZD n° 154



GU0130

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Apparent sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière visible et enduite, bandeau entre le premier et le second étage, fenêtre à bandeau tournant, gardes corps (balcon et fenêtre) en fer forgé, auvent.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

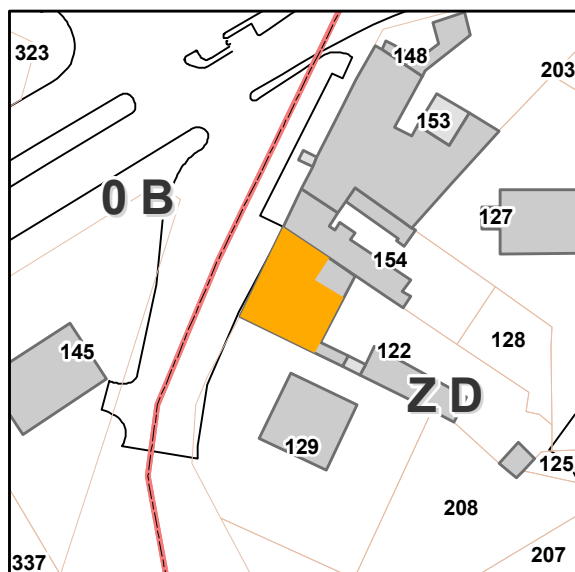
GUYANCOURT

La Minière

Maison Hameau de la Minière

4, place de la Commune de Paris

Références cadastrales:
ZD n° 122



GU0131

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Apparent sur le cadastre napoléonien. Maçonnerie en meulière enduite, auvent.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails architecturaux et décoratifs

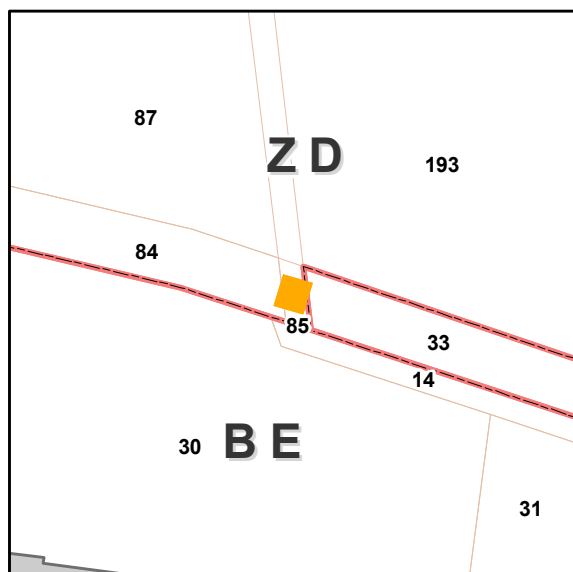
GUYANCOURT

La Minière

Pont en pierre

Nord Technocentre

Références cadastrales:
ZD n° 84 et 85 / ZH n° 33



GU0226

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Pont en pierre enjambant la rigole (Louis XI).



Prescription :
Conserver en l'état / Assurer la pérennité de la rigole

GUYANCOURT

Villaroy

Les Cariatides

1 et 3, rue P. Delorme / 11, rue A. Leroi-Gourhan / 2 et 4, rue A. Paladio /
14, rue F. Lloyd Wright

Références cadastrales:
BI n° 12 / BK n° 3



GU0147GU069

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Les Cariatides, conçues par l'architecte Manolo Nuñez-Yanovsky et l'artiste Miguel Berocal en 1992, sont composées de deux immeubles symétriques séparés par le jardin des Gogottes. D'architecture classique, ils marquent le quartier par leur aspect monumental, notamment l'installation de statues monumentales inspirées de la Vénus de Milo.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

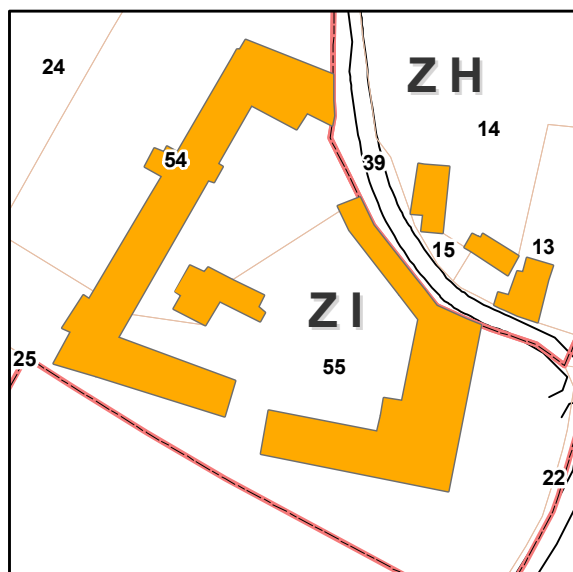
GUYANCOURT

Villaroy

Ferme de Villaroy

Route de Villaroy

Références cadastrales:
ZH n° 13, 14 et 15 / ZI n° 54 et 55



GU0133

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :

Bâtiments constitutifs de l'ancienne exploitation agricole, existante au cadastre napoléonien. Corps de ferme : maçonnerie en meulière apparente et enduite, auvent d'entrée, linteaux en bois, lucarnes capucine et pendantes, toiture en petites tuiles traditionnelles, éléments de bardage bois, poteaux bois des anciens hangars agricoles. Maisons anciennes : maçonnerie en meulière apparente et enduite, auvent d'entrée, linteaux en bois, fenêtres à bandeau tournant.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

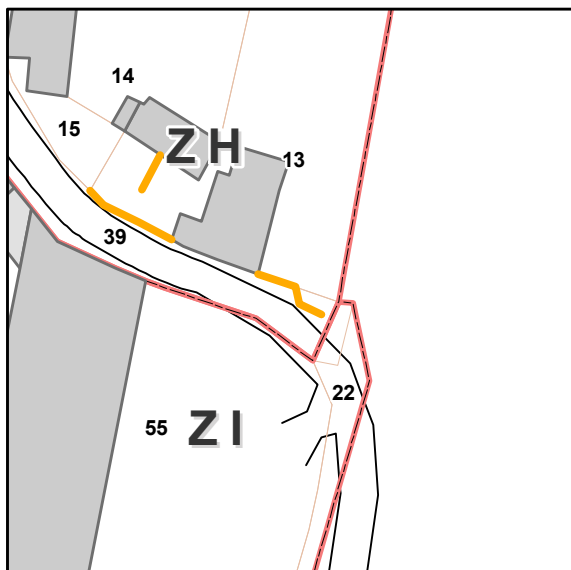
GUYANCOURT

Villaroy

Mur clôture

Route de Villaroy

Références cadastrales:
ZH n° 013



GU0134

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

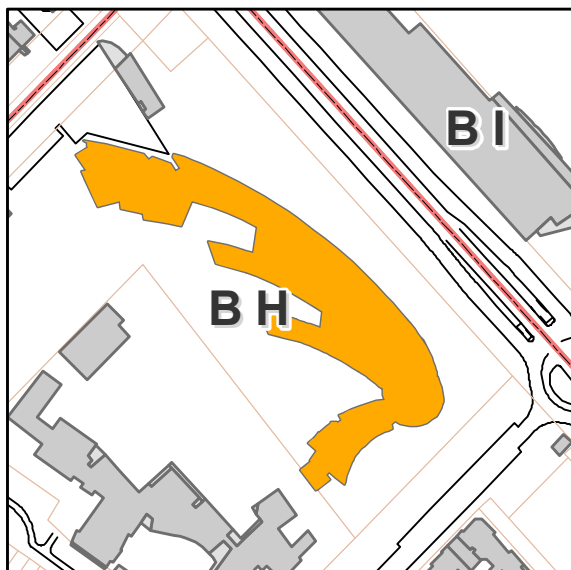
GUYANCOURT

L'Europe

Le lycée de Villaroy

2, rue Eugène Viollet Leduc

Références cadastrales:
BH n° 237



GU0148GU072

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Ce bâtiment, conçu par les architectes F. Lombard, P. Béasse et JF. Houguenade en 1994, s'inspire dans sa forme de l'aviation et de l'espace pour rappeler le passé aéronautique du lieu.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

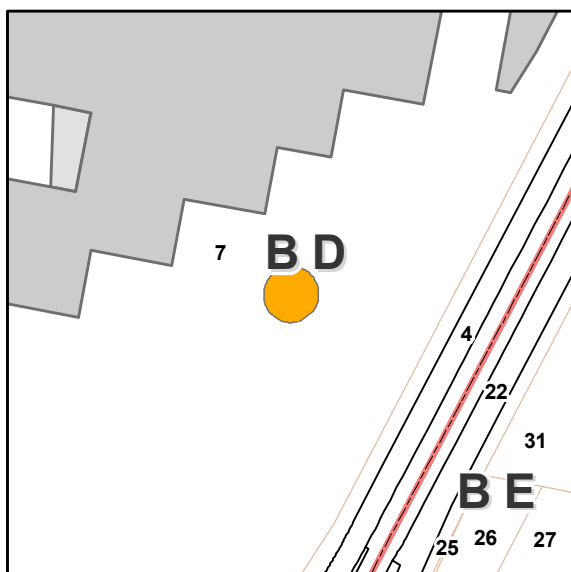
GUYANCOURT

L'Europe

Boule de Thalès

Rue Guynemer

Références cadastrales:
BD n° 7



GU0149GU075

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Cette sphère à volets mobiles appartient au patrimoine de l'ancienne entreprise Thalès, elle marque l'entrée de Guyancourt et représente un souvenir de l'histoire de ce site.

Prescription :
Conserver en l'état



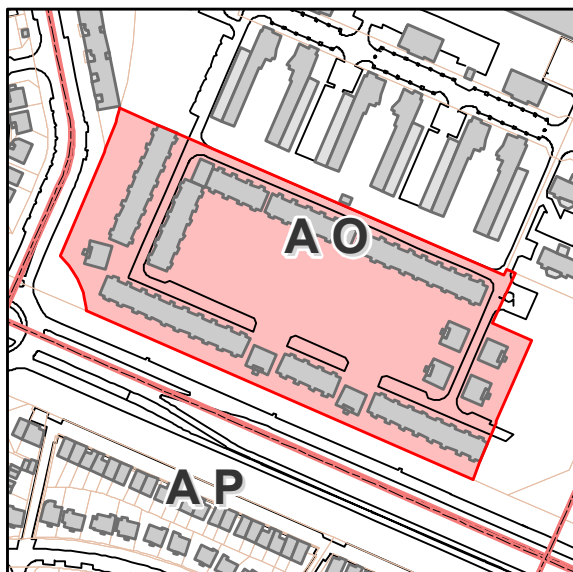
Ensembles urbains remarquables

GUYANCOURT

Les Garennes

Les maisons cubiques

1 à 71 rue Igor Stravinsky

Références cadastrales:
AO n° 26

GU0139GU064

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Les maisons cubiques, conçu par l'architecte Pierre Gangnet et le paysagiste Giles Vexlard en 1983, hommage au mouvement moderne, leurs formes géométriques strictes sont rythmées par des couleurs primaires.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Améliorer liens avec les espaces publics

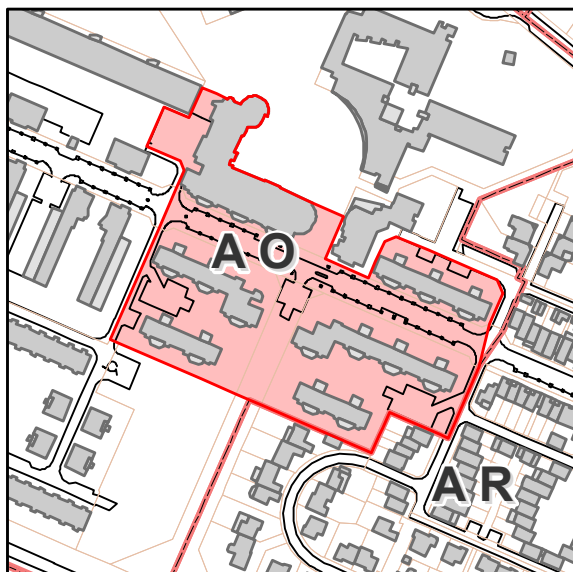
GUYANCOURT

Les Garennes

Les immeubles bioclimatiques

1 et 2 place J. Brel / 1 à 5 allée S. Prokofiev / 49 à 61, boulevard L. V. Beethoven / 79 et 81 rue M. Ravel / 1 et 3 rue G. Gershwin

Références cadastrales:
AO n° 10, 11, 12 et 13



GU0140GU065

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Les immeubles bioclimatiques ont été conçus par les architectes Y. Draussin, L. Bouatte, et J. Guillaume en 1980. Les larges verrières exposées sud devaient permettre des économies de chauffage par l'utilisation de chaleur naturelle.



Prescription :
Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment

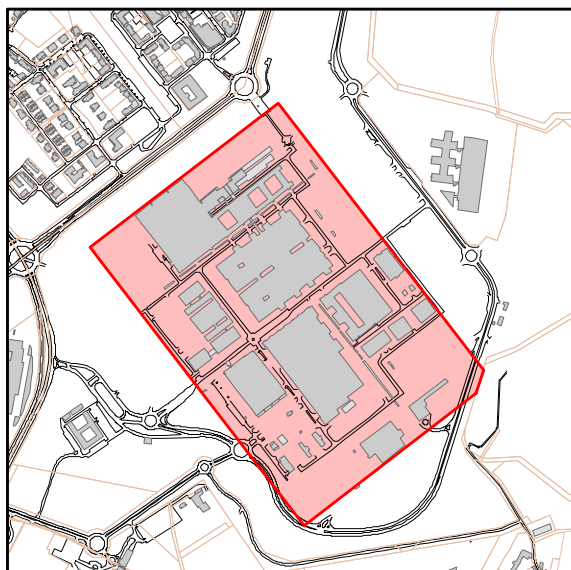
GUYANCOURT

Villaroy

Technocentre Renault

1, avenue du Golf

Références cadastrales:
BE n° 29



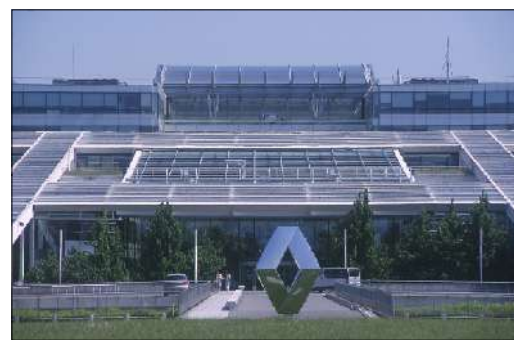
GU0151GU073

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :

Sur les anciennes pistes de l'aérodrome de Villaroy, 600 000 m² d'espaces de travail dédiés à la conception automobile, regroupent 12 000 salariés. Pas moins de 6 équipes d'architectes ont dessiné cette oeuvre de facture contemporaine voire futuriste.



Prescription :

Ne pas démolir / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de l'architecture

Arbre ou groupement d'arbres et Alignement d'arbres

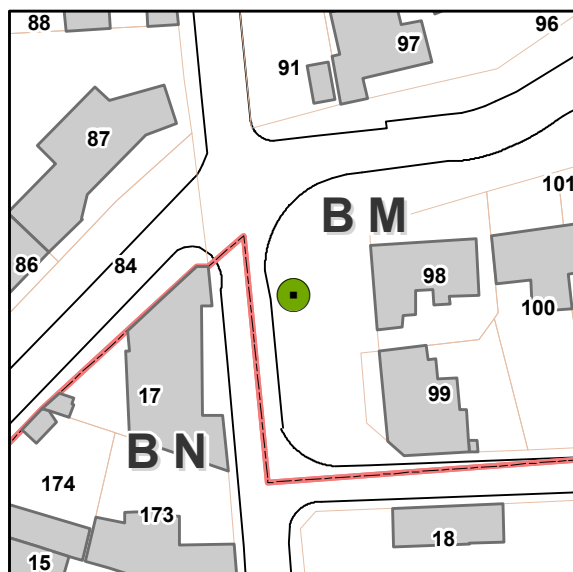
GUYANCOURT

Bouvières

Arbre isolé

1, rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BM n°...(espace public)



GU0199

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Erable champêtre (acer campestris) d'un bon état sanitaire (1998) qui marque la place (intersection, arrêt bus), essence courante mais avec un très fort impact paysagé. Inclus dans le site inscrit de la vallée de la Bièvre.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

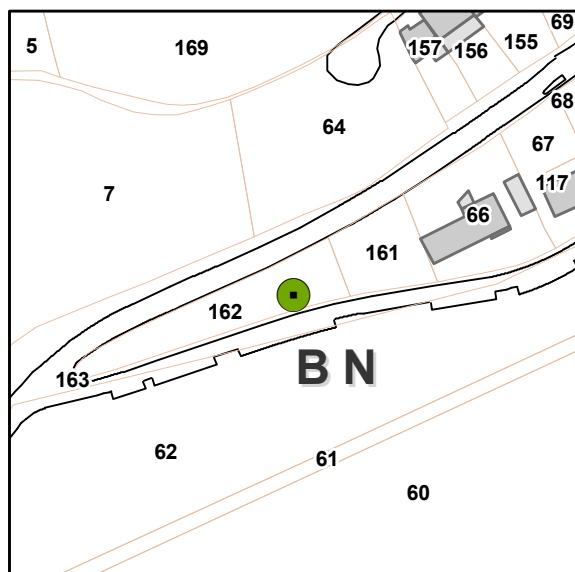
GUYANCOURT

Bouvier

Masse boisée

Angle de la sente de la Vallée et rue Allviger et Lanot

Références cadastrales:
BN n° 162

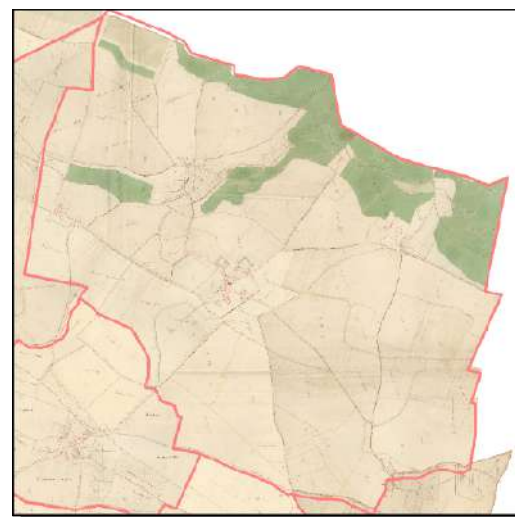


GU0243

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Zone boisée marquant l'entrée du hameau. Rôle important au niveau paysager.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

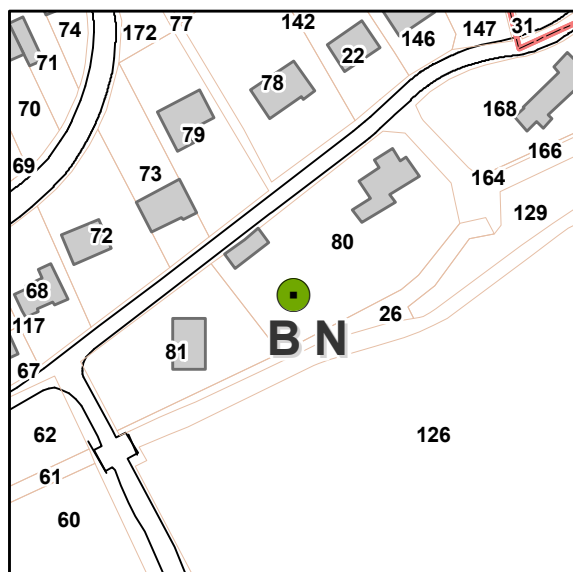
GUYANCOURT

Bouviars

Masse boisée

4, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 80

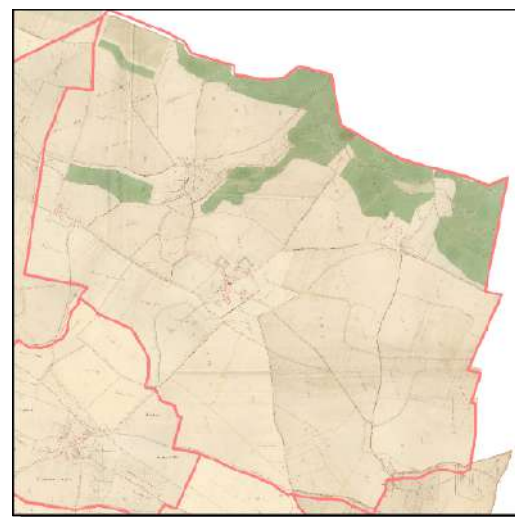


GU0245

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Masse de vieux sujets remarquables de diverses essences et de sujets d'avenir.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

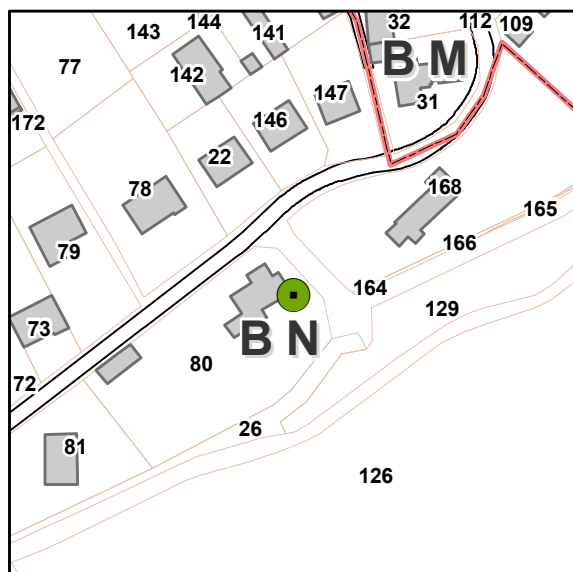
GUYANCOURT

Bouviars

Haie

4, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 80

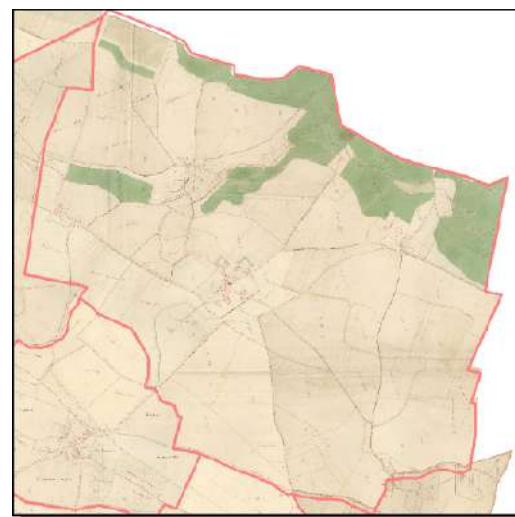


GU0244

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cadre la vue, oriente le promeneur vers le sentier, masque les maisons.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

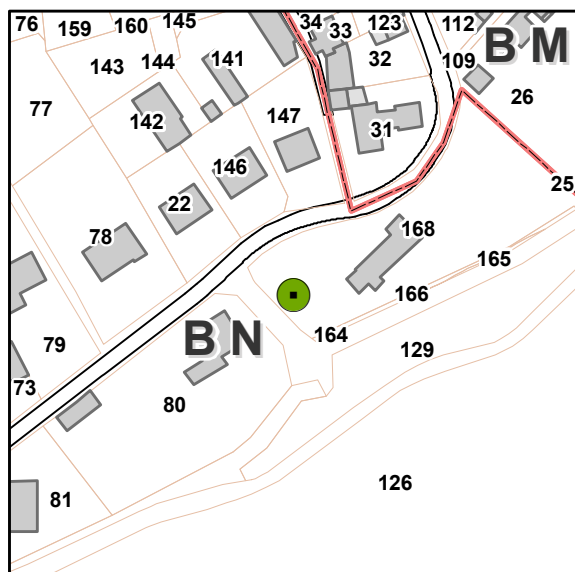
GUYANCOURT

Bouviars

Haie

6, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 25

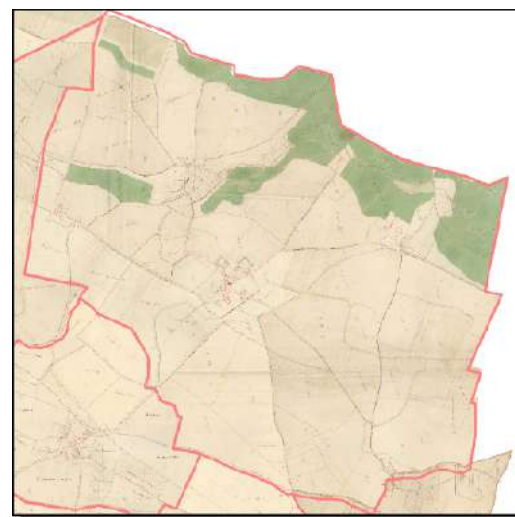


GU0246

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cadre la vue, oriente le promeneur vers le sentier, masque les maisons.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

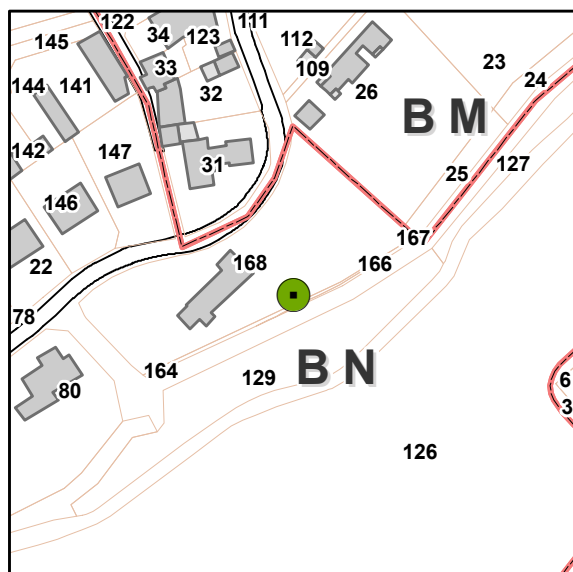
GUYANCOURT

Bouviars

Masse boisée

6, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 25

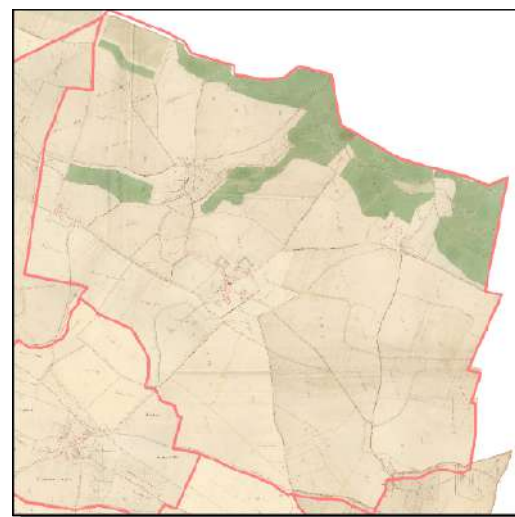


GU0247

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Encadrement du chemin.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

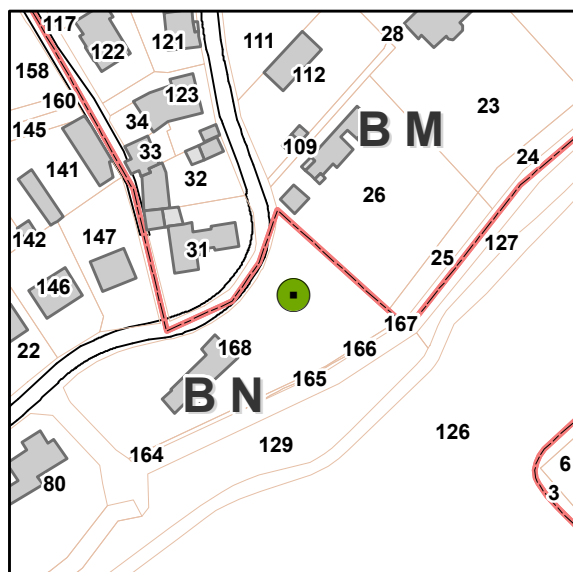
GUYANCOURT

Bouvières

Masse boisée

6, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BN n° 25

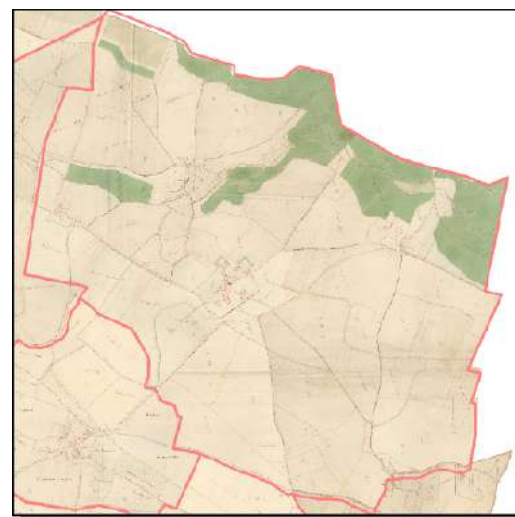


GU0248

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Essences de parc intéressantes (couleur, aspect).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

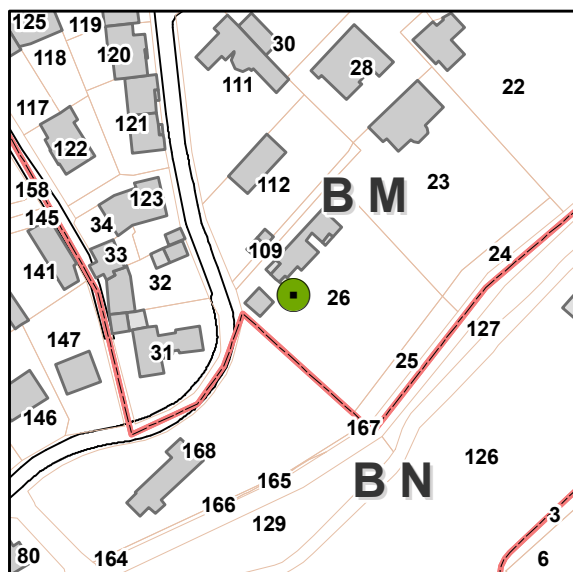
GUYANCOURT

Bouviars

Masse boisée

18, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 26

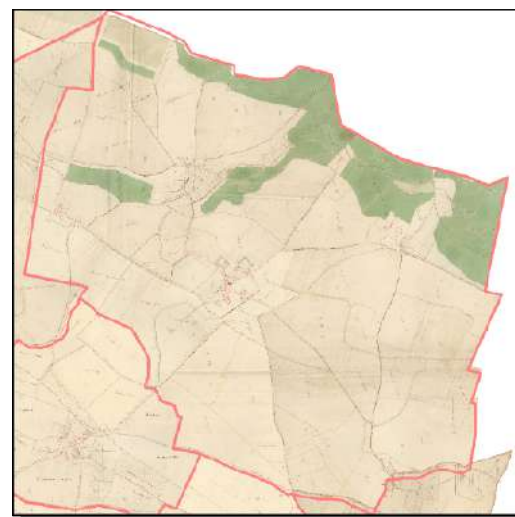


GU0249

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Conserve le caractère boisé du chemin, avec impact paysager important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

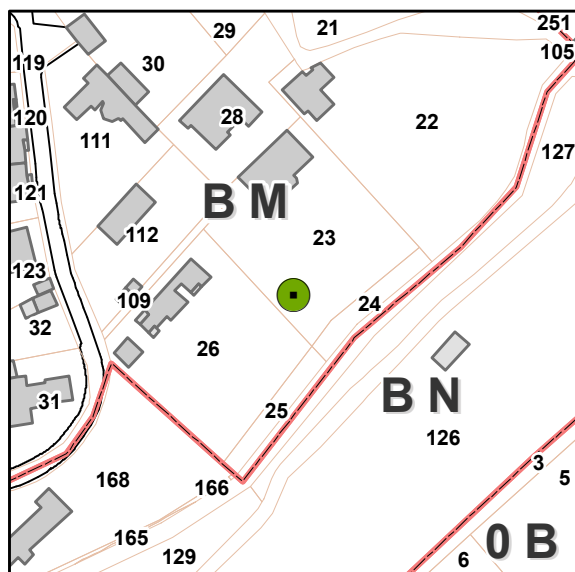
GUYANCOURT

Bouviars

Masse boisée

20, sente de la Vallée

Références cadastrales:
BM n° 23

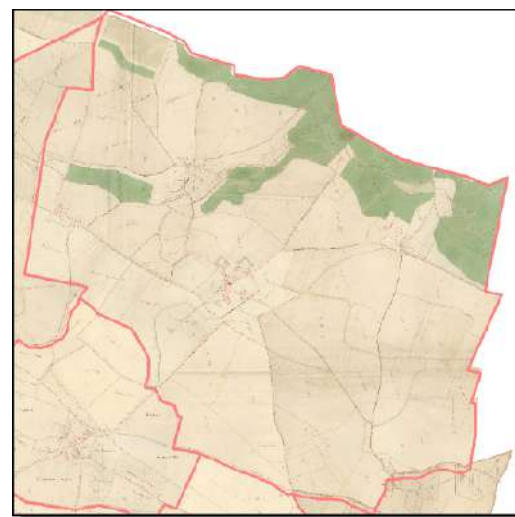


GU0251

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Conserve le caractère boisé du chemin, avec impact paysager important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

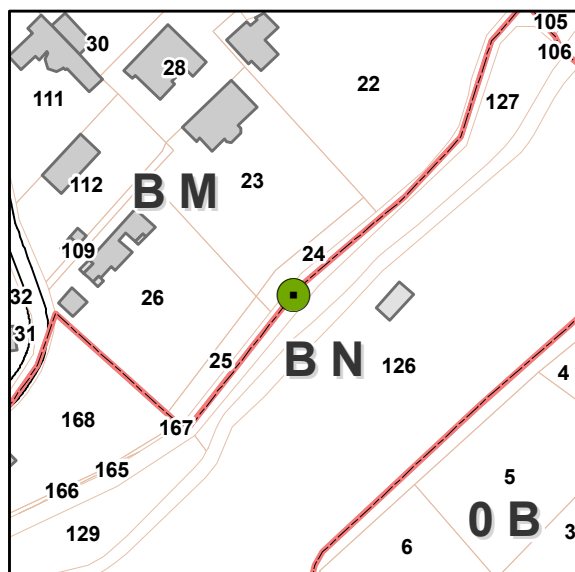
GUYANCOURT

Bouvières

Masse boisée

CR 19

Références cadastrales:
BM n°... et BN n°... (espace public)

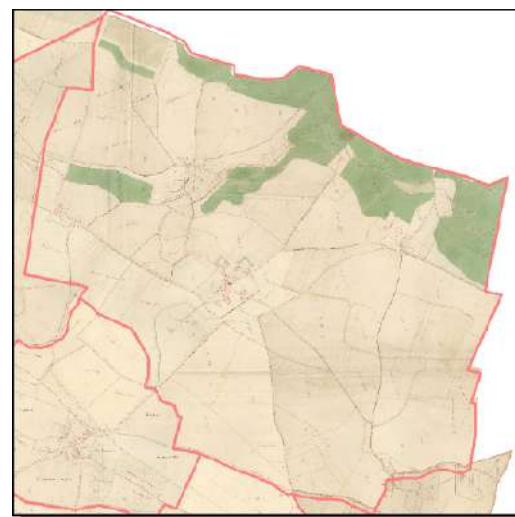


GU0254

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Bordure de chemin typique à conserver. Caractère pittoresque important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

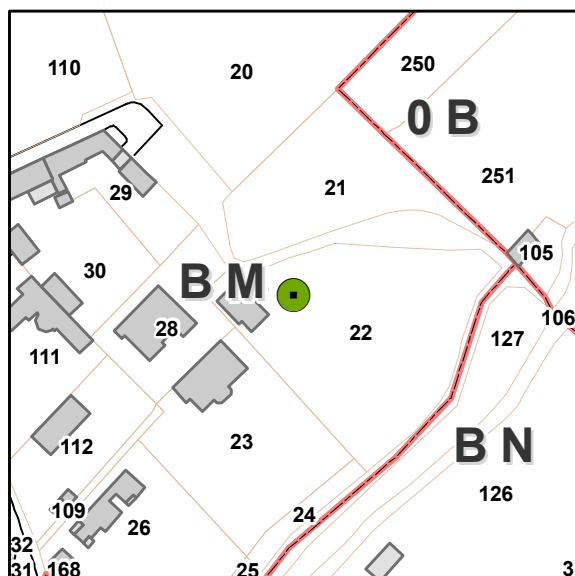
GUYANCOURT

Bouviars

Masse d'arbres

8, chemin du Lavoir

Références cadastrales:
BM n° 22

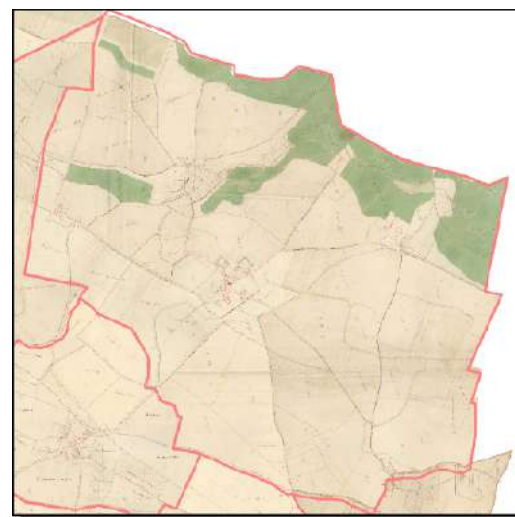


GU0252

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Sujets non visibles, jardin possédant de nombreux sujets d'avenir.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

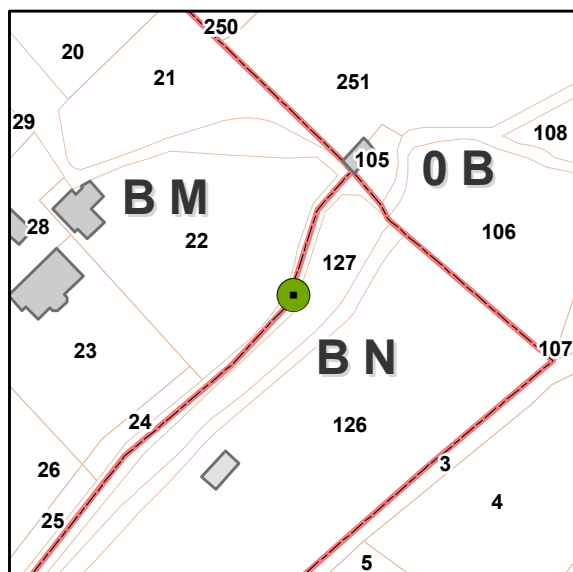
GUYANCOURT

Bouvières

Boisement

CR 19

Références cadastrales:
BM n°... et BN n°... (espace public)

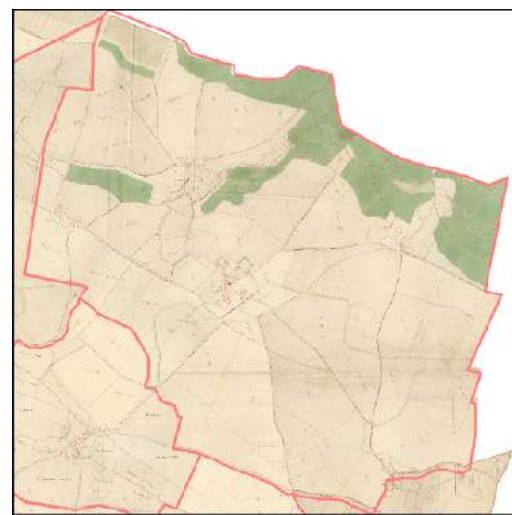


GU0255

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Ambiance forestière naturelle



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

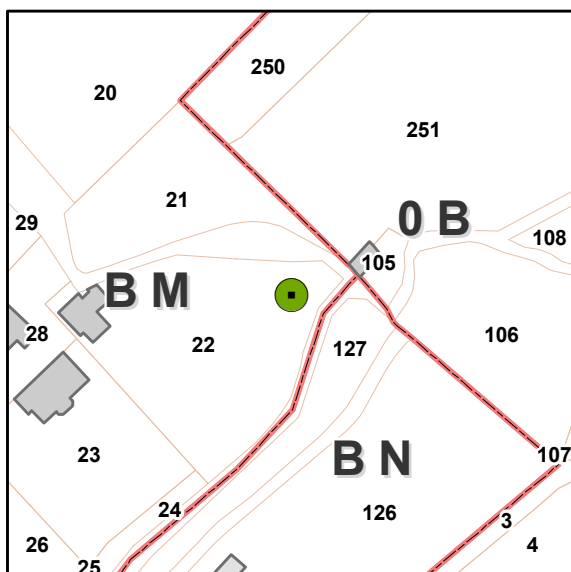
GUYANCOURT

Bouvières

Alignement d'arbres

8, chemin du Lavoir

Références cadastrales:
BM n° 22

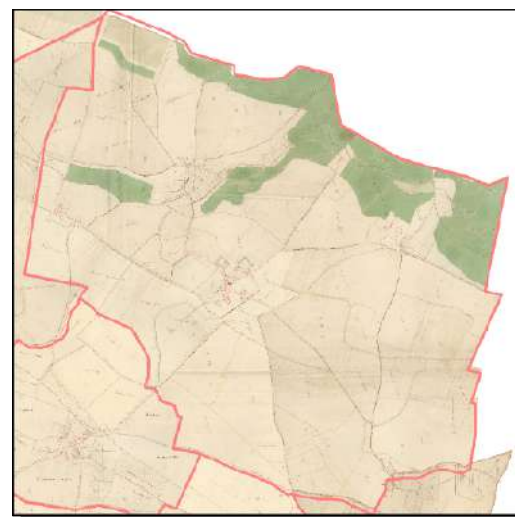


GU0253

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Lisière de chemin, ambiance pittoresque. Vieux sujets tortueux remarquables.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

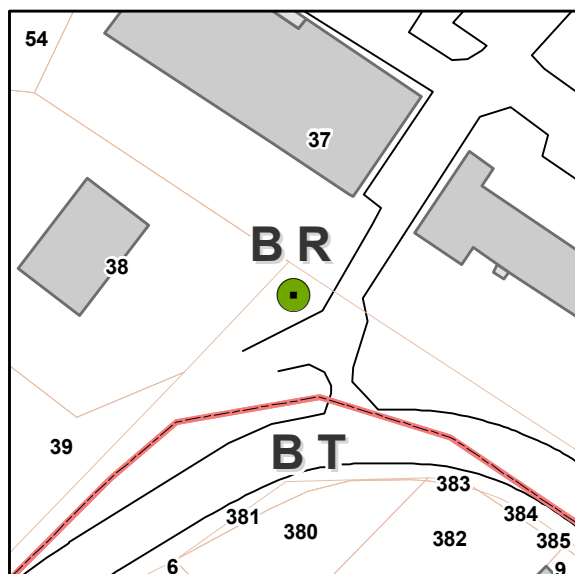
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Arbre isolé

Rue Ambroise Croizat (entrée ferme de Chateauneuf)

Références cadastrales:
BR n°...(espace public)



GU0194

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Tilleul "cordota" (*Tilia cordata*) essence très courante avec un impact paysagé très important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

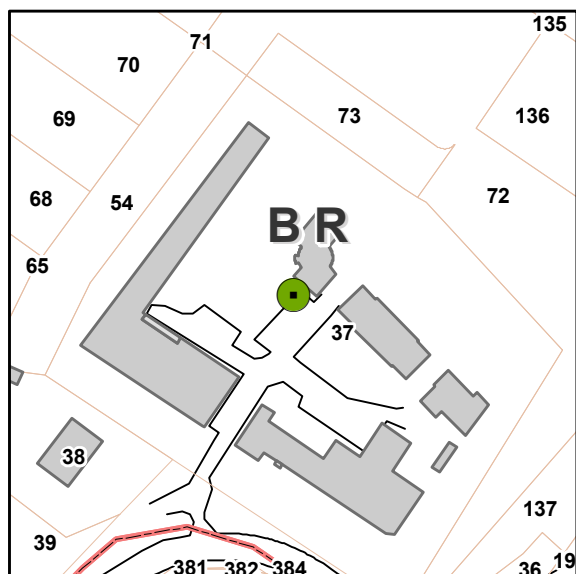
GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Masse boisée

Clos de la ferme de Châteauneuf / boulevard du Château

Références cadastrales:
BR n° 37

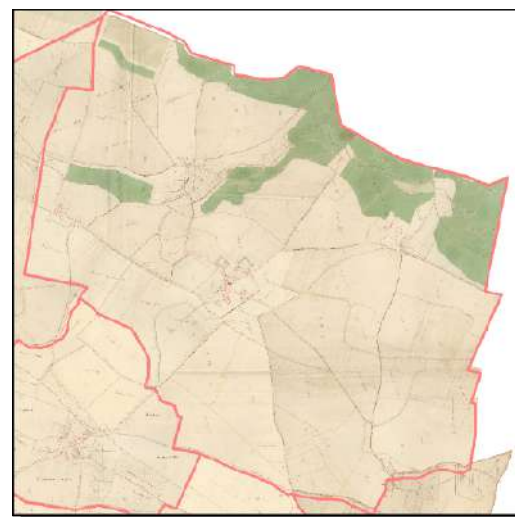


GU0257

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Sujet appartenant à la ferme de Châteauneuf, composé d'essences rares et ayant un impact paysager important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

GUYANCOURT

Le Bois de la Grille

Masse boisée

Clos de la ferme de Châteauneuf / boulevard du Château

Références cadastrales:
BR n° 72



GU0256

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Sujet bordant le secteur de projet boulevard du château.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

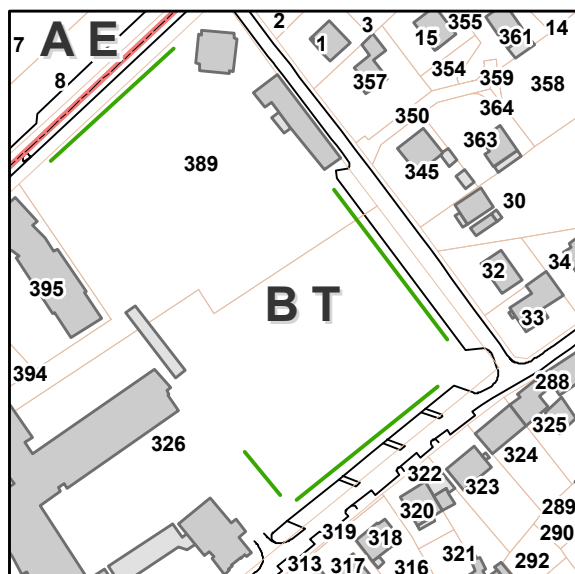
GUYANCOURT

Centre Ville

Alignement d'arbres

4, rue Louis Favier

Références cadastrales:
BT n° 326 et 327



GU0181

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Urbain et paysager

Description :
Alignement d'arbres encadrant le stade Popiewlesco.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement /
Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

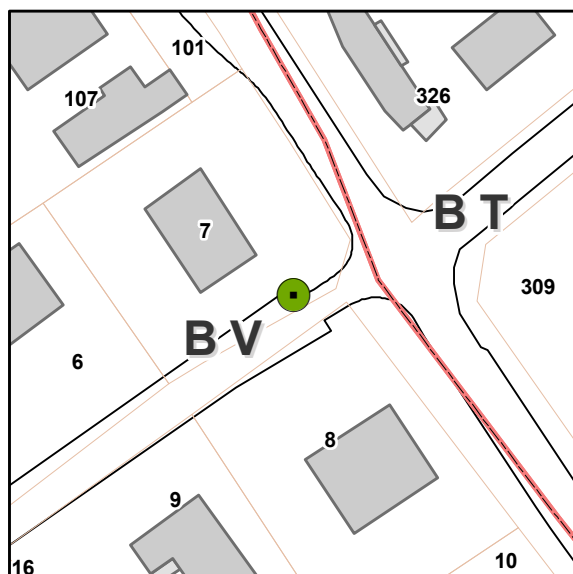
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

Chemin du Moulin à vent

Références cadastrales:
BV n° 7



GU0183

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cyprès Glabre (*cupressus glabra*), sujet courant à l'impact paysagé important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

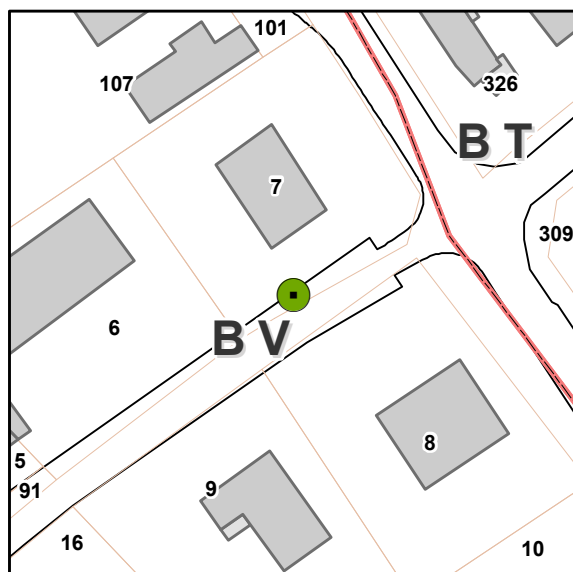
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

Chemin du Moulin à vent

Références cadastrales:
BV n° 7



GU0184

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cyprès Glabre (*cupressus glabra*), sujet courant à l'impact paysagé important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

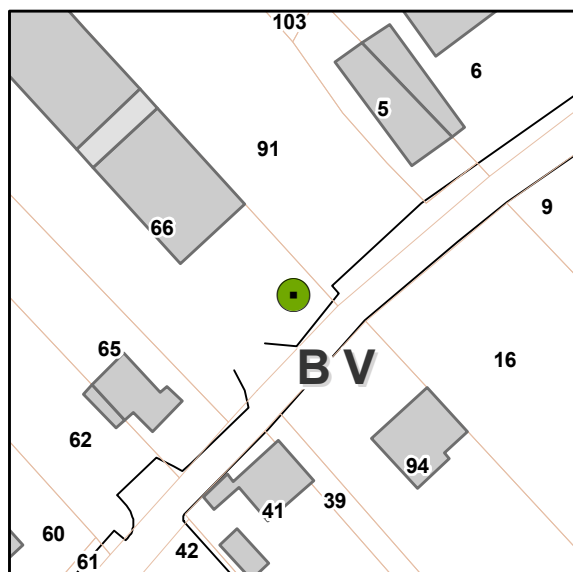
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

Chemin du Moulin à vent

Références cadastrales:
BV n° 66



GU0185

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Atlas (Cedrus Atlantica) essence courante à l'impact paysagé important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

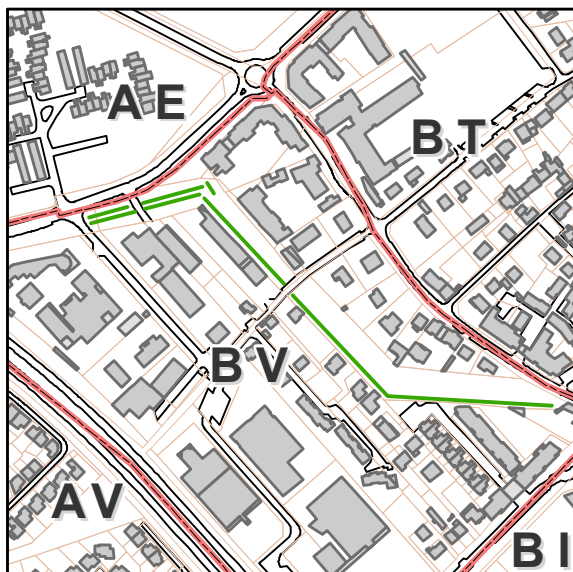
GUYANCOURT

Centre Ville

Alignement d'arbres

Rigole de Guyancourt

Références cadastrales:
BV n° 16, 90 et 91



GU0182

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Urbain et paysager

Description :
Impact paysagé important. Marque l'entrée du bourg et accompagne le tracé de l'ancienne rigole.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

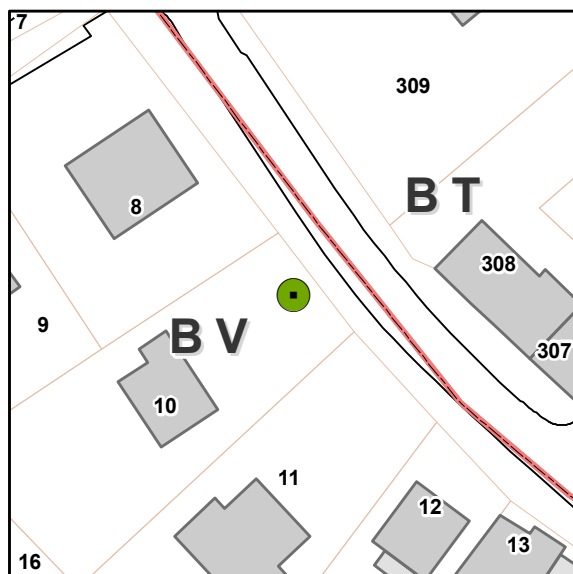
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

11, route de Troux

Références cadastrales:
BV n° 10



GU0187

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Pin Griffitti (Pinus Griffitti) essence rare à l'impact paysagé important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

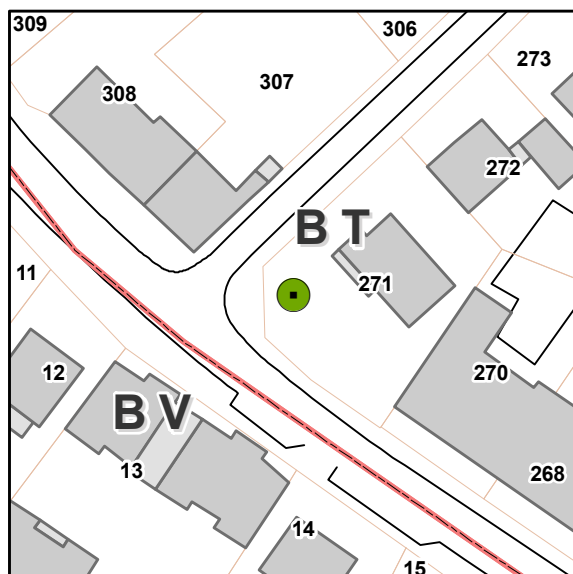
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

Angle route de Troux et rue du Grand Noyer

Références cadastrales:
BT n°...(espace public)



GU0186

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Noyer commun (Juglans Regia) essence courante à l'impact paysagé important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

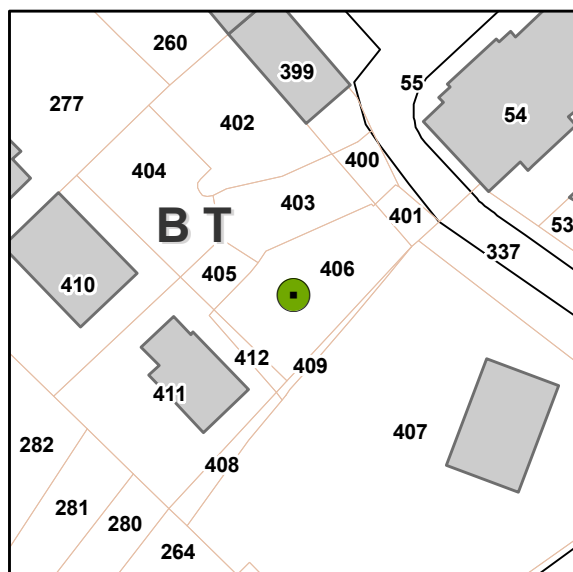
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

Place de Bel Ebat

Références cadastrales:
BT n° 262



GU0188

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Pin de Corse (Pinus nigra laricio), sujet courant à l'impact paysagé très important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

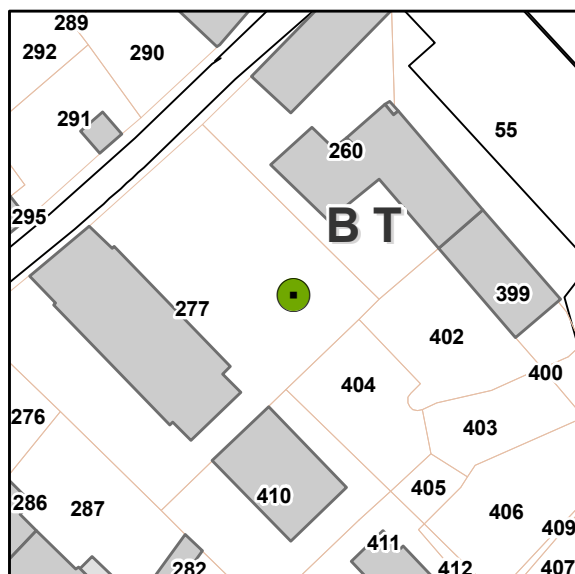
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

13, rue du Grand Noyer

Références cadastrales:
BT n° 277



GU0189

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Platane (*Platanus acerifolia*), sujet très courant à l'impact paysagé très important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

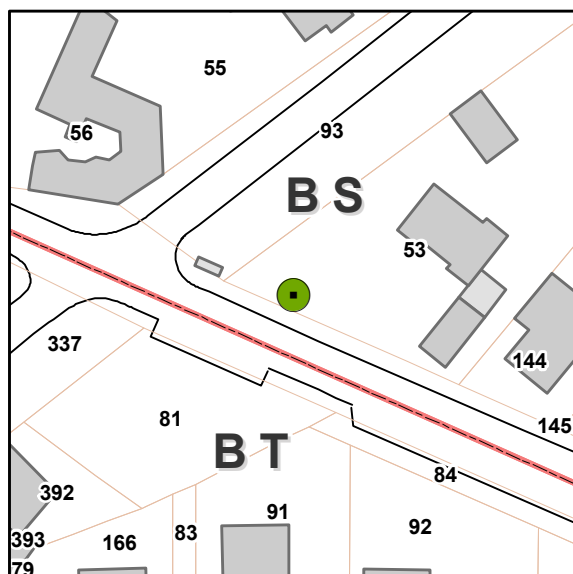
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

27, rue Ambroise Croizat

Références cadastrales:
BS n° 53



GU0191

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Saule pleureur « Pendula » (*Sallix babylonica* « pendula »), essence courante à très fort impact paysagé.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

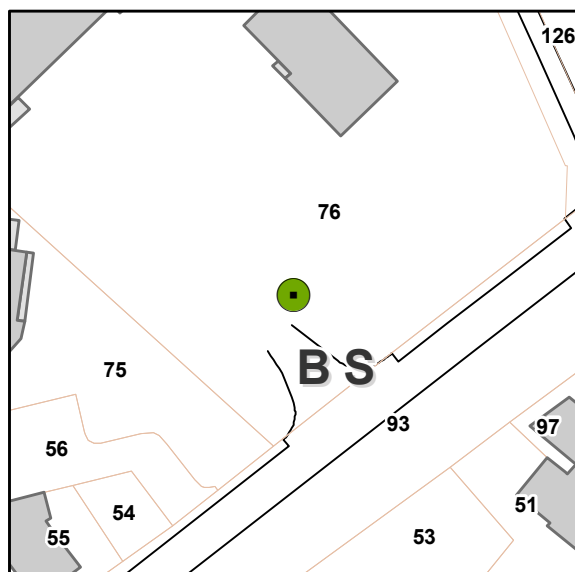
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

3, rue de la Rigole

Références cadastrales:
BS n° 76

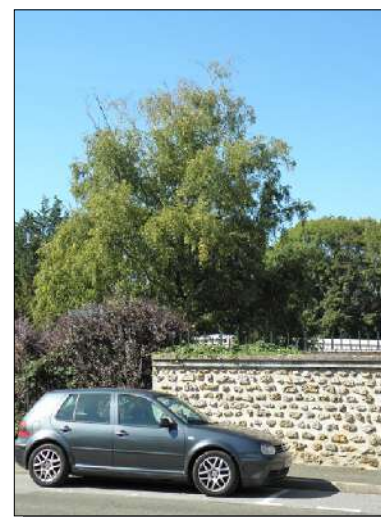


GU0193

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* « *Atropurpurea* »), essence rare à fort impact paysagé.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

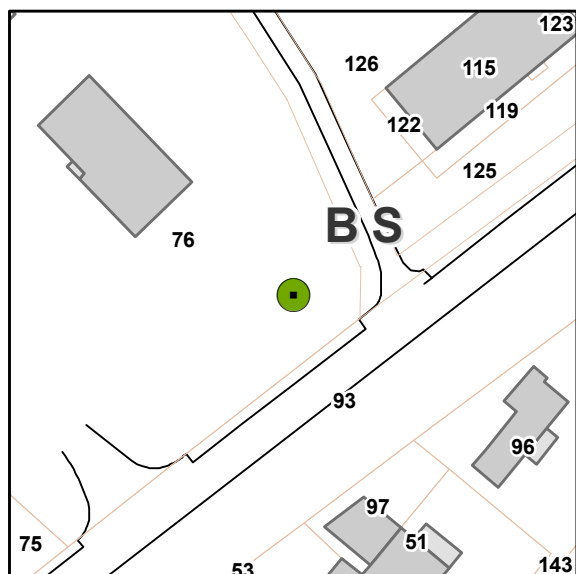
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

3, rue de la Rigole

Références cadastrales:
BS n° 76



GU0192

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Chêne rouge d'Amérique (Quercus rubra), essence rare à fort impact paysagé.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

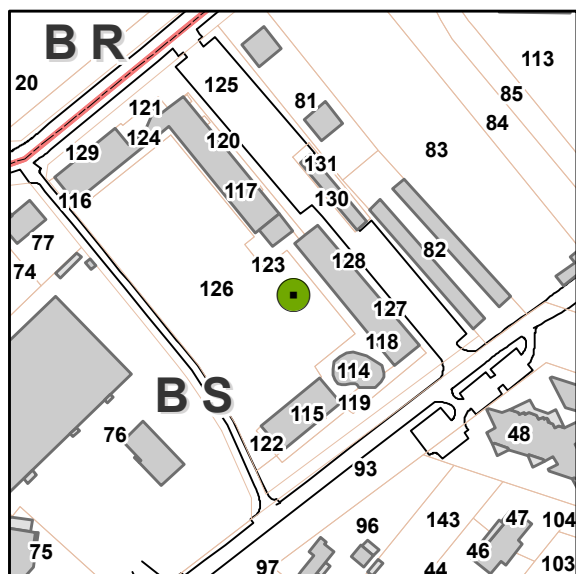
GUYANCOURT

Centre Ville

Groupement d'arbres

Square Ernest Defay

Références cadastrales:
BS n° 126



GU0258

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Parc de la résidence, avec des essences rares et un impact paysager important.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

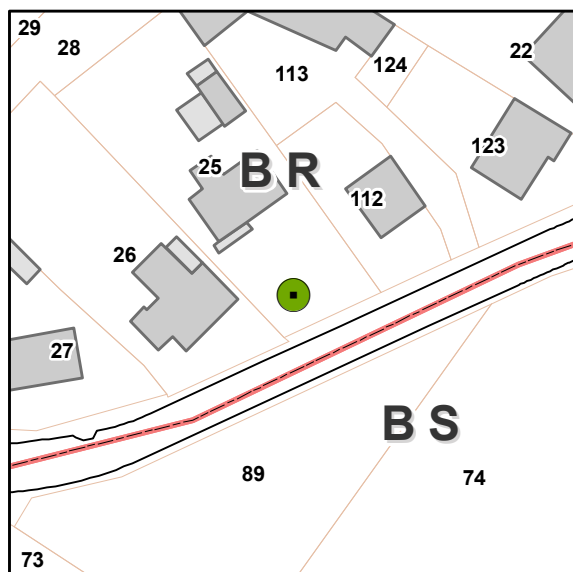
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

15 bis, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BR n° 25



GU0176

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Essence rare. Magnolia de Soulange (*Magnolia soulangeana*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

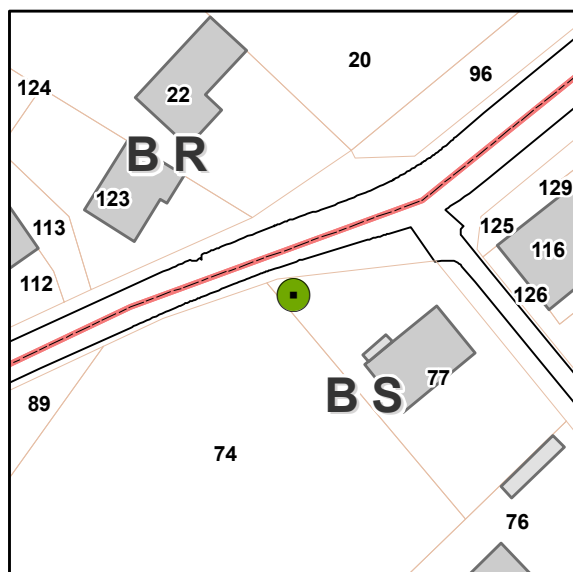
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

20, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 77



GU0177

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Erable (acer)



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

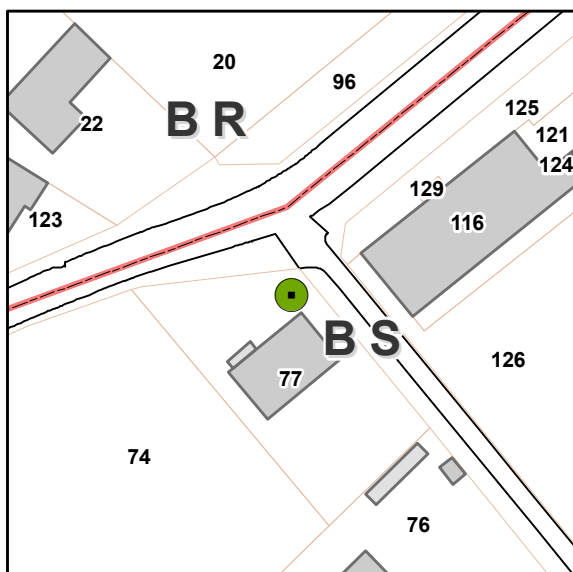
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

20, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 77



GU0178

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Frêne (fraxinus)



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

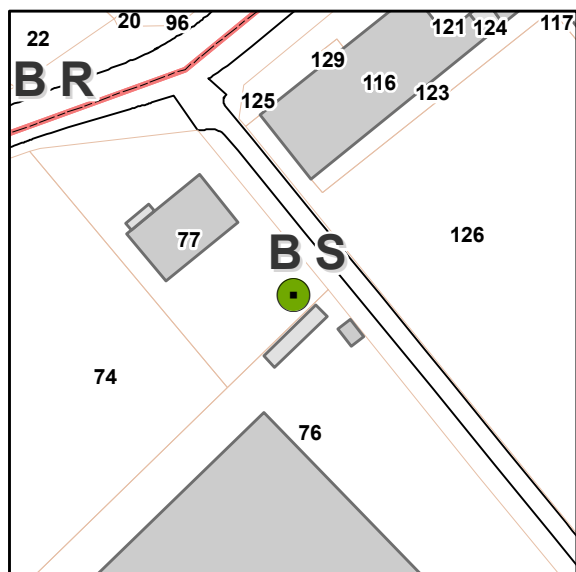
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

20, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 77



GU0179

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Marronnier (aescilus)



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

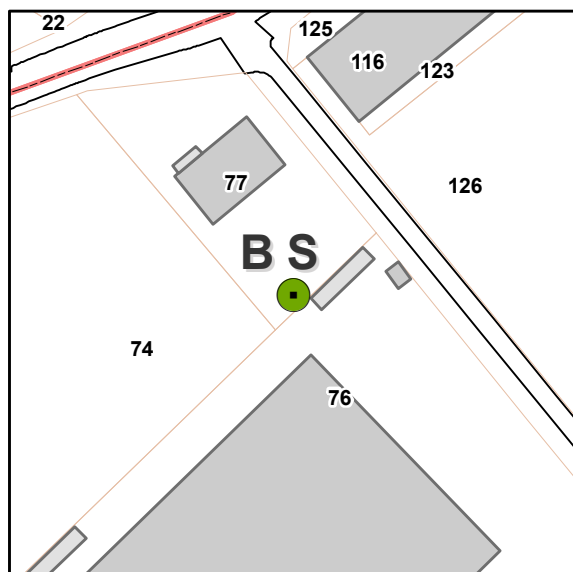
GUYANCOURT

Centre Ville

Arbre isolé

20, rue Jean Mailler

Références cadastrales:
BS n° 77



GU0180

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Frêne (fraxinus)



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

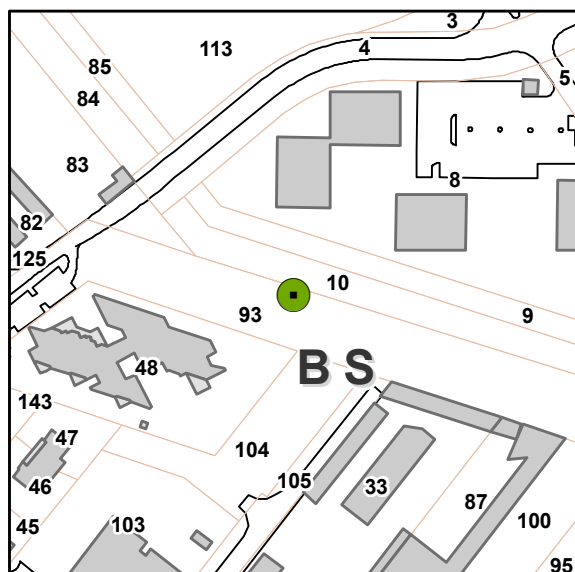
GUYANCOURT

Centre Ville

Groupement d'arbres

Allée d'Estienne d'Orves

Références cadastrales:
BS n° 93



GU0259

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Beaux sujets avec des essences rares, un impact paysager important et un intérêt botanique marqué pour l'aménagement des bordures de la rigole.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

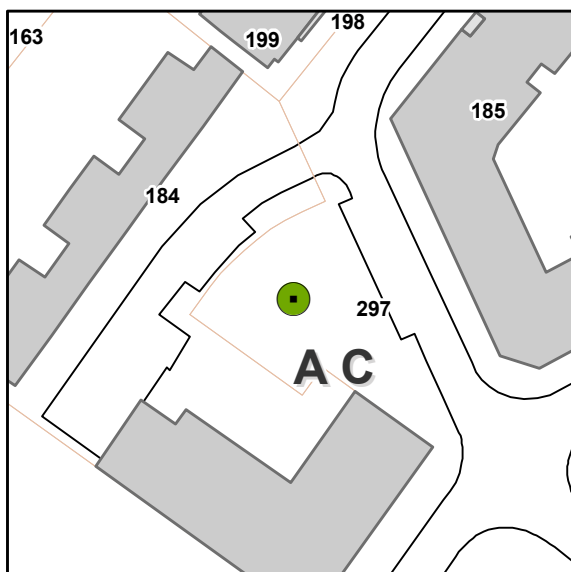
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0158

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Hêtres (*Fagus sylvatica marginata rosea*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

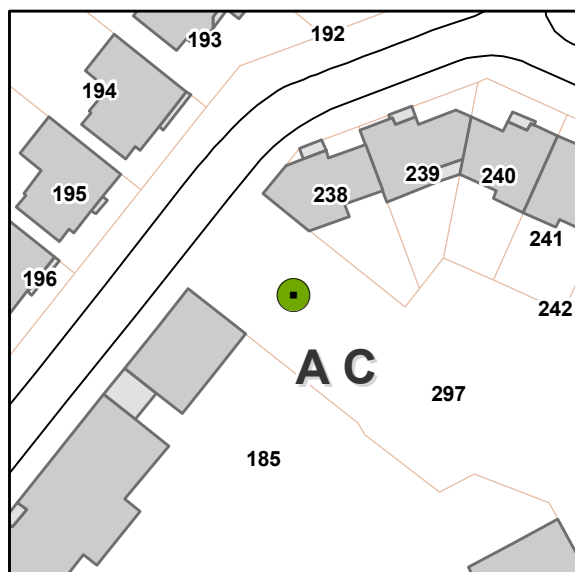
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0159

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdres de l'Atlas (*Cedrus Atlantica glauca*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

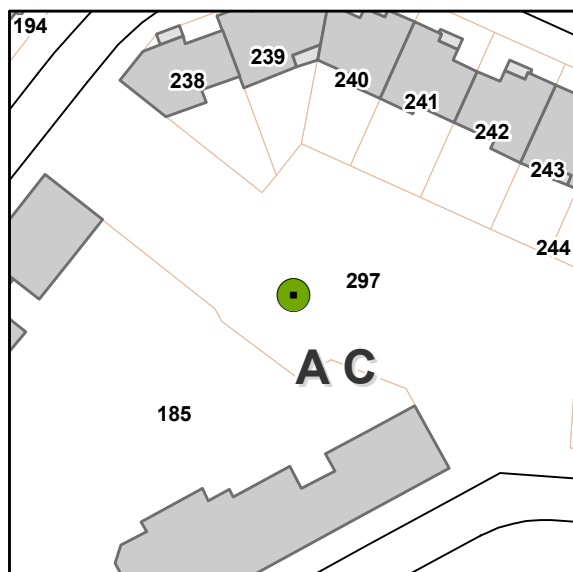
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0160

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Himalaya (Cedrus deodara).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

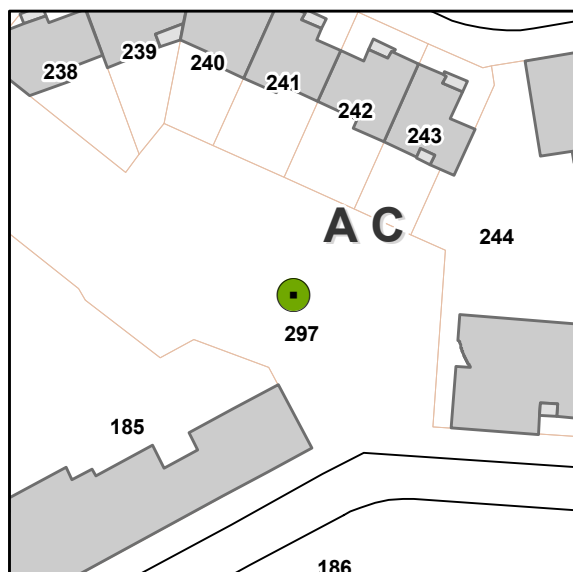
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0161

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

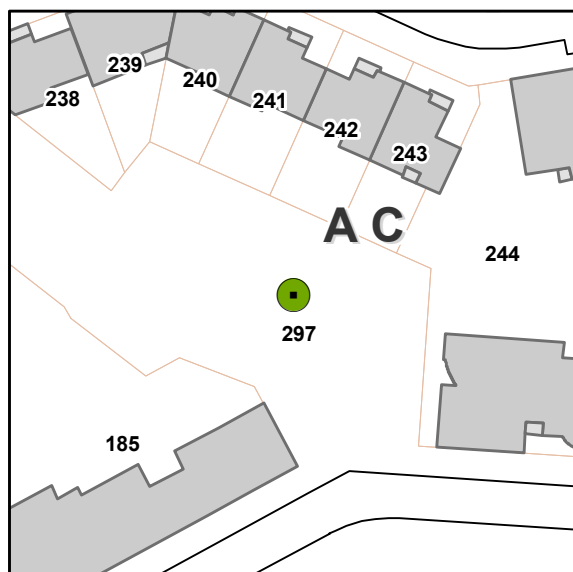
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0162

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

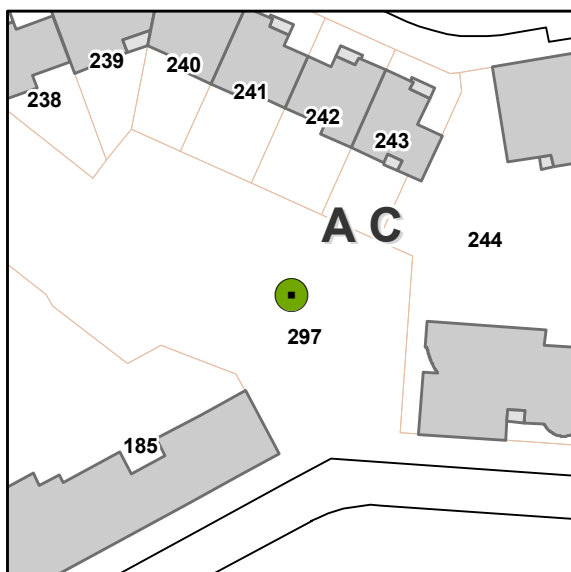
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0163

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

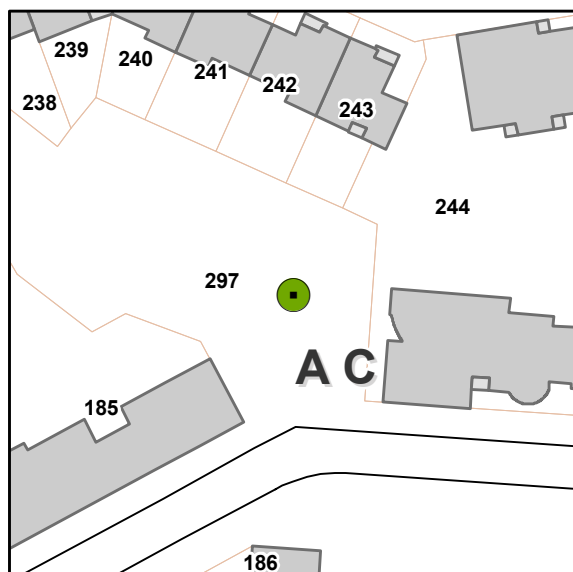
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0164

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani) vert.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

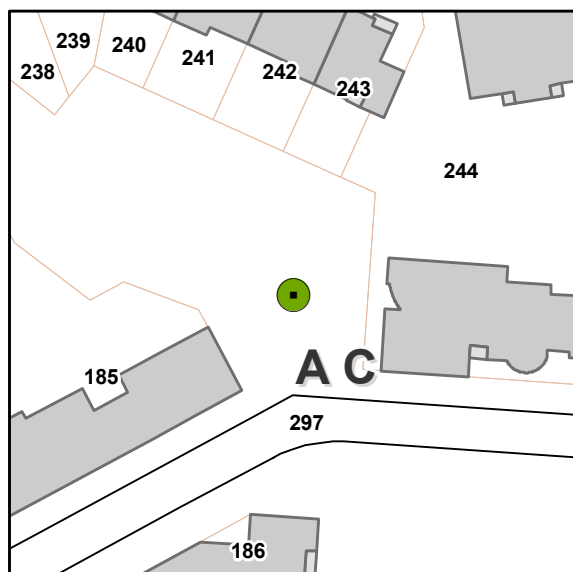
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0165

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani) bleu.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

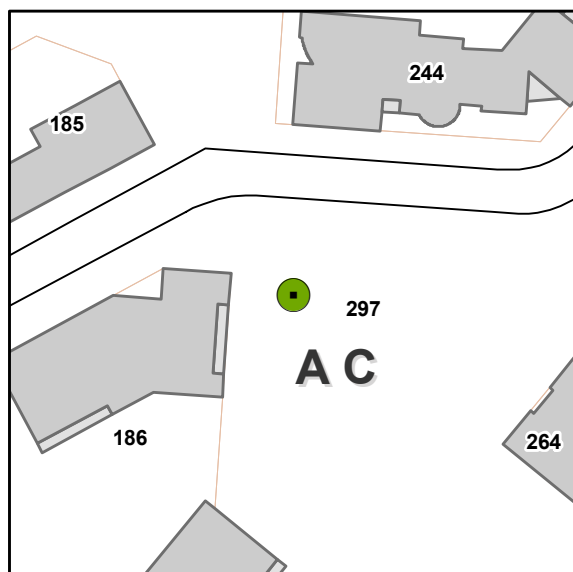
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0166

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Pin sylvestre (Pinus Sylvestris).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

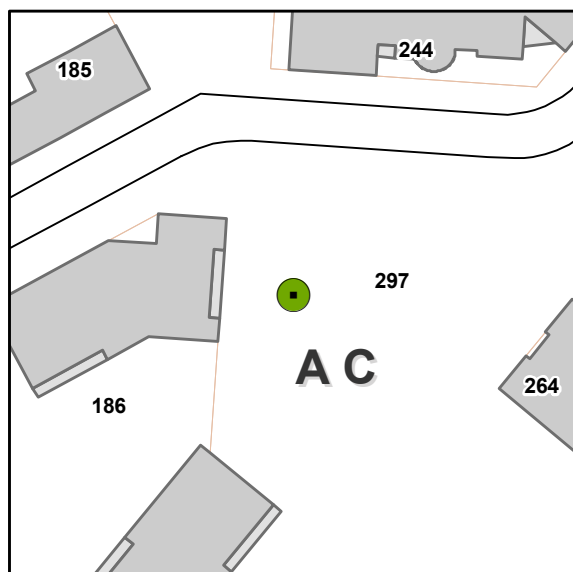
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0167

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Pin sylvestre (Pinus Sylvestris).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

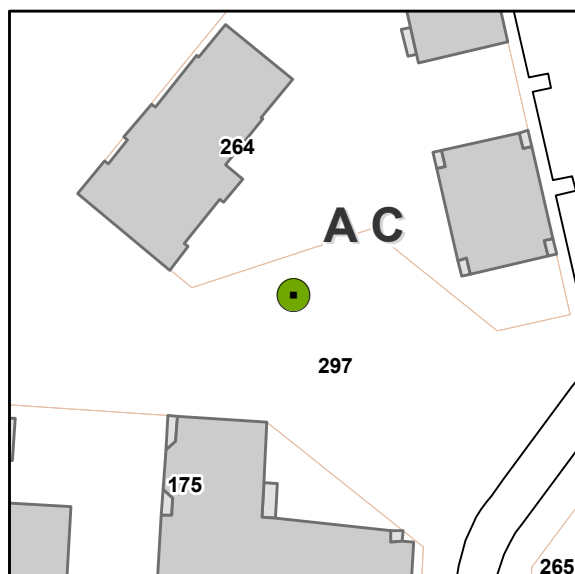
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0168

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodara*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

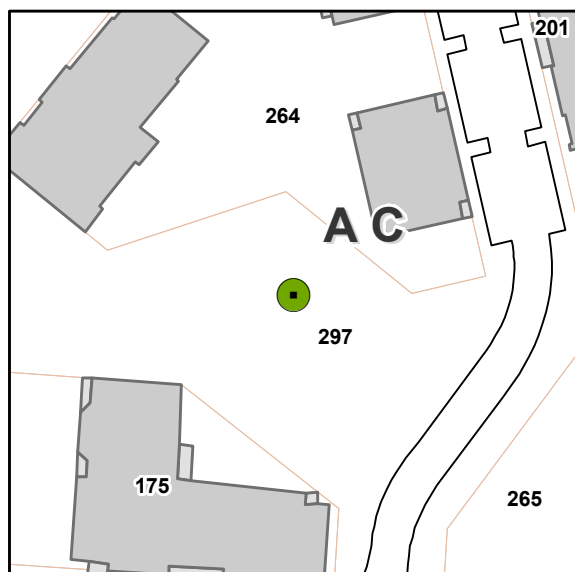
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0169

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Himalaya (Cedrus deodara).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

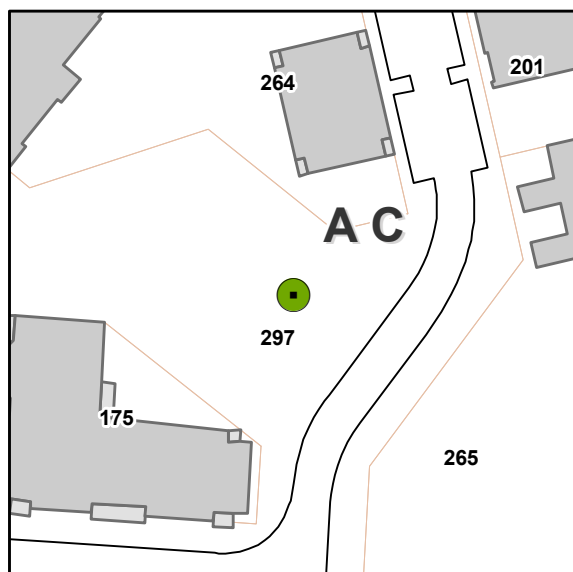
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0170

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre du Liban (Cedrus Libani).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

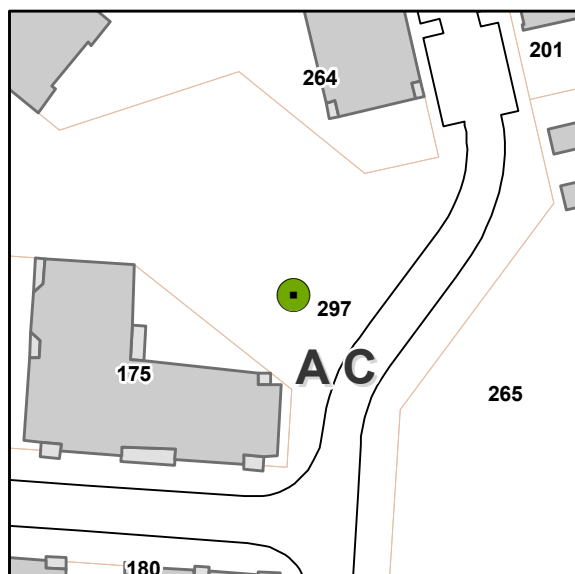
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 297



GU0171

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Himalaya (Cedrus deodara).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

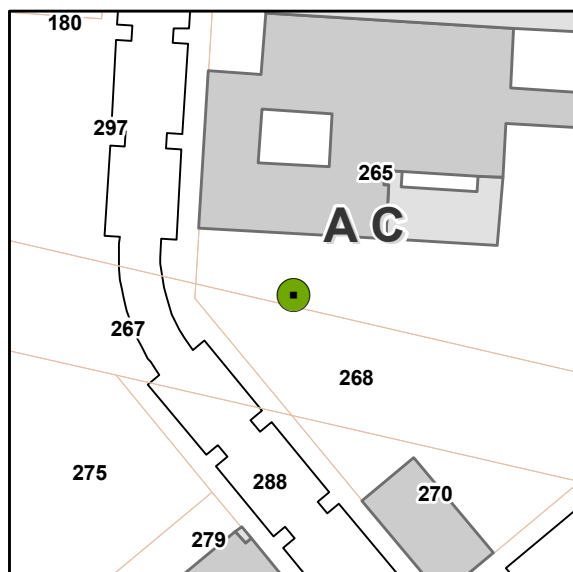
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 265



GU0172

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdres blanc de Californie (*Calocedrus decurens*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

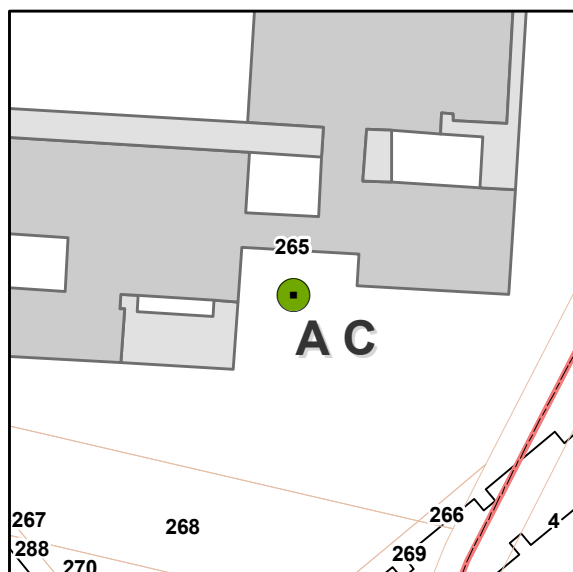
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 265



GU0173

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdres blanc de Californie (*Calocedrus decurens*).



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

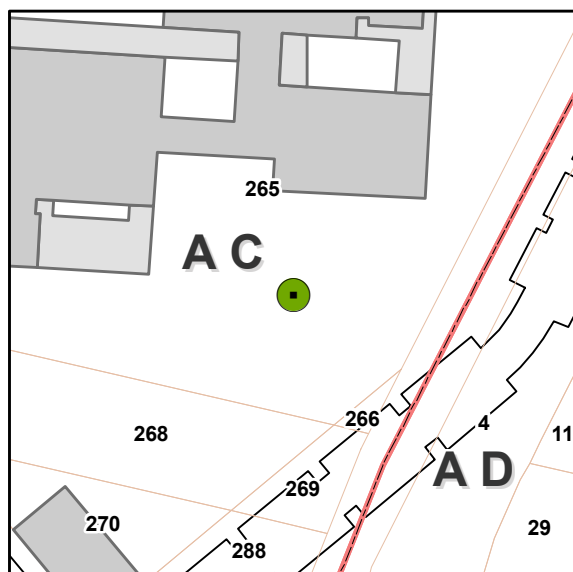
GUYANCOURT

Le Pont du Routoir

Arbre isolé

Le Pont du Routoir

Références cadastrales:
AC n° 265



GU0174

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cèdre de l'Himalaya (Cedrus deodara 'auréa').



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

PLU

Inventaire patrimonial

MAGNY-LES-HAMEAUX

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

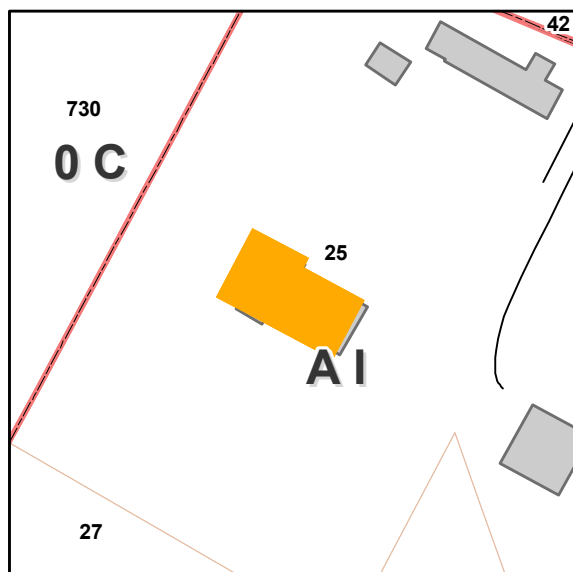
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérentais

Ancienne maison de maître domaine de la Croix du Bois

1, chemin de la Croix au Bois

Références cadastrales:
AI n° 25



MH0023VB098

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :

La Maison de la Croix du Bois, construite en 1906, comporte des décors de brique et céramiques, des linteaux en fer, des toitures pointues, débordantes et soutenues de nombreuses pièces de bois, tout ceci en faisant un élément du genre pittoresque. Elle a conservé une partie de son jardin d'origine et une courte perspective s'ouvre dans le bois ponctué de points de repère, bassin, petit kiosque, bancs et statues. Cet élément, témoin de l'Histoire, présente donc un intérêt remarquable, qu'il convient de veiller à préserver.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

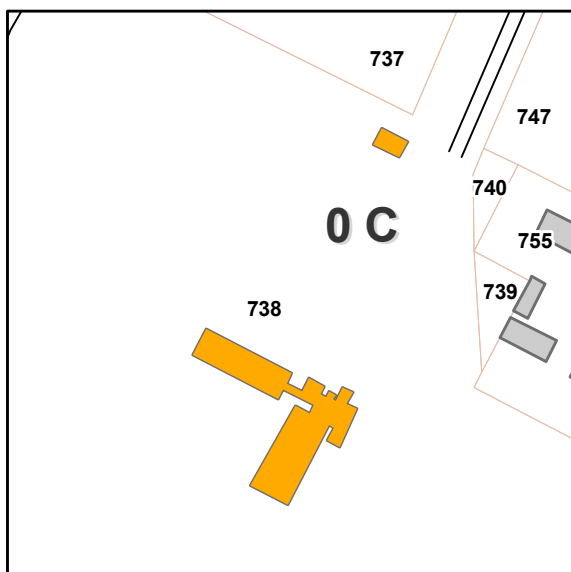
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérantais

Domaine du Mérantais

415, route de Trappes

Références cadastrales:
OC n° 738



MH0006MH126

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :

Le Domaine du Mérantais, par son Histoire, est un élément constitutif du patrimoine de la commune de Magny-les-Hameaux qu'il faut veiller à préserver. Construit à la fin du XVIIIe siècle, il est devenu un lieu de repos et de retraite pour les sœurs de l'Assomption entre les deux guerres. En 1944, il est occupé par l'armée allemande. Le domaine a été acquis en 2000 par la puissance publique pour y installer des équipements publics de nature sanitaire et sociale à vocation intercommunale et notamment pour permettre l'accueil de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.



Prescription :

Ne pas démolir / Extension mesurée limitée à 20 % de la surface de plancher / Conserver l'aspect extérieur

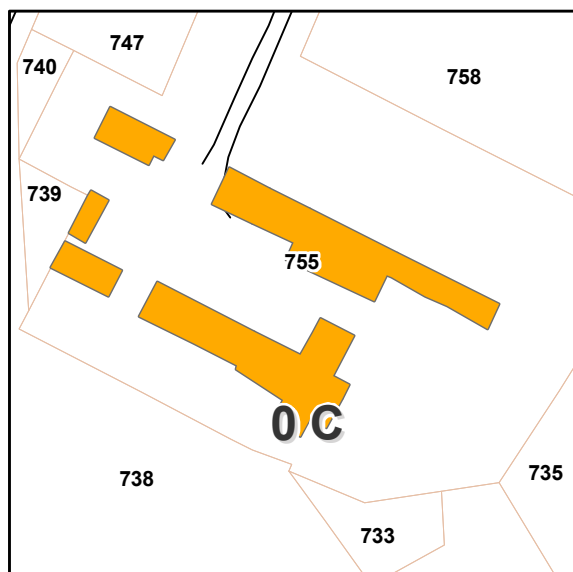
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérantais

Ferme du Mérantais

D36

Références cadastrales:
OC n° 755



MH0025

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
La Ferme du Mérantais présente un intérêt remarquable par sa typologie et par son rôle structurant du territoire. Cette grande ferme familiale est située en bordure de la Vallée de la Mérantaise au Nord de la commune et à proximité du Domaine de la solitude du Mérantais.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

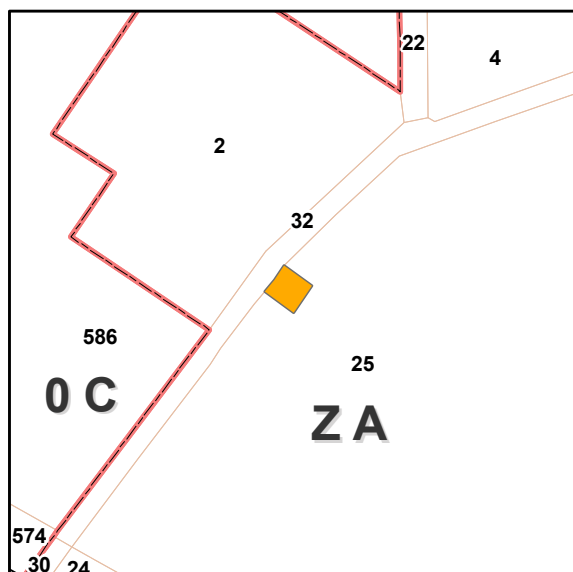
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux

Maison du Portier

Golf National

Références cadastrales:
ZA n° 25



MH0008MH120

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :

La Maison du Portier, située dans le golf actuel est l'une des vingt-quatre portes, toutes identiques, qui jalonnaient les 43km de mur d'enceinte du grand parc de chasse de Versailles. Cet élément est donc essentiel à conserver et à mettre en valeur pour son rôle de témoin historique.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

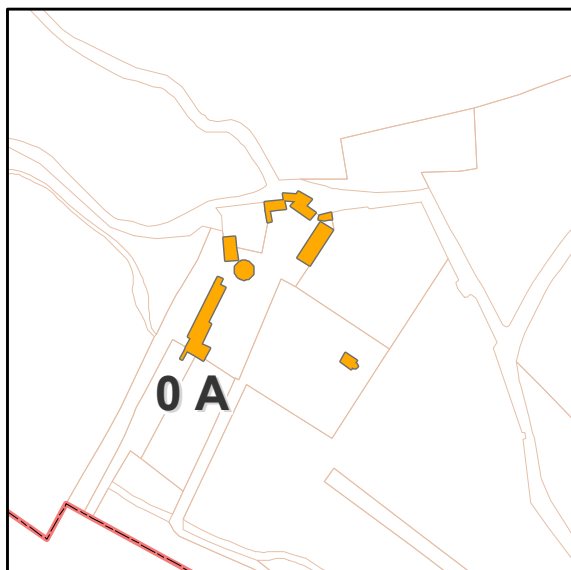
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Port-Royal des Champs

Abbaye de Port-Royal-des-Champs

3, route des Granges de Port Royal

Références cadastrales:
OA n° 41, 44 et 46



MH0050

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Patrimonial et historique

Description :

Le site comporte les ruines de l'Eglise Abbatiale (13ème - 16ème siècle), l'Oratoire (19ème siècle), la Porterie (13ème - 19ème siècle), le Pigeonnier (13ème siècle), la Salle Augustin Gazies (19ème siècle), la Tour (17ème siècle). De l'ancienne abbaye ont été conservés des bâtiments réutilisés pour l'exploitation agricole, principalement le pigeonnier et l'ancien moulin. Les fondations de l'abbatiale ont été remises à jour après la Révolution par le Duc de Luymes. Un petit oratoire néo-gothique a été ajouté à la fin du 19ème siècle à l'emplacement du chevet, pour accueillir le premier musée.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

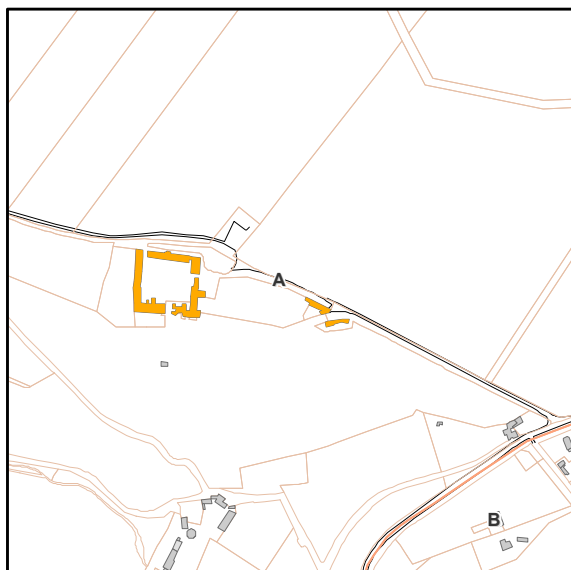
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Port-Royal des Champs

Musée de Port-Royal des Champs

3, route des Granges de Port Royal

Références cadastrales:
OA n° 62, 63, 64, 65, 66 et 67



MH0009MH113

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :

Les Granges et l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs sont deux éléments témoins de l'Histoire et présentent un intérêt remarquable en ce sens. La ferme des Granges est au XVIIe siècle la plus importante ferme de rapport de l'abbaye de Port-Royal fondée en 1204. A partir de 1648 l'ensemble abrite, en plus du personnel agricole, les Solitaires ou Messieurs de Port-Royal qui font construire en 1651-1652, à côté de leur maison d'habitation dit Logis des Solitaires, un bâtiment plus important pour y recevoir une partie de leurs élèves, pensionnaires des Petites Ecoles, dont Jean Racine. Lorsque l'abbaye de Port-Royal des Champs est fermée en 1709 puis rasée sur ordre de Louis XIV, toutes ses terres, dont la ferme des Granges, deviennent propriété de Port-Royal de Paris. En 1791, les bâtiments, les terres et la "montagne" des Granges sont vendus comme biens nationaux, en un lot séparé de celui comprenant l'emplacement de l'abbaye.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

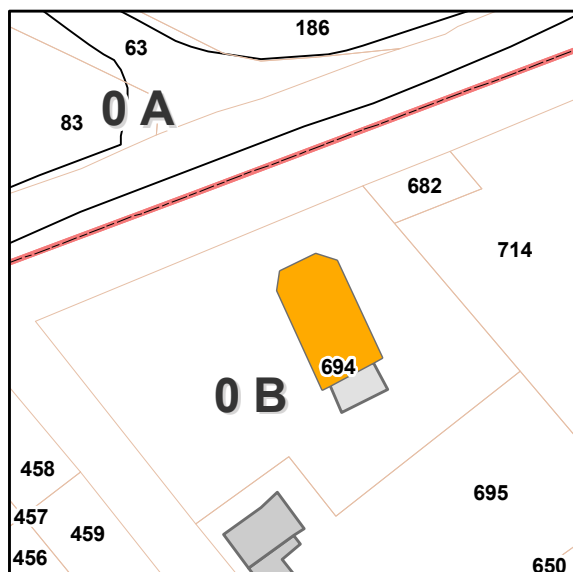
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux

Auberge « Au chant des oiseaux »

2, chemin de Mollerayes

Références cadastrales:
OB n° 694



MH0048

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction se situe le long de la route départementale 91. Sa façade est constituée de moellons de pierre meulière, un escalier droit vient orner l'entrée, à cela s'ajoute une toiture en demi-croupe, en saillie de rive, ornée d'épis de faitage, frontons, tuiles de rives et abouts très ouvragés.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

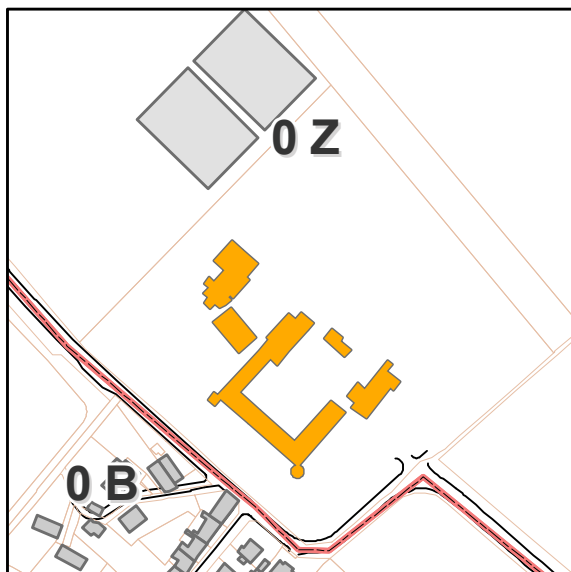
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Buloyer

Ferme de Buloyer

2, rue Pierre Nicole

Références cadastrales:
OZ n° 51



MH0010MH114

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :

La ferme de Buloyer présente un intérêt particulier pour la commune de Magny-les-Hameaux, par son caractère structurant du plateau agricole et par son histoire. Ainsi, elle est mentionnée au XVIIe comme lieu où furent cachées les reliques de Saint-Quentin. Par la suite, les bâtiments ont été aménagés pour abriter l'Établissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Suite à la fermeture de l'Établissement Public d'Aménagement, des réflexions doivent être menées pour requalifier ce lieu.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

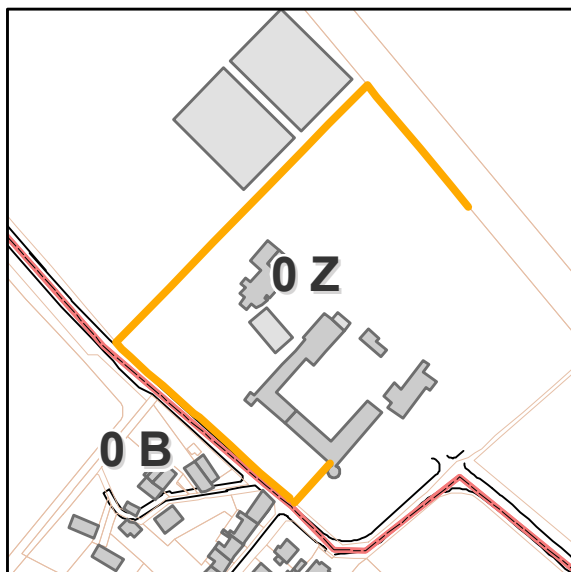
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Buloyer

Mur de clôture de la Ferme de Buloyer

2, rue Pierre Nicole

Références cadastrales:
OZ n° 51



MH0047

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur de la ferme de Buloyer. Mur en pierre meulière ceinturant l'ensemble du domaine. Un ancien panneau de signalisation indiquait l'entrée de ville de Buloyer.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

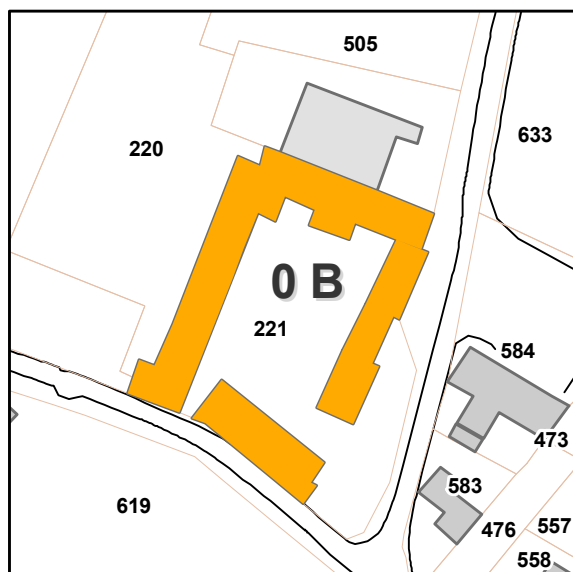
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Romainville

Ferme de Romainville

1, rue Mathilde de Garlande

Références cadastrales:
OB n° 220 et 221



MH0027

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :

La ferme de Romainville est actuellement en exploitation. Ce corps de ferme marque l'entrée nord-ouest du hameau de Romainville et présente un intérêt remarquable par son caractère structurant dans le hameau et par le fait qu'il est un signal au niveau du grand paysage. Ce corps de bâtiment constitué de pierres meulières comprend des membres très hétérogènes dans leur implantation autour de la cour centrale et le travail de modénature suivant la destination de chacun des membres. On remarque quelques lucarnes rampantes et à la capucine, des encadrements de menuiseries, un porche...



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

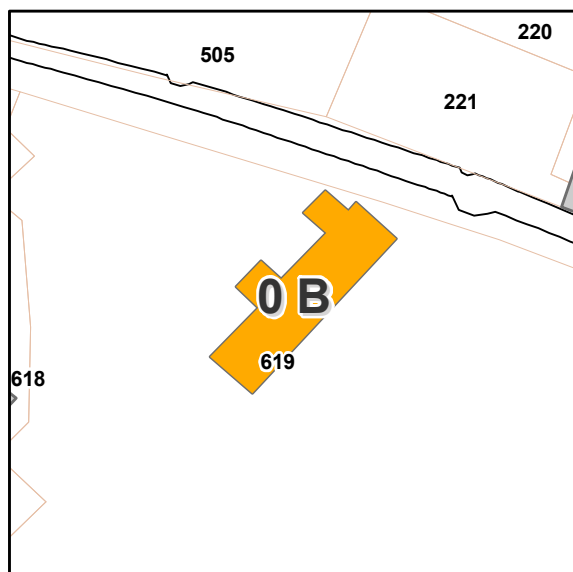
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Romainville

Manoir de Romainville

7, rue Philippe de Champagne

Références cadastrales:
OB n° 619



MH0026

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Le Manoir de Romainville est un édifice du XVII^e siècle. Sa position en entrée ouest du hameau de Romainville, le long de l'ancienne RD195 en fait un élément structurant du hameau qu'il faut préserver et renforcer. Cet édifice comprend des toitures en croupe, et à longs pans, dans lesquelles sont insérées des lucarnes engagées à espacement régulier.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

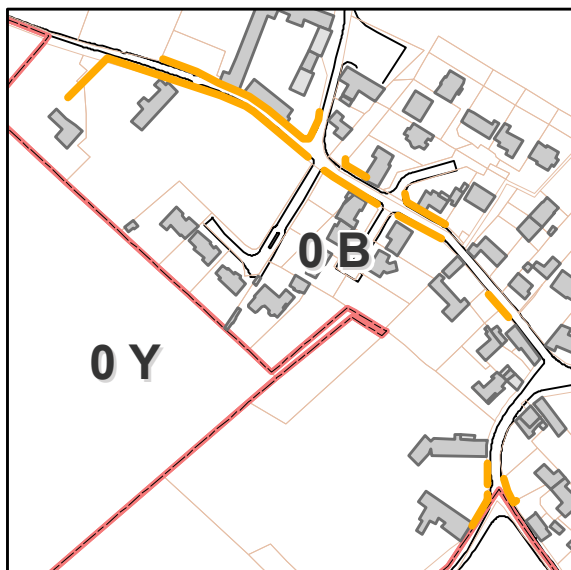
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Romainville

Mur de clôture en pierres de pays

Rue Philippe de Champagne / rue Mathilde de Garlande / chemin de Beaugard

Références cadastrales:
OB n°



MH0065

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain et paysager

Description :
Murs en meulière, contribuant à la cohésion de l'ensemble du hameau.



Prescription :
Les murs anciens seront conservés. Ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. Exceptionnellement une ouverture plus importante pourra être aménagée, en accord avec la commune, pour permettre le passage d'engins agricoles nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine.

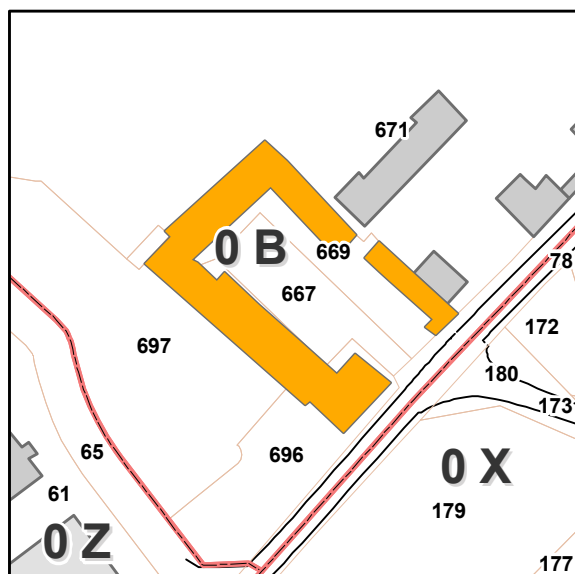
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Brouessy

Ferme de Brouessy

5, rue Paul et Jeanne Weiss

Références cadastrales:
OB n° 667, 669, 696 et 697



MH0029

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
La ferme de Brouessy, de même que le château auquel elle est accolée, est un témoin de la structure d'organisation du hameau de Brouessy et présente donc également un intérêt remarquable à préserver.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantations et volumes / Autoriser restauration des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

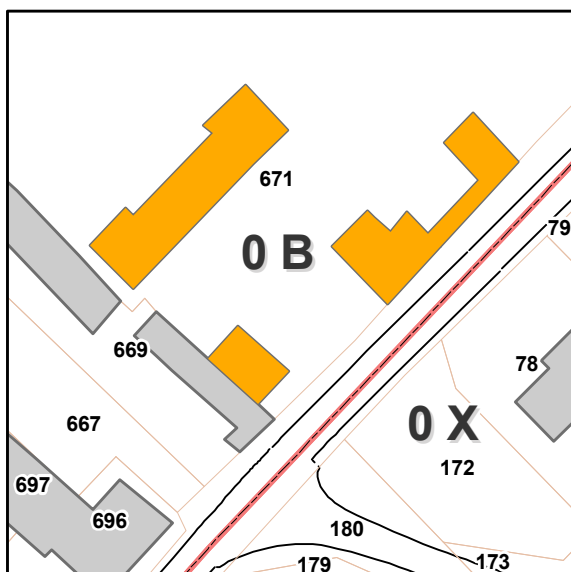
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Brouessy

Manoir de Brouessy

1 et 3, rue Paul et Jeanne Weiss

Références cadastrales:
OB n° 671



MH0015MH115

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Le château de Brouessy est l'élément d'organisation de la structure du hameau de Brouessy et présente un intérêt remarquable à préserver. Ainsi, ce château fut construit au début du XVIIIème siècle.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

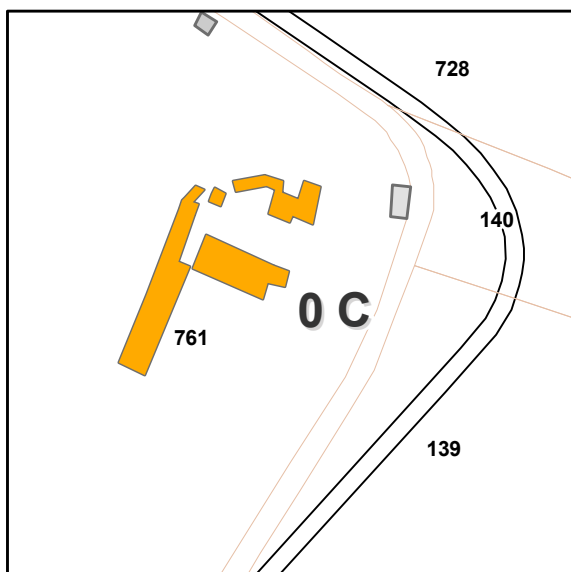
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux

Maison de la Butte aux Chênes

Route de la Butte aux Chênes

Références cadastrales:
OC n° 761



MH0028

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :

La Maison de la Butte aux Chênes est représentative de certaines grandes maisons bourgeoises construites au milieu du XIXe siècle. Ses dimensions imposantes, les références classiques de son architecture avec fronton central, les matériaux et couleurs (ardoise et zinc, enduit lisse blanc et volets gris), les communs qui l'entourent l'apparentent à un petit château. Sa position dans le paysage, à proximité immédiate de la Vallée de la Mérantaise, en fait un élément structurant remarquable.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

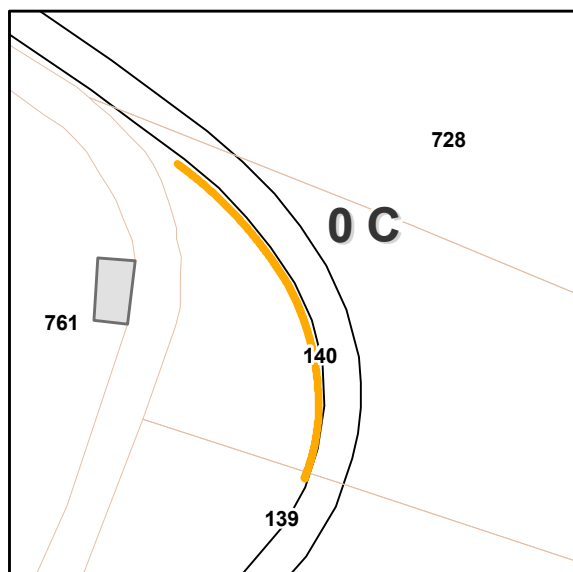
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux

Mur de clôture du Parc de la Butte aux Chênes

Route de la Butte aux Chênes

Références cadastrales:
OC n° 761



MH0054

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain, paysager et structurel

Description :
Ce mur en meulière structure la route et délimite le jardin de la maison de la butte aux chênes.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

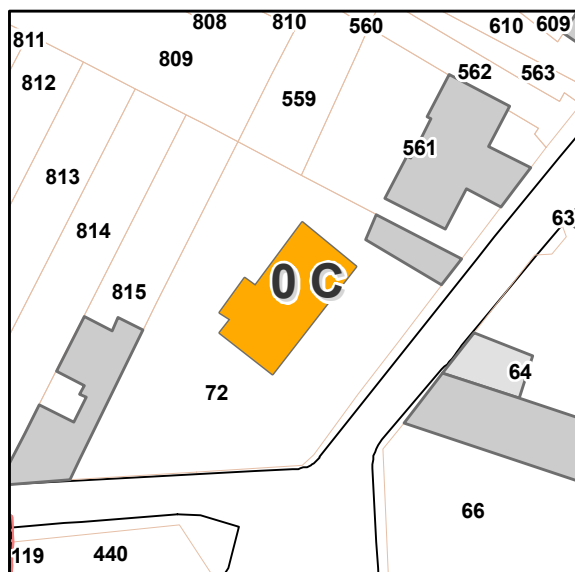
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Habitation en pierre meulière

24, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 72



MH0019

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Implantation, volumétrie et architectural

Description :

Cette longère dont la toiture est en bâtière, est essentiellement composée de pierre meulière (rocaillage ordinaire). Détails de ferronneries : marquise et garde corps ouvragés. Les encadrements de fenêtres maçonnés sont d'aspect simple tout comme la corniche supérieure.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails de ferronnerie / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

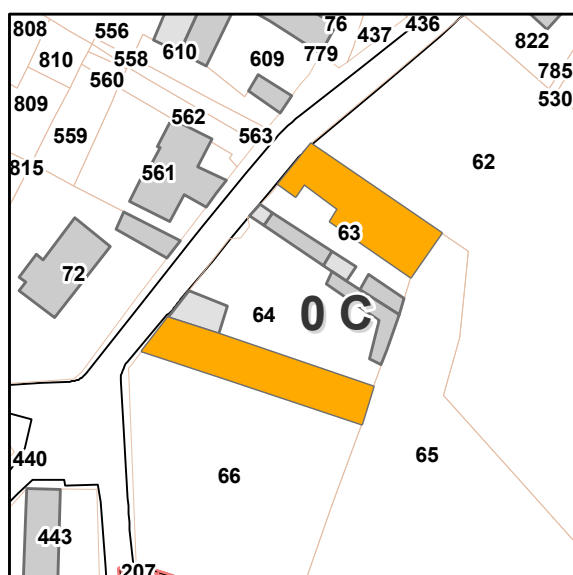
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Domaine de Sainte-Marthe

17 et 19, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 63 et 64



MH0020

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :

Bâtiment inscrit à l'inventaire vernaculaire du PNR Haute Vallée de Chevreuse de 1995. Au 19e siècle, les sœurs hospitalières de la Sainte-Marthe vinrent s'installer dans cette maison. Cette maison de notable joue un rôle important dans la rue principale du village du fait de ses dimensions et de l'importance de son mur de clôture qui laisse deviner un parc arboré. C'est une très belle demeure avec une composition de façade bien ordonnée et un grand toit à quatre pans. Ce bâti (maison et clôture) doit être particulièrement protégé au vu de sa valeur patrimoniale.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

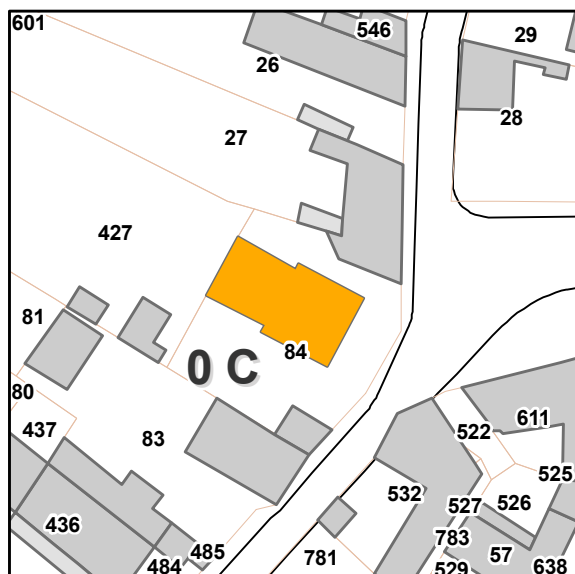
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Habitation en pierre meulière

10, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 84



MH0018

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette villa est située sur la place principale du village. Elle est peu visible du fait du développement de la végétation de son jardin. Elle est remarquable par ses proportions et la qualité de son décor et des détails de modénature : encadrements, double corniche, lucarne jacobine, toiture bâtière en saillie, volets persiennes. La clôture est également de bonne qualité. C'est la seule villa remarquable du début du XXe siècle dans le village. Ce bâti doit être particulièrement protégé au vu de sa valeur patrimoniale.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

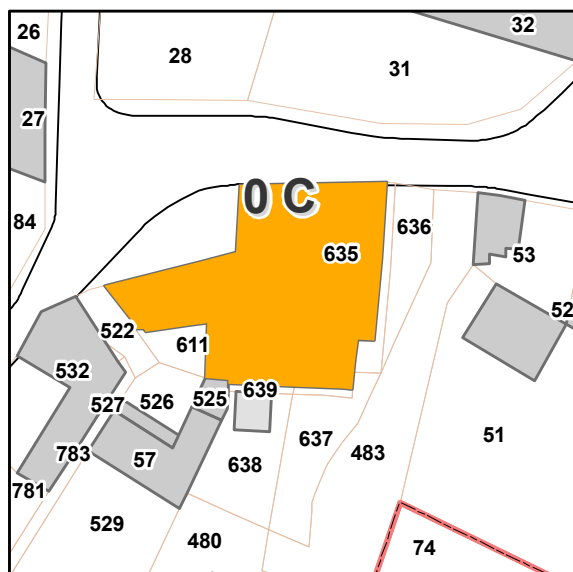
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Anciens commerces et habitations

7 et 9, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 611, 635 et 639



MH0017

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Le cœur du village est constitué notamment par ces deux remarquables bâtiments reliés par un angle qui s'apparente à des maisons de bourg avec un étage carré et un comble. Les volumes et les matériaux similaires sur les deux bâtiments participent à la forte présence de ces deux bâtiments qui structurent l'ancienne place. Ce bâti doit être particulièrement protégé au vu de sa valeur patrimoniale. Le bâtiment principal du cœur de village a deux anciennes devantures assez simples. Même si le commerce a disparu, il est nécessaire de conserver ces ouvrages témoins d'une activité commerciale passée. Une nouvelle activité pourrait à l'avenir réutiliser ces devantures. Ces devantures doivent être protégées et conservées.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

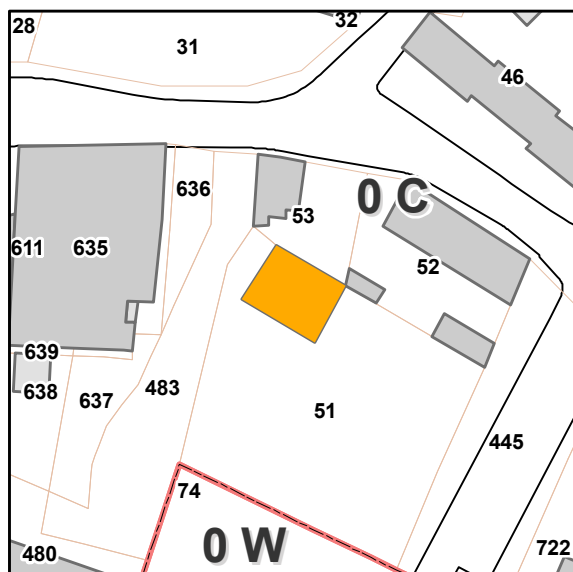
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Ancien presbytère

3, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 51 et 53



MH0021

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Implantation et volumétrie

Description :

Bâtiment inscrit à l'inventaire vernaculaire du PNR Haute Vallée de Chevreuse de 1995. Propriété de la commune, ce presbytère fut construit par l'architecte A. Bongrain. Ce bâtiment a servi de mairie au 20^e siècle, jusqu'en 1973. L'ancien presbytère est une maison villa à un étage et un comble avec un toit à 4 pans. La plupart des presbytères de la région ont été construits au XIX^e sur ce modèle. Cette belle demeure a malheureusement fait l'objet de transformations extérieures sur les façades et la toiture qui ont retiré à l'édifice ses qualités esthétiques (tuiles à emboîtement, perte des modénatures, enduit ciment, etc.). Un projet de restauration pourrait redonner à cet édifice tout son caractère d'origine.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

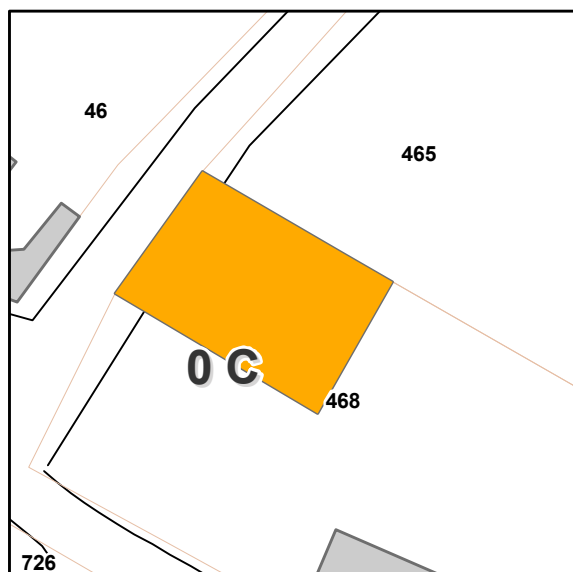
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Maison des Bonheur

2, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 468



MH0014MH119

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :

Bâtiment inscrit à l'inventaire vernaculaire du PNR Haute Vallée de Chevreuse de 1995 « L'histoire de ce bâtiment apparaît très riche et se trouve directement liée aux différentes personnalités qui l'occupèrent ». Presbytère sous l'Ancien Régime et bien national pendant la Révolution, ce bâtiment sert d'école et de maison commune pour tenir les assemblées d'habitants. Dès 1840, des propriétaires prestigieux s'y succèdent : le peintre Robert Fleury, le peintre animalier Brascassat. En 1864, la famille Bonheur devient à son tour propriétaire des lieux. La maison des BONHEUR est une belle maison de notable au milieu d'un Parc. Cette maison a de belles proportions et une façade très ordonnée. Elle conserve des éléments intéressants comme sa toiture. Les façades ont été remaniées avec un ravalement au ciment qui a gommé l'essentiel des modénatures d'origine. Un projet de restauration des façades pourrait redonner à cet édifice tout son caractère d'origine.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

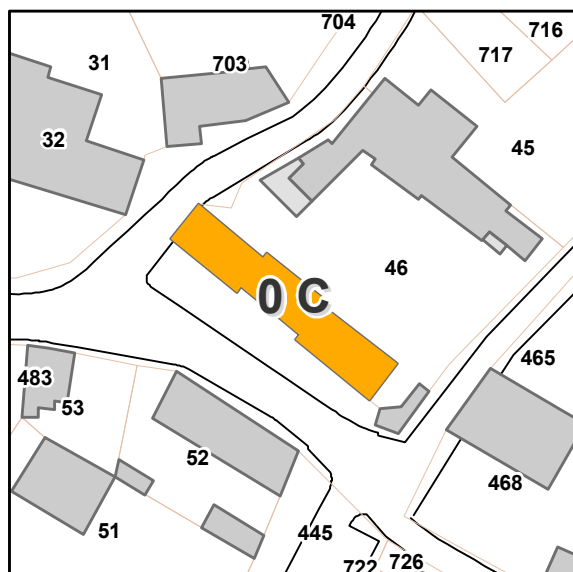
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Ancienne mairie école

4, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 46



MH0022

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et volumétrie

Description :

L'ancienne Mairie École de Magny-les-Hameaux a été construite sous l'impulsion des lois de Jules Ferry (1882). Si le pavillon ouest a été construit en 1855, les deux autres pavillons l'ont été en 1884. L'architecture est caractéristique des mairies-écoles construites dans la région à cette époque. Ce long bâtiment structure le centre du village. Il est accompagné d'un alignement de tilleul. La construction a gardé sa physionomie générale d'origine, cependant, les façades ont perdu une grande partie de leur décor.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes et toiture / Respecter ordonnancement de la façade / Autoriser restauration des façades

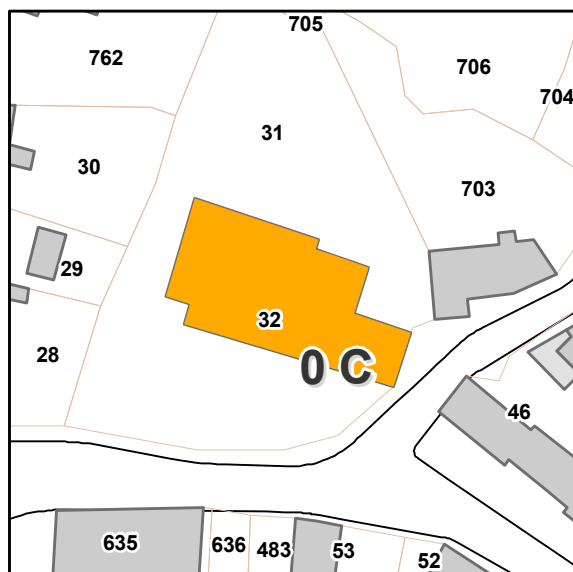
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Eglise Saint-Germain de Paris

6, rue Ernest Chausson

Références cadastrales:
OC n° 31 et 32



MH0012MH117

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
L'Église Saint-Germain de Paris, actuellement en cours de restauration, présente un intérêt remarquable, tant au niveau de son rôle structurant dans l'organisation du village qu'au niveau de son rôle de témoin de l'histoire de Magny-les-Hameaux. D'origine médiévale, elle constitue avec le cimetière et le donjon, le cœur du village ancien de Magny-les-Hameaux. Une trentaine de dalles funéraires en provenance du cimetière de Port-Royal ornent aujourd'hui les murs de l'église.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

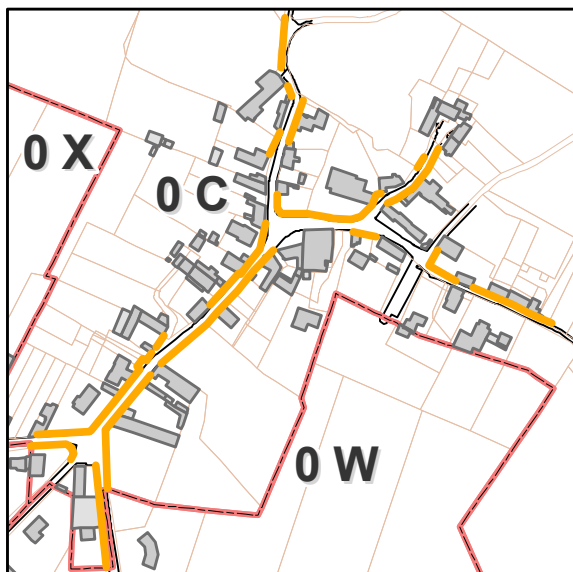
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Magny-Village

Mur de clôture en pierre meulière dans le Village

Rue Eugène Carrière / rue Ernest Chausson / impasse Jean Besson /
impasse Bouchard de Marly / chemin des Pâtisseries

Références cadastrales:
OC n°



MH0007

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Historique et identitaire

Description :

Les clôtures sont soit des murs pleins en pierres meulières rejointoyées, soit constituées d'un mur bahut surmonté d'une grille ou d'une haie. Les murs de clôture encadrent les rues traversantes du village et sont un marqueur qualitatif entre espace public et privé. Les clôtures sont les éléments paysagers et patrimoniaux les plus perceptibles et participent à la cohésion d'un ensemble bâti. Il s'agit donc de conserver les murs anciens identifiés (protection article L123 1 7) car ils constituent un élément identitaire du village participant à sa qualité architecturale et urbaine tout en ménageant la possibilité d'y créer des ouvertures mesurées dans l'objectif de permettre une densification du Village.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

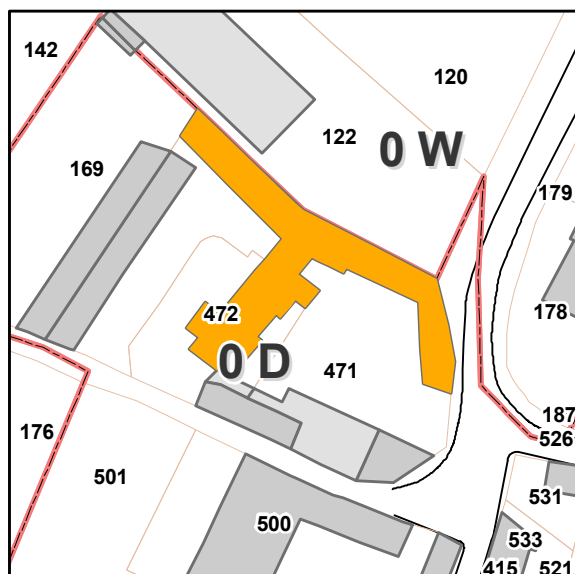
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Villeneuve

Ferme de Villeneuve - centre équestre

2, rue de la Mare aux 3 Ormes

Références cadastrales:
OD n° 471 et 472



MH0031

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :

Cette ferme, actuellement exploitée dans le cadre d'un centre équestre est constituée de petits corps de bâtiments. Sa position en partie ouest du hameau de Villeneuve en fait un signal dans le grand paysage du plateau agricole et une entrée pour le hameau. Il convient donc de préserver ces caractéristiques. Aujourd'hui, ce corps de ferme est divisé entre plusieurs habitants, le centre de la ferme est ainsi devenue une nouvelle centralité urbaine.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

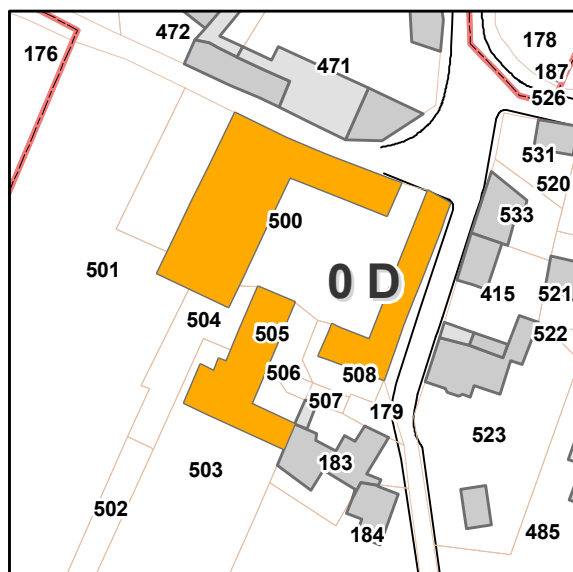
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Villeneuve

Ferme de Villeneuve

1, rue Charles Guérin / 2, rue Auguste et Raymond Bonheur

Références cadastrales:
OD n° 500, 501, 503, 504, 505, 506 et 508



MH0032

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :
Constituée de petits corps de bâtiments, cette ferme est un élément structurant important du hameau de Villeneuve, en complément de la ferme à proximité immédiate, au nord. Elle est également un témoin de l'histoire du développement de ce hameau, ce qui en fait un élément remarquable. Sa composition en pierre meulière ainsi que les diverses ouvertures et une partie surmontée de bois structurel lui confèrent un caractère singulier. Une ambiance urbaine très intéressante est créée du fait de la disposition des bâtiments.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

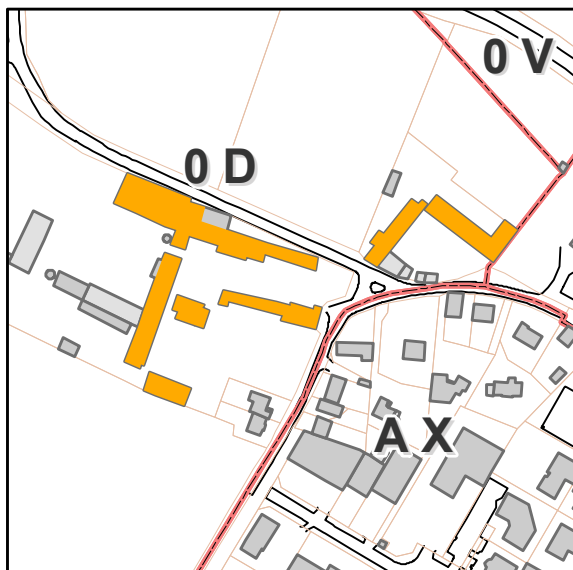
MAGNY_LES_HAMEAUX

Gomberville

Ferme de Gomberville

1, 4, 6 et 8 rue de la Geneste / 2 et 4 chemin du Rhodon

Références cadastrales:
OD n° 470 et 495



MH0030

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Volumétrie et architectural

Description :

A Gomberville, les deux fermes étaient à l'origine un manoir et sa ferme associée, qui étaient les éléments d'articulation sur lesquels le hameau de Gomberville s'est organisé. Ce rôle structurant en fait des éléments de patrimoine remarquables. Il reste peu d'éléments du manoir de Gomberville, qui a été complètement refait pour faire place à la deuxième ferme qui est actuellement exploitée dans le cadre d'une pépinière.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

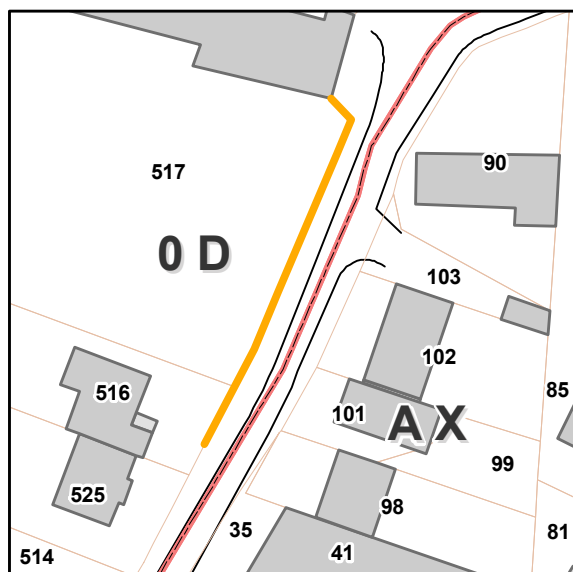
MAGNY_LES_HAMEAUX

Gomberville

Mur de clôture

2, chemin de Rhodon

Références cadastrales:
OD n° 495



MH0045

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en meulière structurant un chemin reliant le hameau et les espaces naturels.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

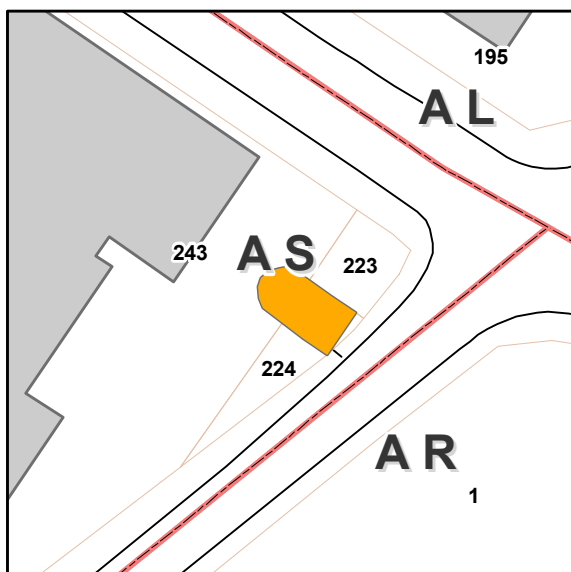
MAGNY_LES_HAMEAUX

Centre Bourg

Chapelle Lacoste

Angle rue des Ecoles Jean Baudin et du Chemin de la Chapelle

Références cadastrales:
AS n° 222, 223, 224 et 225



MH0002MH121

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
A Cressely, l'église dite Chapelle Notre-Dame de Piété ou Chapelle Lacoste, fut construite au début du XVIIIème siècle, elle fut un lieu de pèlerinage en faveur de la pluie. Son caractère historique indéniable en fait un élément remarquable du patrimoine.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

Arbre ou groupement d'arbres et Alignement d'arbres

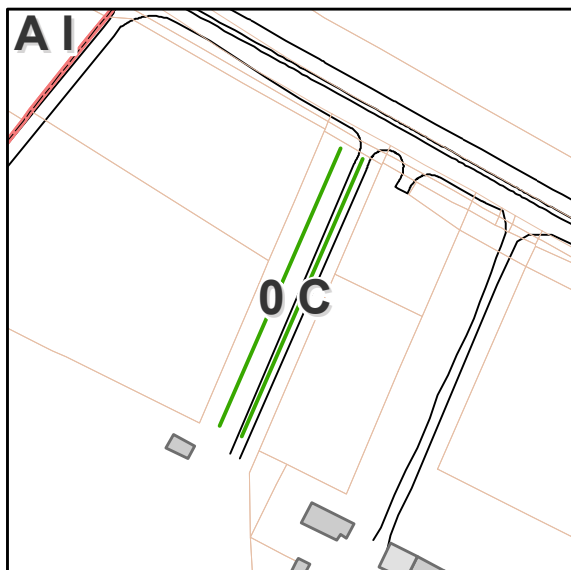
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérantais

Alignement d'arbres entrée du Domaine de la Solitude du Mérantais

415, route de Trappes

Références cadastrales:
OC n° 738

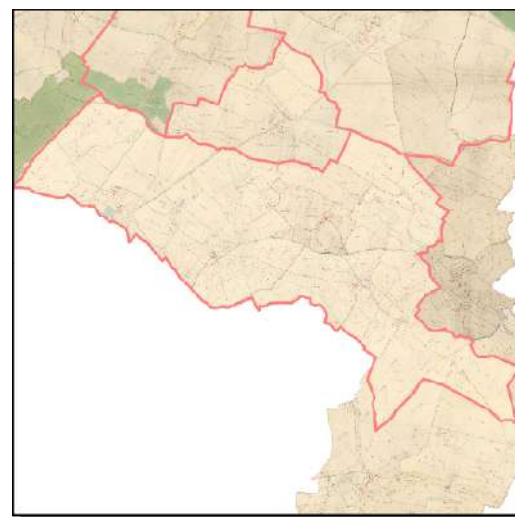


MH0143

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
L'alignement d'arbre marque l'entrée du domaine.



Prescription :
Préserver l'alignement dans l'axe du manoir, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

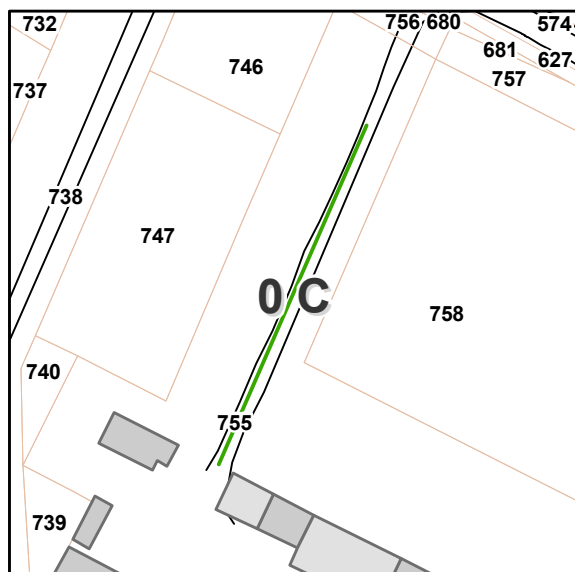
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérantais

Alignement d'arbres entrée de la Ferme du Mérantais

D 36 (ferme du Mérantais)

Références cadastrales:
OC n° 755



MH0058

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Double alignement de chaque côté de la chaussée.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

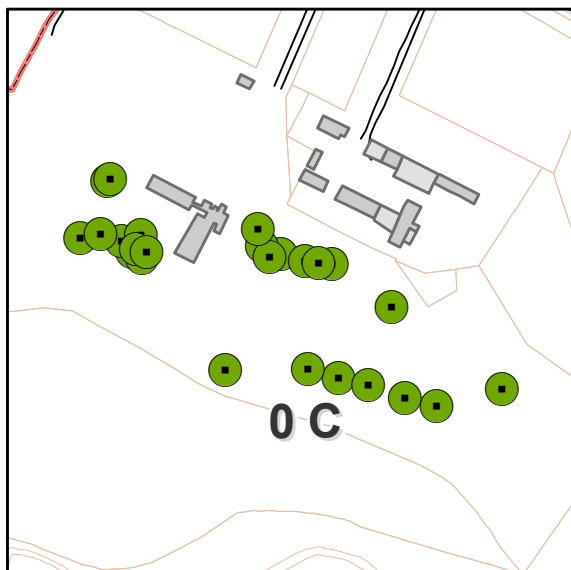
MAGNY_LES_HAMEAUX

P.A. Magny Mérentais

Groupement d'arbres

415, route de Trappes

Références cadastrales:
OC n° 738

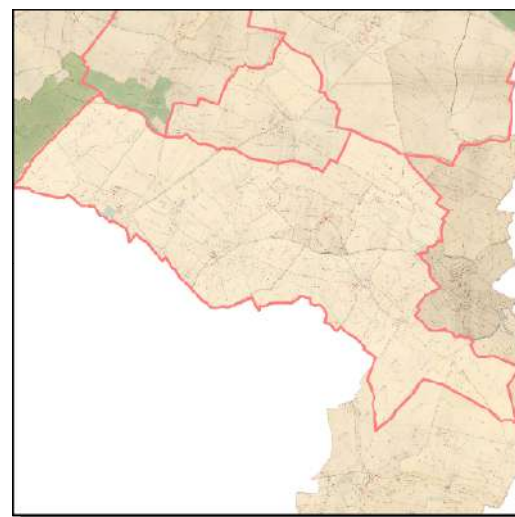


MH0142

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Ensemble de plusieurs arbres isolés et de plusieurs groupements d'arbres intéressants, d'espèces variées : chêne pédonculé, marronnier commun, frêne commun, cèdre, épicéa, hêtre pourpre, platane commun, peuplier creux, tilleul,... Le rôle structurant du paysage est également une caractéristique forte de la plupart de ces arbres.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

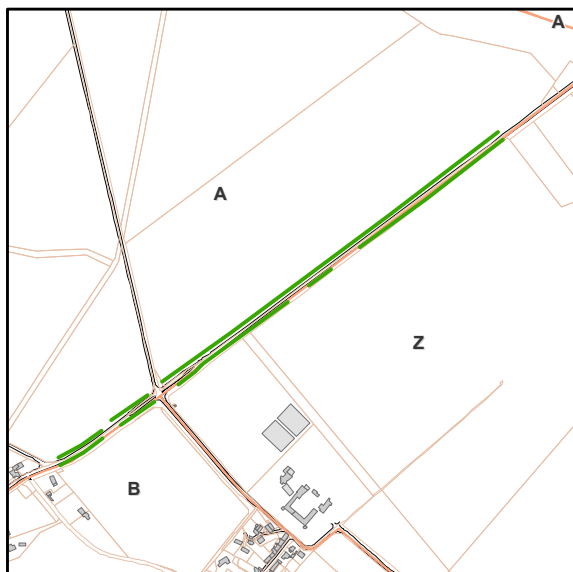
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux

Alignement platanes route départementale 91

D 91

Références cadastrales:



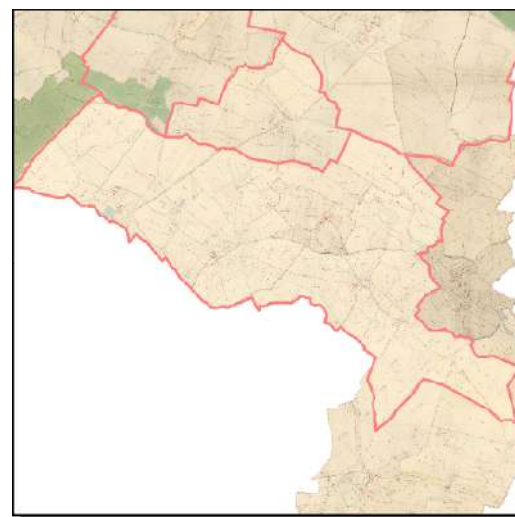
MH0144

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :

L'alignement d'arbres de la RD91 présente un intérêt remarquable, notamment comme repère du grand paysage sur le plateau agricole. Ancienne voie royale, la RD 91 en a ainsi conservé le « décor », l'alignement de platanes de part et d'autre de la voie lui donne un aspect monumental.



Prescription :

Préserver l'alignement dans l'axe du manoir, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

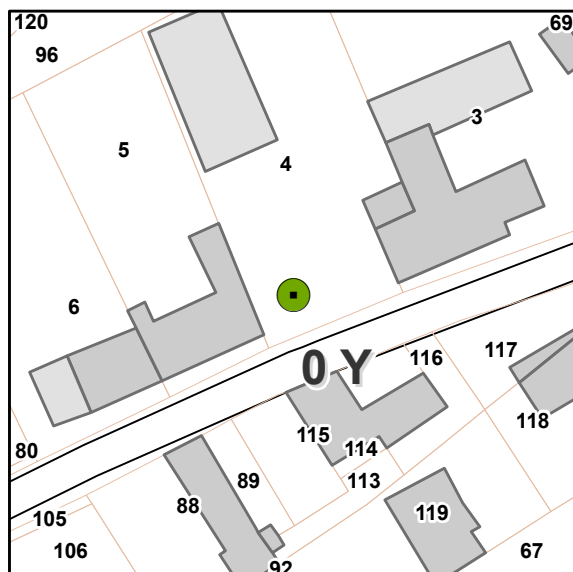
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Romainville

Saule pleureur

4, rue Antoine Lemaistre

Références cadastrales:
OY n° 4



MH0059

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Situé au plus proche de la voirie, cet arbre devient un repère urbain. Il présente un intérêt par sa taille et son feuillage.



Prescription :
Protéger : Interdire coupe et abattage / Si problème sanitaire, remplacer par essence similaire et arbre de bon développement

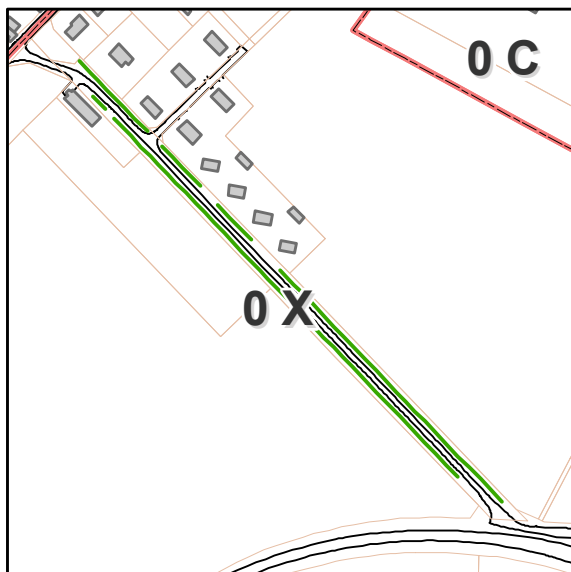
MAGNY_LES_HAMEAUX

Les Hameaux - Brouessy

Alignement de pommiers

Allée des Pommiers

Références cadastrales:
OX n° 173



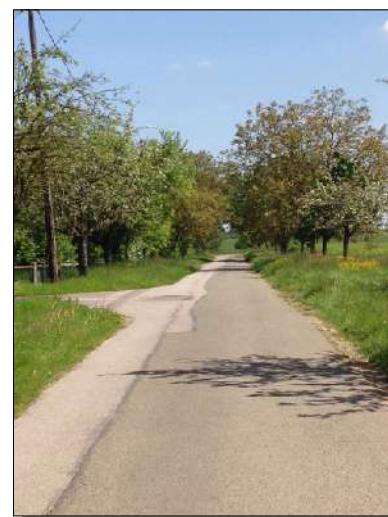
MH0120

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :

L'alignement d'arbres de l'Allée des Pommiers est l'ancien chemin d'accès situé dans l'axe du château de Brouessy. De par sa perspective et son alignement de pommiers, il constitue un élément de repère du paysage de Magny-les-Hameaux.



Prescription :

Préserver l'alignement dans l'axe du manoir, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

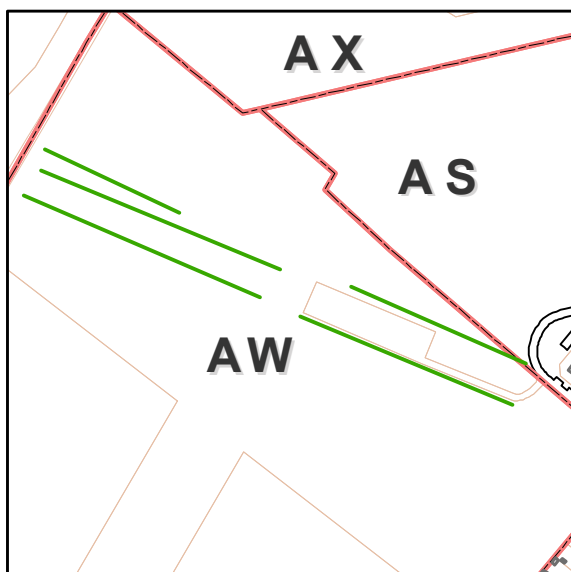
MAGNY_LES_HAMEAUX

Centre Bourg

Quadruple alignement de pins

City stade / skate park, rue Lucie Aubrac

Références cadastrales:
AS n° 202 / AW n° 9



MH0041

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Lignes d'arbres parallèles situées à proximité du skate parc.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

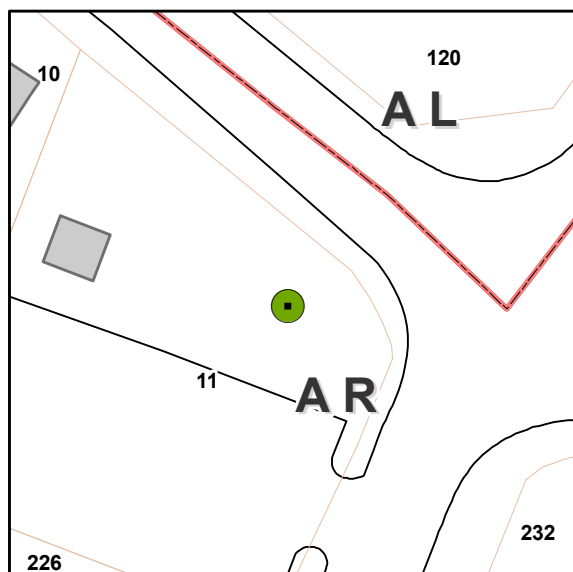
MAGNY_LES_HAMEAUX

Cressely

Conifère

1, rue des écoles Jean Baudin

Références cadastrales:
AR n° 11



MH0040

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager, historique et point de repère

Description :
Cet arbre présente un intérêt de par sa forme, son emplacement et son rôle mémorial.



Prescription :
Protéger : Interdire coupe et abattage / Si problème sanitaire, remplacer par essence similaire et arbre de bon développement

PLU

Inventaire patrimonial

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

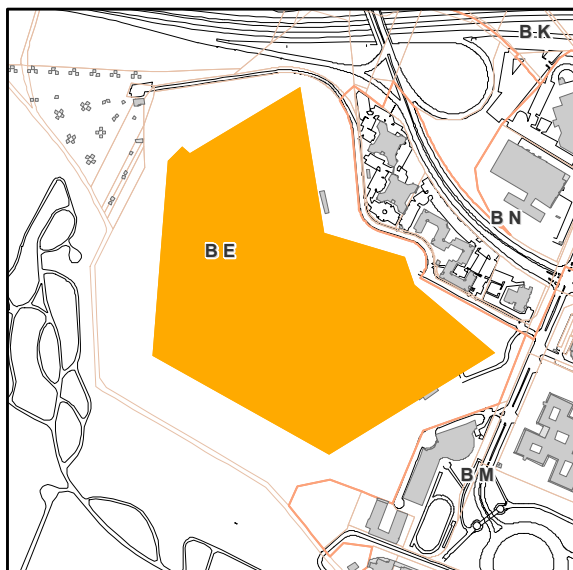
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

P.A. du Pas du Lac

Fort de Saint Cyr

2, rue du Fort de Saint-Cyr

Références cadastrales:
BE n° 100



MB0035

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Le fort fut construit après le siège de Paris de 1870 afin d'assurer la protection de la capitale. Sa construction débute en 1875 et s'achève en 1879. Le bâtiment servira de station météo et de dépôt d'armements puis d'école de météorologie pendant les grandes guerres. Aujourd'hui, il sert d'archives photographiques du Ministère de la Culture. Le fort a été classé monument historique en 1992.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver en l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

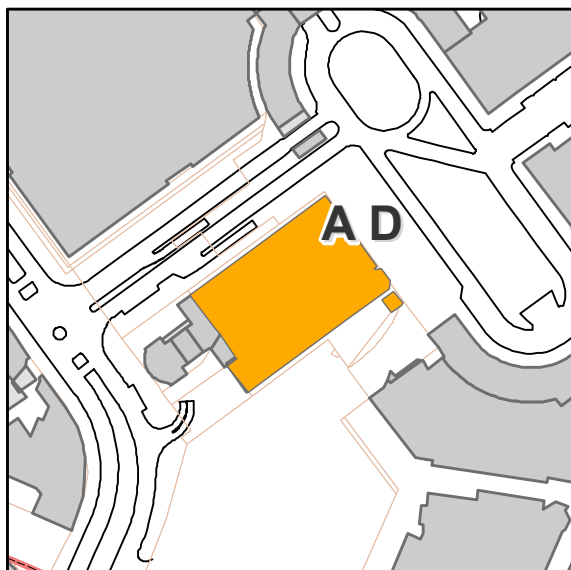
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Saint-Quentin

Théâtre de St Quentin en Yvelines

Place Geoges Pompidou

Références cadastrales:
AD n° 179



MB0004MB044

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Situé sur la place Georges Pompidou, il marque l'entrée dans le centre de Saint Quentin et la délimitation entre la partie haute et la partie basse du quartier. Il a été construit par l'architecte Stanislas Fiszer en 1993. «En hommage au théâtre des Champs Elysées d'Auguste Perret», il reprend les matériaux et procédés de construction privilégiés de celui-ci, à savoir : le verre et le béton armé.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du bâtiment respectueuse de son architecture

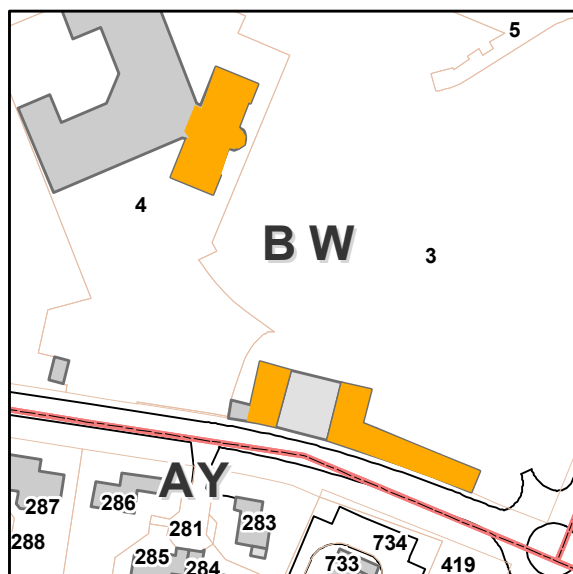
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Château de la Couldre

2, avenue des Quatre Pavés du Roy

Références cadastrales:
BW n° 1



MB0034MB025

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
De style Napoléon III, il fût édifié en 1863 par le maire de l'époque Vincent Notta. Le bâtiment présente une architecture classique avec un corps central, une avancée en demi-cercle et des pavillons symétriques. Le toit à la Mansart est emprunté au vocabulaire de l'architecture classique du XVIIème siècle. Le château a abrité le siège des services de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Autoriser les travaux de mise aux normes

MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison en meulière

21, avenue des IV Pavés du Roy

Références cadastrales:
BX n° 156



MB0129

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Petite maison en pierre meulière dont la composition et l'organisation par rapport à la rue est singulière de l'ambiance urbaine du secteur.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver la distance à l'alignement / Préserver le mur et les éléments constitutifs de la clôture y compris le portail / Permettre une évolution qualitative garante du respect des spécificités de la construction.

MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison en meulière

25, avenue des IV Pavés du Roy

Références cadastrales:
BX n° 12



MB0130

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Petite maison en pierre meulière dont la composition et l'organisation par rapport à la rue est singulière de l'ambiance urbaine du secteur.



Prescription :
Ne pas démolir/ Conserver la distance à l'alignement / Préserver le mur et les éléments constitutifs de la clôture y compris le portail / Permettre une évolution qualitative garante du respect des spécificités de la construction.

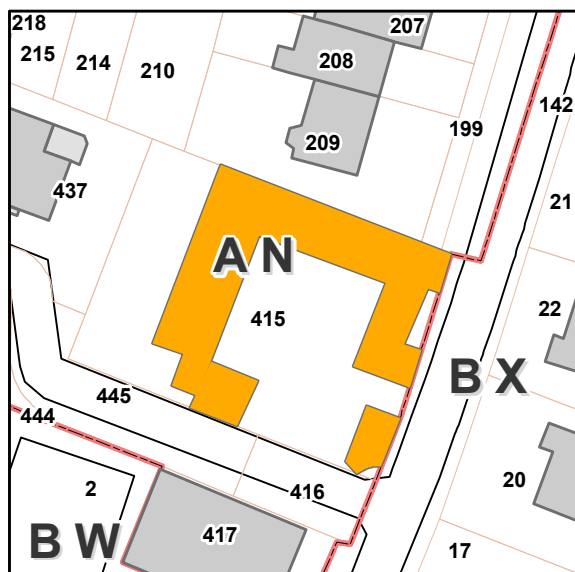
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ferme Simard

36, avenue des IV Pavés du Roy

Références cadastrales:
AN n° 415



MB0007

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Historique et urbain

Description :

Ces fermes ont appartenu aux grandes familles d'agriculteurs de Montigny. Elles s'articulent généralement autour d'une cour centrale, certaines d'entre elles possèdent encore un hangar ou une grange en bois. L'entrée de celle-ci fut conservée et donna lieu à une nouvelle entrée pour les pavillons en arrière plan.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne

45, avenue des IV Pavés du Roy

Références cadastrales:
AN n° 420



MB0006

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en rocaillage de meulière comprend des menuiseries dont les encadrements supérieurs sont maçonnés ainsi que des chaînage d'angle mince et une corniche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

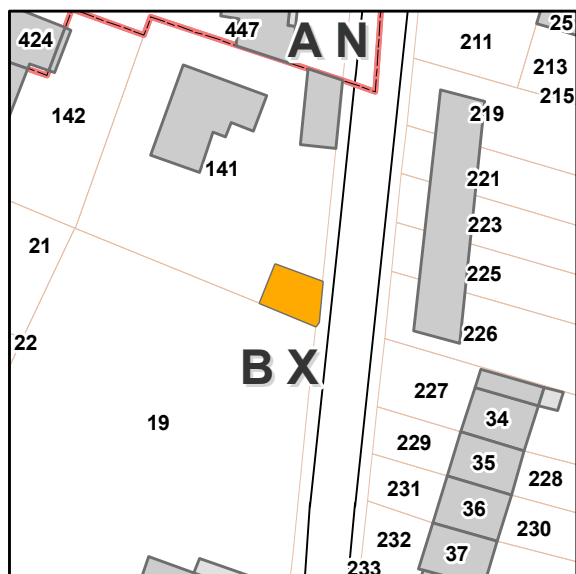
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison ancienne

20, rue Mazières

Références cadastrales:
BX n° 141



MB0126

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Petit bâtiment et mur qui marquent l'alignement sur rue



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

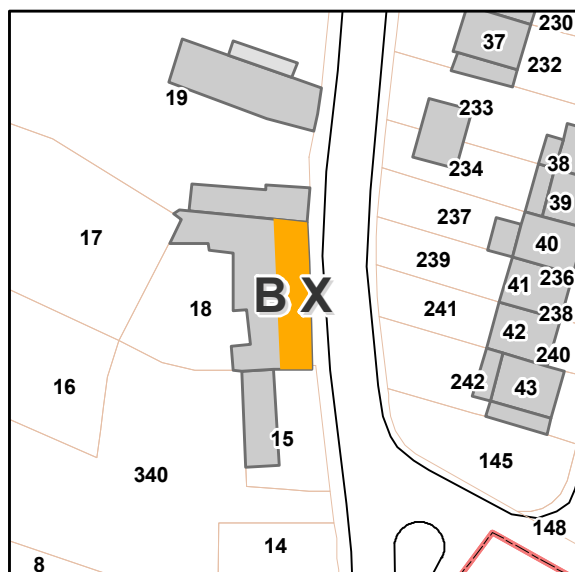
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

14, rue Mazière

Références cadastrales:
BX n° 18



MB0064

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Cette bâtisse comprend encore aujourd'hui les traces de son passé : les ouvertures hautes correspondant à des pièces de stockage. D'une architecture relative au bâti agricole avec sa porte de hangar, ce bâti est implanté à l'alignement.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

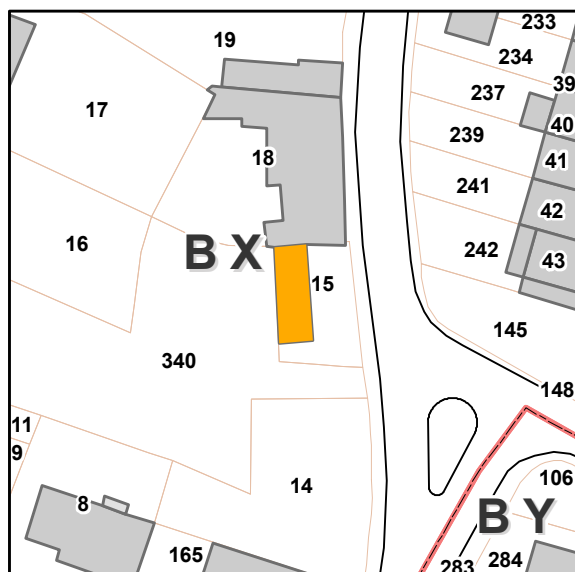
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

12, rue Mazière

Références cadastrales:
BX n° 15



MB0063

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en pierre meulière comporte une lucarne rampante. Assez simple, elle ne comporte qu'un seul étage. Son implantation lui confère une date de construction très ancienne.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

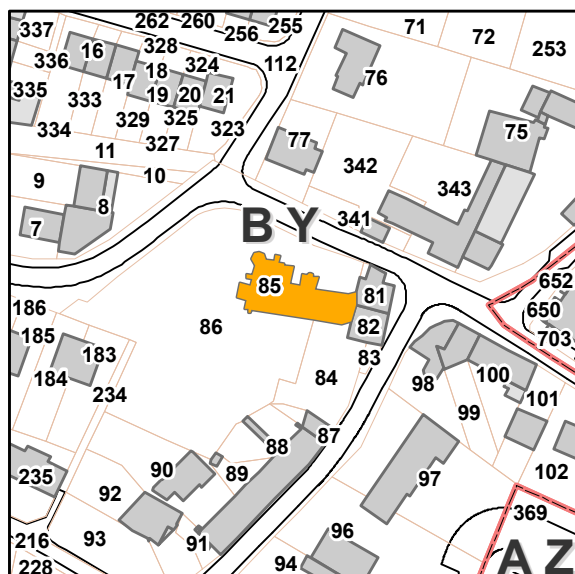
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

L'église Saint Martin

Rue Saint Martin

Références cadastrales:
BY n° 85 et 86



MB0001MB026

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
L'église date du XIIème siècle environ. Située au cœur de l'ancien village, elle présente un vaisseau unique prolongé par un cœur à 3 pans. Les ouvertures sont en pleins cintres. Elle a été partiellement reconstruite en 1610 après la guerre de Cent Ans. Une entrée a été ajoutée au XVIIIème siècle.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

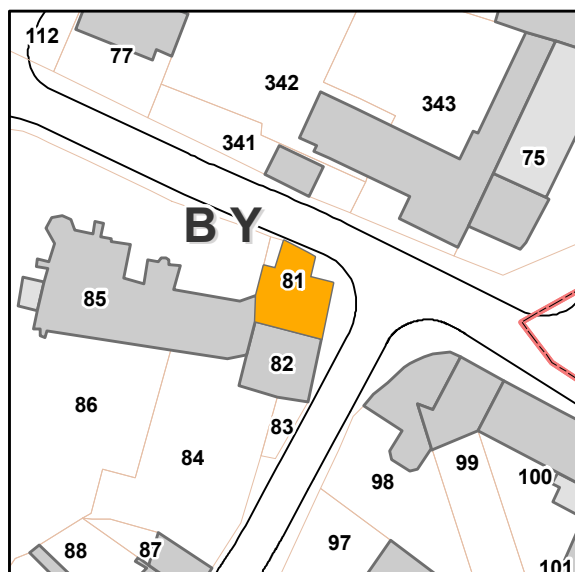
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne

8, rue Saint Martin

Références cadastrales:
BY n° 81



MB0029

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction dans l'angle de la place du village donne à voir deux bâtiments reliés par une partie de chaque pignon. Quelques détails permettent de dater la construction, en effet, on aperçoit des ouvertures hautes destinées aux pièces de service ainsi qu'une entrée de cave en partie basse. Un pignon donnant sur la rue de la place du village dévoile une structure en pierre meulière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et les volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

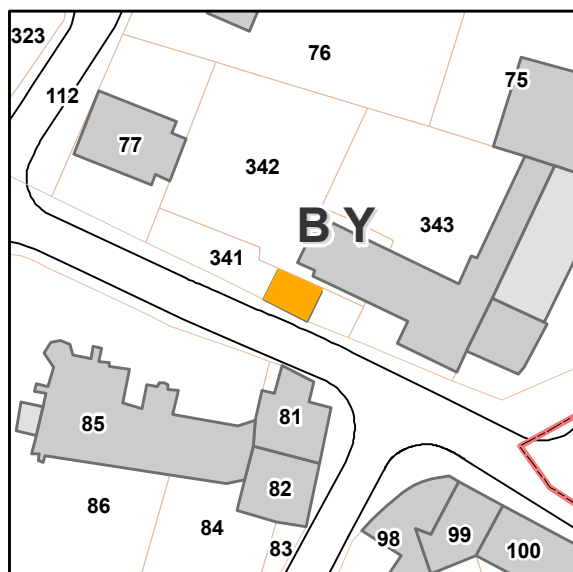
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne à l'alignement

7, rue Saint Martin

Références cadastrales:
BY n° 78



MB0025

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation

Description :
Cette construction à l'alignement présente un volume cubique. La toiture en bâtière laisse entrevoir des lignes de rive traitées comme des chevronnières. Les lignes de rives d'un pignon sont traitées comme une chevronnière. L'autre pignon est traité en croupe et dégage ainsi le haut du pignon.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et les volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

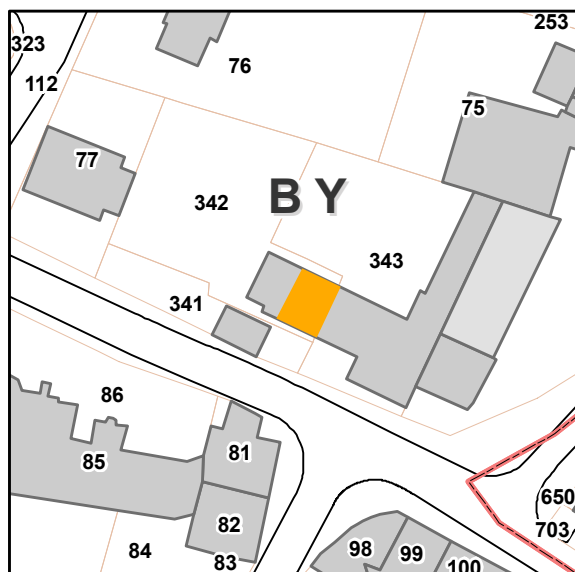
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation rurale

6, rue Saint Martin

Références cadastrales:
BY n° 79 et 80



MB0024

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et matériaux

Description :
Cette construction en retrait de la ligne bâtie existante, présente des détails de ferronnerie très ouvragés tel que le garde corps et la grille de la porte.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

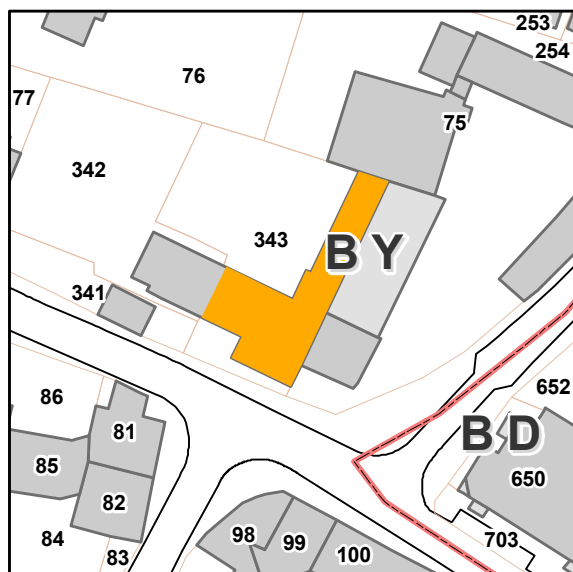
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison rurale

5, rue Saint Martin

Références cadastrales:
BY n° 80



MB0023

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Cette construction en pierre meulière présente deux corps de bâti qui ont été par la suite reliés pour former une seule habitation. Les détails modénature sont légers : une corniche, des encadrements de fenêtres maçonnés et peint en blanc. Sur le bâti en retrait on distingue une lucarne engagée rampante (ancienne pièce de service).



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

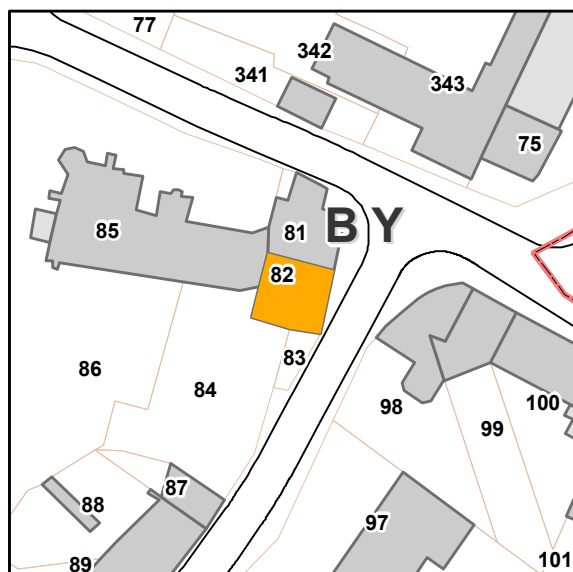
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne

1, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n° 82



MB0030

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction est située dans le carrefour du centre village. Le traitement simple de sa façade met en avant le rythme de ses ouvertures ainsi que les barres d'appui qui viennent le souligner.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

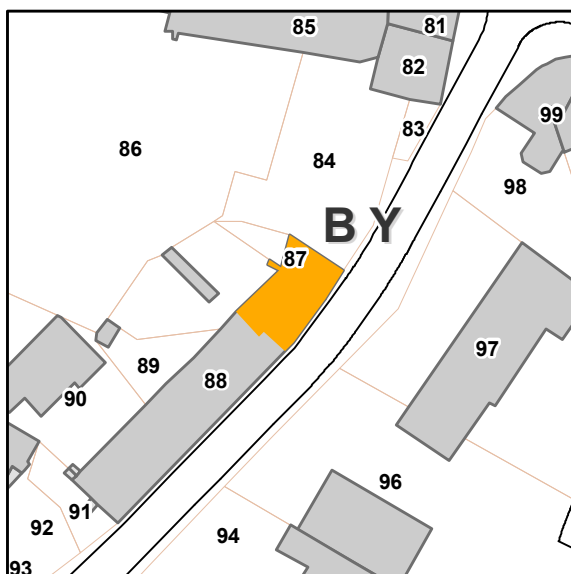
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne

5, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n°87 et 88



MB0031

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction se situe dans la continuité du bâti existant. Sa façade enduite présente quelques ouvertures soulignées par des appuis de fenêtre en brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

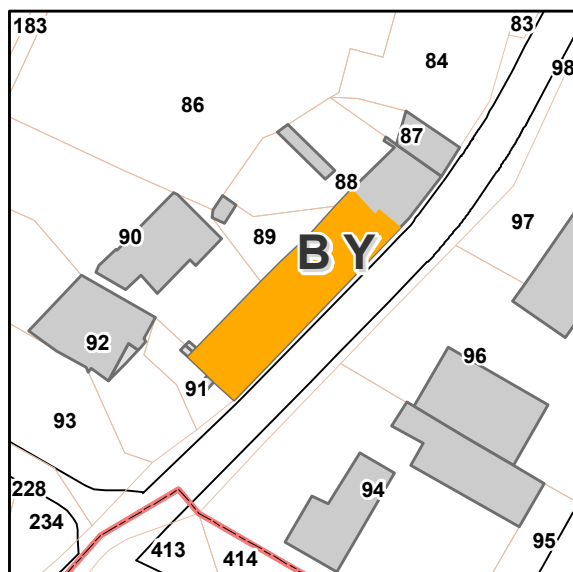
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitations en pierre meulière

7 à 9, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n° 88



MB0032

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Ces maisons rurales sont de petites maisons en pierre meulière, leur implantation le long de la voie principale leur donne cette appellation de maison de village.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

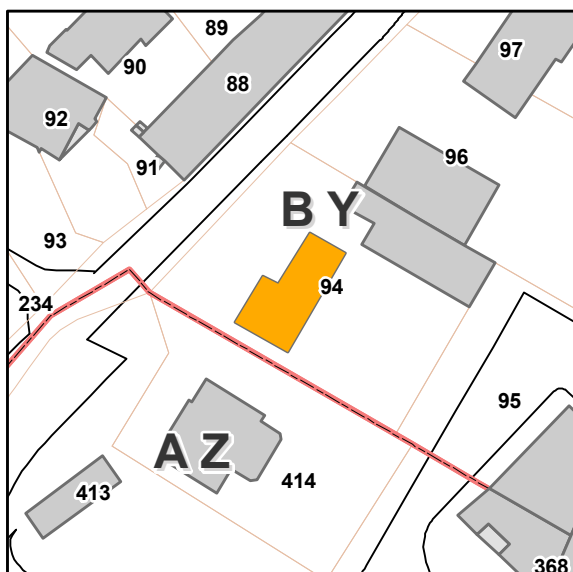
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

6, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n° 94



MB0057

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction présente une façade en pierre meulière, rocaillage ordinaire, quelques détails d'ornementation viennent souligner ses volumes. Les corniches ainsi que les encadrements de fenêtres et la marquise sont en fer forgé. Le volume est surmonté d'une toiture en batière, où les rives sont dessinées par une chevronnière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes et aspect extérieur (matériaux)

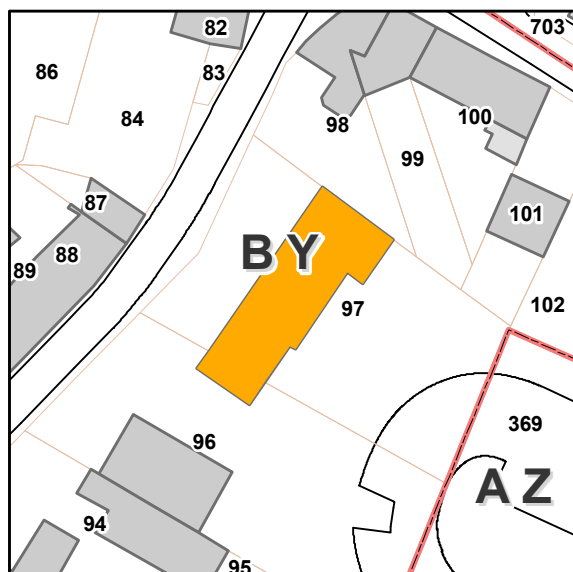
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ancienne mairie école

4, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n° 96 et 97



MB0033

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
La première mairie qui abrite également la première école publique de la commune a été construite en 1868. Un corps de bâti principal sur lequel repose deux bâtis de part et d'autre viennent construire la symétrie du projet. Les éléments de modénature sont peu nombreux : il y a les encadrements de fenêtres dont la partie haute est cintrée ainsi qu'un décor imitant les colombages sous la toiture.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs

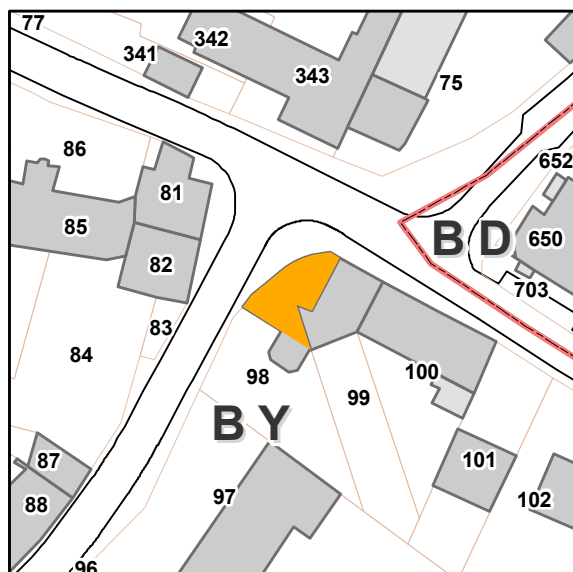
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation d'angle

2, rue de l'Ancienne Mairie

Références cadastrales:
BY n° 98



MB0028

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction est implantée sur une parcelle en angle. Elle présente une façade très simple, où les quelques menuiseries sont surmontées d'un encadrement supérieur en briques. Un œil de bœuf vient rompre la monotonie de la façade.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

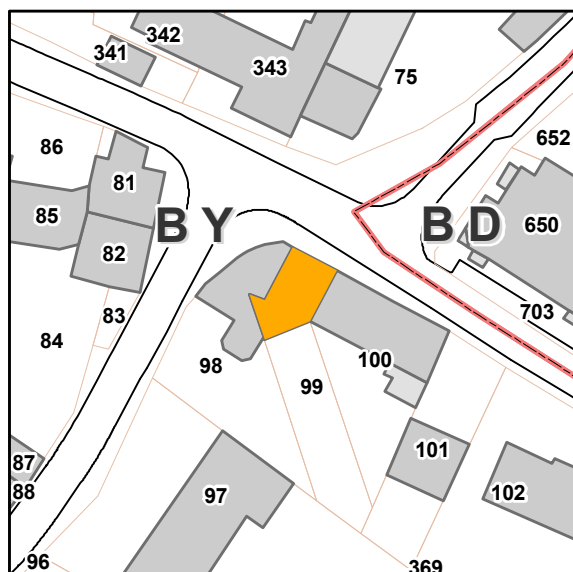
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison rurale

2, place du Village

Références cadastrales:
BY n° 99



MB0027

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction mitoyenne de part et d'autre de ses pignons met en avant des ferronneries au décor géométrique ainsi que des encadrements supérieurs de menuiseries très dessinés.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

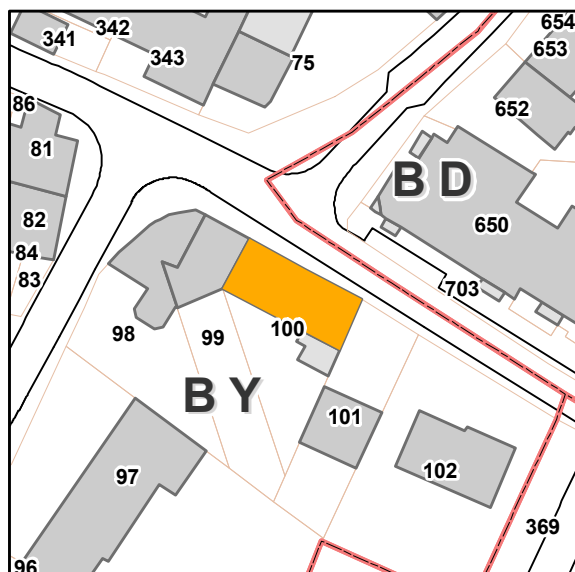
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation ancienne à l'alignement

3, place du Village

Références cadastrales:
BY n° 100



MB0026

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction dans la continuité du bâti existant met en avant le carrefour urbain du centre village.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et les volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

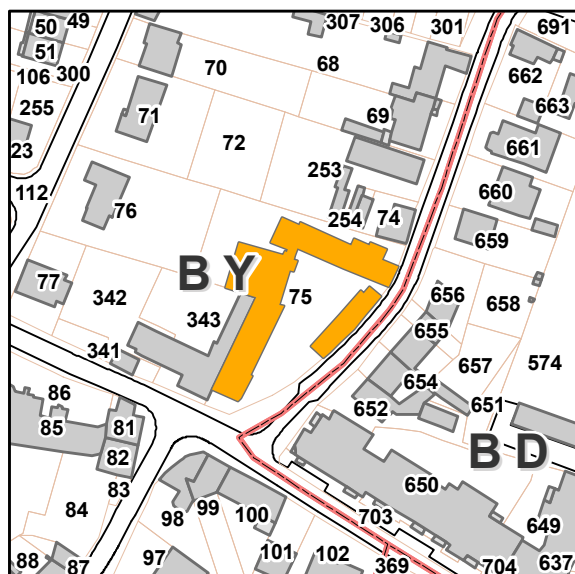
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ferme Videcoq

2, rue de la République

Références cadastrales:
BY n° 75



MB0022

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
Ces fermes ont appartenu aux grandes familles d'agriculteurs de Montigny. Elles s'articulent généralement autour d'une cour centrale, certaines d'entre elles possèdent encore un hangar ou une grange en bois. Celle-ci s'articule sur une parcelle en longueur.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

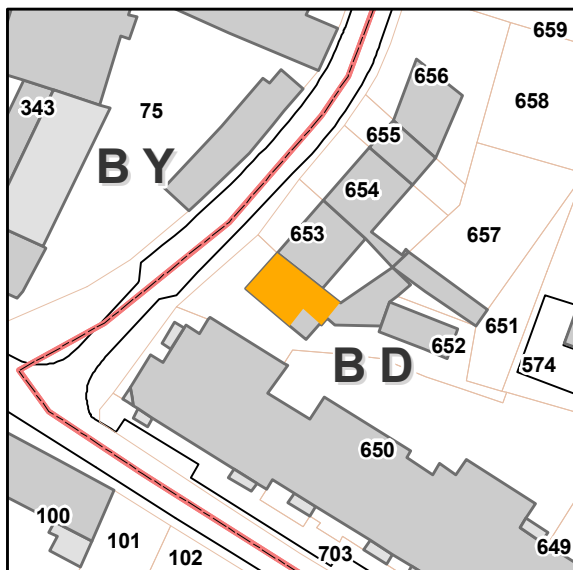
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

3, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 652



MB0021

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction est ancrée dans le tissu bâti de la rue de la république. Le sous-bassement d'imitation pierre ainsi que les encadrements supérieurs des menuiseries viennent souligner ces mêmes ouvertures.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et les volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

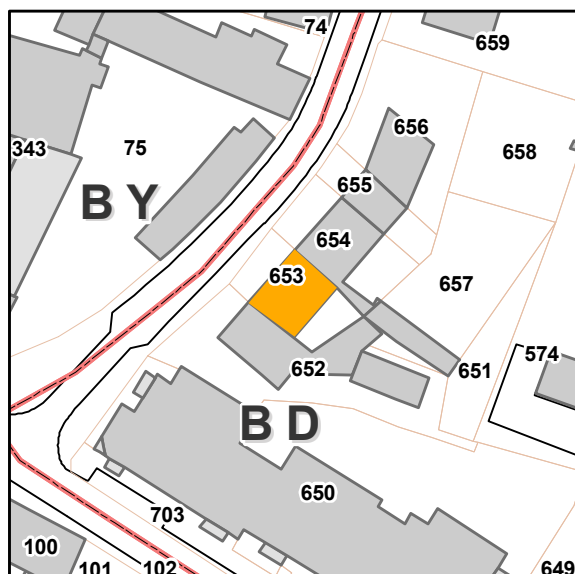
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

5, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 653



MB0020

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Habitation en pierre meulière, certaines proportions de menuiseries ont été modifiées, les encadrements de menuiseries ont été soulignés par la brique. Seul un bandeau marque d'une ancienne menuiserie persiste entre la porte d'entrée et la fenêtre.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, les volumes, la toiture et l'aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

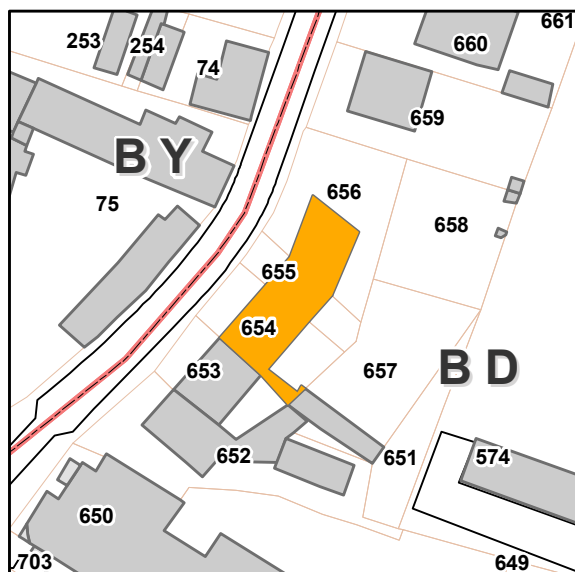
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

7 à 11, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 654, 655 et 656



MB0019

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction ancrée dans le tissu bâti de la rue de la république met en avant des encadrements de fenêtre supérieure aux lignes biaisées très stylisées datant des années 1970.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, les volumes, les détails de décoration (encadrement de fenêtres) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

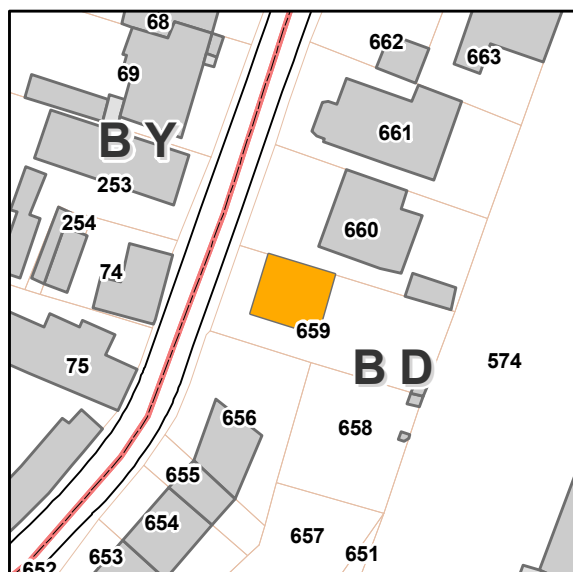
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation des années 70

17, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 659



MB0058

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction des années 1970 présente un calepinage très rythmé. Les encadrements de menuiserie ainsi que l'avancée de l'entrée, le porche mettent en avant des lignes biaisées. Les différentes ouvertures ne sont pas alignées ce qui crée des rythmes différents. La toiture en batière met en avant des lignes de rive en chevronnière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative de l'architecture des bâtiments

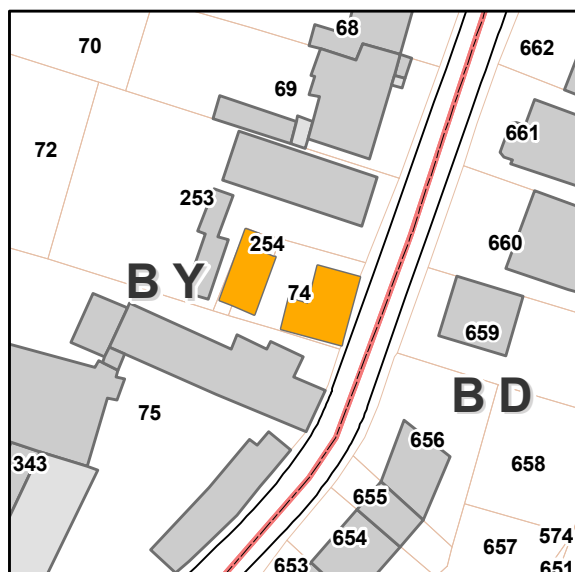
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

4, rue de la République

Références cadastrales:
BY n° 74 et 254



MB0018

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Ces constructions présentent des façades en pierre meulière. Seuls les linteaux et appuis de fenêtres sont maçonnés et bruts. Aucun autre détail ne vient perturber le dessin de la pierre meulière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, les volumes, la toiture et l'aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

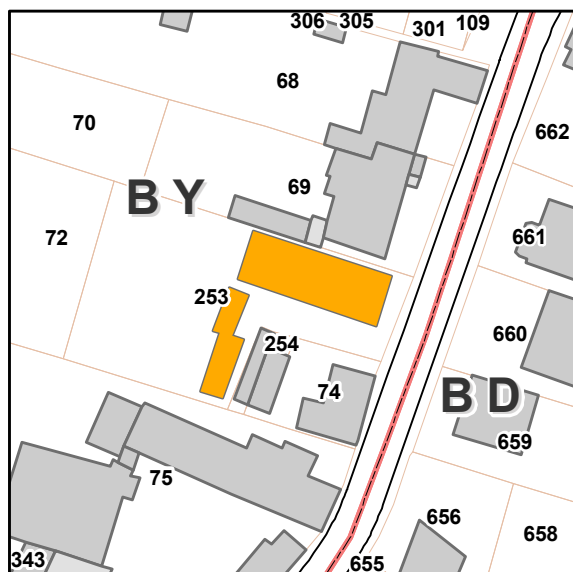
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

6, rue de la République

Références cadastrales:
BY n° 253



MB0017

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Cette construction dont l'implantation est retournée et l'accès perpendiculaire à la rue, donne à voir un pignon peu ouvert sur la rue. Seuls quelques détails de modénature apparaissent : bandeau, encadrements de fenêtre.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

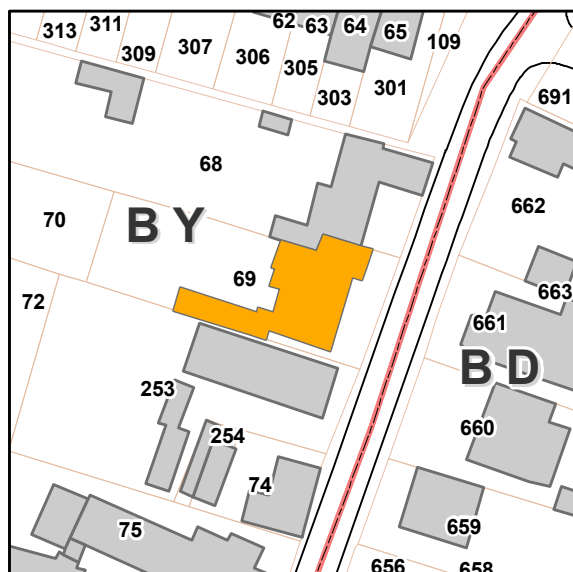
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

8, rue de la République

Références cadastrales:
BY n° 69



MB0016

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction présente un bâti dont la façade est ordonnancée. Les ouvertures sont soulignées par des encadrements épais en partie supérieure et en doucine sous les appuis de fenêtre.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement des façades / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

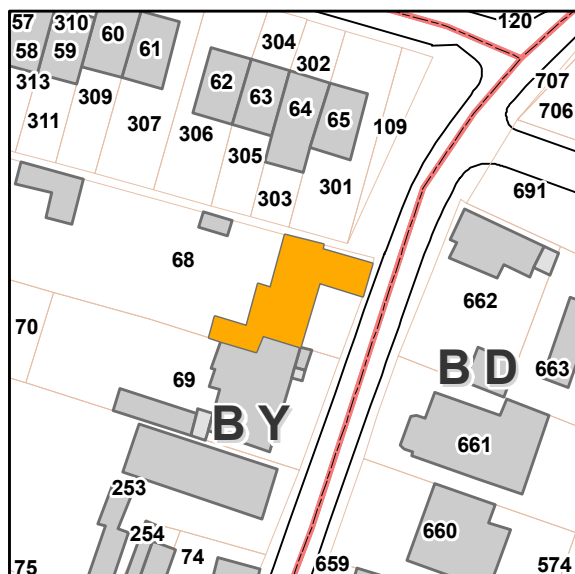
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

10, rue de la République

Références cadastrales:
BY n° 68



MB0015

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cette construction présente une implantation en L. Ancrée dans le bâti existant la ligne de toiture reste inchangée mais la ligne des menuiseries est rehaussée afin de s'installer dans un "bandeau d'ouvertures".



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

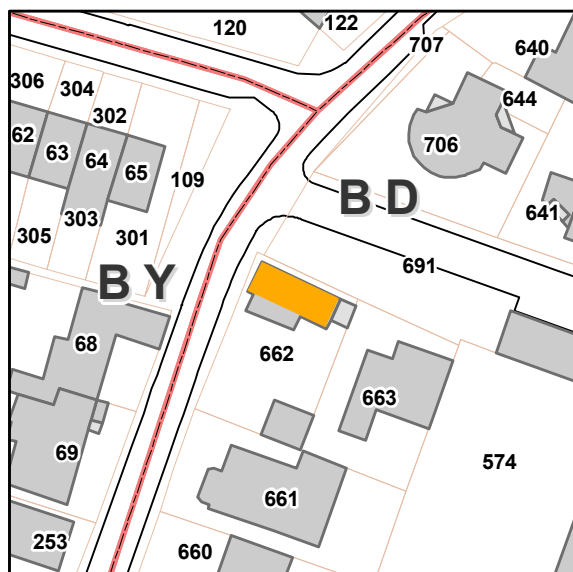
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

23, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 662



MB0014

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette construction présente un pignon ouvert sur la rue dont la toiture en batière est en saillie de rive, cela laisse entrevoir quelques pannes structurales. Les menuiseries sont rehaussées d'encadrement en briques. Enfin on aperçoit un sous-bassement en pierre meulière.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

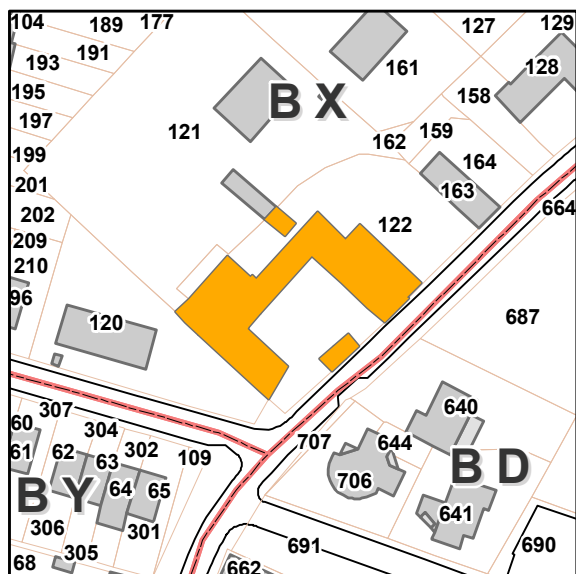
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ferme Jean

18, rue de la République

Références cadastrales:
BX n° 122



MB0013

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
Ces fermes ont appartenu aux grandes familles d'agriculteurs de Montigny. Elles s'articulent généralement autour d'une cour centrale, certaines d'entre elles possèdent encore un hangar ou une grange en bois.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

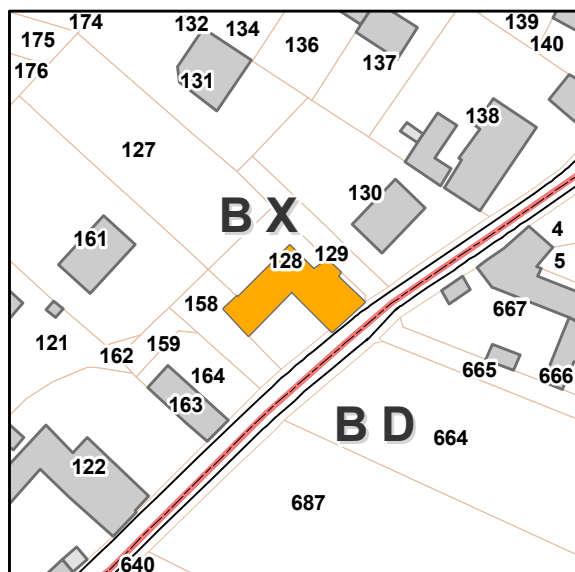
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en meulière

24, rue de la République

Références cadastrales:
BX n° 128



MB0012

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette construction en L, reprend quelques ouvertures traditionnelles d'anciennes fermes locales. La construction est en pierre meulière et toutes les menuiseries sont surmontées d'un linteau maçonné. Une ancienne porte de grange lie les deux corps de bâtiments ensemble.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, les volumes et l'aspect extérieur (meulière et linteau) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

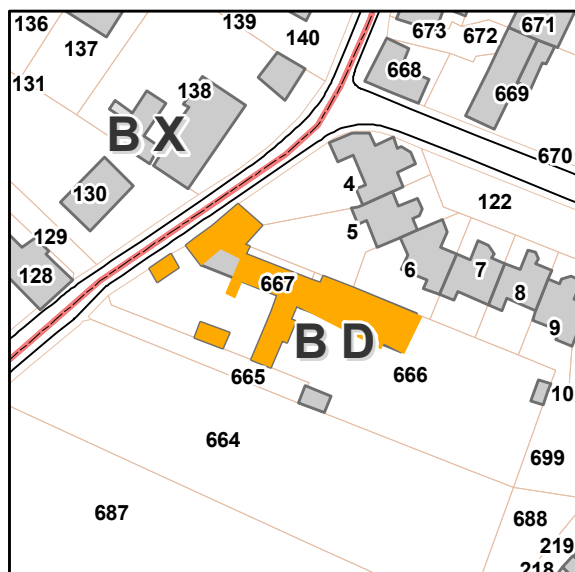
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ensemble bâti ancien

39, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 666 et 667



MB0011

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Cet ensemble bâti nous donne à voir seulement depuis la rue une ancienne façade. Celle-ci est très simple et ne possède pas d'éléments de modénature. Mais son implantation est garante de l'ancien trace de rue qui a pu exister.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et les volumes / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

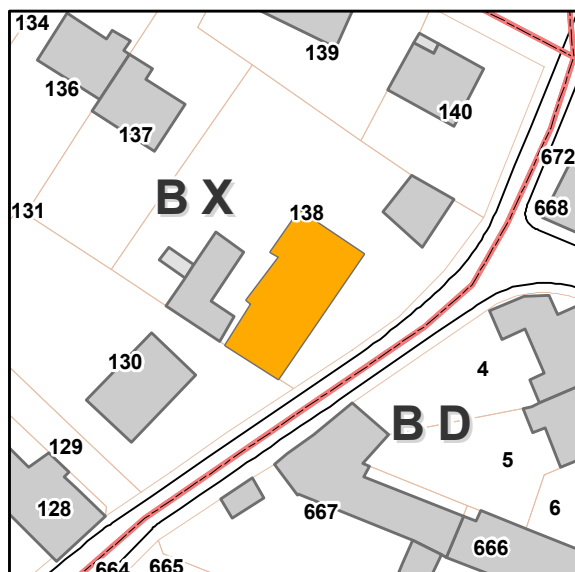
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en meulière

24 ter et 26, rue de la République

Références cadastrales:
BX n° 138



MB0010

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en pierre meulière, rocaillage, est mise en valeur par ses chaînages d'angle maçonnés ainsi que par ses encadrements de fenêtres.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, les volumes et l'aspect extérieur (meulière et rocaillage) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

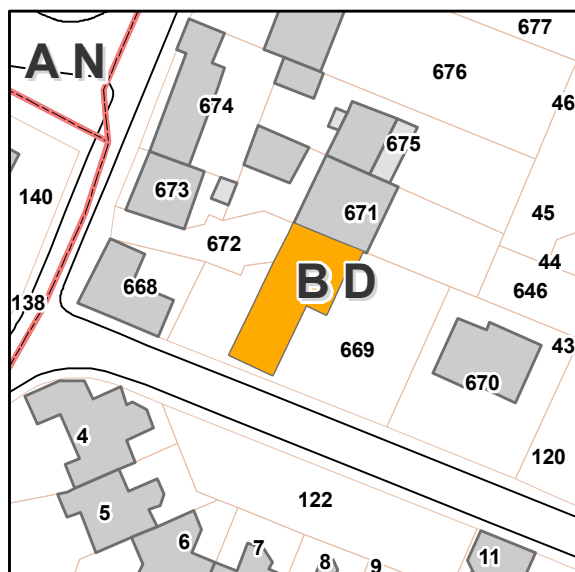
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

47, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 669



MB0059

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en pierre meulière, implantée en fond de cour présente un ordonnancement similaire à celui d'une longère. Les encadrements sont très simples, seuls quelques encadrements mettent en avant les menuiseries.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

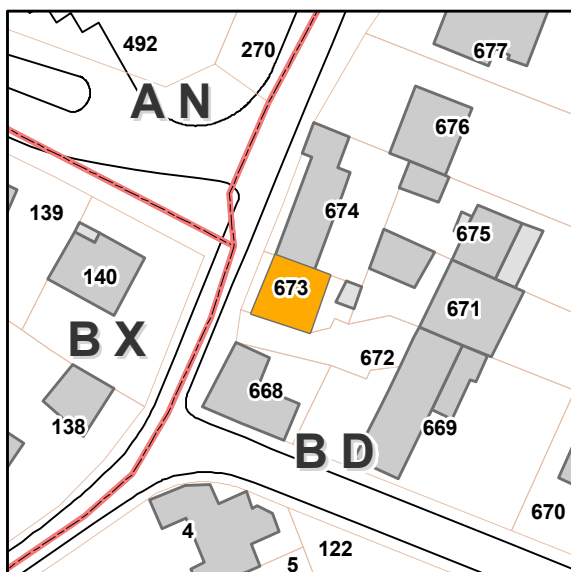
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

49, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 673



MB0066

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Cette construction présente une façade très simplement ornée mais dont l'implantation est garante de l'unité du bâti le long des voies.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

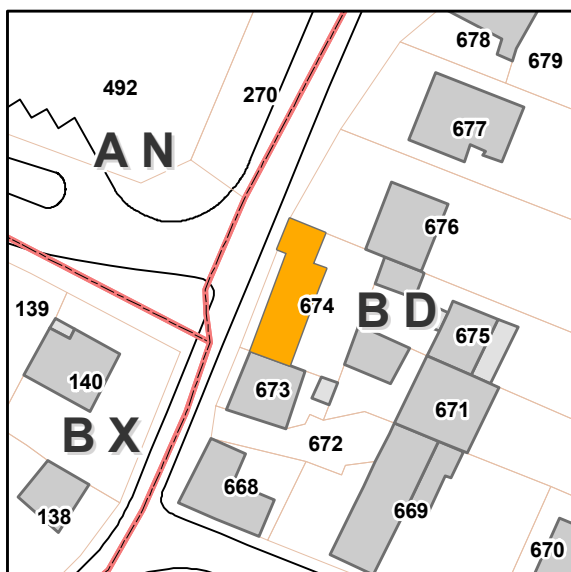
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

51, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 674



MB0065

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et urbain

Description :
Cette construction présente une implantation garante de l'unité du bâti le long des voies. Aujourd'hui une extension a été ajoutée sur la partie droite du bâti pour accueillir un garage. Quelques détails de modénature soulignent la façade tels que : la marquise et les lucarnes engagées à la jacobine.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

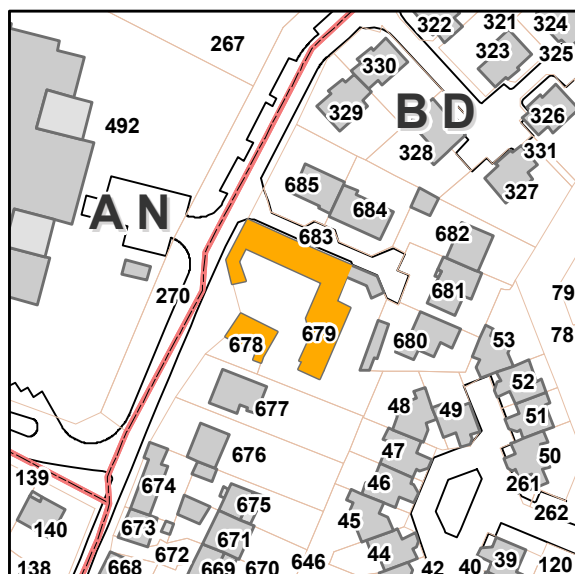
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ancienne ferme

57 et 57B, rue de la République

Références cadastrales:
BD n° 678 et 679



MB0009

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation et architectural

Description :
Ces fermes ont appartenu aux grandes familles d'agriculteurs de Montigny. Elles s'articulent généralement autour d'une cour centrale, certaines d'entre elles possèdent encore un hangar ou une grange en bois. Aujourd'hui, celle-ci est divisée en sept habitations qui forment à leur tour une nouvelle vie de rue avec sa cour centrale.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

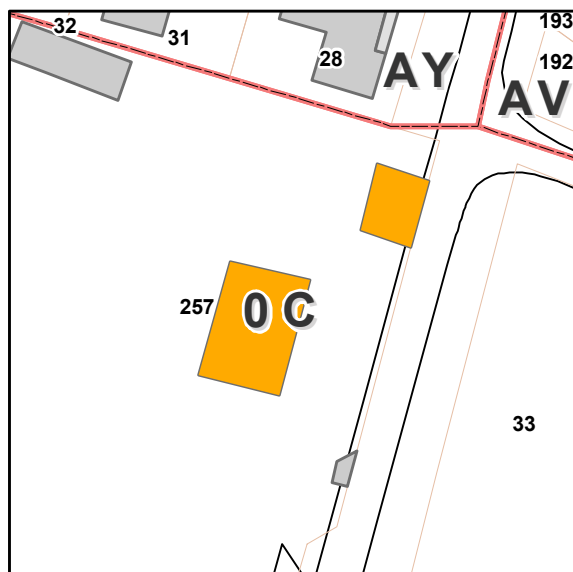
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Manet

Auberge des IV Pavés du Roy

55, avenue du Manet

Références cadastrales:
OC n° 257



MB0008

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Historique et architectural

Description :

Cette construction héberge un restaurant gastronomique. Autrefois, un simple chemin sablonneux menant à un ancien relais de chasse, rattaché au château de Versailles, était emprunté par le Roi Soleil. Avant la création de la Ville Nouvelle, le carrefour était bordé par 4 blocs de granit, délimitant ainsi l'enceinte du Roy, depuis il fut appelé l'auberge des IV pavés du Roy. Ses façades sont composées de pierre meulière, les différentes ouvertures sont mises en avant par des linteaux cintres en partie haute. Des bandeaux en brique soulignent la hauteur des façades. Une tour centrale dont la toiture est en ardoise centre la façade de l'édifice.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs

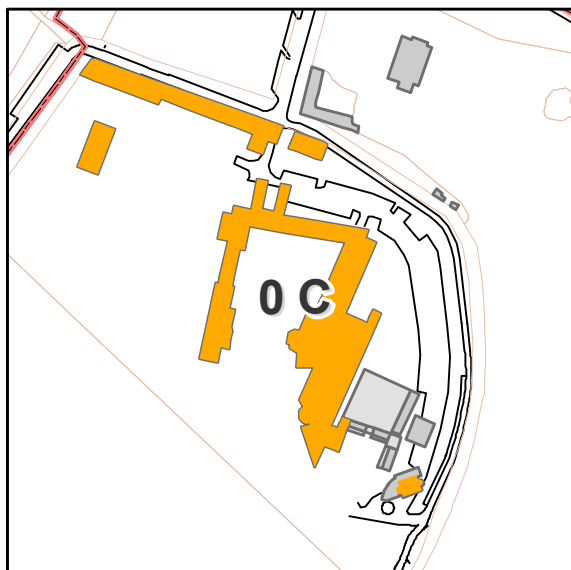
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Manet

Ferme du Manet

61 et 63, avenue du Manet

Références cadastrales:
OC n° 289, 290 et 291



MB0002MB027

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain et architectural

Description :

La Ferme du Manet est un vaste domaine regroupant plusieurs bâtiments (grange, bergerie,...) qui s'articulent autour d'une cour centrale. Son origine est supposée être liée à celle de la Commanderie des Templiers à Elancourt. L'Abbaye de Port-Royal a acquis le domaine au XIII^{ème} siècle. Au fil des siècles, l'activité agricole « prospère », le domaine pris de plus en plus d'envergure. L'exploitation a cessé en 1978. La ferme a été laissée à l'abandon jusqu'à son rachat par la commune en 1991. Après sa réhabilitation, la Ferme du Manet est aujourd'hui considérée comme un équipement culturel majeur.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

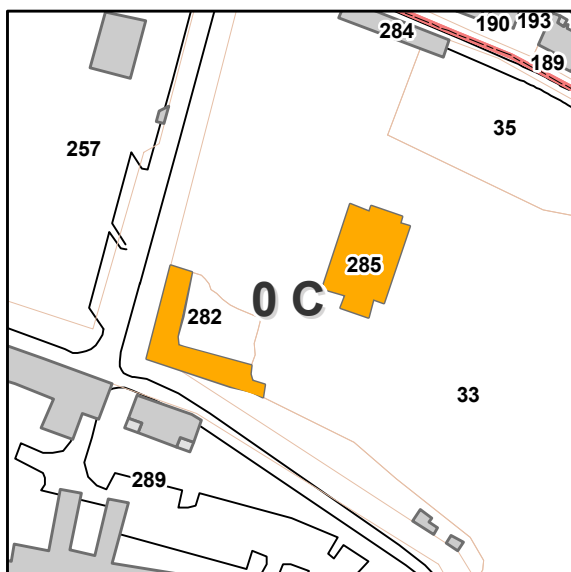
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Mare Caillon

Château du Manet

58, avenue du Manet

Références cadastrales:
OC n° 282 et 285



MB0036

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :

Le château date du début du XX^{ème} siècle, il a été construit sur une propriété de 21 hectares en lisière du bois Saint Benoît, à proximité de la ferme du Manet, il accueille aujourd'hui un centre de formation. Cette demeure s'ordonne de manière symétrique autour d'un avant corps central semi-circulaire. Trois niveaux composent l'édifice, le dernier niveau est mansardé. Le travail de modénature est limité à un décor de feston au dessus de chaque encadrement de menuiserie et des médaillons sculptés au premier étage.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs

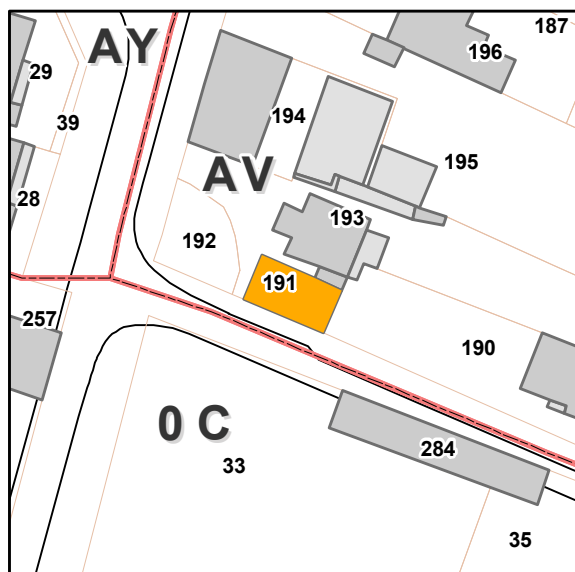
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Mare Caillon

Maison ancienne

1, chemin des Mulets

Références cadastrales:
AV n° 191



MB0125

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Petite maison en pierre meulière, en alignement à la rue avec des volumes simples.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

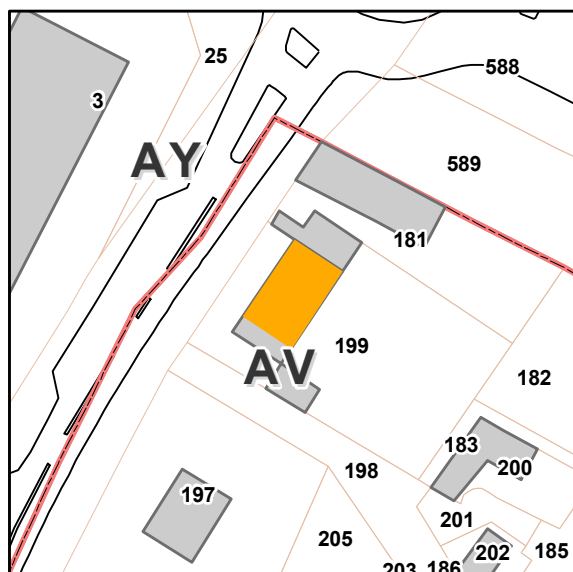
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Mare Caillon

Maison ancienne

44, avenue du Manet

Références cadastrales:
AV n° 199



MB0133

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, architectural et urbain

Description :
Maison de village sur un terrain clos en partie par un mur en meulière et sur l'avenue un muret surmonté d'une clairevoie en fer forgé. Cette habitation présente un intérêt architectural notamment par l'ouverture en œil-de-bœuf en pignon avec encadrement briquette, les gardes corps en fer forgé et l'ordonnement de sa façade.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les éléments qui fondent la spécificité de la maison : œil de bœuf, garde-corps, ordonnancement de la façade, ... / Permettre une évolution respectueuse de l'architecture.

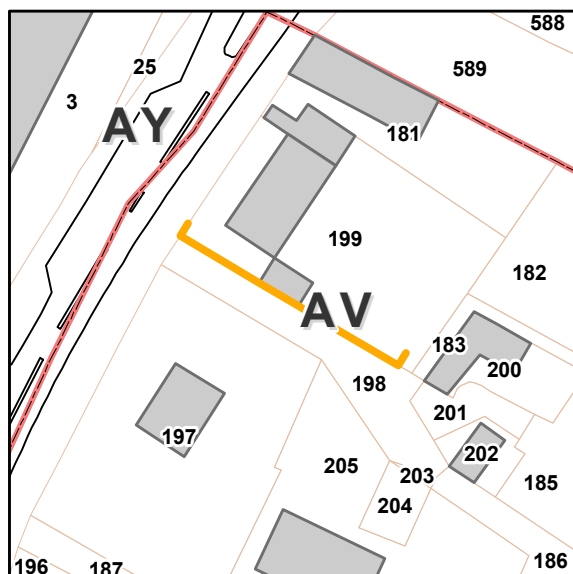
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Mare Caillon

Mur de clôture

44, avenue du Manet

Références cadastrales:
AV n° 199



MB0134

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Historique et urbain

Description :
Le terrain est clos en partie par un mur en meulière avec une couvertine en tuile.



Prescription :
Ne pas démolir / Les murs anciens en pierre de pays seront conservés./ En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine.

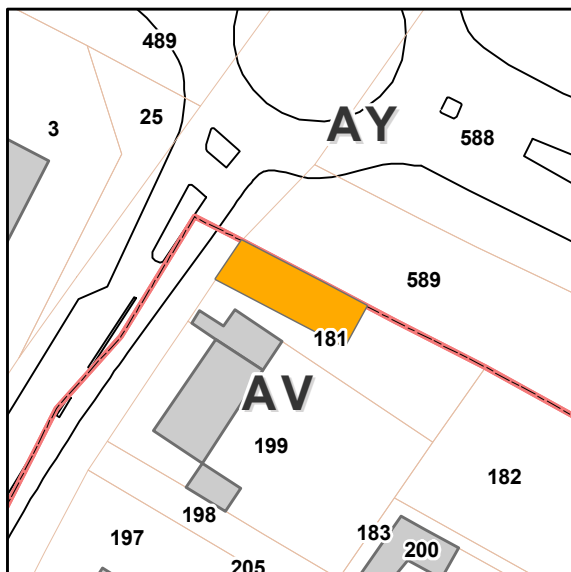
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Mare Caillon

Maison ancienne

42, avenue du Manet

Références cadastrales:
AV n° 181



MB0132

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, architectural et urbain

Description :
Cette construction est une longère partiellement en pierre meulière, typique avec ses fenêtres basses. Implantation et accès perpendiculaire à la rue.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture du bâtiment.

Ensembles urbains remarquables

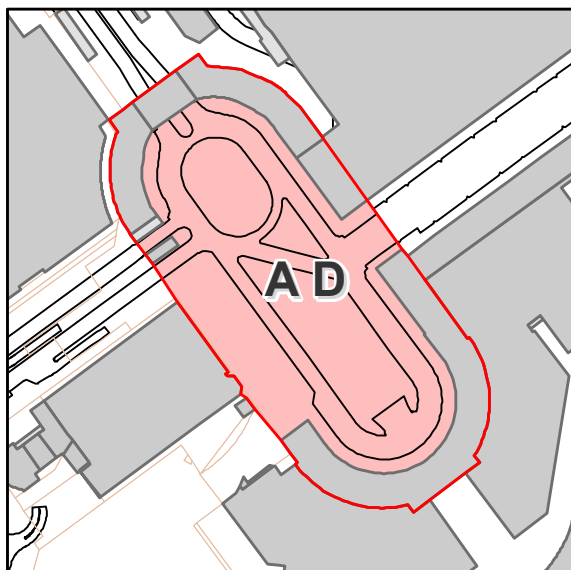
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Saint-Quentin

Place Georges Pompidou

Place Georges Pompidou

Références cadastrales:
AD n° 34, 153 et 179



MB0003MB043

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et point de repère

Description :
Cette place de forme ovale, achevée en 1992, a été conçue à l'origine par l'architecte Manolo Nunez-Yanovsky. Située en entrée de ville, elle s'impose par sa monumentalité qui mêle classicisme et modernité.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Améliorer les liens avec les espaces publics

MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

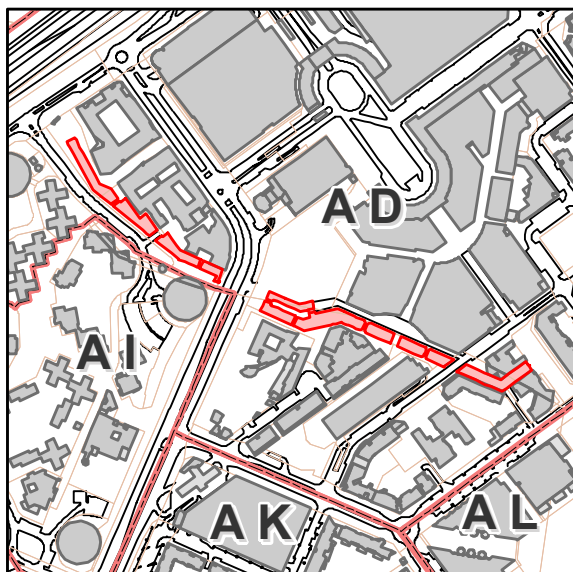
Saint-QuentinLes Prés

Le canal du centre ville

Quai Jean Renoir / quai Fernand Pouillon / rue des Coquelicots

Références cadastrales:

AD n° 78, 154, 155, 160, 163, 178, 193, 223, 226 / AI n° 31



MB0055MB036

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et paysager

Description :

L'idée d'un canal urbain apparaît au début des années 1980, au moment de la réflexion sur le centre-ville. Son aménagement repose sur une synergie entre urbanistes, architectes et artistes. Le tracé qui structure l'espace est ponctué d'œuvres d'art public.



Prescription :

Espace public à préserver / Permettre entretien et rénovation sans dénaturer son rôle de structuration de l'espace public

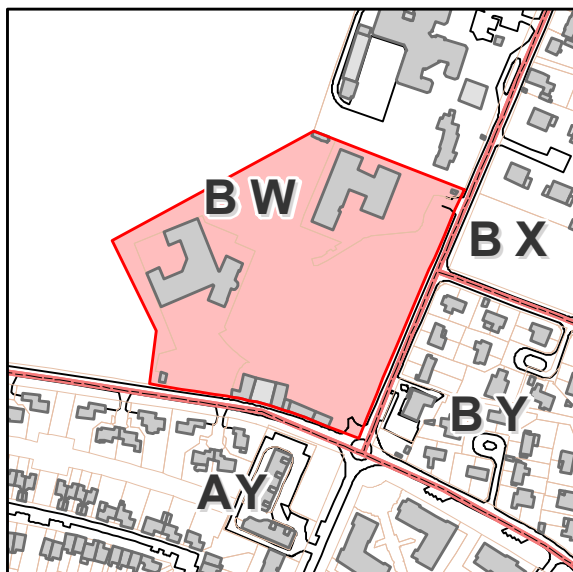
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Le Village

Château des Quatre Pavés du Roy

2, avenue des Quatre Pavés du Roy

Références cadastrales:
BW n° 1



MB0127

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et paysager

Description :
Espace paysager de qualité comprenant le château et les constructions qui l'accompagnent, cet ensemble étant un des témoins structurants de l'histoire de la commune.



Prescription :
Limiter la hauteur des nouvelles constructions à la hauteur maximale de la plus haute des constructions existantes

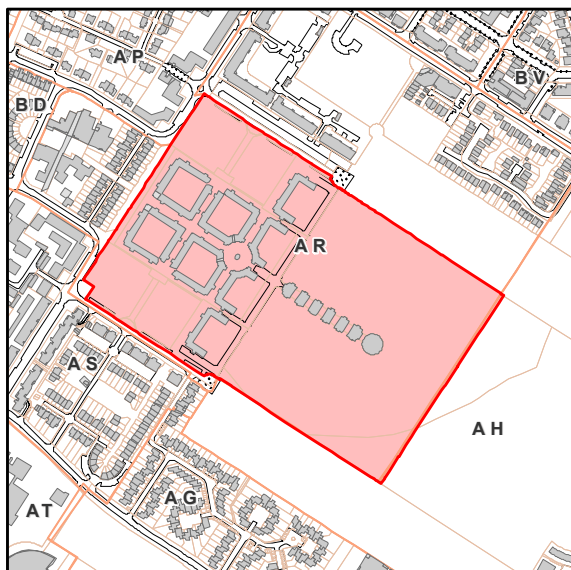
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

La Sourderie

Les Arcades et le Viaduc du Lac

Rue C. Colomb / rue Vasco de Gamma / rue des Arcades / rue J. Cartier /
place d'Espagne

Références cadastrales:
AR n° 13, 77, 210 et 232



MB0005MB030

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Il s'agit de la première réalisation de l'architecte Ricardo Bofill, notamment connu pour son architecture issue du mouvement post-moderniste. Les principes de ce mouvement reposent sur une réinterprétation de l'architecture classique. Les Arcades qui symbolisent le premier « monument » de la Ville Nouvelle ont été réalisées en 1981. Les formes historiques allient des matériaux modernes (éléments préfabriqués, béton architectonique). Le viaduc est surnommé : le Versailles du peuple.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Améliorer les liens avec les espaces publics

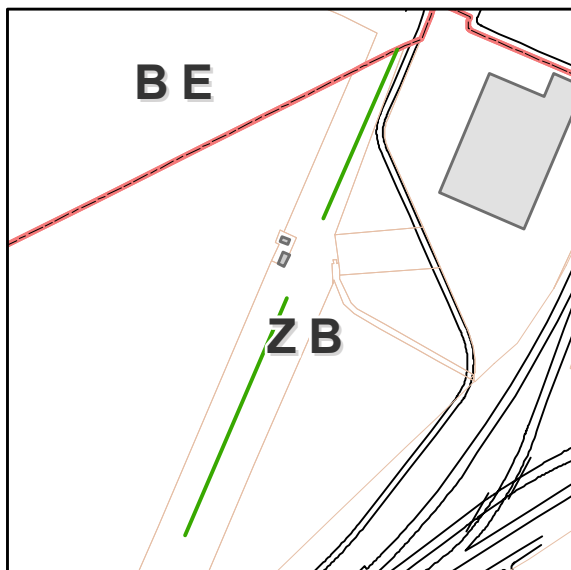
Arbre ou groupement d'arbres et Alignement d'arbres

MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Bases de loisirs

Alignement d'arbres

Références cadastrales:
ZB n° 214

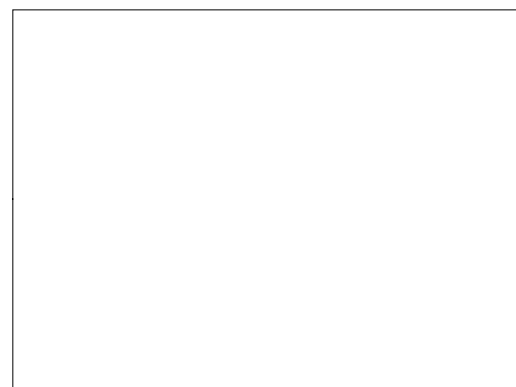


MB0131

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Alignement d'arbres barrage étang de Saint Quentin



Prescription :
Préserver l'alignement de pins noirs de la digue / Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente.

Œuvres d'art

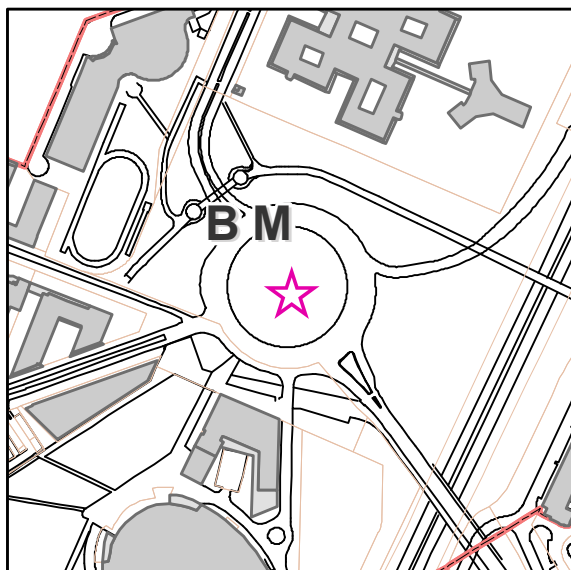
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

P.A. du Pas du Lac

La Porte de Paris

Place de la Paix Celeste

Références cadastrales:
BM n° 148



MB037

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Urbain et point de repère

Description :

Conçue pour marquer symboliquement l'entrée de ville, l'Arche de Kowalski, en demi-cercle de 40 m de diamètre, reflète ses panneaux verriers bleus dans le bassin et forme ainsi un cercle complet. Cette oeuvre géométrique et spirituelle est la première d'un ensemble de sculptures sur le thème de l'eau.



Prescription :
Oeuvre d'art à préserver et intégrer dans les aménagements urbains

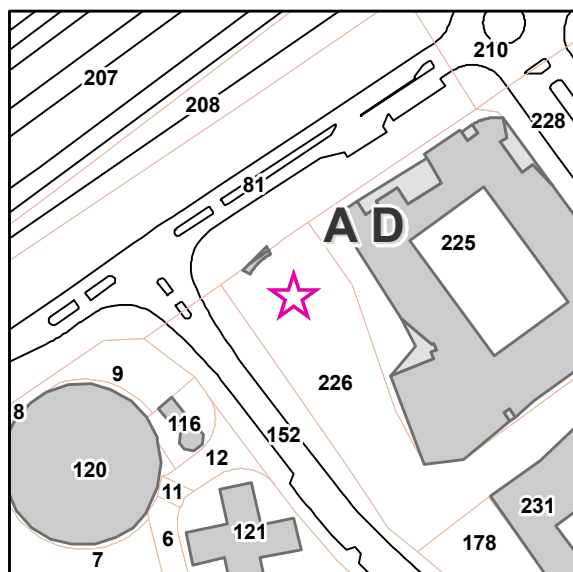
MONTIGNY_LE_BRETONNEUX

Les Prés

Meta

Square des Sources de la Bièvre

Références cadastrales:
AD n° 226



MB038

Thème :
Œuvre d'art

Intérêt :
Urbain et point de repère

Description :

Le disque de granit noir incliné est l'aboutissement d'une longue réflexion de l'artiste Nissim Merkado sur le territoire. Comme une météorite qui serait venue s'écraser à cet endroit, Meta symbolise la naissance de la source de la Bièvre. La partie souterraine (à découvrir lors des visites avec le Musée de la Ville) entre en résonance avec l'ensemble de l'oeuvre.



Prescription :
Oeuvre d'art à préserver et intégrer dans les aménagements urbains

PLU

Inventaire patrimonial

TRAPPES-EN-YVELINES

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

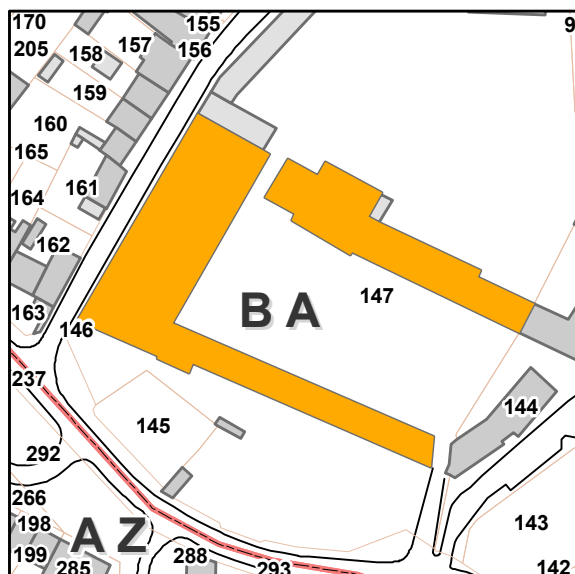
TRAPPES

Le Village

Ateliers municipaux

50, rue de Montfort

Références cadastrales:
BA n° 147



TRO008TRO88

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Ancien château fort, elle devient une ferme à la fin du XVIIe siècle. Au début des années 1970, la commune l'achète et restaure les bâtiments d'exploitation, qui abritent aujourd'hui les ateliers municipaux.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour

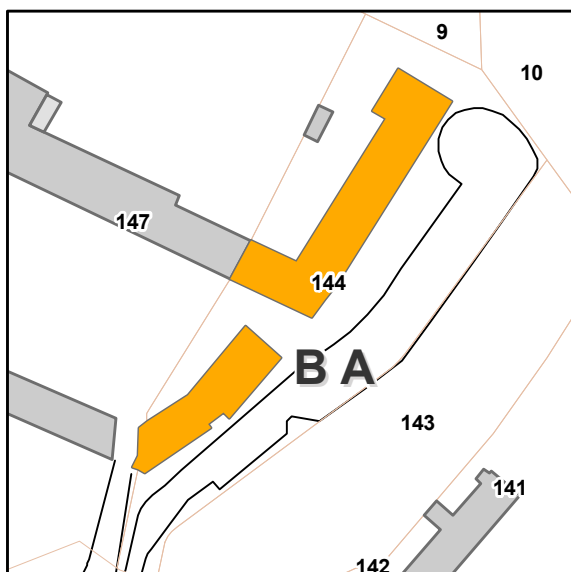
TRAPPES

Le Village

Habitation en pierre meulière

48 et 50, rue de Montfort

Références cadastrales:
BA n° 144



TR0062

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction en pierre meulière se trouve à l'alignement de la rue ce qui participe d'une forme d'animation urbaine. Le volume est mis en valeur par différents bandeaux et encadrements de fenêtres. Ainsi que par une verrière ajoutée à la facade et surmontée d'un balcon.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails décoratifs / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

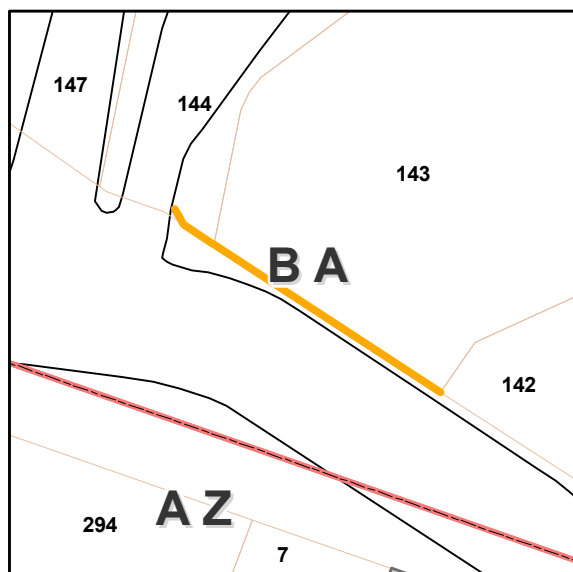
TRAPPES

Le Village

Mur de clôture

48, rue de Montfort

Références cadastrales:
BA n° 143 et 144



TR0059

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Historique et identitaire

Description :
Mur de clôture en pierre meulière surmonté d'un chapeau maçonné.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

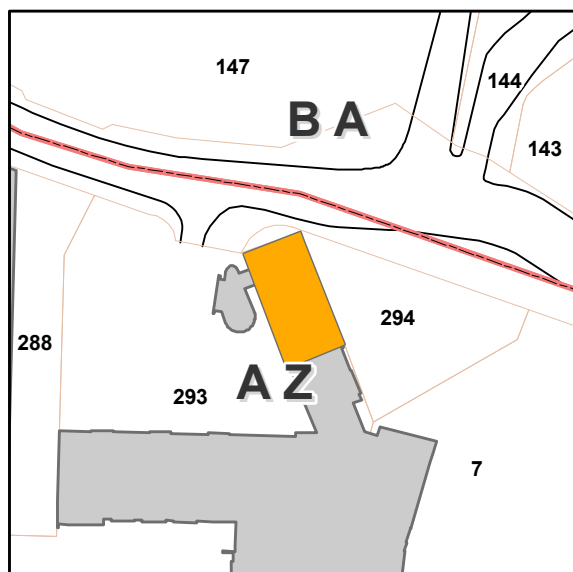
TRAPPES

Le Village

Habitation

39, rue de Montfort

Références cadastrales:
AZ n° 293



TR0063

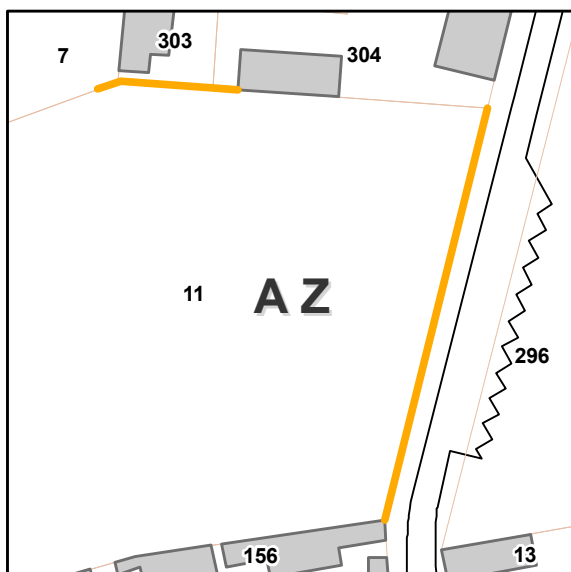
Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction présente une façade enduite sur laquelle on peut apercevoir de nombreuses modénatures, tels que : un décor sur la double ouverture du dernier niveau, des bandeaux, des linteaux très ouvragés ainsi que les chaînages d'angle. Ils sont maçonnés et peints en blanc.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails décoratifs / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



TRAPPES

Le Village

Mur de cloture

Rue Pierre Brossolette - Parc des Bateleurs

Références cadastrales:
AZ n° 11

TRO058

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Ce mur de clôture est composé de moellons de pierre meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

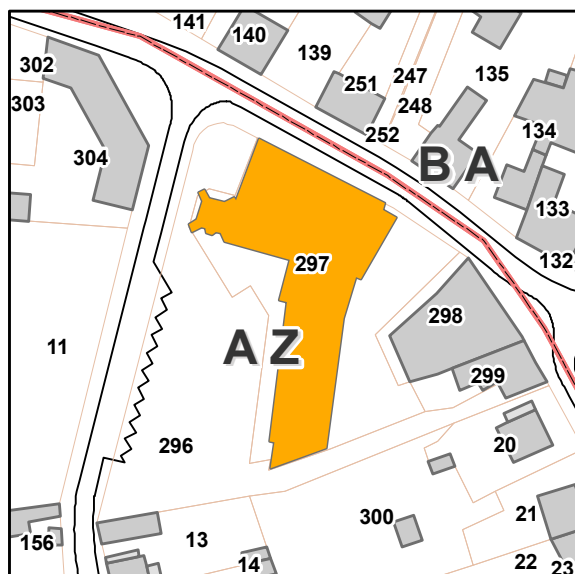
TRAPPES

Le Village

Église Saint-Georges

44, rue de Montfort

Références cadastrales:
AZ n° 297



TRO01OTR087

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
De la seconde guerre mondiale, seul le clocher (de 1701) a résisté aux bombardements. La tour quadrangulaire est pourvue de quatre contreforts d'angles. L'ancienne cloche de 1647 a été fêlée et donc remplacée en deux cloches plus petites. La nef aurait été reconstruite en 1964, par les architectes Claustre et Jegou.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien et de restauration

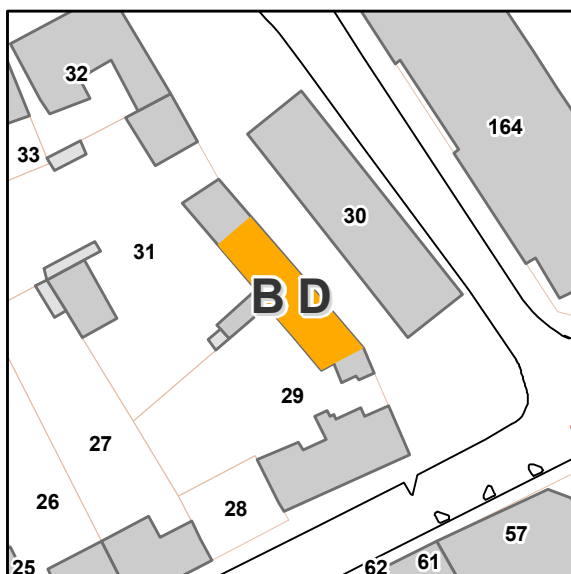
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Habitations en pierre meulière

6 ter, rue de l'Abreuvoir / 2, rue Jean Jaurès

Références cadastrales:
BD n° 29 et 31



TRO031

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Ces constructions comprennent des façades en pierre meulière. Elles forment une unité bâtie et urbaine avec le Grenier à Sel sur la droite de la rue de l'Abreuvoir.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

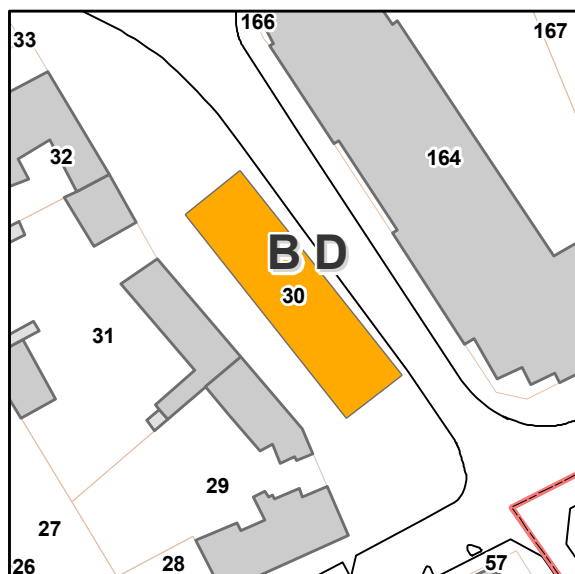
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Grenier à sel - cinéma Jean Renoir

1, rue de l'Abreuvoir

Références cadastrales:
BD n° 30



TRO012TRO89

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural, historique et urbain

Description :
Ce cinéma qui autrefois était une grange, servait d'écurie. Il fut transformé dans un premier temps en tant que grenier à sel. Puis subira une énième transformation en 1920 et deviendra un cinéma. Celui-ci est atypique pour l'époque, puisqu'il comprend un écran courbe qui donna l'illusion de relief. En 1980, le cinéma Jean Renoir prend place. Son architecture en pierre meulière reprend l'apparence d'un bâti de service aux traitements simples.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Habitation en pierre meulière

4, rue de l'Abreuvoir

Références cadastrales:
BD n° 32



TR0032

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette construction comprend une façade en pierre meulière. De facture assez simple, la façade sur rue comprend 3 ouvertures surmontées d'un linteau en bois apparent. La toiture en bâtière comprend une lucarne à la capucine.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

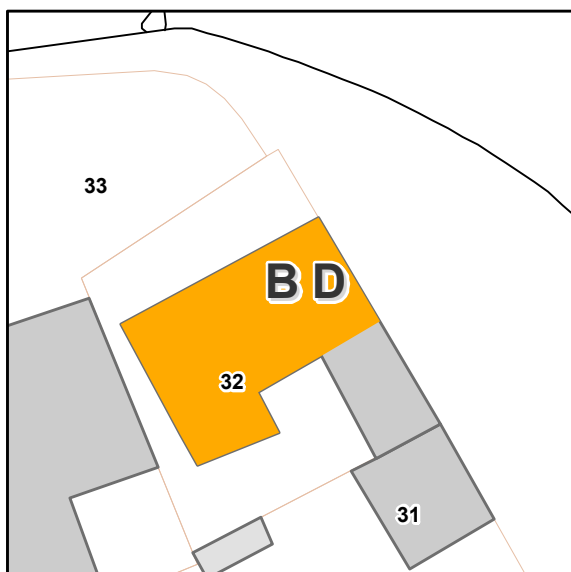
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Habitation en meulière

2, rue de l'Abreuvoir

Références cadastrales:
BD n° 32



TR0033

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette maison fut celle du premier médecin de Trappes. Aujourd'hui, elle est devenue le Foyer Georges Burgard. Sa façade en pierre meulière comprend également des chaînages d'angle marqués par des moellons plus importants. La toiture à croupe est surmontée par deux épis de faîtage.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

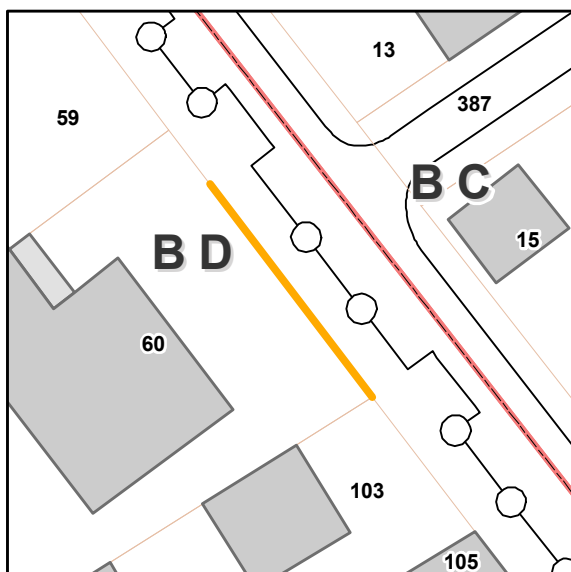
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Mur de clôture

6, rue Pierre Semard

Références cadastrales:
BD n° 60



TR0037

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique et urbain

Description :
Ce mur de clôture est surmonté d'un chapeau en tuile.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

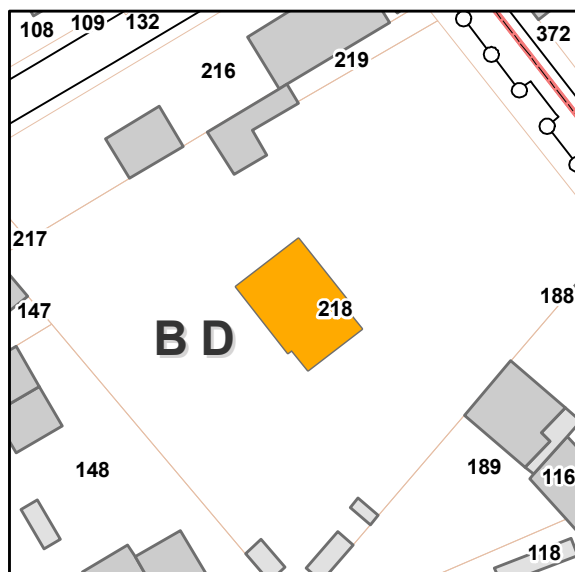
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Habitation en pierre meulière occupée par un centre de loisirs

18, rue Pierre Semard

Références cadastrales:
BD n° 114



TR0047

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Cette construction comprend une toiture à deux croupes. Le volume central est mis en valeur par les deux extensions avec terrasses présents de part et d'autre de la bâtisse. De plus, la façade est également mise en valeur par le bandeau qui souligne la démarcation des niveaux ainsi que par les chaînages d'angle et les encadrements réguliers des différentes menuiseries.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

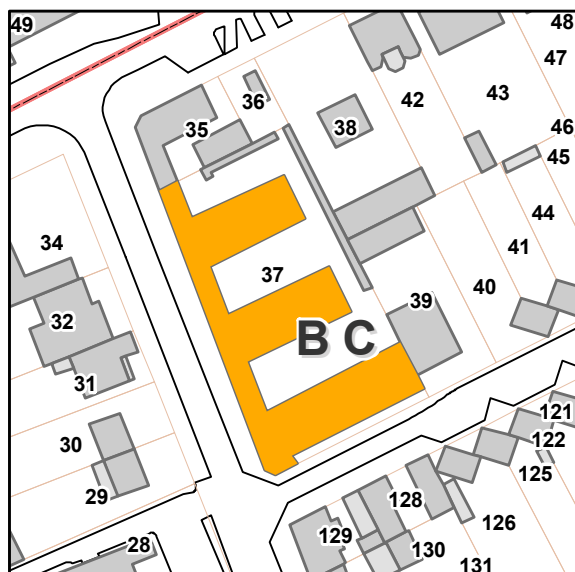
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Habitations à Bon Marché (HBM)

1, avenue Marceau / 3 à 13, avenue Gabriel Péri (n° impair)

Références cadastrales:
BC n° 37



TRO013TR083

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural, historique et urbain

Description :
Ensemble de trois immeubles bâtis en 1930. Les architectes mandataires seront : Gonnot et Albenque, deux architectes hygiénistes de l'époque. Les appartements donnent sur la rue ou sur des cours, ils sont liés par une série de boutiques en rez-de-chaussée.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

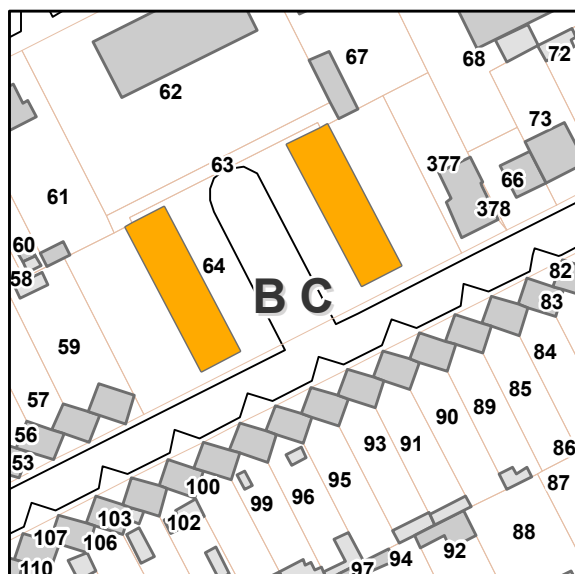
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

HBM

29 et 31, avenue Marceau

Références cadastrales:
BC n° 63 et 64



TRO056

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Les deux petits immeubles collectifs sont représentatifs de l'action publique en faveur du logement social de l'entre-deux-guerres et la création des Habitations à Bon Marché. Comme la plupart des HBM, les immeubles de l'avenue Marceau sont construits autour d'un espace collectif et présentent des façades en briques. Les percement marquent le rythme des façades par leurs encadrements de couleur blanche et des bow windows aux étages inférieurs. Les pignons sur l'avenue sont soulignés par la ligne des balcons.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

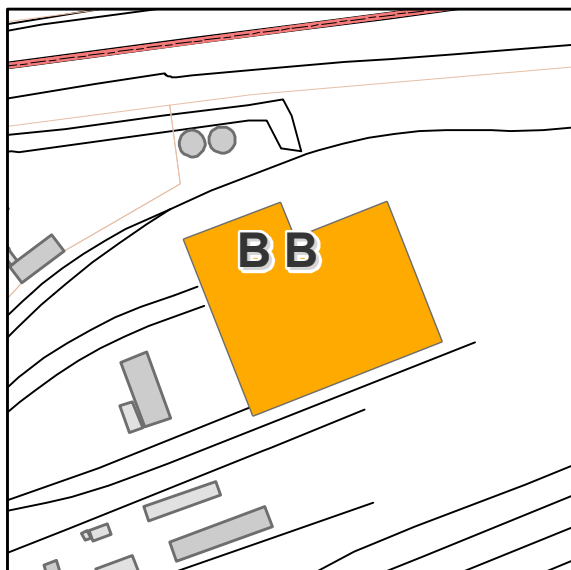
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Halle Freyssinet

Allée Basile Levraud

Références cadastrales:
BB n° 2



TR0017TR081B

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Le dépôt de locomotives (1935), dont les bâtiments associent briques, béton et verrières, fonctionne une quinzaine d'années avant de servir d'entrepôts puis d'être désaffecté. Cette construction est notable notamment pour la volumétrie du corps centre, la forme de la toiture et son mode constructif et ses matériaux structurels.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

TRAPPES

Z.A. de Trappes-Elancourt

Bâtiment administratif

7, rue Albert Einstein

Références cadastrales:
AN n° 9



TR0020

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Ce bâtiment conçu dans les années 1970, comprend des lignes verticales accentuées par le retrait des ouvertures. Le béton est allégé par l'emploi du verre.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

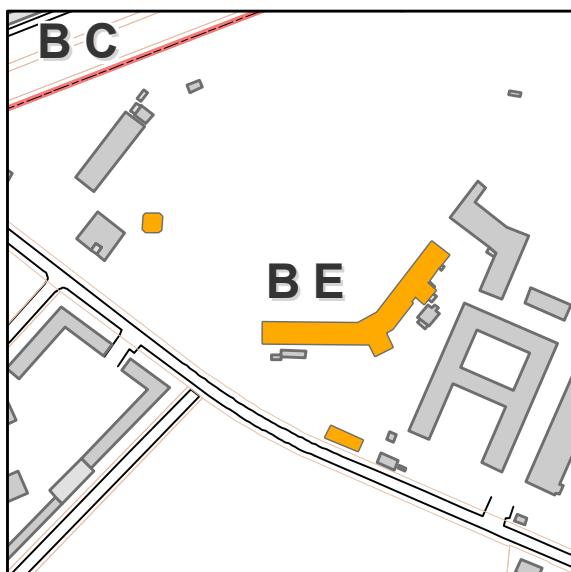
TRAPPES

Jean Macé

Centre départemental de Météorologie des Yvelines

5, rue Léon Teisserenc de Bort

Références cadastrales:
BE n° 39



TRO018

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Ce centre porte le nom de son fondateur Léon Teisserenc de Bort, il abrite également le service d'études instrumentales de Météo France.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments

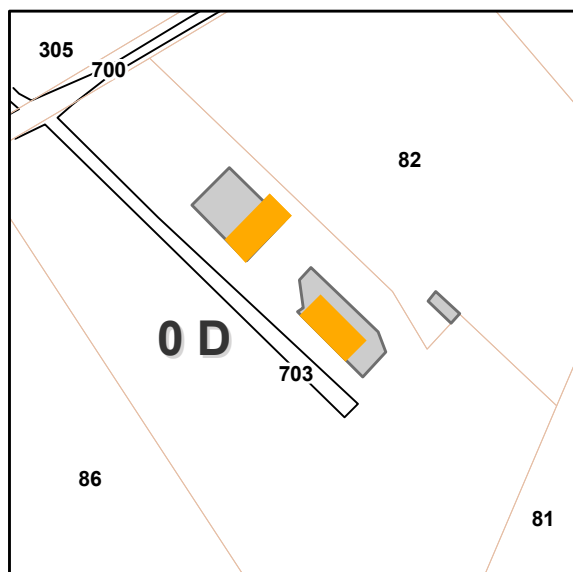
TRAPPES

Bois de Trappes - SQY

Maison de la forêt

Bois de Trappes

Références cadastrales:
OD n° 703



TR0022

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Ces édifices en pierre meulière présentent des détails d'ornementation intéressants tels que : les bandeaux briquetés et la lucarne engagée à la capucine.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver les détails décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

Ensembles urbains remarquables

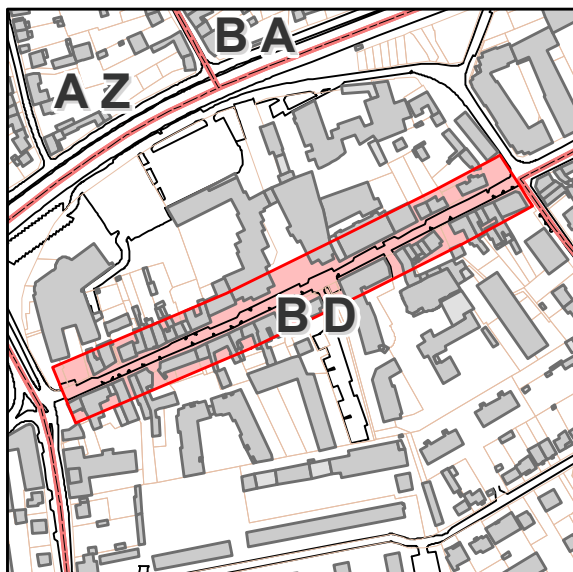
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Séquence urbaine Jean Jaurès

Rue Jean Jaurès (du 1 au 61 et du 2 au 46)

Références cadastrales:



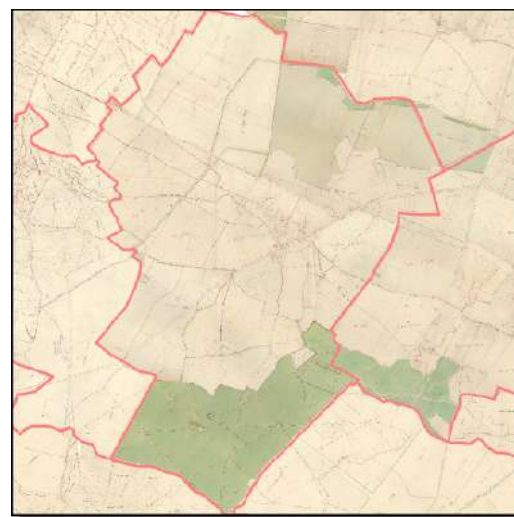
TRO111

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Cette portion de la rue Jean Jaurès, ancien tracé de la RN10, est une trace de l'histoire de Trappes. La morphologie de ces espaces urbains est caractéristique de l'urbanisation qui s'est développée le long de l'ancienne Voie Royale et à proximité de la gare de Trappes.



Prescription :

Préserver l'épanelage existant / Préserver les bâtiments anciens (antérieurs à 1950) / Restaurer et créer des bâtiments respectant le caractère vernaculaire de la séquence urbaine

Arbre ou groupement d'arbres et Alignement d'arbres

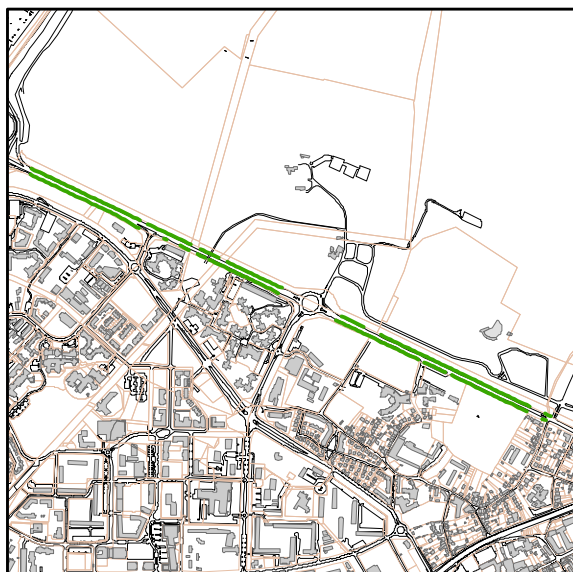
TRAPPES

Base de Loisirs

Alignement d'arbres

Route de Dreux (R12 à la rue Magloire Aristide Barre)

Références cadastrales:
AH n° 47, 0B n° 98, 99, 102, AB, BA, et OA (espace public)



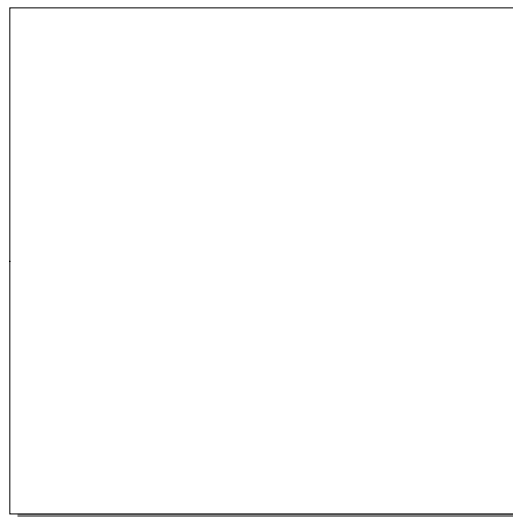
TRO124

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Platanes le long de la RD 912

Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente.



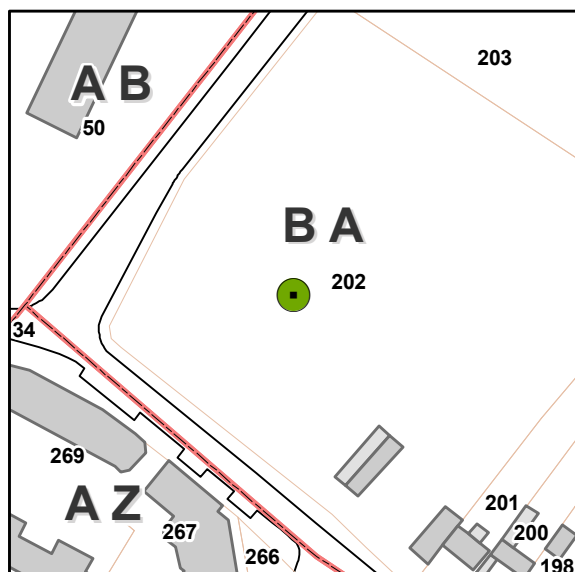
TRAPPES

Le Village

Cèdre

Rue de Montfort - Parc du Cèdre

Références cadastrales:
BA n° 202



TR0068

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cet arbre est remarquable de par son envergure.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

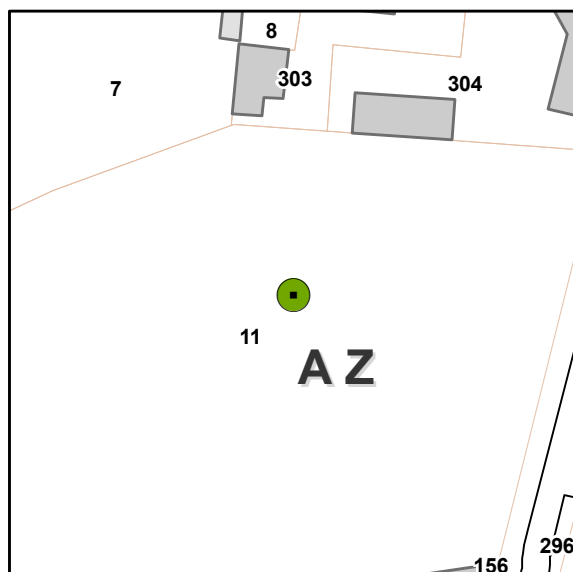
TRAPPES

Le Village

Cèdre

Rue Pierre Brossolette - Parc des Bateleurs

Références cadastrales:
AZ n° 11



TR0057

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cet arbre est remarquable de par son envergure.



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente dans une taille minimum de : 35/40 cm pour les caducs (circonférence du tronc à 1,00 m du sol) et 3,50/4 m de haut pour les conifères

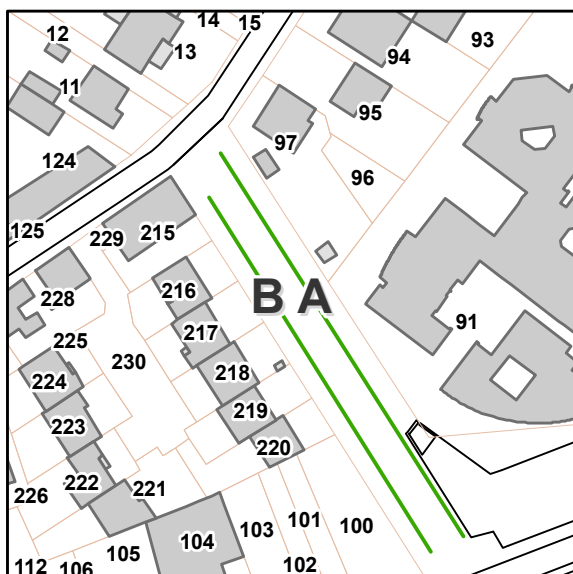
TRAPPES

Le Village

Allée plantée - double alignement d'arbres

Cour de la Corderie

Références cadastrales:
BA n°...(espace public)



TRO070

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Cette allée est plantée de part et d'autre de la sente piétonne.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

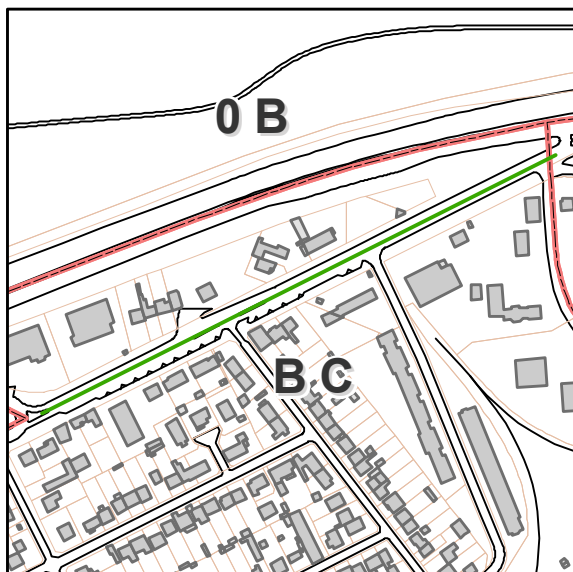
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Perspective plantée - double alignement d'arbres

Avenue Paul Vaillant-Couturier

Références cadastrales:
BB n°1 et espace public / BC n°...(espace public)



TRO055

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et historique

Description :
Cette ancienne perspective plantée marque le tissu urbain dès l'entrée de ville.



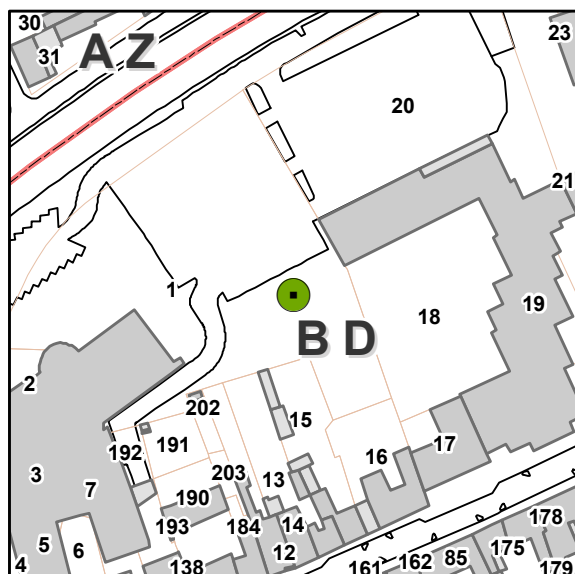
Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Arbre isolé

Place de la Mairie

Références cadastrales:
BD n° 1

TRO123

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Marronnier dans le jardin de l'hôtel de ville



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce identique.

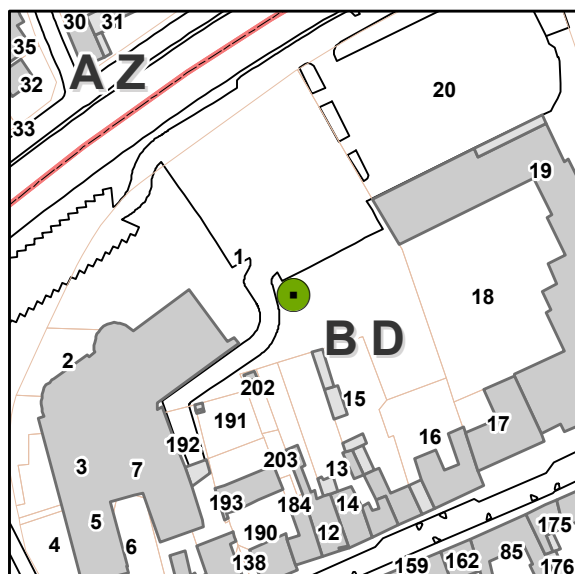
TRAPPES

Centre Jean Jaurès

Arbre isolé

Place de la Mairie

Références cadastrales:
BD n° 1



TRO122

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Magnolia dans le jardin de l'hôtel de ville



Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce identique.

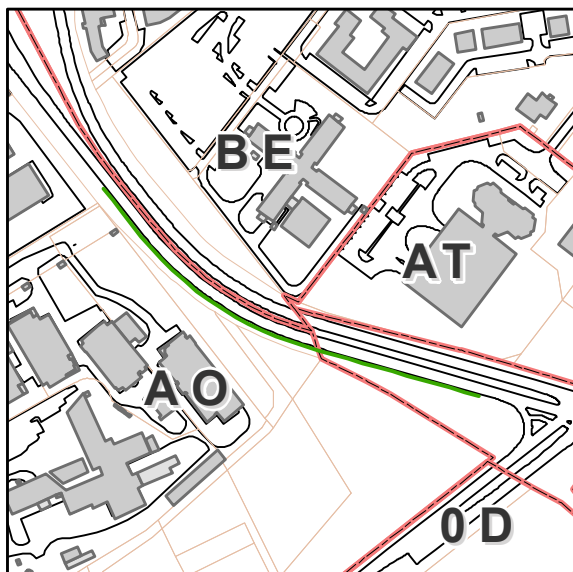
TRAPPES

Z.A. Trapes-Elancourt

Alignement d'arbres

Rue de Port Royal (Carrefour de la Mare Savin à l'avenue des Frères Lumières)

Références cadastrales:
AO (espace public)



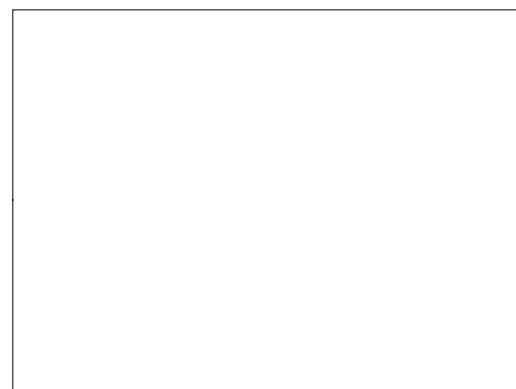
TRO126

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Alignement d'arbres RD 36

Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente.



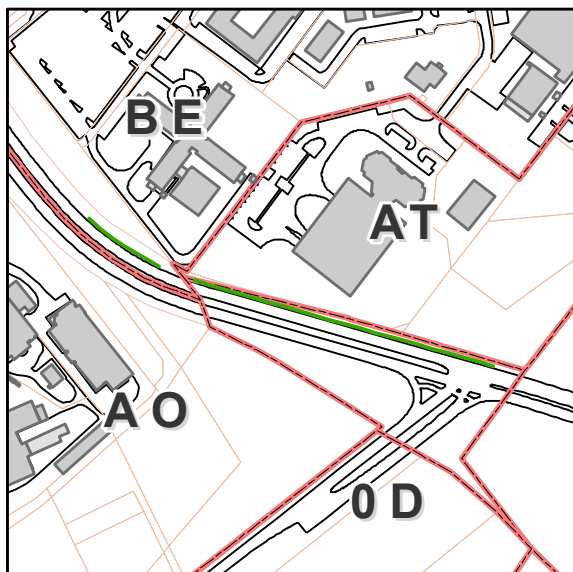
TRAPPES

Z.A. du Buisson de la Couldre

Alignement d'arbres

Rue de Port Royal (Carrefour de la Mare Savin à l'avenue des Frères Lumières)

Références cadastrales:
BE (espace public)



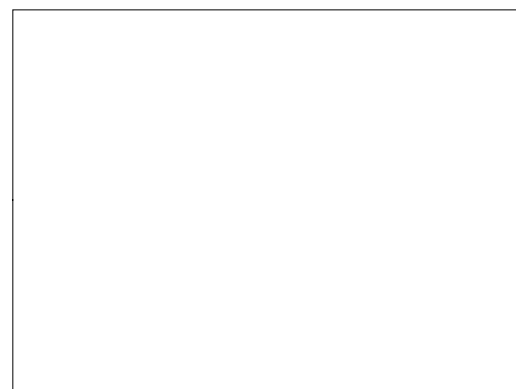
TR0125

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Alignement d'arbres RD 36

Prescription :
Maintien dans son état / Protection en cas de travaux / Si problème sanitaire, remplacer par un arbre de forme et espèce équivalente.



PLU

Inventaire patrimonial

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Éléments de construction ou bâtiments remarquables

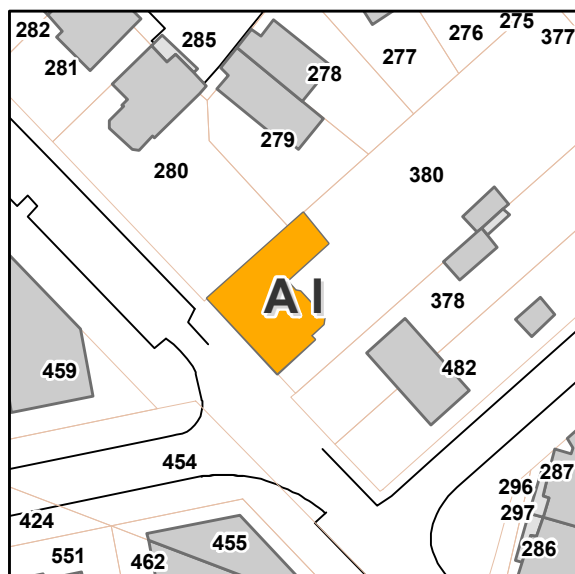
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

20, rue Jean Racine

Références cadastrales:
AI n° 380



VB0024

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et implantation

Description :
Typologie de construction sur rue, rez-de-chaussée et un étage. La façade est constituée de pierre meulière, c'est un bel exemple de construction rurale, simplicité des volumes et des matériaux.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volume, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

8, rue Jean Racine

Références cadastrales:
AI n° 403



VB0057

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain, implantation et volumétrie

Description :
Habitation en pierre meulière constituée d'une toiture en batière ayant saillie sur rive et dont le pignon donne sur rue, plusieurs appentis ont été ajouté à la structure initiale. L'implantation et la volumétrie de cette construction participe au caractère singulier du centre de la commune.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volume, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

4, rue Jean Racine

Références cadastrales:
AI n° 410



VB0023

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Volumétrie et implantation

Description :
Typologie de construction sur rue, composée d'une ligne de faitage parallèle à la voirie. Témoignage du passé rural de la commune, quelques éléments de modénature illustrent la façade tels que : les encadrements de fenêtre en ciment peints en blanc, la porte cochère, le bandeau et la corniche soulignent la volumétrie de ce bâti. La forme de la toiture est particulière : en batière elle possède en son pan opposé une croupe.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

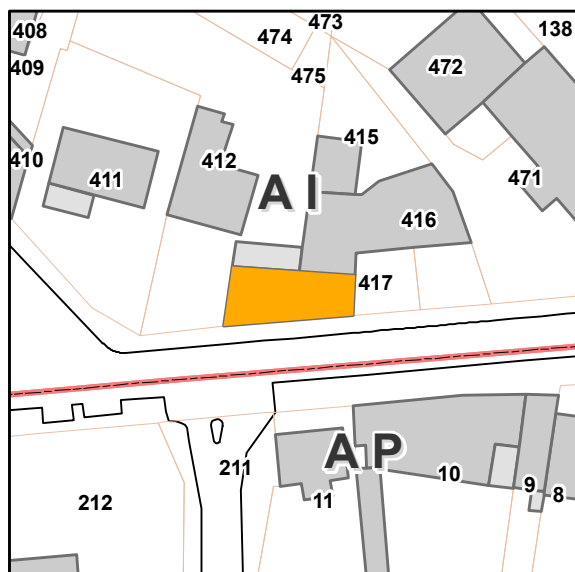
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation reconvertie en service

21, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AI n° 417



VB0021

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Volumétrie et implantation

Description :
Construction en pierre meulière alignée sur rue dont les détails de modénature tels que les linteaux en ferronnerie travaillée, les appuis de fenêtre en brique appareillée sur chant de boutisse ou les tableaux et les encadrements de fenêtre mis en avant par une peinture blanche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

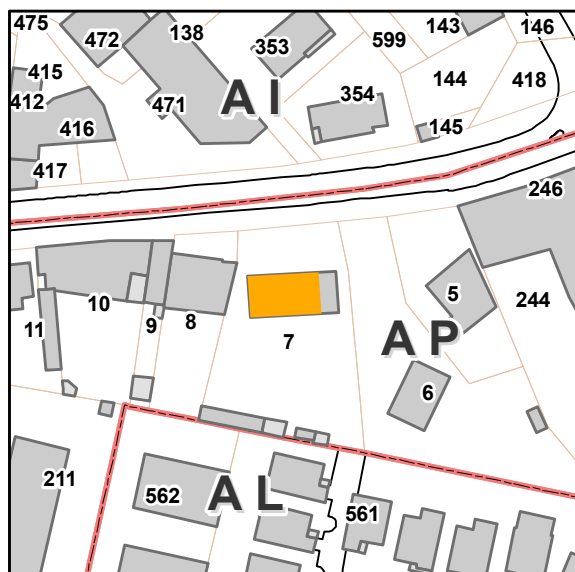
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Maison en meulière

30, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AP n° 7



VB0080

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Volumétrie et implantation.

Description :
Cette construction, de type maison bourgeoise des années 50, en pierre meulière est implantée en retrait par rapport à la rue. Elle se caractérise par un rythme et un alignement au niveau des ouvertures et une toiture à 4 pentes en ardoise.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver la distance à l'alignement / Conserver les volumes, la toiture et l'aspect extérieur (matériaux) / Préserver l'ordonnancement des ouvertures / Préserver le mur de clôture et les éléments entrants dans sa composition.

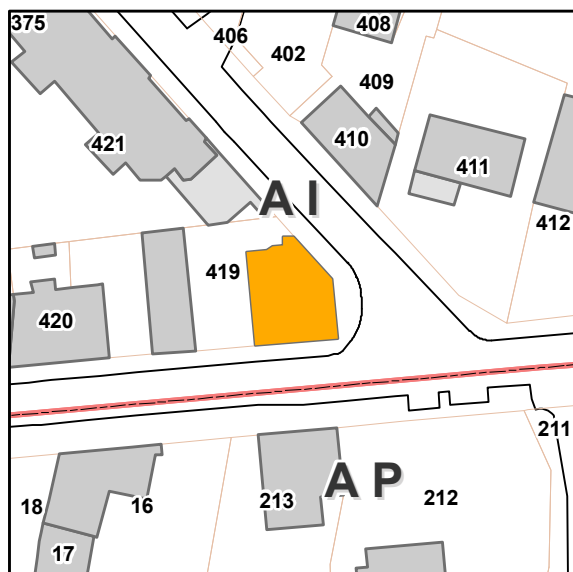
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

17, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AI n° 419



VB0020

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Repère urbain, volumétrie et implantation

Description :
Ensemble avec une cour ouverte sur rue, composé d'une façade en rocaillage ordinaire et d'une toiture à croupe. Autrefois cette construction comportait une lucarne à capucine, du enduit plâtre, des volets bois et des barres d'appuis en tableau. Cela a été remplacé par des persiennes métalliques et des gardes corps en façade. L'implantation et la volumétrie participent à l'unité de la séquence de la rue Hélène Boucher. Élément de repère.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

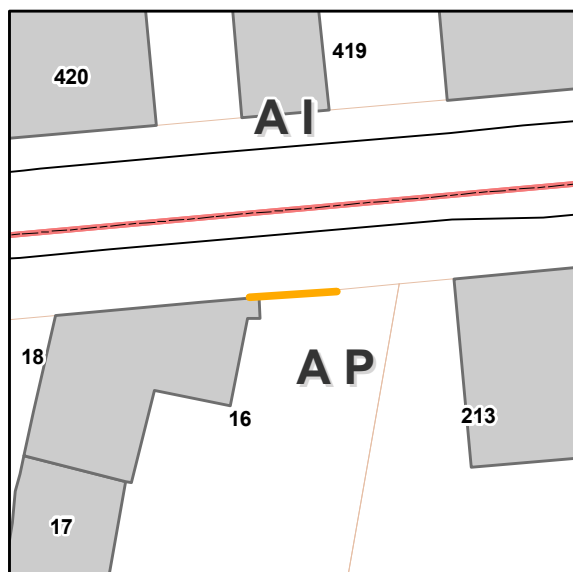
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Mur de clôture

18, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AP n° 16



VB0050

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique

Description :
Mur de clôture constitué de pierre meulière et surmonté d'un chapeau maçonné.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origines

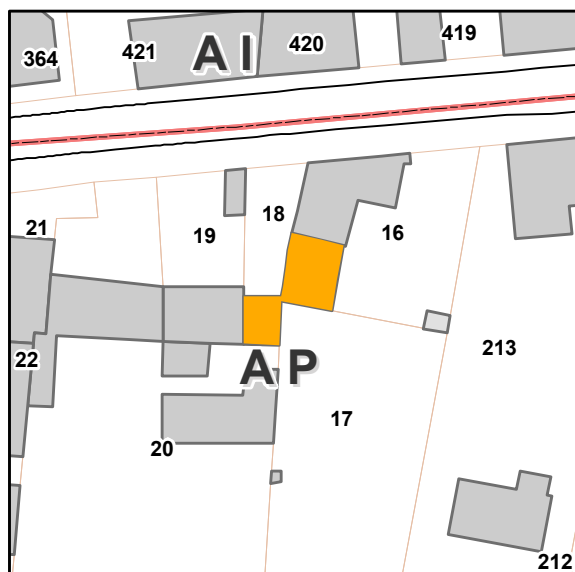
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

16, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AP n° 17



VB0029

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et implantation

Description :
Construction ouverte sur cour intérieure en fond de parcelle. Sa façade est composée de pierre meulière et sa toiture en tuile plate de petit modèle et d'une lucarne à la capucine.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, aspect extérieur (matériaux) et volume / Maintenir le principe de cour de desserte

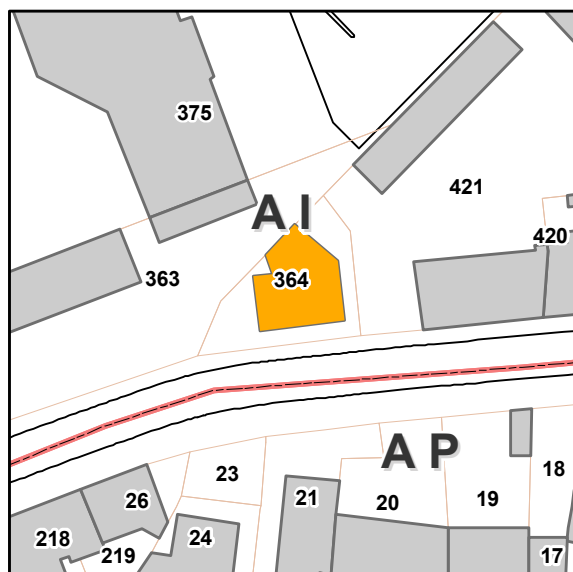
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Ancienne habitation en pierre meulière

7, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AI n° 364



VB0049

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :
Ancienne habitation en pierre meulière comportant des détails de modénatures remarquables. On remarque ainsi des incrustations de briques sur le chaînage d'angle, une faïence surmontant la porte d'entrée, des poses de briques sur les allèges, des linteaux en métal eux-mêmes surmontés d'un appareillage en brique surmontent chaque menuiserie.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Interdire les fenêtres de toit coté rue

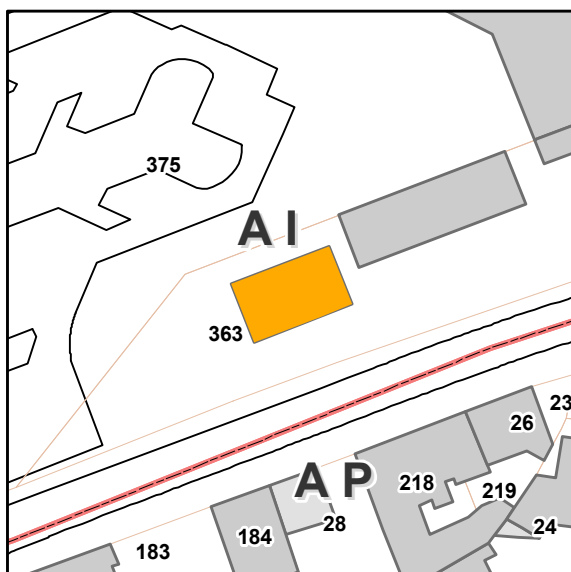
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Police municipale

3, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AI n° 363



VB0019

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Implantation, volumétrie et architectural

Description :
Typologie d'implantation libre sur la parcelle, construction sur rue à rez-de-chaussée. Témoin néo-classique (fronton et corniche) de qualité avec modénature de façade soignée. Le toit en batière en zinc est un élément de repère supplémentaire depuis la rue Hélène Boucher. Avant d'accueillir la police municipale ce bâtiment était l'ancienne Mairie de la commune.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien, de restauration et de modification de l'agencement intérieur

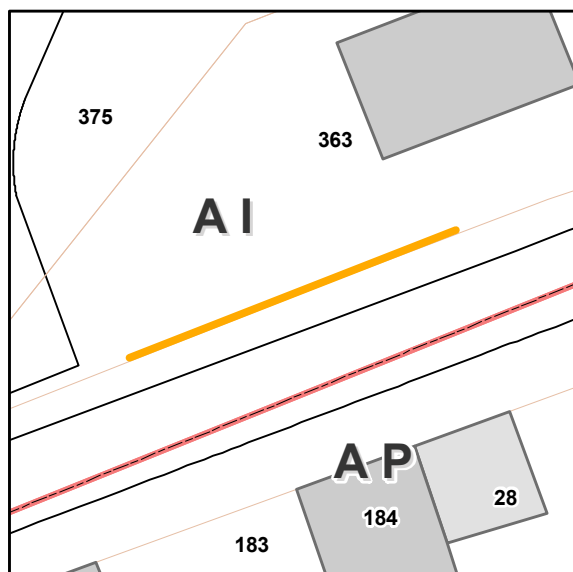
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Mur de clôture

3, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AI n° 363



VB0047

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique et urbain

Description :
Morceau de mur comportant des traces du passé, surmonté d'un chapeau formé de tuiles.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

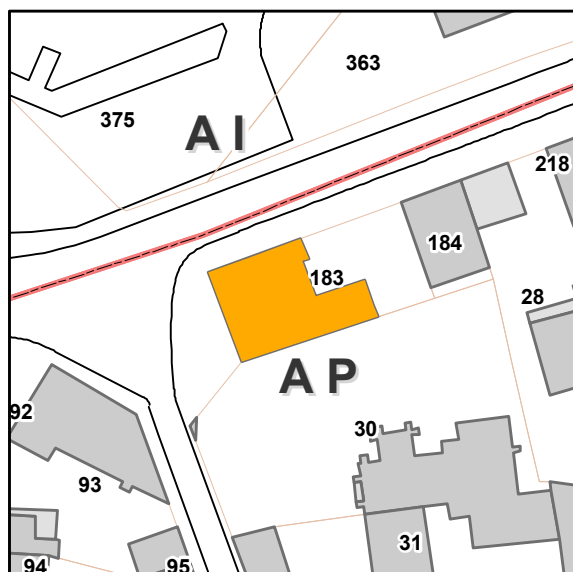
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

1, rue Hélène Boucher

Références cadastrales:
AP n° 183



VB0028

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
L'implantation sur la place, la volumétrie et la qualité architecturale rappelant le contexte du coeur de bourg font de cette construction du début du siècle un élément de repère. La façade sur rue est composée de pierres meulières et les ouvertures elles-mêmes encadrées et les allèges sont soulignées par un traitement en brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Interdire les fenêtres de toit côté rue

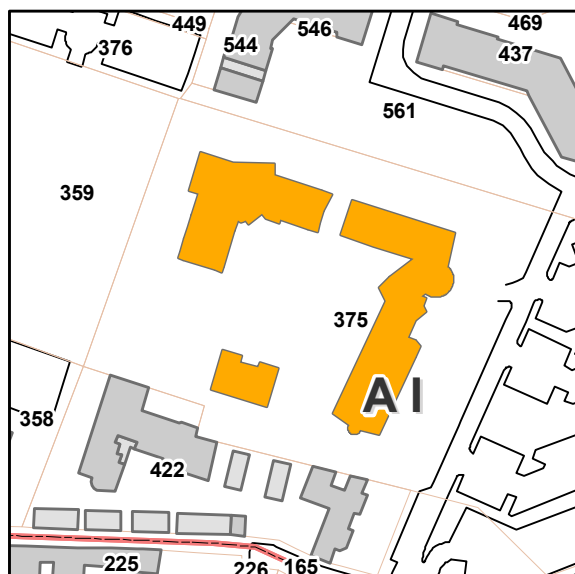
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Espace culturel Decauville

5, place des Douves

Références cadastrales:
AI n° 375



VB0008VB095

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique

Description :
Ancienne ferme rénovée, ce bâti est reconnaissable par son ancien pigeonnier. Ce complexe comprend une programmation culturelle : salle de spectacle, deux salles d'expositions, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry...



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture / Conserver l'aspect (matériaux) et l'ordonnement du donjon et de la maison de Maître / Maintenir l'organisation autour de la cour

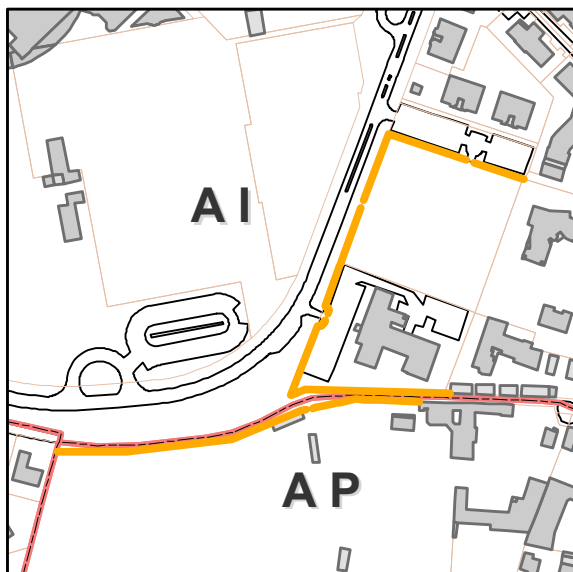
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village - Chamfleury - Port-Royal

Mur de clôture

Avenue du Grand Pré / chemin des Ruelles / place des Douves

Références cadastrales:
AI n° 358 et 359 / AP n° 225



VB0040

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Identité, marque le paysage urbain, clôture de la ferme Decauville et du parc Eugène Fleuré.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

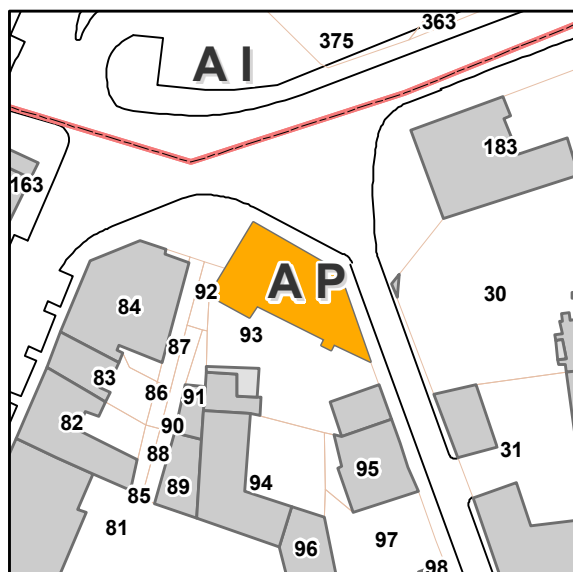
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation et commerce

2, place de la Division Leclerc

Références cadastrales:
AP n° 93



VB0034

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain, volumétrie

Description :
Construction de cœur de village dont chaque façade donne sur une rue différente. Celle-ci présente une cour en cœur d'îlot. Parcelle « d'angle », typologie de cour ouverte sur rue, construction sur rue à rez-de-chaussée et un étage courant, grand comble. Des altérations dues à un ravalement ciment, à la modification des appuis de fenêtre, au remplacement des volets persiennes par des volets pleins à écharpes sont visibles, et à l'ouverture d'une vitrine en façade. L'implantation à l'alignement et la volumétrie à R+1 participent à l'échelle particulière sur la séquence de la place.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et volume

VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Église Notre Dame en sa nativité

Place de la division Leclerc

Références cadastrales:
AP n° 30



VB0007VB096

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique et architectural

Description :
Cette église a été agrandie en 1709 avec les débris de l'abbaye de Port-Royal. Sont ainsi construites la sacristie et deux chapelles entièrement boisées. En 1861, le clocher est reconstruit et le toit en batière est remplacé par une flèche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver l'aspect / Seuls sont autorisés les travaux d'entretien, de restauration, d'amélioration et de confort pour l'accueil du public

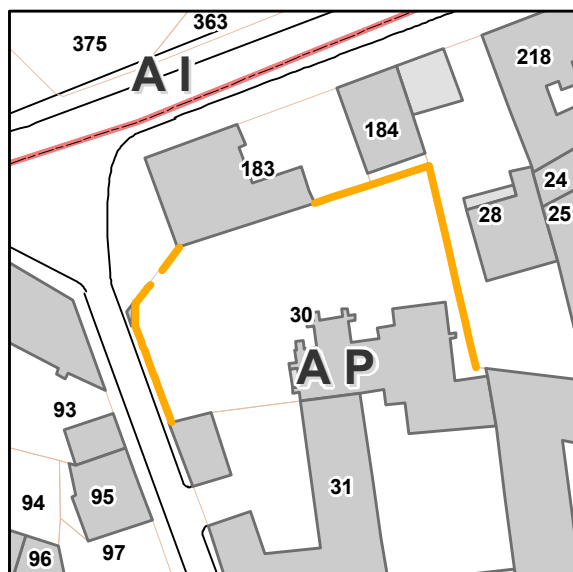
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Mur de clôture

Place de la division Leclerc

Références cadastrales:
AP n° 30

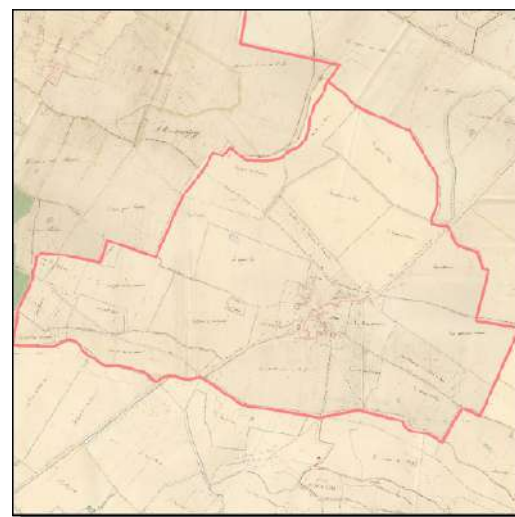


VB0075

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Murs en meulière entourant le cimetière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

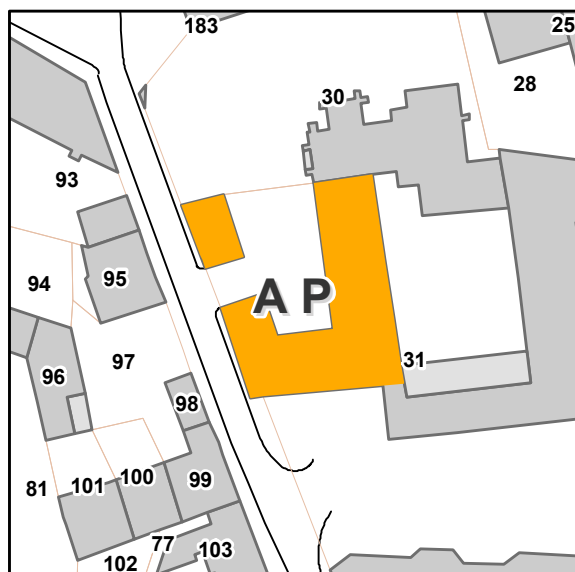
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

1, rue aux Fleurs

Références cadastrales:
AP n° 31



VB0027

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Typologie de cour ouverte sur rue, construction sur rue à rez-de-chaussée et construction sur cour à rez-de-chaussée et un étage courant, grand comble. L'implantation, la volumétrie et la qualité architecturale participent à la séquence de la rue aux Fleurs. Élément de repère.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Maintenir l'organisation autour de la cour / Conserver portail ajouré et en matériaux nobles

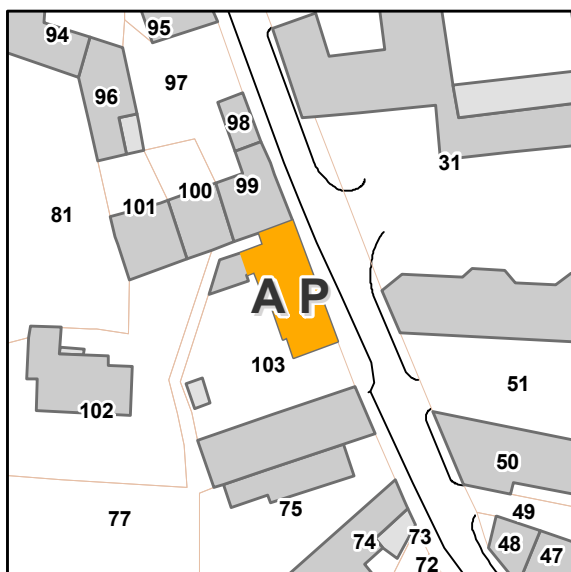
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

8 rue aux Fleurs

Références cadastrales:
AP n° 77, 97, 98, 99 et 103



VB0036

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Parcelle «placard» typologie de cour ouverte sur rue, constructions sur rue à rez-de-chaussée. L'implantation à l'alignement et la volumétrie à R+1 participent à l'échelle particulière de la rue aux Fleurs.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volume et aspect extérieur (matériaux) / Conserver portail / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

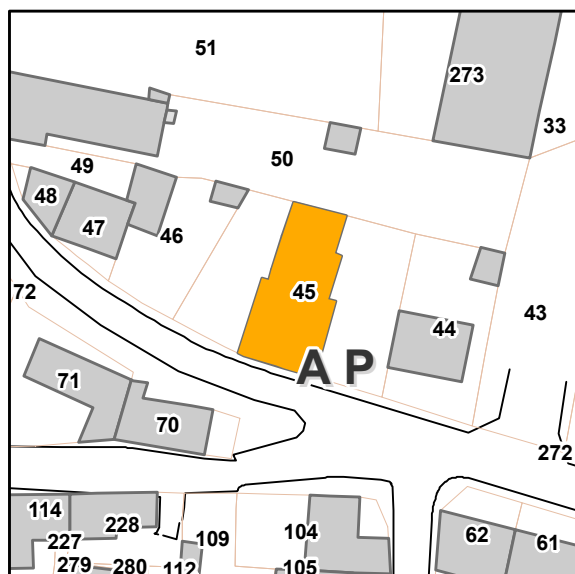
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

11 et 13, rue aux Fleurs

Références cadastrales:
AP n° 45



VB0025

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et implantation

Description :
Cette construction dont l'implantation en pignon sur rue est constituée de pierre meulière et d'une partie en brique apparente destinée au conduit de cheminée. Des rappels de brique ont été faits sous les ouvertures basses ainsi que sur le dessus de celles-ci avec une pose en boutisse.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volume, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Conserver clôture sur rue

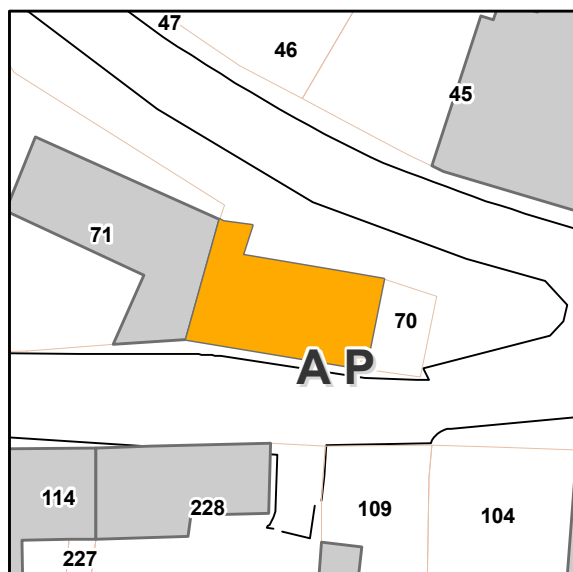
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

14, rue aux Fleurs

Références cadastrales:
AP n° 70



VB0030

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Construction donnant directement sur rue, dont l'implantation doit être antérieure au nouveau tracé de la rue Blaise Pascal. L'entrée se trouve sur la rue aux Fleurs et ne comporte qu'une petite cour dans l'angle. L'implantation et la volumétrie à R+1 participent à l'échelle particulière de la rue aux Fleurs.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volume

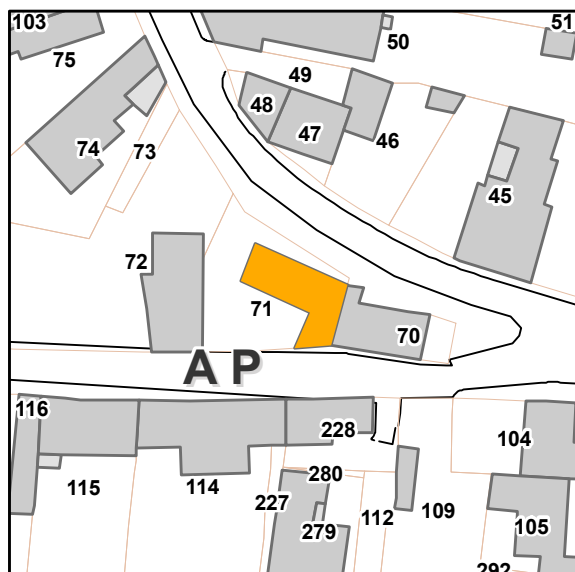
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation

5, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 71



VB0031

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Parcelle traversante « à double orientation », typologie de cour ouverte sur rue, construction sur rue à rez-de-chaussée. Bel exemple de fermette, elle participe à l'unité architectural de la rue, donnée aussi par les murs de clôture. A conservée sa toiture en tuile plate de petites dimension.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver détails architecturaux et décoratifs

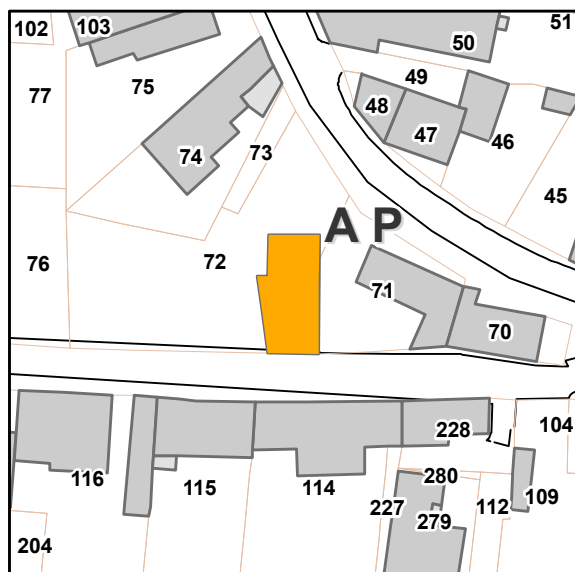
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation en pierre meulière

3, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 72



VB0032

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural, urbain et implantation

Description :
Parcelle « à double orientation », typologie de construction pignon sur rue, rez-de-chaussée et un étage. La façade est constituée de moellon de meulière, de lucarnes capucine, d'encadrements autour des menuiseries qui la mettent en valeur. Bel exemple de construction avec pignon sur rue, qui participe à l'unité architectural de la rue.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Conserver mur de clôture en continuité du pignon

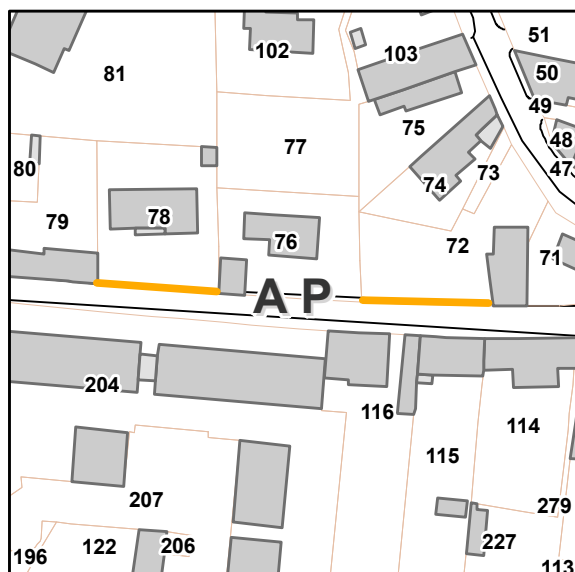
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Mur de clôture

1 bis et 3, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 72 et 78



VB0043

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique et urbain

Description :
Mur de clôture en pierre meulière.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

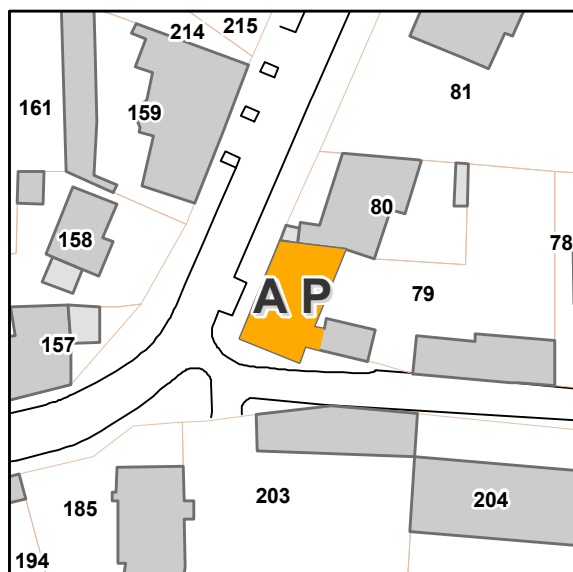
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Habitation.

11, rue de Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 79



VB0033

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Parcelle « d'angle », son implantation sur rue témoigne de son passé et des anciennes limites de voirie. L'implantation, la volumétrie et la qualité architecturale participent à l'unité de la séquence de la rue de Port-Royal. Les quelques reliefs présents sur la façade au niveau de la corniche et du bandeau horizontal dessinent cette façade. De plus, le blanc de la peinture sur le crépis met en évidence cette bâtisse sur l'angle de la rue.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture, volume et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

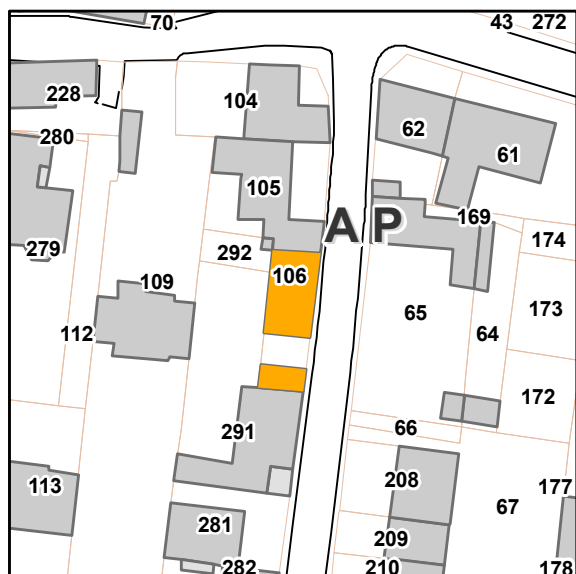
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

4, rue de la Mérantaise

Références cadastrales:
AP n° 106



VB0045

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette habitation de cœur de village présente une façade sur rue en rocaillage ordinaire, des linteaux et des appuis de fenêtre bruts en béton. La toiture comporte une ornementation plus riche : tuiles de rive, fronton et abouts. On constate sur le pignon une inscription indiquant la date de 1926.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volume / Préserver ordonnancement de la façade sur rue / Conserver meulière en façade sur rue

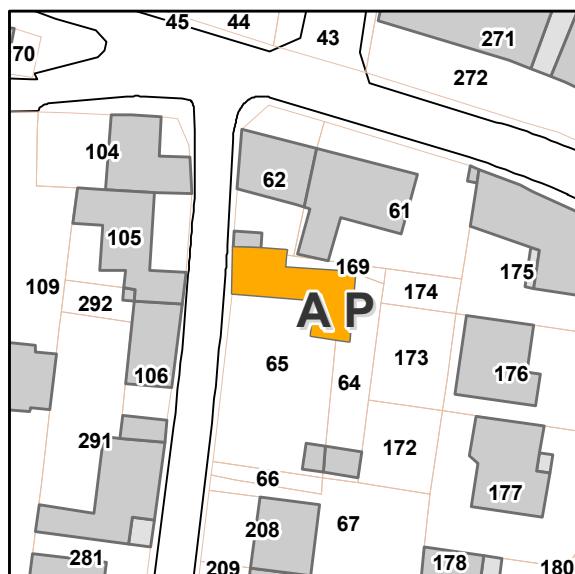
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

3, rue de la Mérantaise

Références cadastrales:
AP n° 64, 65 et 169



VB0044

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette construction semble avoir été modifiée à plusieurs reprises (emprise au sol, pose de lucarne capucine et d'un œil de bœuf). Au bâti principal ont été ajoutés un mur et un appentis en brique.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volume

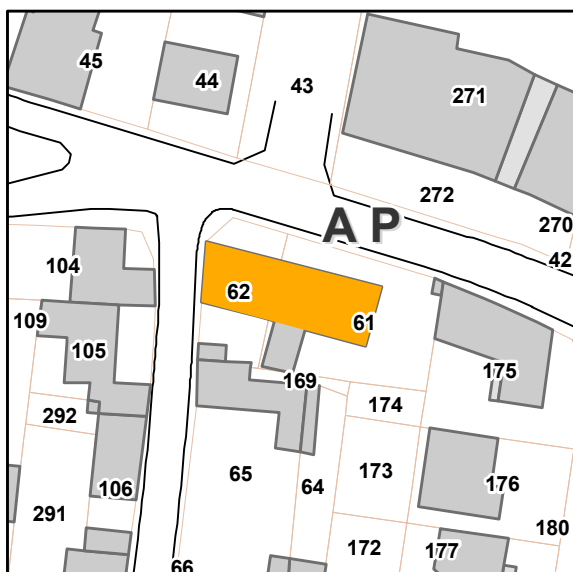
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

16 et 18, rue aux Fleurs / 1, rue de la Mérantaise

Références cadastrales:
AP n° 61 et 62



VB0018

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

Cette construction en pierre meulière comporte des éléments de modénature sur le haut des encadrements de fenêtre en brique rouge ainsi que des garde-corps avec des ferronneries travaillées qui soulignent les ouvertures. Sa position urbaine, en angle de rue, lui confère le statut d'élément de repère.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver détails architecturaux et décoratifs / Conserver la clôture sur rue

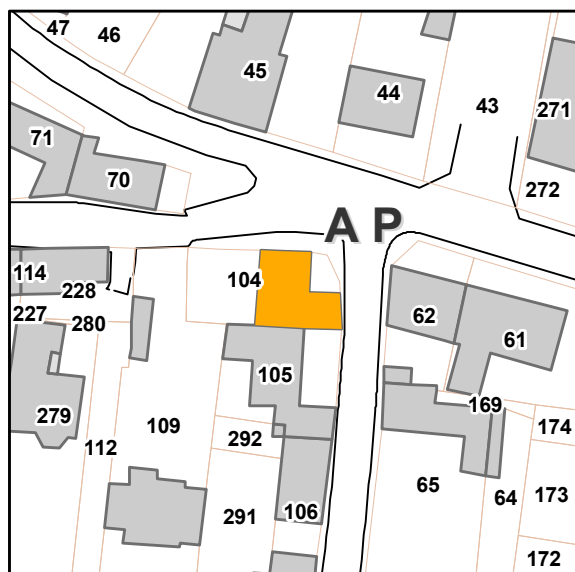
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

16, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 104

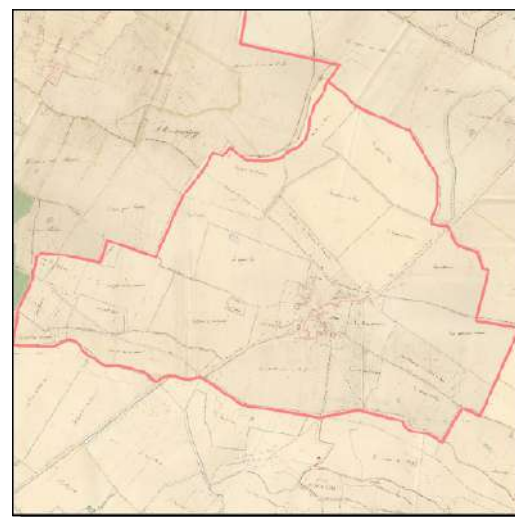


VB0058

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette construction en pierre meulière est positionnée en angle de rue, ce qui lui confère le statut d'élément de repère urbain.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volume, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

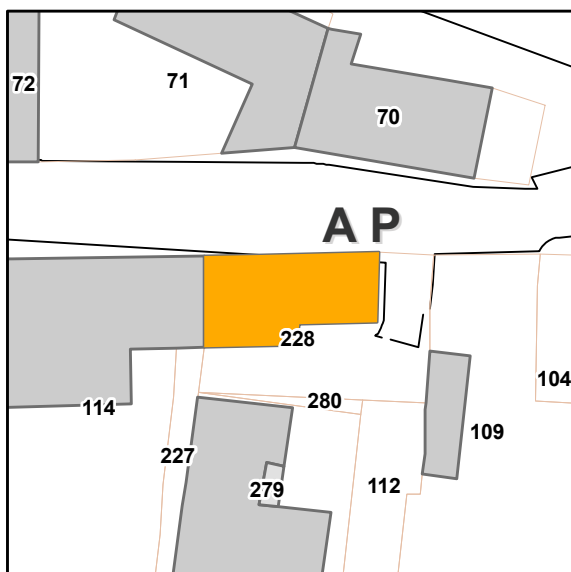
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation

10, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 228



VB0017

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Typologie de construction : alignée sur rue qui devait comprendre, à l'origine, une cour ouverte sur cette même rue puisque deux parcelles en drapeau ont été ouvertes à l'urbanisation. Quelques éléments reprennent les éléments de modénature traditionnels mais ici ils sont simplement mis en avant par un tracé peint en blanc : les encadrements de menuiseries, la corniche, les chaînages d'angle et le sous-bassement. L'implantation à l'alignement et la volumétrie à R+1 participent à l'échelle particulière de la rue.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volume / Préserver ordonnancement des façades

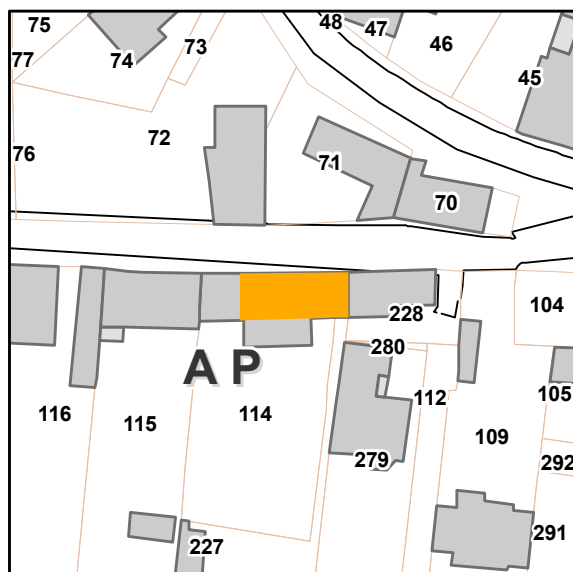
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation

8, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 114



VB0042

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Construction en meulière dont l'enduit a recouvert la majorité des pierres. Les menuiseries sont encadrées par des moulures peintes en blanc. Une extension a été ajoutée afin d'accueillir les entrées de l'habitation ; celle-ci ne comprend qu'un rez-de-chaussée. L'implantation à l'alignement et la volumétrie participent à l'échelle particulière de la rue.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public et volume

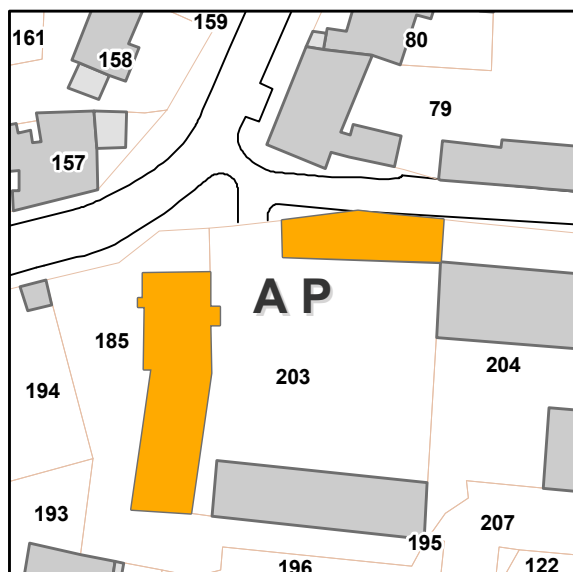
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

2, rue Blaise Pascal

Références cadastrales:
AP n° 185 et 203



VB0016

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Parcelle «d'angle», typologie de cour ouverte sur rue, construction sur rue et sur cour en rez-de-chaussée comprenant un étage courant. L'implantation à l'alignement et la volumétrie à R+1 dans la cour participent à l'échelle particulière de la rue Pascal. Sa façade en rocaille possède de nombreux détails de modénature tel que le chaînage d'angle en pierre calcaire, les corniches et les encadrements de menuiseries, ce qui participe à la richesse du style régionaliste.



Prescription :
"Pour la maison de Maître : Ne pas démolir, conserver les volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux), préserver l'ordonnement des façades, préserver détails architecturaux et décoratifs / Pour les autres bâtiments : préserver l'aspect traditionnel de village, maintenir une organisation autour de la cour / Conserver l'aspect du muret de clôture et du portail sur rue".

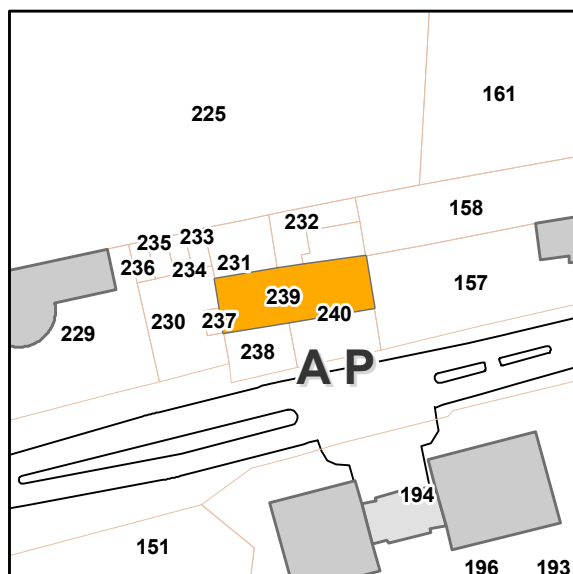
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitations en pierre meulière

20 et 22, rue de Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 238, 239 et 240



VB0015

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Constructions jumelées à rez-de-chaussée et un étage. La façade est composée d'un rocaillage ordinaire, les allèges sont mises en avant avec de la brique et la corniche est en doucine. C'est un bel exemple de maisons jumelées, qui trouve son intérêt avec les frondaisons du parc mitoyen.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Interdire les fenêtres de toit coté rue

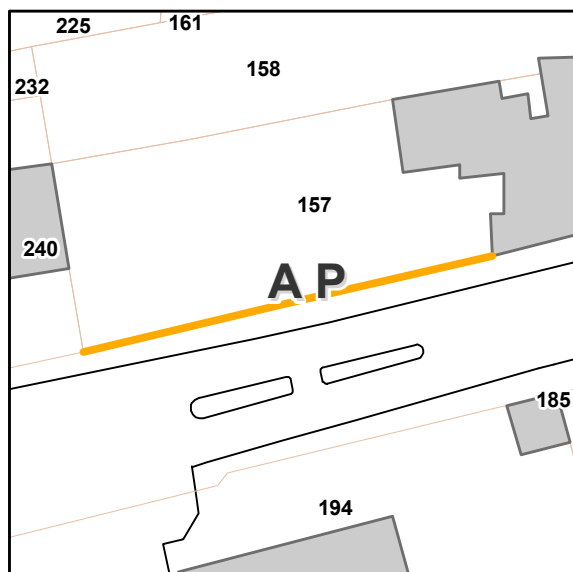
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Mur de clôture

18, rue Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 157



VB0041

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Architectonique et urbain

Description :
Mur de clôture constitué de pierre meulière et surmonté d'un chapeau maçonné.



Prescription :
Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine

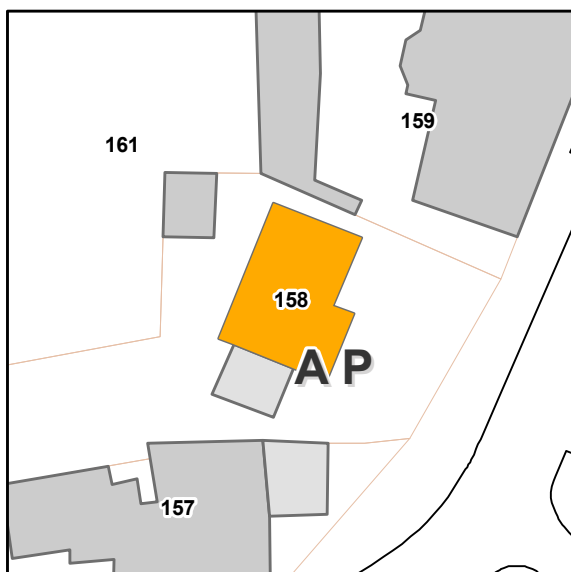
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Habitation en pierre meulière

14, rue de Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 158



VB0013

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :

Toiture en L en saillie de rive qui laisse entrevoir les différentes pannes de la toiture. La façade est constituée d'un rocaillage ordinaire avec en soubassement des moellons de meulière. Les 2 bandeaux reprennent le niveau des planchers et sont représentés par des appareillages de briques en boutisse et en alternance sur chant de boutisse bicolore ce qui lui donne un aspect très décoré. De plus, les linteaux cintrés ornés de briques mettent en valeur les différentes ouvertures ainsi que les détails de ferronnerie des gardes corps. Bel exemple de pavillon « bourgeois » début de siècle, participe à l'unité architecturale de la rue.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Préserver les clôtures

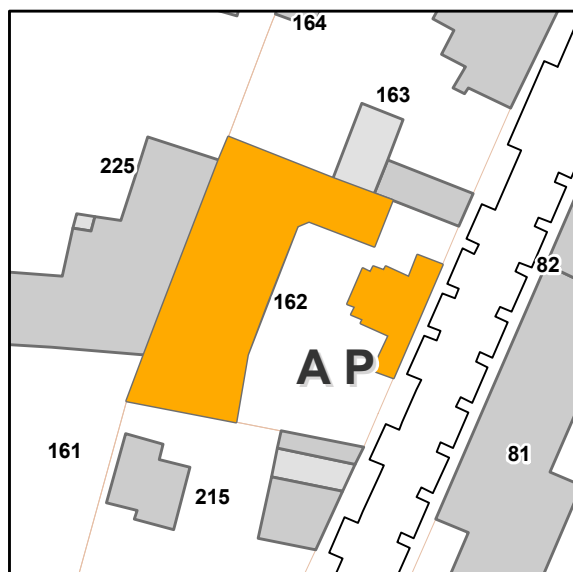
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Ancienne habitation en pierre meulière devenue une agence immobilière et un restaurant

4, rue de Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 162



VB0010

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
L'implantation, la cour ouverte sur rue et la qualité architecturale du bâtiment à l'alignement font référence au tissu urbain villageois. Ce bâti est un élément de repère. La façade est constituée d'un rocaillage ordinaire avec en sous-bassement des moellons de pierre meulière. Ce bâti est caractérisé par un oriel composé de 2 pans vitrés et surmonté d'un toit. Ce dispositif atypique dans les constructions en pierre meulière permet d'insérer davantage de luminosité à l'intérieur du bâti.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, volumes, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments

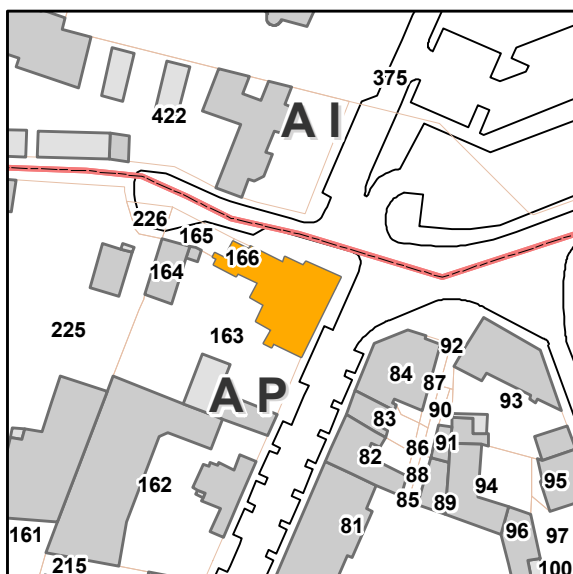
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

La Providence

2, rue de Port-Royal

Références cadastrales:
AP n° 163, 165 et 166



VB0011

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cette bâtisse est un des éléments majeurs du centre bourg de la commune. Son emplacement sur l'angle des rues de Port-Royal et d'Hélène Boucher lui confère le statut d'élément de repère urbain. Ce bâti est composé de 2 structures reconnaissables par leur toiture : l'une en ardoise et la seconde en tuile. La parcelle d'angle comprend également une cour en arrière de bâti. On peut également apercevoir derrière les diverses signalétiques du commerce, des chaînages d'angle et des encadrements autour des menuiseries ainsi qu'une corniche.



Prescription :
Ne pas démolir / Conserver implantation sur espace public, toiture et aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Interdire les fenêtres de toit coté rue

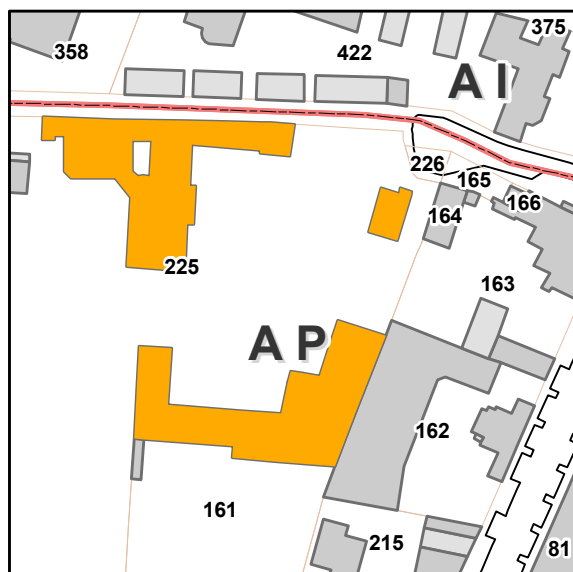
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Château de la Frossardière

40, chemin des Ruelles

Références cadastrales:
AP n° 225



VB0004VB097

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :

Château visible sur un plan de 1694. Celui-ci fut reconstruit avant 1819, puis modifié au milieu du XIXe siècle pour le baron Frossard. L'édifice au plan régulier est composé d'un sous-sol, d'un étage carré et d'un étage de comble. Le gros oeuvre est constitué de moellon de meulière puis d'un enduit. L'élévation ordonnancée est surmontée d'un toit à longs pans brisés et croupe, recouverts d'ardoises. Les armoiries ont été ajoutées au XIXe siècle.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver volumes, toiture, aspect extérieur (matériaux) / Préserver ordonnancement des façades / Maintenir l'organisation autour de la cour

Ensembles urbains remarquables

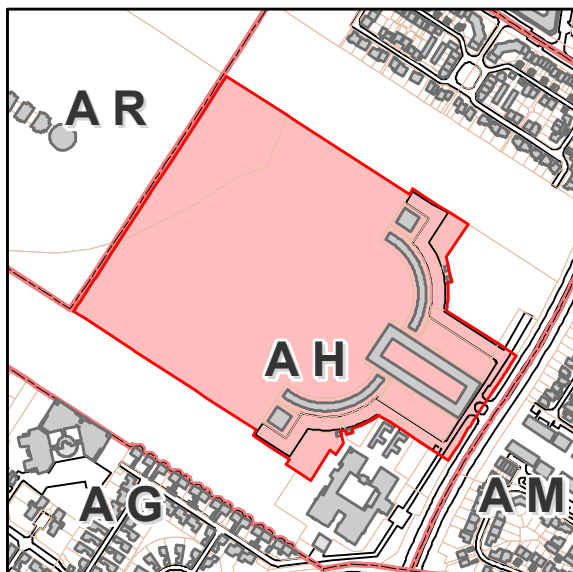
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Lac

Temples et Templettes

1 à 51, rue des Mouettes (n° impair) / 2 à 52, rue des Berges (n° pair) / 3, rue des 4 Vents

Références cadastrales:
AH n° 161, 281, 282, 287 et 288



VB0003VB104

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Historique, urbain et architectural

Description :

L'architecte Ricardo Bofill et son équipe construiront à la suite du projet des arcades, les templettes : "le Versailles du peuple". Ce quartier est composé de 200 logements sociaux dont les entrées sont privatives. L'ensemble architectural est situé au plus près du plan d'eau. Les logements sont traversants. Le traitement de la façade avec ses vitrages réfléchissants l'eau permet de garder cette sensation d'eau tout autour de l'espace construit, de dissimuler les planchers des étages et de laisser un peu d'intimité aux habitants.



Prescription :

Ne pas démolir / Préserver la composition d'ensemble et de l'aspect extérieur / Préserver les perspectives et le paysage

VOISINS_LE_BRETONNEUX

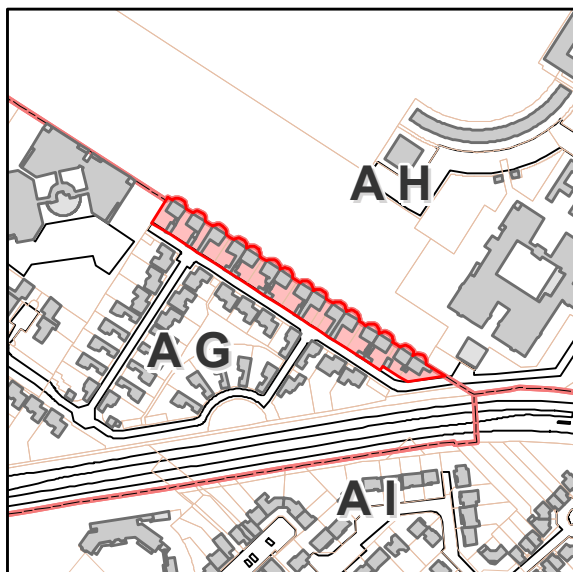
Le Lac

Habitations "Les Forestières" (nom de programme : Closerie de Voisins)
promoteur : SCI Front du Lac.

Rue des saules

Références cadastrales:

AG n° 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,
276, 294 et 295

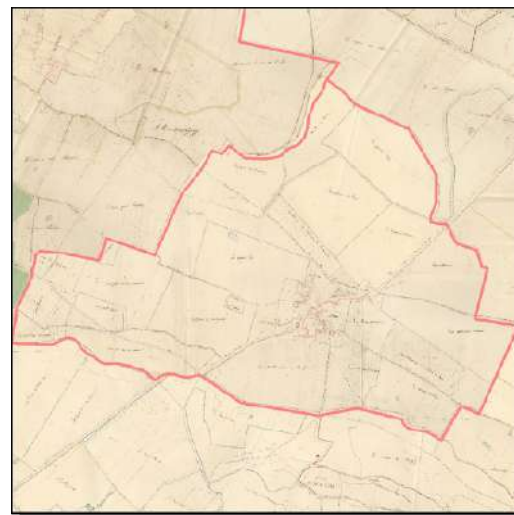


VB0056

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Ensemble d'habitations donnant sur le Bassin de la Sourderie. Ces habitations présentent un oriel vitré toute hauteur mettant en lumière l'intérieur de l'habitation. La conception mitoyenne des habitations crée ici des séquences architecturales qui permettent les points de repères. Tout en créant une certaine porosité entre les deux quartiers.



Prescription :
Ne pas démolir de maison / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité : préserver les percées entre les habitations

VOISINS_LE_BRETONNEUX

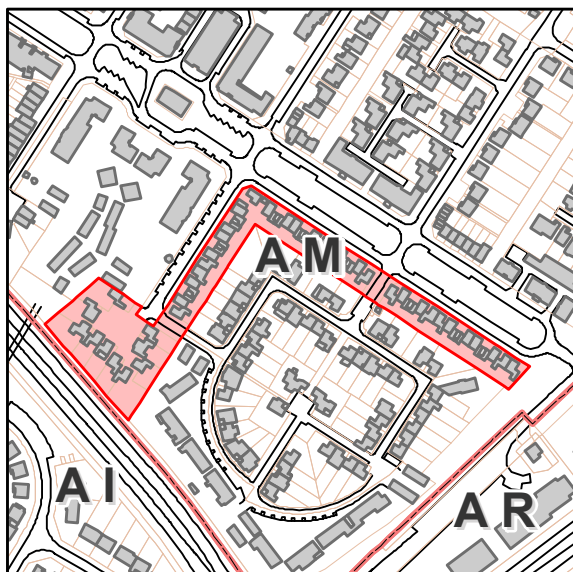
La Grande Ile

Habitations « Les Boréales »

Place du Baron Frossard / rue de la Rigole (n° impair) / 1 au 51, avenue de la Grande Ile (n° impair)

Références cadastrales:

AM n° 8, 9, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153 et 154



VB0009VB100

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :

Ces pavillons en bardage bois sont l'œuvre de Jean-Pierre Watel. D'inspiration danoise ces logements sociaux commandés par le Logement Français permettent de se repérer facilement dans le quartier de par leur couleur très forte, les encadrements de fenêtres blancs contrastant fortement avec la façade et bien sûr le pignon côté rue qui donne à voir une nouvelle architecture.



Prescription :

Ne pas démolir de maison (sauf en cas de reconstruction à l'identique) / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité et son homogénéité : aspect des maisons (gabarit, bardage bois, couleur, encadrement des ouvertures) et retrait par rapport à l'alignement / Les extensions sont possibles sous réserve de ne pas être visibles depuis l'espace public.

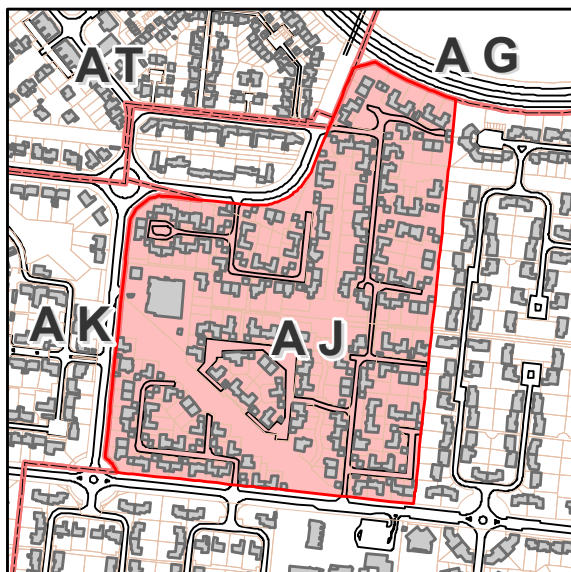
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise

Les maisons du Manet

Plan de l'Eglise

Références cadastrales:



VB0051

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :
Constructions des architectes Bouchez et Morax de 1980. Celles-ci reflètent le désir des familles d'habiter leur propre maison. Cet ensemble urbain est constitué de maisons aux typologies récurrentes, on peut en dénombrer huit. Leur traitement diffère suivant la mise en avant du porche rentrant, du fronton mitoyen, de la toiture à simple versant, de la verrière en porte-à-faux ou encore de la façade arrondie. Ces différences de traitements formels garantissent une diversité de l'espace urbain, que les habitants accentuent par les végétaux plantés, les couleurs et matérialité des façades. La conception même des habitations fait qu'elles sont mitoyennes sur un seul de leur côté, ce qui participe fortement à garder une porosité entre l'avant et l'arrière du bâti.



Prescription :
Ne pas démolir de maison (sauf en cas de reconstruction à l'identique) / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité : pas d'extension entre la façade et la voie ouverte à la circulation routière / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Autoriser les surélévations à la condition de garder l'harmonie d'ensemble de la construction initiale

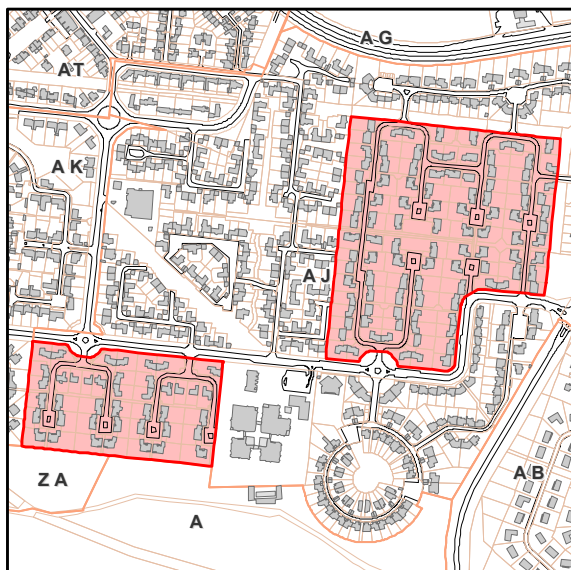
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise

Les Nids de Port Royal

Plan de l'Eglise

Références cadastrales:



VB0078

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et architectural

Description :

Constructions en 1979-1980 du promoteur Immobiliare France, architecte Carlo Maria Natale. Cet ensemble urbain comporte 5 types de maisons dont 3 à étage et 2 de plain-pied. Chacun des modèles a un porche différent et des parties en auvent. Les maisons qui sont accolées le sont par le garage et le recul par rapport à la rue est différent. Des placettes avec un terre-plein central arboré rythment les rues et peuvent servir d'espaces de jeux. Des sentes piétonnes et de larges espaces verts donnent un aspect verdoyant à la résidence.



Prescription :

Ne pas démolir de maison (sauf en cas de reconstruction à l'identique) / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité : pas d'extension entre la façade et la rue ou l'espace commun qui est constitué de la grande placette verte entre les rues Couzinet et Mermoz / Autoriser une évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Autoriser les surélévations à la condition de garder l'harmonie d'ensemble de la construction initiale / Conserver des toitures à deux pentes maximum.

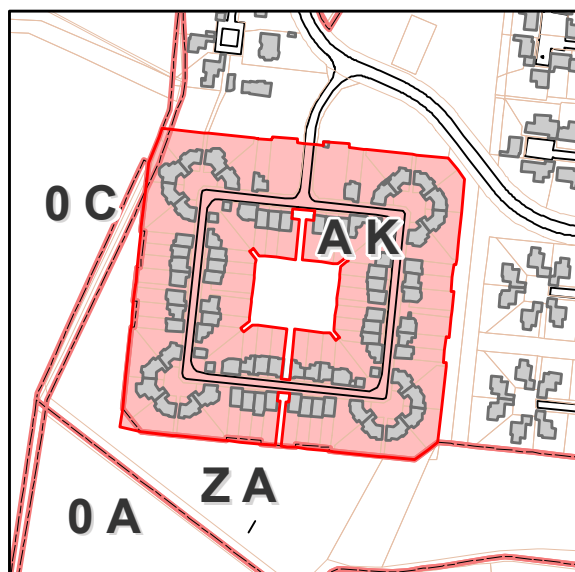
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise

Château Village

Chemin de Ronde

Références cadastrales:
AK n°



VB0079

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain et paysager

Description :

La résidence « Château Village » est un ensemble d'habitat individuel groupé construit dans les années 1980. Cette résidence repose sur la réinterprétation en plan d'une composition architecturale médiévale selon un modèle castel fortin. Toute l'harmonie et la cohérence de cette composition originale repose sur la ligne de faîtage, d'altimétrie constante et limitée à celle existante, toujours dans le même sens (les remparts), des façades hautes sur rue et des grands pans de toitures sur jardin (l'enceinte), un jeu de retraits et d'avancées d'alignement en façades sur rue et jardin afin de préserver l'intimité (les crénelages), un espace central arboré et un bâti singulier disposé en éventail autour des placettes d'angle (les tourelles). Cet ensemble composé de 5 types de maison (Arbalète, Bretèche, Courtine, Echauguette, Poterne) est l'œuvre du cabinet Arc Architecture.



Prescription :

Ne pas démolir / Préserver la figure du crénelage, respecter la figure de l'enceinte / Autoriser des évolutions dans le respect de la conception initiale/ Autoriser uniquement les extensions horizontales sur jardin / Conserver les pans de toiture sur jardin, la hauteur et la continuité de la ligne de faîtage d'origine / Respecter la conformité des matériaux et des teintes / Conserver l'ordonnancement autour de l'espace central et des espaces libres, les circulations piétonnes et l'espace central

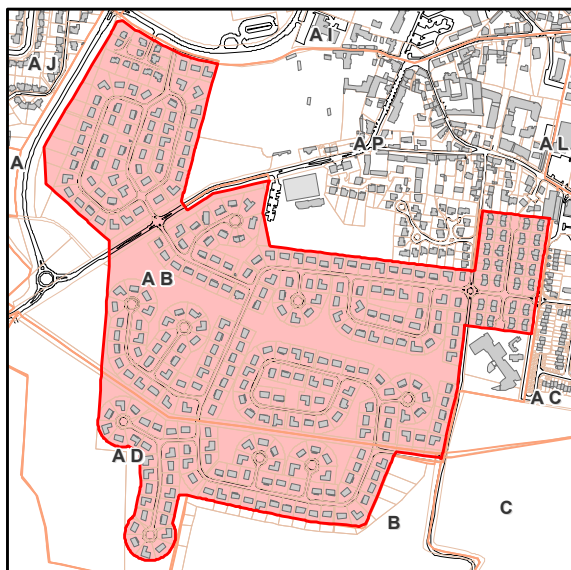
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Chamfleury

Voisins-le-Bretonneux

Références cadastrales:
AB n° / AD n°



VB0002VB099

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Première réalisation de Kaufmann & Broad, ce lotissement est un modèle de construction à l'américaine. Il est composé de 382 maisons réparties 45 hectares. Cinq modèles de constructions types allant de 98 m² à 172 m² sont répartis en deux types les maisons autonomes (4 modèles) et les maisons accolées (1 modèle). Une des spécificités premières de ce lotissement est le fait qu'il n'y ait pas de limites afin de formé un parc continu. Les façades comportent des ressemblances par rapport aux maisons américaines : porche, fronton, garage pour 2 voitures, porte laquée et marteau en cuivre. Autrefois les portes comportaient toutes une couleur différente, aujourd'hui cela s'uniformise davantage avec des portes blanches. Cette opération réalisée hors Ville Nouvelle marque fortement l'identité du quartier.



Prescription :

Ne pas démolir de maison (sauf en cas de reconstruction à l'identique) / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité : interdiction des clôtures sur rue, interdiction des extensions entre la façade principale et la rue, garder les façades et pignons visibles depuis la rue.

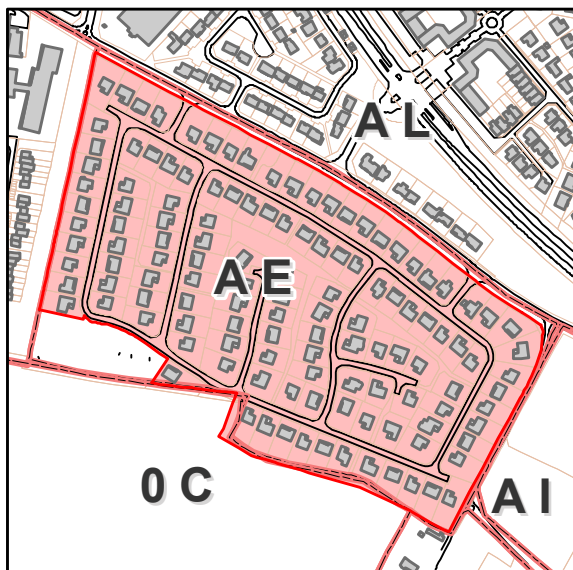
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Port-Royal

Accès depuis la rue aux Fleurs par les rues des Bruyères et des Mousserons

Références cadastrales:
AE n°



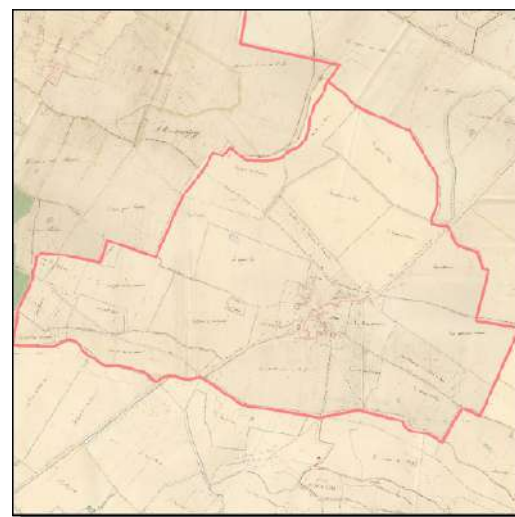
VB0077

Thème :
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

La résidence de Port-Royal, réalisée de 1976 à 1978 par Kaufman and Broad, est un ensemble homogène de 126 maisons réparties sur 13 ha. Il y a trois modèles de maisons. Elles sont ouvertes sur les rues de desserte et il y a un ensemble important de cheminement piéton. L'interdiction de clore et l'organisation en forme un parc continu et arboré.



Prescription :

Ne pas démolir de maison (sauf en cas de reconstruction à l'identique) / Conserver les caractéristiques qui fondent sa spécificité : interdiction des clôtures sur rue, interdiction des extensions entre la façade principale et la rue, garder les façades et pignons visibles depuis la rue.

Arbre ou groupement d'arbres et Alignement d'arbres

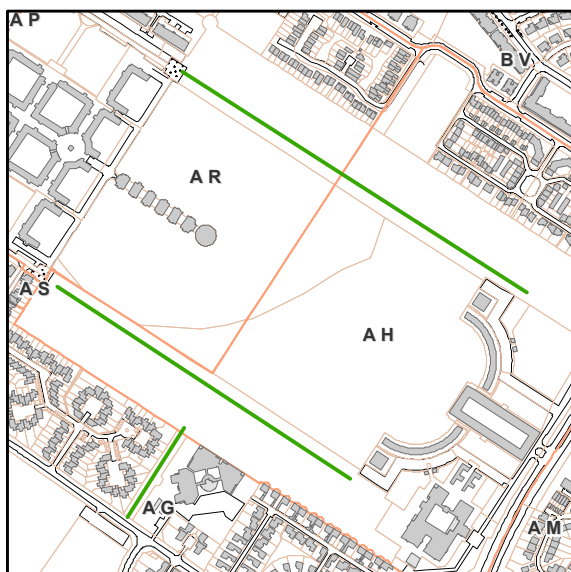
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Lac

Alignement d'arbres

Bassin de la Sourderie

Références cadastrales:
AH n° 230 et 232 / AR n° 98



VB0038

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

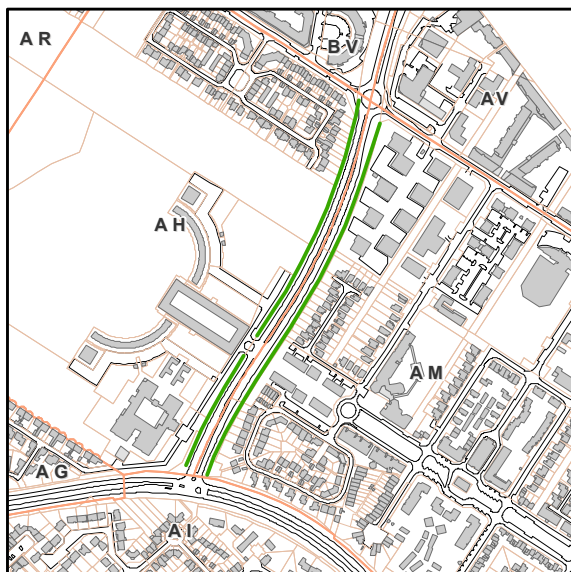
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Lac - La Grande Ile

Alignement d'arbres route de Guyancourt

Route de Guyancourt

Références cadastrales:
AH n° 184 / AM n° 179, 478 et 510

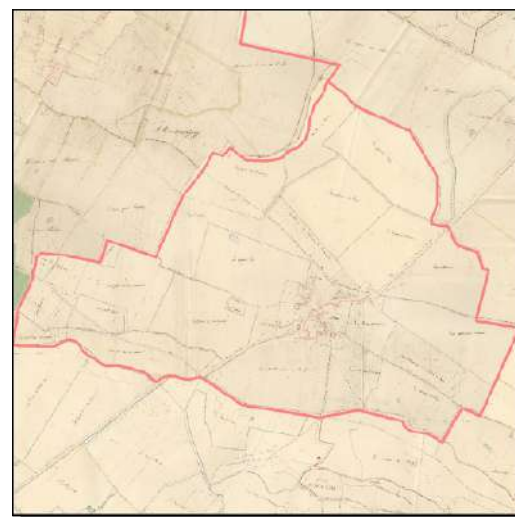


VB0073

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

VOISINS_LE_BRETONNEUX

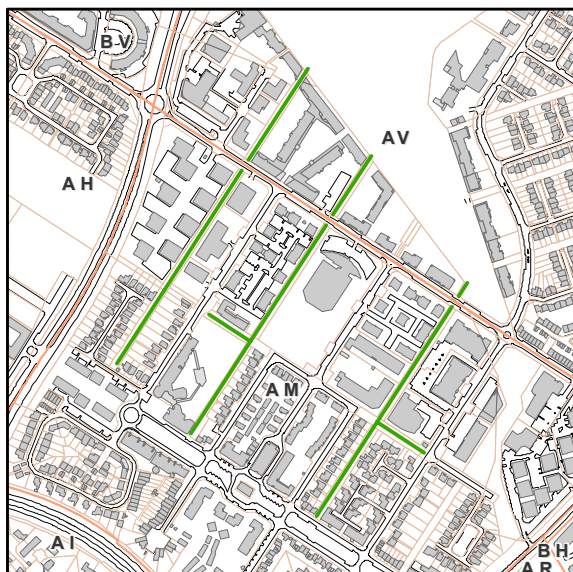
La Grande Ile - L'Europe

Alignement d'arbres

Mails entre l'avenue Joseph Kessel et l'avenue de la grand Ile / rigole du Rhône / rigole du Don

Références cadastrales:

AM n° 181, 185, 198, 503, 512, 516, 518, 519, 521, 631 / AV n° 547, 636 et 642



VB0037

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

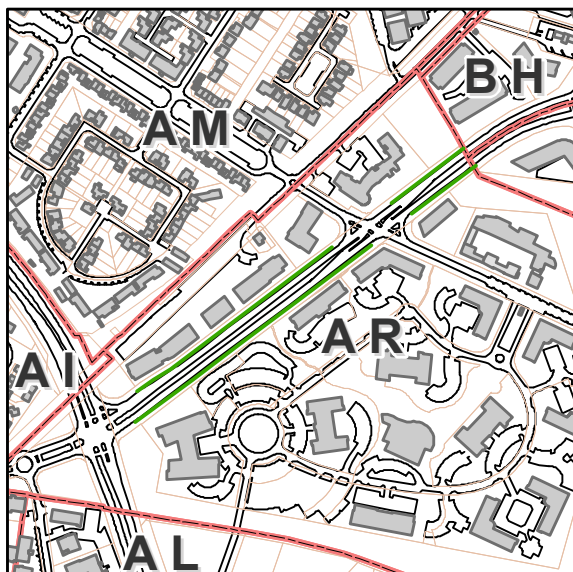
VOISINS_LE_BRETONNEUX

La Grande Ile - La Bretonnière

Alignement d'arbres RD 91

Route de Versailles

Références cadastrales:
AR n° 31

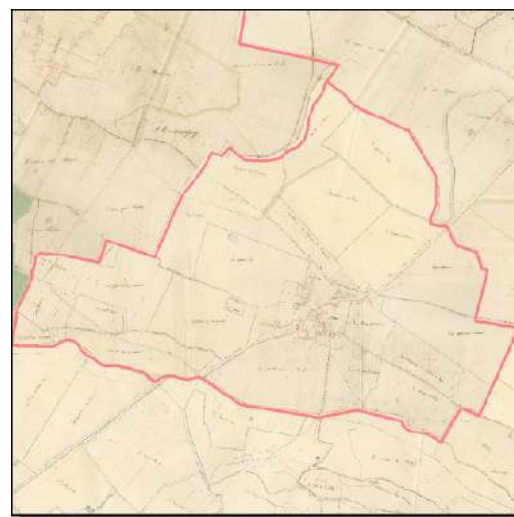


VB0072

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

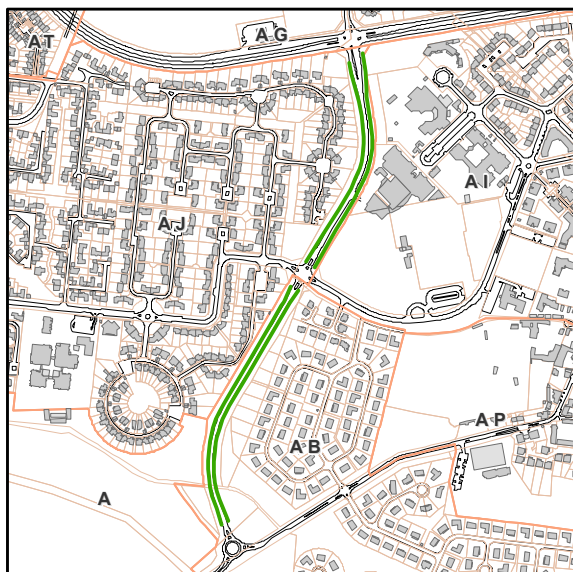
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Plan de l'Eglise - Le Village - Chamfleury - Port-Royal

Alignement d'arbres avenue de la Pyramide

Avenue de la Pyramide

Références cadastrales:
AB n° 349, 365 et 371 / AJ n° 625

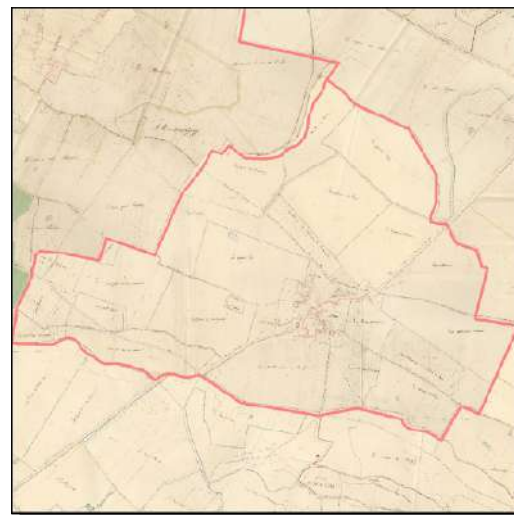


VB0067

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

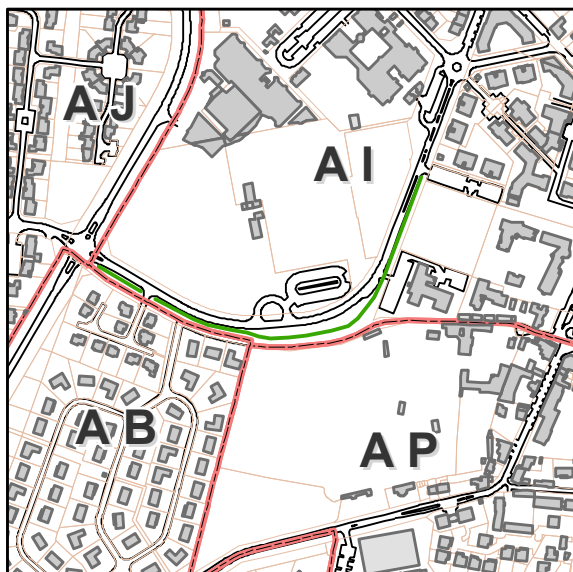
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village - Chamfleury - Port-Royal

Alignement d'arbres avenue du Grand Pré

Avenue du Grand Pré

Références cadastrales:
AI n° ...

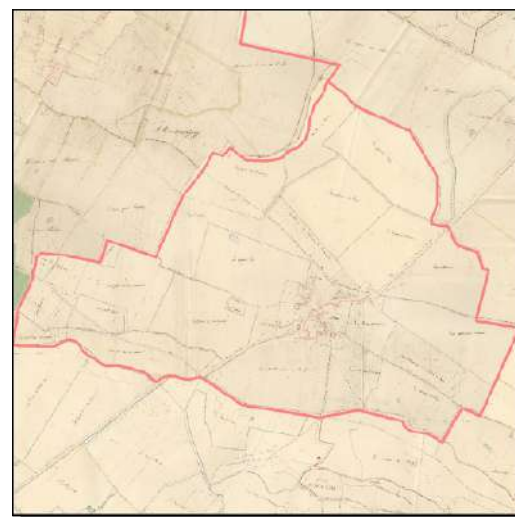


VB0066

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

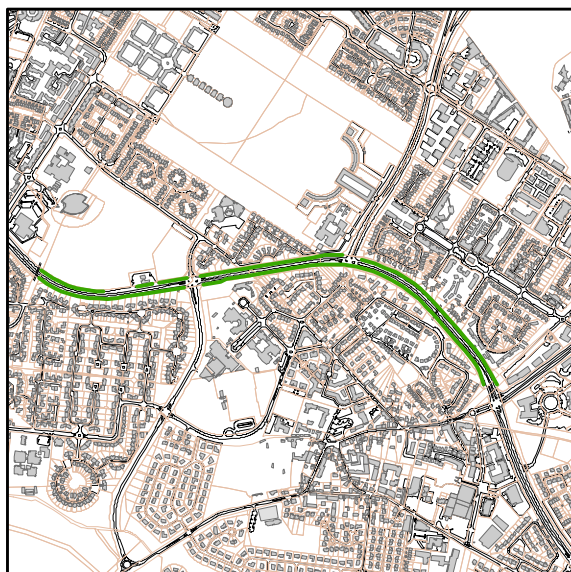
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village - Le Plan de l'Eglise - Le Lac - La Grande Ile

Alignement d'arbres RD 36

Route de Trappes

Références cadastrales:
AG n° 296, 297, 325 et 422 / AI n° 456 et 477

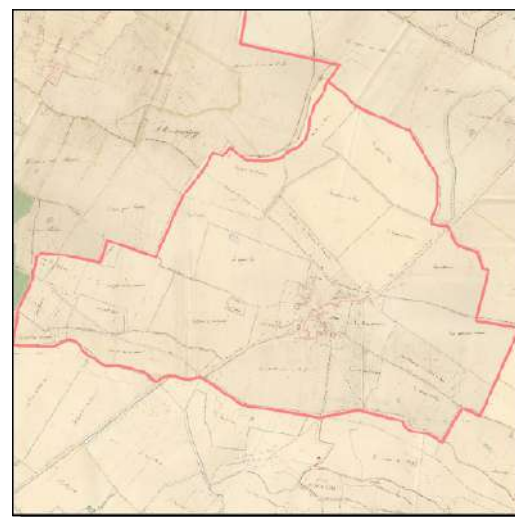


VB0068

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

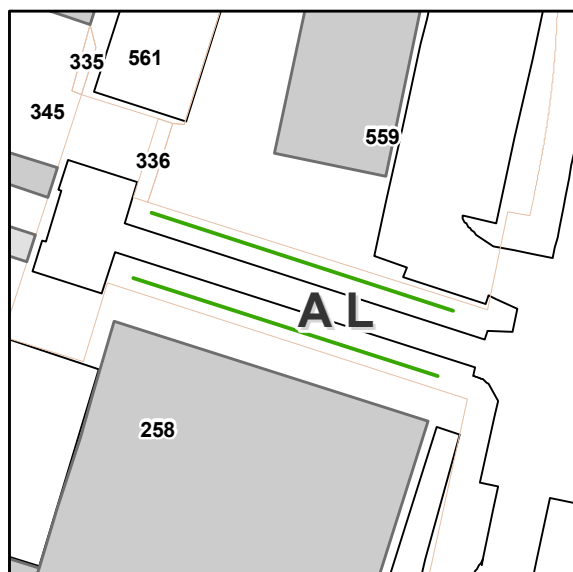
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Le Village

Double alignement d'arbres à l'entrée du cimetière paysager

rue des Tilleuls

Références cadastrales:
AL n°...(espace public)

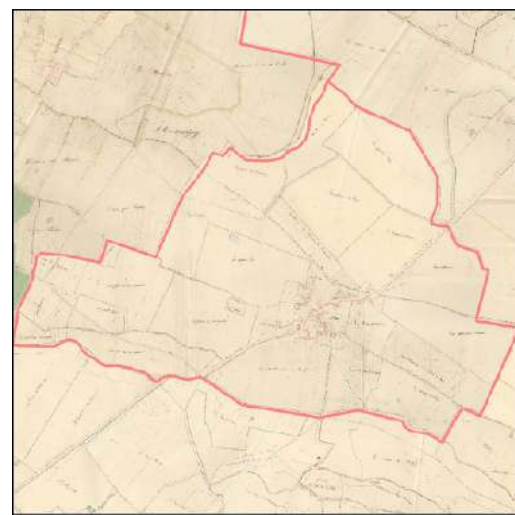


VB0076

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Marque l'entrée du cimetière et structure l'espace public



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

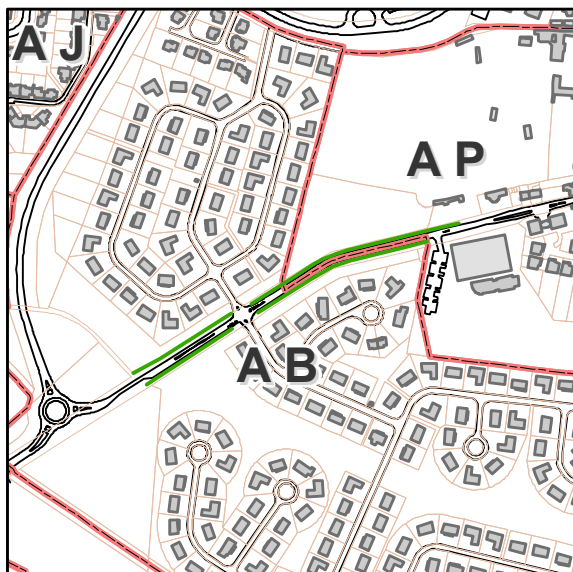
VOISINS_LE_BRETONNEUX

Chamfleury - Port-Royal

Alignement d'arbres sur la rue de Port Royal

Rue de Port Royal

Références cadastrales:
AB n° 3 et n° ... / AP n° ...

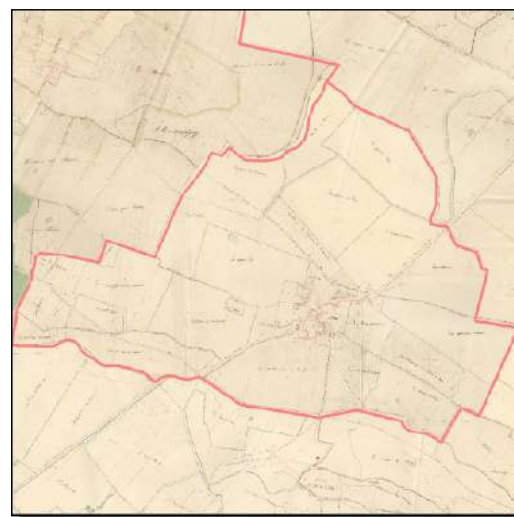


VB0065

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

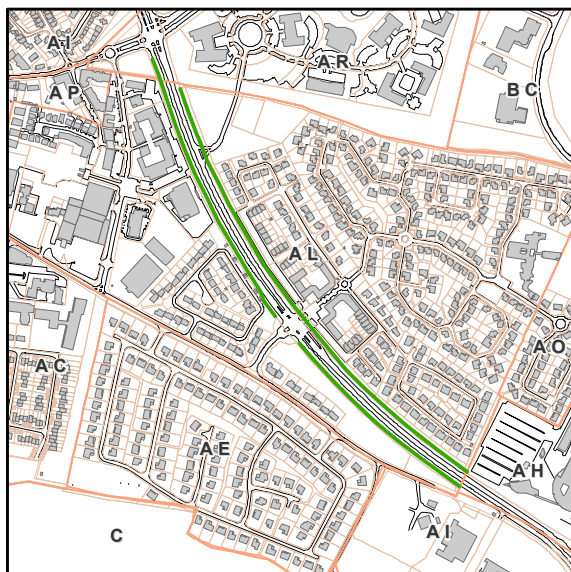
VOISINS_LE_BRETONNEUX

La Bretonnière - Chamfleury - Port-Royal - Le Village

Alignement d'arbres RD 36

Route de Chateaufort

Références cadastrales:
AL n° 554 / AR n° 18

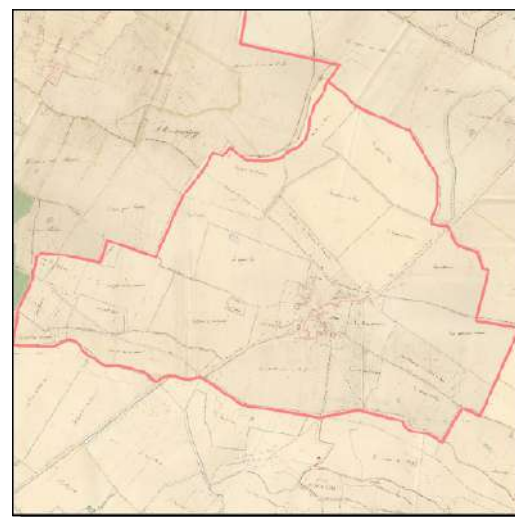


VB0069

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

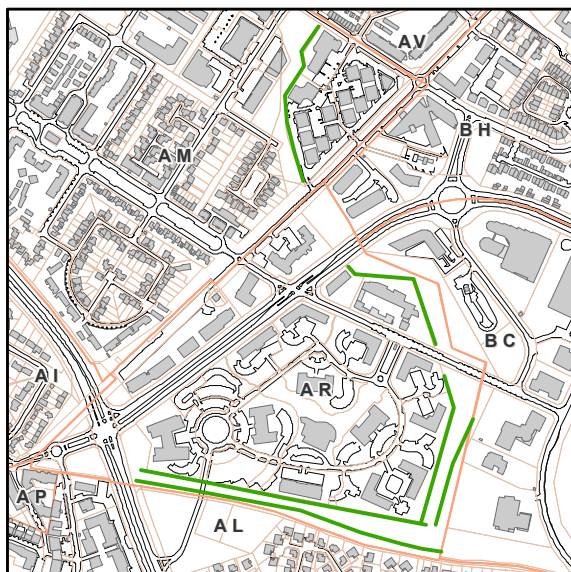
VOISINS_LE_BRETONNEUX

La Bretonnière - La Grande Ile

Alignement d'arbres sur coulée verte

Coulée verte

Références cadastrales:
AR n° 13 et 48 / AM n° 504 et 527

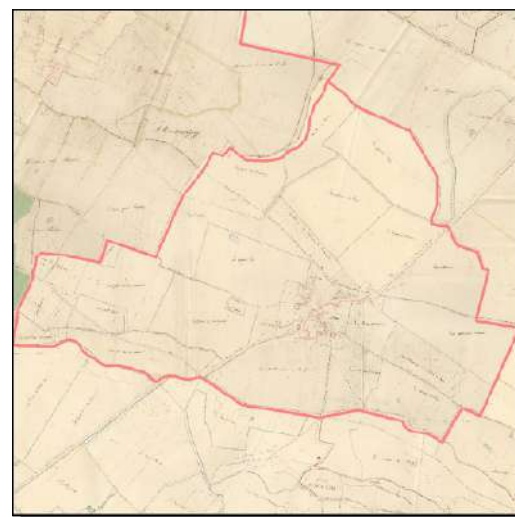


VB0070

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

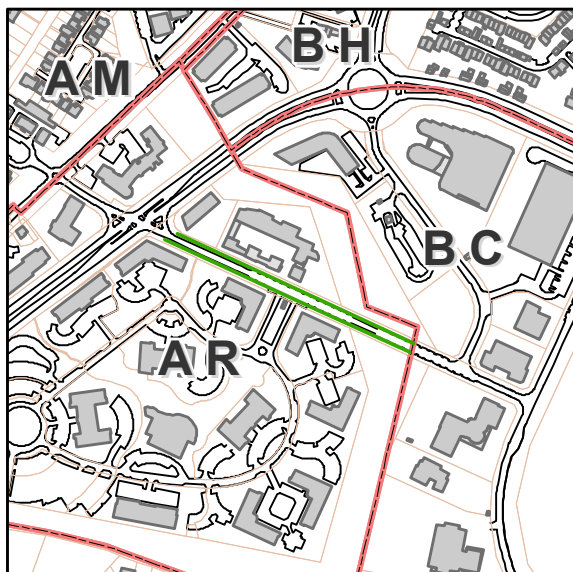
VOISINS_LE_BRETONNEUX

La Bretonnière

Alignement d'arbres rue Caudron

Rue René Caudron

Références cadastrales:
AR n° 47

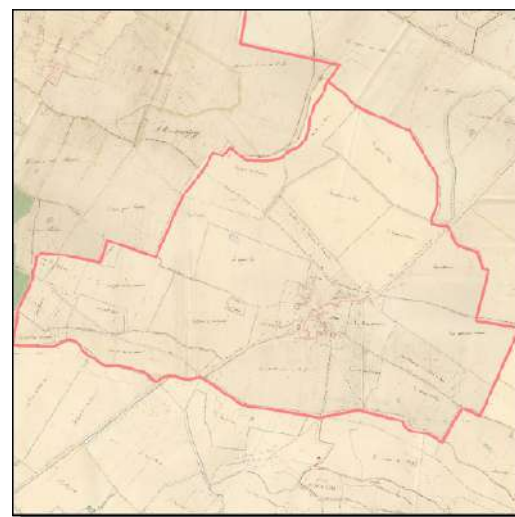


VB0071

Thème :
Alignement d'arbres

Intérêt :
Paysager et urbain

Description :
Double alignement d'arbres structurant l'espace public.



Prescription :
Préserver les alignements, les arbres dégradés devront être remplacés par des essences similaires dans le respect de l'alignement / Des arbres peuvent être supprimés pour garantir la qualité des alignements

